

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

**BILAN
 SCIENTIFIQUE**

1 9 9 8



LISTE DES BILANS

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> 1 ALSACE | <input checked="" type="checkbox"/> 11 LANGUEDOC-ROUSSILLON | <input checked="" type="checkbox"/> 21 PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR |
| <input type="checkbox"/> 2 AQUITAINE | <input checked="" type="checkbox"/> 12 LIMOUSIN | <input checked="" type="checkbox"/> 22 RHÔNE-ALPES |
| <input type="checkbox"/> 3 AUVERGNE | <input checked="" type="checkbox"/> 13 LORRAINE | <input checked="" type="checkbox"/> 23 GUADELOUPE |
| <input checked="" type="checkbox"/> 4 BOURGOGNE | <input checked="" type="checkbox"/> 14 MIDI-PYRÉNÉES | <input checked="" type="checkbox"/> 24 MARTINIQUE |
| <input type="checkbox"/> 5 BRETAGNE | <input checked="" type="checkbox"/> 15 NORD-PAS-DE-CALAIS | <input checked="" type="checkbox"/> 25 GUYANE |
| <input checked="" type="checkbox"/> 6 CENTRE | <input checked="" type="checkbox"/> 16 BASSE-NORMANDIE | <input checked="" type="checkbox"/> 26 DÉPARTEMENT DES RECHERCHES
ARCHÉOLOGIQUES SUBAQUATIQUES
ET SOUS-MARINES |
| <input type="checkbox"/> 7 CHAMPAGNE-ARDENNE | <input checked="" type="checkbox"/> 17 HAUTE-NORMANDIE | <input checked="" type="checkbox"/> 27 RAPPORT ANNUEL SUR LA RECHERCHE
ARCHÉOLOGIQUE EN FRANCE |
| <input type="checkbox"/> 8 CORSE | <input checked="" type="checkbox"/> 18 PAYS-DE-LA-LOIRE | |
| <input type="checkbox"/> 9 FRANCHE-COMTÉ | <input type="checkbox"/> 19 PICARDIE | |
| <input checked="" type="checkbox"/> 10 ÎLE-DE-FRANCE | <input type="checkbox"/> 20 POITOU-CHARENTES | |

P RÉFECTURE DE LA **R**ÉGION
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
DIRECTION **R**ÉGIONALE DES **A**FFAIRES **C**CULTURELLES

SERVICE **R**ÉGIONAL DE L'**A**RGHÉOLOGIE



**BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**

1998

**MINISTÈRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION**
DIRECTION DU PATRIMOINE
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE
1999

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

21-23 boulevard du Roy René
13617 Aix-en-Provence principal cedex

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

21-23 boulevard du Roy René
13617 Aix-en-Provence principal cedex

*Ce bilan scientifique a été conçu
afin que soient diffusés rapidement
les résultats des travaux archéologiques de terrain.
Il s'adresse tant au service central de l'Archéologie qui,
dans le cadre de la déconcentration,
doit être informé des opérations réalisées en régions
(au plan scientifique et administratif),
qu'aux membres des instances chargées du contrôle
scientifique des opérations,
qu'aux archéologues, aux élus, aux aménageurs
et à toute personne concernée
par les recherches archéologiques menées dans sa région.*

*Les textes publiés dans la partie
«travaux et recherches archéologiques de terrain»
ont été rédigés par les responsables des opérations, sauf mention contraire.
Les avis exprimés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.*

Le SRA s'est réservé le droit de réécrire ou condenser tout texte jugé trop long.

*Illustration de couverture :
Goult (84), Dolmen de l'Ubac
Dégagement à la pelle mécanique des
sédiments situés au-dessus du tertre
(photographie : G. Sauzade, SRA-PACA)*

Ouvrage publié avec le concours de l'AFAN

*Coordination, relecture, tableaux : Armelle Guilcher, Mireille Pagni
Bibliographie : Armelle Guilcher, Mireille Pagni
Saisie : Yoann Gomelet, Armelle Guilcher, Reine Page, Mireille Pagni et auteurs
Mise en page : Lucienne Ferreri (ADAM éditions)
(avec la collaboration d'Armelle Guilcher et de Mireille Pagni)
Traitement des illustrations d'après les documents
fournis par les auteurs : Christian Hussy, Michel Olive*

*Flashage : ZONE ROUGE, chemin Vence, 13122 VENTABREN
Imprimerie : BURIMPRIM, Sté Burel et Cie, 33 ZA de la Haute-Bédoule
BP 47 13240 SEPTÈMES-LES-VALLONS*

ISSN 1240-8662 © 1999

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

BILAN SCIENTIFIQUE

Table des matières

1 9 9 8



Avant-propos 7

Résultats scientifiques significatifs 9

Tableau de présentation générale des opérations autorisées 13

Travaux et recherches archéologiques de terrain

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE 15

Tableau des opérations autorisées	15
Carte des opérations autorisées	16
Champtercier, Commune	17
Digne-les-Bains, Saint-Benoît	17
Forcalquier, La Fare	18
Forcalquier, Les Saragouants	19
Gréoux-les-Bains, Le Vieux Logis	21
Mane, Ruines du Vieux Mane	21
Moriez, Puits salé de Beaumetière	22
Ongles, Saint-Barthélémy	23
Riez-la-Romaine, Commune	24
Saint-Geniez, Chardavon - Salignac	25
Saint-Geniez, Chardavon et Dromont	25
Saint-Martin-de-Brômes, Cimetière	26
Sisteron, R. N. 85 (Avenue de la Libération)	26
Vallée du Largue, Aubenas-les-Alpes, Saint-Michel-l'Observatoire	27
Moyenne Durance, Résidences « seigneuriales » et économie domaniale romaine	28
Bassin de Chardavon, Aménagements de versant	29
Gorges du Verdon, Esparron-de-Verdon et Quinson	29

Tableau des opérations autorisées	31
Carte des opérations autorisées	32
L'Argentière-la-Bessée , Mine d'argent du Fournel	33
Cervières , Col de Terre Noire (Cervières II)	34
Crots , Abbaye de Boscodon	36
Fressinières , Commune	36
Fressinières , Faravel VII et VIII	37
Molines-en-Queyras , Vallon du Longis	39
Vitrolles , Le Serre	40

Tableau des opérations autorisées	43
Carte des opérations autorisées	44
Antibes , Port-Prestige	45
Bouyon, Le Broc, Carros , Communes	45
Castellar , Abri Pendimoun	46
Èze , Mont Bastide	49
Ilonse , Commune	50
Ilonse , Loïrins	51
Levens , Commune	51
Levens , Gorbella	52
Lucéram , Enceinte de La Plastra, Le Tourn	52
Lucéram , Meules du Savel	54
Saint-Martin-Vésubie , Massif du Mercantour	55
Saint-Martin-Vésubie , Chapelle Saint-Nicolas	56
Sainte-Agnès , Le château	56
Tende , Val de Fontanalba, Zone XIX	57
Tende , Représentations de laboureurs au Bégo	59
Valdeblore , Lac Petit à Millefont	61
Vallauris , Les Encourdoules	61

Tableau des opérations autorisées	63
Carte des opérations autorisées	66
Aix-en-Provence , ZAC Sextius-Mirabeau	67
Aix-en-Provence , Établissement thermal, la piscine	73
Aix-en-Provence , Palais de l'Archevêché	76
Allauch , Zone incendiée	78
Arles , Mas d'Albaron	79
Arles , La Capelière	80
Arles , 3 rue du Sauvage	80
Arles , Thermes de Constantin	81
Arles , 17 rue Guynemer	81
Aureille , Milliaire de la Calanque	82
Aurons , Rousset 2	82
Châteaurenard , Le Vigneret	84
Châteaurenard , Château des Tours	85
La Ciotat , Île Verte, calanque Saint-Pierre	85
Fos-sur-Mer , Fanfarigoule	87
Fos-sur-Mer , Montée des Porcelet	87
Fos-sur-Mer , Rue Frédéric Mistral	88
Gardanne , Carte archéologique de la vieille ville	88
Gardanne , Valabre	89
Graveson , Oppidum de la Roque	90
Marseille , Massif de Marseilleveyre	91
Marseille , Place de la Providence	92

Martigues , Saint-Pierre-les-Martigues	92
Martigues , Tamaris	94
Martigues , La Couronne / Le Collet-Redon	95
Martigues , Ponteau-Gare	96
Pélissanne , Place des Arriens ou des Seigneurs	98
Les Pennes-Mirabeau , La Cloche	99
Puylobier , Domaine de Richeaume	100
Puylobier , Richeaume I	101
Puylobier , Richeaume III	104
Le Puy-Sainte-Réparate , Quartier Régine	104
Rognes , Quartier Saint-Martin	105
Saint-Chamas , Place des Pénitents (lieu-dit Le Delà)	106
Saint-Rémy-de-Provence , Glanum	107
Tarascon , Chapelle Saint-Victor	109
Vauvenargues , La Sinne	110
Velaux , Roquepertuse	111
Haute vallée de l'Arc , Carte archéologique	112
Chaîne de l'Étoile , Zone incendiée	113
Programme collectif de recherche « Delta du Rhône » , Évolution de l'occupation humaine et de l'environnement en Camargue	114
La Crau , Saint-Martin-de-Crau (étang des Aulnes) et Istres (La Brune d'Arles)	114

VAR	117
------------	------------

Tableau des opérations autorisées	117
Carte des opérations autorisées	119
Les Arcs-sur-Argens , Le Touar	121
Callas / La Motte , Carrière de La Catalane et Pennafort	121
Cuers , La Peire de l'Autar	122
Draguignan , Sainte-Marie du Flayosquet	124
Évenos , Carte archéologique	125
Flassans-sur-Issole , Le Petit Campdumy	126
Fréjus , La Lanterne	129
Grimaud , Moulin de la Roche percée	130
Hyères , Olbia	131
Le Muy , <i>Castrum</i> de Marcens	131
Pierrefeu-du-Var / La Farlède / Solliès-Ville , Carte archéologique	132
Ramatuelle , Les Sellettes	133
Ramatuelle , Les Moulins de Paillas	133
Rougiers , <i>Castrum</i> de Saint-Jean	134
Saint-Maximin-la-Sainte-Baume , Quartier de Raynouard et de la Laoune	134
Saint-Maximin-la-Sainte-Baume , Place Malherbe et Boulevard Bonfils	134
Saint-Maximin-la-Sainte-Baume , Rue des Poilus	135
Saint-Maximin-la-Sainte-Baume , Chemin des Fontaines	135
Saint-Maximin-la-Sainte-Baume , Boulevard Rey	135
Saint-Maximin-la-Sainte-Baume , Rue de l'Ancienne Tannerie	136
Saint-Maximin-la-Sainte-Baume , Quartier Saint-Jean	136
Salernes , La Baume de Goulon	137
Sanary-sur-Mer , Carte archéologique	137
Sanary-sur-Mer , Portissol	138
Sanary-sur-Mer , Place Michel-Pacha, rue Lucien Gueirard	140
Signes , Bergerie des Maigres	141
Taradeau , Saint-Martin	142
Toulon , Îlot Magnaque	144
Varages , Juliano	145
Massif des Maures , Mines et sites métallurgiques	146

VAUCLUSE	149
-----------------	------------

Tableau des opérations autorisées	149
Carte des opérations autorisées	152
Apt , Boulevard Maréchal Joffre	153
Avignon , Palais des Papes	153
Avignon , Palais des Papes, tour Saint-Laurent	155

Avignon , Rue du Crucifix, caserne des Passagers	156
Bédoin , Les Bruns	156
Bollène , Bois Redon	158
Bonnieux , La Combette	159
Brantes , Mont Ventoux 4 ou René-Jean	161
Camaret-sur-Aigues , Les Temples	162
Camaret-sur-Aigues , Butte de Saint-Martin	162
Caumont-sur-Durance , Saint-Symphorien	162
Gordes et Joucas , Falaise de Baume Brune / gorges de la Véroncle	164
Goult , Dolmen de l'Ubac	165
Méthamis , Les Auzières II	166
Modène , La Combe	167
Orange , Rue Saint-Clément	167
Orange , Colline Saint-Eutrope	168
Orange , Avenue des Thermes, 154	169
Orange , Avenue Daladier	169
Pertuis / La Tour d'Aigues , Réseau de la Société du Canal de Provence	170
Puyméras , Chapelle Saint-Apollinaire	171
Saignon , Tourville	172
Saignon , Plate-forme castrale	172
Venasque , Saint-Siffrein	173
Arrondissement de Carpentras , Terrasses würmiennes et rissiennes	174
Pays d'Aigues , Ansouis, Cabrières d'Aigues, Sannes	176

OPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES 179

Tableau des opérations interdépartementales	179
Mines et métallurgie du fer en Provence et dans les Alpes du sud	181
Le programme de mise en sécurité des mines en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'opération pilote 1997-98, bilan et perspectives	186
Les îles du littoral provençal	190
Topographie urbaine de Gaule méridionale	191
Inventaire raisonné des glaciers du sud-est de la France	191
Le Couronnien en basse Provence occidentale.	
État des connaissances et nouvelles perspectives de recherche	193
Gazoduc Manosque (Alpes-de-Haute-Provence) – Entrecasteaux (Var)	194

Liste des abréviations 197

Bibliographie régionale 199

Liste des programmes de recherche nationaux 218

Personnel du Service Régional de l'Archéologie 219

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Avant-propos

BILAN SCIENTIFIQUE

1 9 9 8

À l'heure où ce bilan 1998 sortira des presses, l'année 1999 sera déjà largement entamée mais pour autant son premier trimestre aura été marqué par des avancées décisives pour l'avenir de l'archéologie.

Nous avons déjà la loi validée de 1941, fondatrice du cadre juridique qui assoit l'action de nos services. Nous aurons prochainement (en 1999 ou en 2000 ?) une nouvelle loi établissant enfin les droits autonomes de l'archéologie préventive. En effet, notre ministère, sans avoir à se référer à tel ou tel code, disposera d'un texte légitimant pleinement son action pour la protection des vestiges archéologiques. Tel est le sens de l'article 1 du projet de loi présenté au conseil des ministres du 5 mai dernier par Madame Catherine Trautmann, article qui reconnaît l'archéologie préventive comme une activité de service public à caractère scientifique dont l'État est le garant.

Cet aspect essentiel de la réforme projetée ne doit pas pour autant occulter les points d'incertitude ou les interrogations légitimes posées par les divers acteurs de l'archéologie. On sait dans notre région la part active prise par les archéologues territoriaux et par certaines associations comme le Centre Archéologique du Var dans l'étude et la protection du patrimoine archéologique voué à la destruction par les travaux de construction et l'aménagement du territoire. Non seulement ces archéologues professionnels ou bénévoles contribuent largement à l'avancée des connaissances, mais en outre ils sont de précieux collaborateurs de la DRAC qui sans eux – il faut le faire savoir – ne pourrait, avec les seuls moyens dont elle dispose, assumer pleinement ses missions. Il faudra donc que le futur établissement public national, qui disposera de droits exclusifs et prendra la place de l'AFAN, puisse établir des liens permanents de collaboration avec ses partenaires scientifiques naturels. On ne saurait en effet admettre aisément que sa création et les missions qui lui seront confiées aboutissent à l'exclusion des acteurs locaux, ce qui constituerait une regrettable régression dans la politique de décentralisation que l'État a mise en œuvre depuis l'adoption des lois qui l'ont fondée.

Il restera aussi à revoir certains aspects du projet de loi qui posent question, notamment ce choix d'un seuil de 5000 m² de surface hors œuvre nette en deçà duquel les aménageurs publics et privés seraient exonérés de la redevance qui doit permettre pour une large part le financement de l'archéologie préventive. Ce seuil, s'il était définitivement retenu, exclurait en effet la grande majorité des projets de construction notamment en milieu urbain et obligerait le ministère de la Culture à prendre en charge les coûts induits, sans doute au-delà de ses capacités budgétaires annuelles.

Il convient aussi de rappeler plus que jamais le rôle éminent des organismes consultatifs chargés d'aider l'administration dans ses prises de décision par leurs avis scientifiques (CNRA et CIRA). Là encore, une trop grande autonomie accordée à l'établissement public pourrait constituer un obstacle au plein exercice des prérogatives qui sont celles des services compétents des DRAC et cette éventuelle dérive n'est évidemment pas souhaitable.

Au moment où je quitte cette région pour aller exercer les mêmes missions de l'autre côté du Rhône, je tiens à dire ma plus profonde reconnaissance à toute l'équipe du service régional de l'archéologie de PACA pour m'avoir si chaleureusement accueilli il y a trois ans et pour avoir fait preuve à mes côtés d'un grand professionnalisme et d'un sens élevé du service public. Je voudrais aussi remercier les nombreux collègues partenaires de l'État, qui agissent ici avec compétence et passion pour le bien de l'archéologie et pour restituer à leurs concitoyens cette part essentielle de la mémoire collective. Je les encourage à continuer à travailler la main dans la main en faisant fi des cloisonnements et des corporatismes qui ne pourraient que nuire à leur action si exemplaire. Je souhaite enfin à mon successeur, Xavier Delestre, un plein épanouissement professionnel et humain dans cette région si attachante et si passionnante.

Xavier Gutherz

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Résultats scientifiques significatifs

BILAN SCIENTIFIQUE

1	9	9	8
---	---	---	---

En Vaucluse, les recherches se sont poursuivies sur trois gisements du Paléolithique moyen. Au **Bau de l'Aubesier à Monieux**, les fouilles ont été effectuées simultanément dans plusieurs secteurs de l'abri, notamment dans des niveaux qui recelaient de nombreuses traces de feu avec présence de vestiges lithiques et osseux brûlés. À l'abri de **La Combette à Bonnieux**, les recherches dans les niveaux inférieurs confirment la rupture archéologique avec l'ensemble supérieur et témoignent d'un statut du site différent avec des phases d'occupation de plus longue durée. À l'abri **2 des Auzières à Méthamis**, un sondage a confirmé l'intérêt paléontologique du site mis en évidence lors d'une première intervention réalisée en 1980 avec présence de faune pléistocène : hyène des cavernes, lynx, renard polaire, rhinocéros laineux, cerf élaphe, chamois et bouquetin.

Les recherches sur le site de l'**Ubac à Goult** et les résultats de datations ^{14}C ont confirmé la présence de nombreuses occupations en ce point de la rive gauche du Calavon, dont des restes charbonneux de la fin du Mésolithique, un foyer chasséen ainsi que des activités de taille et une sépulture collective du Néolithique final.

Dans les Alpes-de-Haute-Provence, à **Moriez**, le puits de **Beaumanière**, l'un des puits d'eau salée qui ont constitué pendant des siècles une ressource très précieuse et très convoitée, a été fouillé. Une construction, aujourd'hui disparue, le protégeait des pollutions. Les dimensions de ce puits sont relativement importantes (diam. intérieur 1,25 m ; diam. extérieur 1,80 m). Des trouvailles faites à la base du puits, atteinte à 9,20 m de profondeur, permettent de supposer une exploitation du sel dès le Néolithique, voire le Mésolithique.

Dans le Var, il faut signaler la découverte d'un nouveau dolmen au lieu-dit **Le Collaret à Baudinard** et la poursuite des recherches à la bergerie des **Maigres à Signes** avec relevé du bâti de l'ensemble agro-pastoral et des peintures rupestres postglaciaires constituées principalement de représentations anthropomorphes et avec réalisation de sondages qui ont mis au jour un fragment de céramique cardiale, des industries lithiques et osseuses du Néolithique final et quelques tessons de céramique campaniforme.

Dans les Bouches-du-Rhône, grâce à un programme de recherche sur la culture Néolithique final du Courronnien, des fouilles ont à nouveau été effectuées sur deux sites de la commune de **Martigues** : au **Collet Redon**, en plus de la remise au jour des structures d'habitat anciennement dégagées et étudiées, de nouveaux espaces ont été ouverts afin d'acquérir une meilleure vision de l'organisation du site et de mieux en cerner la stratigraphie ; à **Ponteau-Gare**, le nettoyage d'une ancienne fouille a été réalisé ainsi que le dégagement de murs en pierre sèche, accompagné de plusieurs sondages devant déterminer l'extension des futures recherches.

Pour l'âge du Bronze, dans le Vaucluse, un foyer du Bronze ancien-moyen a été mis en évidence à l'**Ubac de Goult**. Et, faisant suite à celles de **Font-Jouval à Saint-Saturnin-d'Apt**, de nouvelles découvertes de peintures rupestres postglaciaires ont été effectuées dans six abris de la falaise de **Baume Brune à Gordes et Jocas** où bouquetins, signes anthropomorphes et « idoles » constituent les éléments les mieux identifiables. Une deuxième campagne de fouille a confirmé l'importance paléontologique de l'**aven Ventoux 4 à Brantes**, constituant un véritable piège naturel, qui a livré à ce jour les restes de plus de 150 ours bruns. Plusieurs avens similaires, notamment **Ventoux 5** et **Ventoux 6**, renferment également de nombreux restes d'ours. L'**aven Ventoux 9**, découvert plus récemment et non encore exploré méthodiquement, a livré, avec des restes d'ours, un squelette de chamois qui présentait une armature de flèche en bronze (Bronze final) fichée dans le sternum.

Pour l'âge du Fer, dans le Var, les sondages réalisés à **Flassans**, au **Petit Camp du Muy**, ont permis de mettre en évidence un site d'habitat d'un type inhabituel dans le Var : il s'agit d'une succession de cases bordant une voie dans un espace non fortifié, sur une légère dénivellation.

Dans les Bouches-du-Rhône, les sondages au pied de l'oppidum de **La Roque à Graveson** nous renseignent sur la voie d'accès et le système de défense de cet habitat protohistorique. Une tour et un fossé complétaient le système défensif naturel qu'offrent deux pitons rocheux et seraient contemporains, au vu du matériel céramique, de la première phase de l'occupa-

tion de l'oppidum (VI^e s. av. n. è.). À l'intérieur, des aménagements taillés dans le rocher pourraient trahir la présence de cabanes et indiquer le développement de l'habitat dans les parties basses du site, contre le rempart. D'autres vestiges se rattachent à la période hellénistique (puits) et gallo-romaine (voie) alors que le site connaît un développement dans la plaine. Le site de **La Capelière**, sur la commune d'**Arles**, fait l'objet de fouilles organisées dans le cadre du PCR « Delta du Rhône ». Ces travaux ont permis de dégager partiellement un petit habitat rural implanté sur la rive droite du Rhône d'Umet, dont les premières traces d'occupation se rapportent au V^e s. av. n. è. Ce site livre, pour la période du II^e s. av. n. è. au milieu du I^{er} s. de n. è., des vestiges extrêmement diffus qui sont cependant intéressants : plusieurs fours à pain de deux types différents et de nombreuses graines dans les niveaux d'occupation, les fosses et les foyers. La fouille de l'oppidum de **Saint-Pierre à Martigues**, sur une superficie de 4 000 m², a révélé une organisation de type urbain sur le sommet ainsi que dans la partie méridionale de l'oppidum. La mise en évidence du système défensif, avec la découverte de deux murs d'enceinte des V^e et IV^e s. av. n. è., renouvelle radicalement notre vision du site. Des carrières de pierres ont été exploitées aux alentours du changement d'ère et durant le I^{er} s. de n. è. La période médiévale est également représentée par le dégagement des fondations d'un édifice cultuel sur le sommet de la butte.

Dans les Alpes-Maritimes, à **Ilonse**, un sondage a confirmé l'existence d'une fosse ayant sans doute servi de *favissa* et contenant une rarissime statue de sanglier antique, isolée et démontée au préalable, fabriquée en tôle de bronze martelée comparable aux exemplaires du même type retrouvés en Gironde en 1989 et dans l'Orléanais au siècle dernier. À **Vallauris**, la reprise de l'étude de l'oppidum des Encourdoules a permis de préciser la datation, la fonction et l'étendue de ce site important.

Dans le Vaucluse, à **Cavaillon**, une portion du rempart de l'oppidum a été découverte sur la **colline Saint-Jacques**. À **Orange**, **rue Saint-Clément** (route de Roquemaure), une ferme protohistorique occupée jusqu'au II^e s. av. J.-C. a été découverte lors d'un diagnostic préalable à la construction de villas; des vestiges antiques, en particulier ceux d'un mausolée, ont également été mis au jour. Le site est en cours de fouille.

Dans les Alpes-de-Haute-Provence, la surveillance de la réfection de la chaussée de la **RN 85** a été l'occasion de reconnaître la voie romaine qui traverse Sisteiron du nord au sud. Plusieurs niveaux de circulation d'époque antique (du I^{er} s. ap. J.-C. aux III^e-IV^e s.) ont été trouvés, en particulier deux sols superposés correspondant à des réfections de chaussée.

À **Fréjus** (Var), un projet immobilier a été l'occasion de reconnaître les puissantes maçonneries qui constituaient la bordure méridionale du chenal d'accès au **port** romain. À **Sanary**, au lieu-dit **Port-Issol**, un autre projet a permis d'explorer, avant destruction, les vestiges d'un chai à vin appartenant à une *villa* romaine dont plusieurs secteurs avaient été explorés anciennement.

Dans le Vaucluse, sur la commune de **Saignon**, au lieu-dit **Tourville**, une *villa* gallo-romaine a été découverte lors de travaux d'aménagement. Il s'agit d'un établissement assez luxueux qui a déjà livré un mobilier de qualité (petit bassin en bronze, autel...). À **Cauumont-sur-Durance**, au **Clos de Serres**, sur le site déjà connu d'une *villa* antique, ont été mis au jour un mur d'enceinte en *opus reticulatum* et un bassin d'agrément de plus de 60 m de longueur, en excellent état de conservation. À Orange, le PCR consacré au théâtre antique et à l'ensemble monumental attendant se poursuit, apportant des éléments sur l'architecture et la chronologie relative des différents monuments. Les recherches sur le site de l'**Ubac à Goult** ont révélé la présence de tombes et d'un établissement gallo-romain de la fin du III^e s. ap. J.-C.

Dans les Bouches-du-Rhône, deux campagnes de fouilles sur 840 m² à **Saint-Jean-de-Garguier**, à **Gémenos**, ont repris, suite à un projet d'agrandissement de route, des travaux anciens ayant mis en évidence, sur 15 ha, des zones d'habitats et des nécropoles que l'on datait entre le I^{er} et le VI^e s. de n. è. En fait, ce quartier d'une agglomération secondaire, dans un excellent état de conservation du fait de sa position géographique particulière dans un vallon qui s'est peu à peu colmaté, a évolué du II^e s. av. n. è. au VI^e s. Les vestiges les plus anciens se rapportent à la période tardo-hellénistique et, bien que très diffus, semblent s'articuler autour d'une voie entretenue pendant plus de 200 ans. L'organisation du bâti est mieux perçue à partir du changement d'ère jusqu'à l'Antiquité tardive, où une aire funéraire s'installe dans ce secteur d'habitation. Un panneau de peinture murale a été déposé et l'étude anthropologique des squelettes réalisée. Enfin, depuis dix ans la montagne Sainte-Victoire fait l'objet de recherches archéologiques et environnementales. Les fouilles menées sur la *villa* de **Richeaume à Puy-loubier** constituent une étape essentielle pour la connaissance de cette micro-région, en restituant le bâti de cette *villa*, avec notamment la mise en évidence de thermes, ainsi que son évolution du I^{er} s. au VI^e s. de n. è.

Dans le Var, à **Saint-Maximin**, le contrôle des tranchées de pose du gaz de ville a permis de mieux connaître certains secteurs de la ville et de confirmer la solide implantation de l'époque paléochrétienne, déjà illustrée par la découverte, il y a quelques années, du baptistère au sud de la basilique. Des sondages sur le castrum de **San Luen**, commune **Le Muy**, ont laissé entrevoir les possibilités de développement d'une recherche sur ce site du Haut Moyen Âge.

Dans les Alpes-Maritimes, à **Antibes**, les fouilles préventives menées sur le site de **Port-Prestige** dans l'anse **Saint-Roch** ont livré, outre un tronçon du rempart moderne, des aménagements portuaires remontant pour l'essentiel aux VI^e-VII^e s. ap. J.-C., comprenant une grande calade ayant pu accueillir des bateaux.

Dans les Bouches-du-Rhône, en raison d'un projet immobilier, un diagnostic réalisé **place Jean Moulin**, à **Bouc-Bel-Air**, en contrebas du château, a mis en évi-

dence une série de silos creusés dans un terrain organisé en terrasses. Réutilisés en fosses dépotoirs, ils contenaient du matériel céramique daté entre les IX^e-X^e s. et le XIII^e s. et doivent être reliés au château et au castrum d'époque médiévale. Une occupation antérieure de ce site de hauteur est visible au travers des céramiques de l'Antiquité et du Haut Moyen Âge reconnues dans les remblais.

Dans les Alpes-de-Haute-Provence, le dégagement d'une partie des ruines du village ancien de **Mane**, au pied du rempart, a été l'occasion d'observer l'organisation d'un quartier médiéval en terrasses parallèles, taillées dans le substrat friable. Ces vestiges sont très abîmés par les périodes plus récentes mais le plan médiéval se lit encore dans la cadastration actuelle.

Dans les Hautes-Alpes, une opération de prospection diachronique a couvert une grande partie du territoire de **Freissinières**. Les découvertes faites ont entraîné un diagnostic archéologique sur le site de **Faravel**, où des structures sans doute liées au pastoralisme ont été mises au jour. Les périodes d'occupation suggérées par des indices chronologiques (datation ¹⁴C, céramique) remontent au IX^e-XII^e s. et au Bas Moyen Âge. La fouille de la mine d'argent du **Fournel à L'Argentière-La-Bessée** s'est poursuivie dans le secteur médiéval (X^e-XIV^e s.) où se confirme un haut degré d'organisation avec en particulier des mises en évidence de niveaux de drainage dans les galeries. Dans

le secteur daté du XIX^e s., différentes phases d'occupation ont été reconnues, montrant une histoire beaucoup plus complexe que celle déduite des sources d'archives. Enfin, une surveillance archéologique a accompagné les travaux de restauration de l'aile sud du cloître de l'abbaye de **Boscodon à Crots**. Quelques indices de murs de l'édifice primitif installé au sud du cloître ont été repérés ainsi que des réaménagements successifs médiévaux avant abandon au XVI^e s.

À **Avignon** (Vaucluse), le PCR consacré à la **tour Saint-Laurent du Palais des Papes** se poursuit, associant toujours étude d'archives et relevés de bâti.

En raison du projet de recalibrage de l'Huveaune, destiné à parer aux crues majeures de ce fleuve côtier et à permettre la construction de la **ZAC de Défension à Aubagne** (Bouches-du-Rhône), une campagne de sondages a été menée sur 1 km de long et 10 m de large. Un aménagement de berge, en bordure du lit majeur du fleuve, est constitué de pieux de bois d'un petit diamètre (entre 8 et 10 cm) implantés tous les 0,50 m et sur lesquels sont cloués des rondins ou des planches formant deux lignes parallèles séparées d'environ 15 à 18 cm. Cette structure de bois a fait l'objet d'une étude précise et de prélèvements destinés à une analyse dendrochronologique. Le matériel permettant la datation de cet ensemble est rare : quelques tessons qui figuraient dans un niveau postérieur à l'aménagement de berge sont attribués au XVIII^e siècle.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau de présentation générale des opérations autorisées

1 9 9 8

	Alpes-de-Hte-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Interdép.	TOTAL
Sondages (SD)	5	0	4	23	17	35	0	84
Fouilles d'évaluation archéologique (EV)	4	1	0	14	5	9	0	33
Fouilles préventives (SP)	0	1	1	10	0	1	0	13
Fouilles nécessitées par l'urgence (SU)	5	1	1	14	11	1	0	33
Fouilles programmées (FP)	1	2	4	10	3	6	0	26
Prospections (PI, PR)	5	1	7	10	7	9	0	39
Prospections thématiques (PT)	1	0	2	0	1	1	4	9
Pr. au détecteur de métaux (MET)	0	0	0	0	0	0	0	0
Relevés d'art rupestre (RE)	0	2	3	0	1	1	0	7
Projets collectifs de recherche (PC)	1	1	1	3	1	2	3	12
TOTAL	22	9	23	84	46	65	7	256

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Tableau des opérations autorisées

1 9 9 8

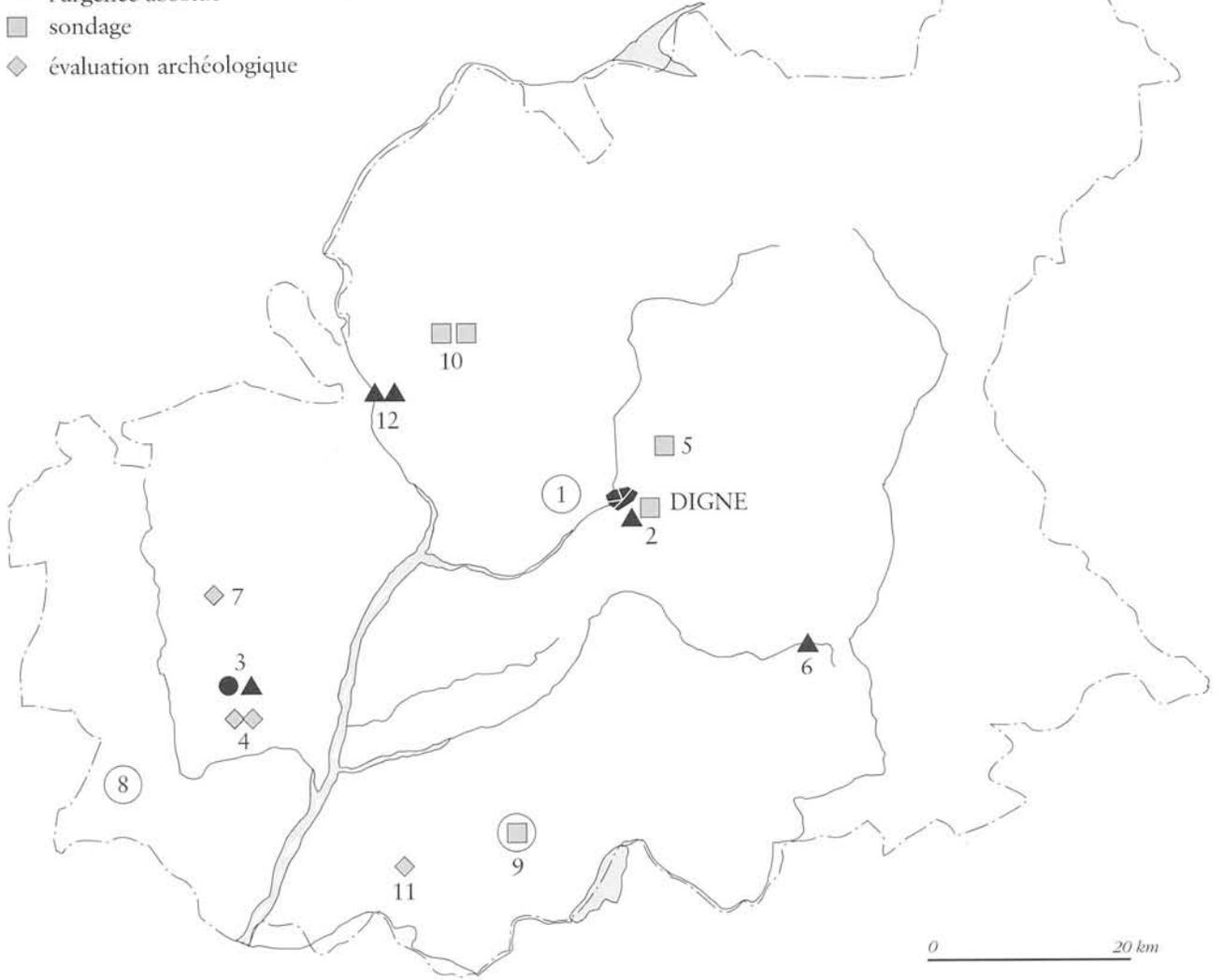
N° de site	Commune, nom du site	Responsable (organisme)	Programme	Opération	Époque	Remarques	Réf. carte
04047	Champtercier. Commune	Restelli-Imbert S. (AUT)		PI	DIA		1
04070 035	Digne. Saint-Benoît	Fournier S. (AFA)	25	SU	MOD		2
04070 040	Digne. Chemin de Piécocu	Pasqualini M. (SDA)	31	SD		○	2
04088 002	Forcalquier. La Fare	Müller A. (SDA)	12	FP	NEO		3
04088 034	Forcalquier. Les Saragouants	Bertucchi G. (SDA)	19	SU	MA		3
04111 043	Mane. Salagon Sud-Ouest	Jandot C. (AFA)		EV		●	4
04111 044	Mane. Vieux Mane	Markiewicz C. (COL)	19	EV	MA, MOD		4
04113001	Marcoux. Le Serre	Chabot B. (AUT)	22	SD		▲	5
04133 007	Moriez. Puits salé de Beaumènière	Morin D. (EN)	25	SU	PRE, MOD		6
04141 005	Ongles. Église Saint-Barthélémy	Bouet M. (AUT)	23	EV	MA		7
04160	Reillanne. Commune	Boissinot P. (AFA)		PI		○	8
04166 003	Riez. Chapitre et baptistère	Amiel M. (AUT)		SD		●	9
04166 003	Riez. Commune	Baudoin B. (SUP)		PI	DIA		9
04179 028	Saint-Geniez. Chardavon-Salignac	Michel d'Annoville N. (AUT)	20	SD	HMA		10
04179 028	Saint-Geniez. Chardavon-Dromon	Palet-Martinez J.-M. (SUP)	20	SD	MOD		10
04189 019	Saint-Martin-de-Brômes. Cimetière	Depieds L. (SUP)	23	EV	MOD		11
04209 023	Sisteron. RN85, avenue de la Libération	Michel d'Annoville N. (AUT)	19	SU	GAL		12
	Basses gorges du Verdon. Esparron-de-Verdon, Quinson	Garcia D. (SUP)	14/20	PT	DIA		
	Moyenne Durance. Résidences « seigneuriales » et économie domaniale romaine. Bassin de Chardavon	Bertucchi G. (SDA)	20	PC	GAL, MOD		
	Vallée du Largue. Aubenas-les-Alpes, Saint-Michel-l'Observatoire	Renault S. (AFA)	12	PT	PAL, NEO		

Certains regroupements ont été effectués, soit quand plusieurs autorisations successives de nature identique ont été délivrées à un même intervenant sur un même site, soit quand elles concernaient un secteur regroupant plusieurs communes.

○ opération en cours ; ● opération négative ; ◆ opération reportée ; ■ résultats très limités ; ▲ notice non parvenue

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

- fouille programmée
- ▲ fouille nécessitée par l'urgence absolue
- sondage
- ◇ évaluation archéologique
- prospection
- rivières



CHAMPTERCIER
Commune

Diachronique

Une campagne de prospection a été menée du 1^{er} juin au 30 octobre 1998 dans le cadre de la carte archéologique nationale. Cette étude a permis de faire l'inventaire des sites archéologiques mis au jour lors de travaux d'aménagement

Le plus ancien date de l'âge du Bronze final III avec la découverte d'un tumulus renfermant de nombreux objets en bronze.

Le territoire de Champtercier semble avoir été fortement occupé à l'époque gallo-romaine (sépultures, trace de voie romaine, tuiles, *dolia*, construction, monnaies...). Les sites ont pour la grande majorité disparu après les travaux.

Le Moyen Âge est moins représenté. Sur l'emplacement de l'église actuelle, reconstruite à la fin du

XIX^e s., existait une chapelle plus ancienne datée du XIII^e ou du XIV^e s. Lors de travaux en 1994 des fonds de cabanes ont été mis au jour; en plaine, un pan de mur du monastère de Sainte-Colombe subsiste encore. Les textes anciens (XIII^e-XIV^e s.) parlent du vieux village d'Oise, de la chapelle Saint-Étienne d'Oise, mais la végétation par trop abondante et l'absence, depuis longtemps, de ruines visibles ne permettent pas de les localiser. Les villageois évoquent parfois l'existence d'un cimetière du temps d'Oise (époque médiévale) sans le localiser avec certitude. Plus récentes, cinq chapelles ont été dénombrées; deux subsistent encore et sont privées, les autres ont disparu.

Sandrine Restelli-Imbert

DIGNE-LES-BAINS
Saint-Benoît

Moderne

Le domaine de Saint-Benoît est situé à l'extrémité nord de Digne-les-Bains, en rive droite de la Bléone, sur le versant oriental de la montagne de l'Andran. Il se compose d'un parc au milieu duquel émerge un vaste rocher de tuf. Celui-ci est surmonté de hauts murs soutenant une plate-forme où sont construits divers aménagements (bâtiment, canaux, bassin...). Ce site est devenu en 1984 le siège du Centre de Géologie.

Une opération archéologique préventive ¹ a été dé-

clenchée à l'occasion d'importants travaux qui marquent le début d'un programme de modernisation et d'extension des bâtiments existants. Le débroussaillage et le déblaiement d'une terrasse taillée dans la falaise de tuf, au sud-est du site, ont fait apparaître divers aménagements rupestres appartenant à un moulin à foulon. On peut encore aisément reconnaître, au centre de la terrasse, une longue et étroite cuve (3,80 x 0,80 m) destinée à l'origine à recevoir une roue à aubes, laquelle était alimentée par un canal d'aménée

¹ Équipe de fouille : Stéphane Fournier, Natacha Bellebouche, Paul Rovaletto. Recherches en archives : Jeanine Cazères. Nous

tenons à remercier Henri Amouric, directeur du L.A.M.M. pour son aide précieuse.

construit le long de la falaise. L'axe de cette roue reposait sur deux berceaux semi circulaires encore visibles sur les parois de la cuve. Il se poursuivait au-dessus de deux petits creusements rectangulaires (1,20 x 0,80 m) disposés à l'est et à l'ouest de la roue. Ces aménagements étaient nécessaires à la bonne rotation de l'arme à cames qui soulevait et laissait retomber les maillets. Les aménagements liés au foulage même (cuves servant à empiler les draps, maillets...) étaient construits en bois; ils ont donc complètement disparu. Leur emplacement est toutefois marqué par deux cavités d'environ 2,50 x 2,50 m, creusées dans le rocher, donc en retrait par rapport à la roue elle-même.

Une fois qu'elle avait actionné la roue, l'eau était utilisée pour d'autres fonctions (ringage des draps, irrigation des champs...), ce qui explique qu'elle était évacuée dans un canal large de 0,80 m et profond de 1,10 m par l'intermédiaire d'une martellière située à l'extrémité sud du bord oriental de la cuve. Son tracé, en partie souterrain, est visible sur une vingtaine de mètres, en direction du nord-est. Un deuxième canal d'évacuation, plus modeste celui-ci, devait être situé dans l'axe de la roue, mais nous n'avons que peu d'informations à son sujet.

Le bâtiment du moulin comportait plusieurs étages, comme il est possible de le voir sur une aquarelle du XIX^e s. réalisée par Hypolite Ailhaud et conservée au Musée de Digne-les-Bains. Sur le site, des traces de pourrage à mi-hauteur de falaise permettent encore de situer l'emplacement du premier étage. C'est à ce niveau que nous trouvons l'entrée d'une galerie souterraine de forme ovale (hauteur 0,70 m env.), obstruée au bout d'une dizaine de mètres de profondeur. Dix petites marches de 0,20 m de haut ont été creusées là où le sol présentait le plus fort pendage. À l'extrémité de la galerie, le plafond en tuf fait place à une

voûte maçonnée constituée de gros blocs de tuf non taillés liés avec un mortier gris sableux. Cette maçonnerie signale la proximité du bâtiment supérieur. Ce conduit devait donc servir de voie de communication directe et abritée entre le moulin et l'habitation.

Une très belle inscription taillée, toujours visible à l'intérieur, mentionne « A 1697 », ce qui correspond à la date de creusement de la galerie, précédée de l'initiale du nom du propriétaire, Ailhaud.

Les recherches documentaires ont apporté un concours précieux à l'étude de terrain. La plus ancienne mention de Saint-Benoît remonte pour l'instant à 1535 (« terre a Sant beine »). Durant le XVI^e s., les textes font état d'un domaine agricole avec une bastide appartenant à Nicolas Reynaud et sa femme. Ce domaine est ensuite partagé et tombe dans les mains de la famille Ailhaud qui, pendant plus de trois siècles, exploitera ce bien et le transmettra de père en fils. C'est dans la première moitié du XVII^e s. que l'activité de foulage et de teinture d'étoffes apparaît à Saint-Benoît. Elle se poursuivra jusqu'en 1873, date à laquelle, ne pouvant plus soutenir la concurrence des manufactures à Digne, la famille Ailhaud fait faillite et revend le domaine.

Cette intervention a mis en évidence des aménagements liés à une activité artisanale (le foulage des draps) qui, bien que très répandue jusqu'au siècle dernier, est devenue aujourd'hui largement méconnue. Les études archéologiques consacrées à ce sujet demeurent inexistantes. Concernant le site de Saint-Benoît, il serait donc souhaitable de mettre en place une surveillance systématique de tous les futurs travaux de terrassements.

Stéphane Fournier

Néolithique

FORCALQUIER La Fare

Le site de la Fare, sur le grand éperon de molasse miocène qui porte l'agglomération de Pierrerue, à 3 km de Forcalquier, se présente sous la forme d'un grand promontoire de plus de 2 km de long et de 200 à 300 m de large. Des escarpements de 3 à 5 m couronnent un talus très pentu d'une centaine de mètres de dénivelé. L'éperon de la Fare domine respectivement, à l'est la vallée du Béveron, à l'ouest celle de la Leche¹.

Les résultats de 1998

Les travaux ont porté essentiellement sur le secteur dénommé « Grand décapage » en cours de fouille

depuis 1995. Cette zone de 550 m² d'un seul tenant est située à l'intérieur d'un espace délimité par le grand fossé de l'enceinte nord et le bord nord du plateau. Les campagnes 1996-1997 avaient mis en évidence, après un décapage manuel de toute la surface, la complexité des structures et surtout l'importance des dégâts causés par les charrages qui brouillaient la lisibilité des différentes installations préhistoriques.

Les recherches ont porté en grande partie sur les grandes structures linéaires larges de 30 cm environ et de plus de 30 m de long parallèles à celles qui avaient été fouillées en 1996. Ces structures n'étaient pas, comme celles mises au jour l'année précédente, recoupées par les grandes nappes de mobilier situées à leur contact. Ces travaux ont permis de préciser les observations des années précédentes.

¹ Voir BSR PACA 1991, 32; 1992, 30-31; 1993, 17; 1995, 27-29; 1996, 23; 1997, 19-20.

◆ Quatre à cinq structures linéaires approximativement parallèles orientées nord-ouest/sud-est paraissent limiter à l'ouest l'extension de la zone occupée pendant toute la période préhistorique. Ces installations, creusées dans le substrat, ont été interprétées comme des fondations de palissades. La longueur totale de ces tranchées n'a pu encore être établie avec certitude. La partie nord de ces structures est située entre la berme et le bord nord du plateau au-delà des limites actuelles de la fouille. De ce fait l'articulation entre le bord du plateau et ces tranchées de palissades, **capitale pour l'interprétation de l'ensemble, demeure inconnue.**

◆ Les tracés des tranchées, dans la partie reconnue, sont globalement parallèles et sont affectés par des inflexions qui provoquent des chevauchements. Ceux-ci plaident en faveur de la non contemporanéité de toutes ces installations. Même si elles ont fonctionné par paires, ce qui n'est pas prouvé, il y a eu deux, ou trois phases de reconstruction sur le même plan et presque au même emplacement. L'observation détaillée des parties dégagées a montré, par ailleurs, que les profondeurs de creusement dans la même structure sont variables sans que l'on puisse attribuer ces phénomènes à des facteurs géologiques.

◆ Les quelques nappes de vestiges entrevues en 1996 dans ce secteur ont fait l'objet de toute notre attention. Nous avons pu déterminer, à la suite d'une série de décapages successifs, que le substrat apparaissait très rapidement. Il délimitait des structures en fosses, des structures empierrées ou des structures linéaires. L'état actuel d'avancement des travaux a permis de dégager la totalité des structures de ce secteur. Une partie (située au sud-est) reste encore à fouiller en 1999. Quelques fosses ont été fouillées. Elles présentent un comblement d'origine anthropique et ont fonctionné dans leur dernier état comme un réceptacle de déchets (lithique, céramique, restes de faune et débris de torchis portant des empreintes de clayonnage).

Les séquences chrono-culturelles

Il paraît actuellement possible de distinguer à travers le mobilier préhistorique au moins trois étapes qui appartiennent à des traditions différentes.

◆ Pour les deux premières, l'attribution directe à un groupe culturel nettement individualisé semble difficile.

Le mobilier céramique, par ses formes et la prédominance des vases fermés ou l'absence quasi totale de décor, fait référence aux séries du groupe Couronnien de basse et moyenne Provence. D'autres éléments indiquent des influences plus lointaines (vases à décors de gros pastillage appliqué) qui s'apparentent aux séries du Néolithique Final du Haut-Languedoc dans des contextes du groupe Ferrières des Basses Cévennes et des Petits Causses.

L'industrie de l'os correspondant à cette phase est caractérisée par la présence de bipointes et le nombre important d'éléments en bois de cervidés. Il pourrait se rattacher à la phase finale de l'occupation du site de la Ponchonnière (Aubignosc, 04).

◆ La troisième étape est moins bien représentée sur le site, mais elle livre un mobilier plus caractéristique (vases à carène basse à col éversé, décors de petits cordons lisses verticaux) qui fait référence aux séries mieux connues attribuées au groupe Rhône-Ouvèze (Plaine des Blancs et Mourre du Tendre à Courthezon et Lagnes à Claparouse dans le nord Vaucluse). À ces constantes, il faut ajouter la présence d'éléments particuliers, comme les coupes polypodes, dont celles découvertes dans la fondation de palissade S.242.

L'industrie lithique présente des caractères spécifiques qui diffèrent nettement, en particulier les armatures de flèches qui sont systématiquement à retouches bifaciales couvrantes ou partiellement couvrantes de conception plus élaborée et surtout de dimensions plus importantes que celles des niveaux précédents. On a constaté, en ce qui concerne l'industrie lithique, une origine commune d'acquisition de matière première entre le site de la Fare et celui de la Ponchonnière (Aubignosc) qui ne permet pas jusqu'à présent d'affirmer la contemporanéité des deux sites distants d'une vingtaine de kilomètres. L'avancement des observations ne permet pas de proposer une chronologie précise à cette industrie pour laquelle perdure le débitage lamellaire à la pression sur silex chauffé.

Les recherches à venir devront préciser en priorité un certain nombre de points.

- Déterminer le tracé nord des palissades repérées en 1996-98.
- Achever la fouille du « Grand décapage ».
- Vérifier les limites précises de l'extension du site vers le sud-est.

André Müller, Olivier Lemercier, Robin Furestier

FORCALQUIER Les Saragouants

Moyen Âge

Comme prévu, l'exploration commencée en 1997 s'est poursuivie et achevée dans le courant du premier trimestre 1998. Les données rapportées dans la précé-

dente notice ¹ sont confirmées et complétées par la fouille de 1998 relatée ici.

¹ Voir *BSR PACA* 1997, 20-21.

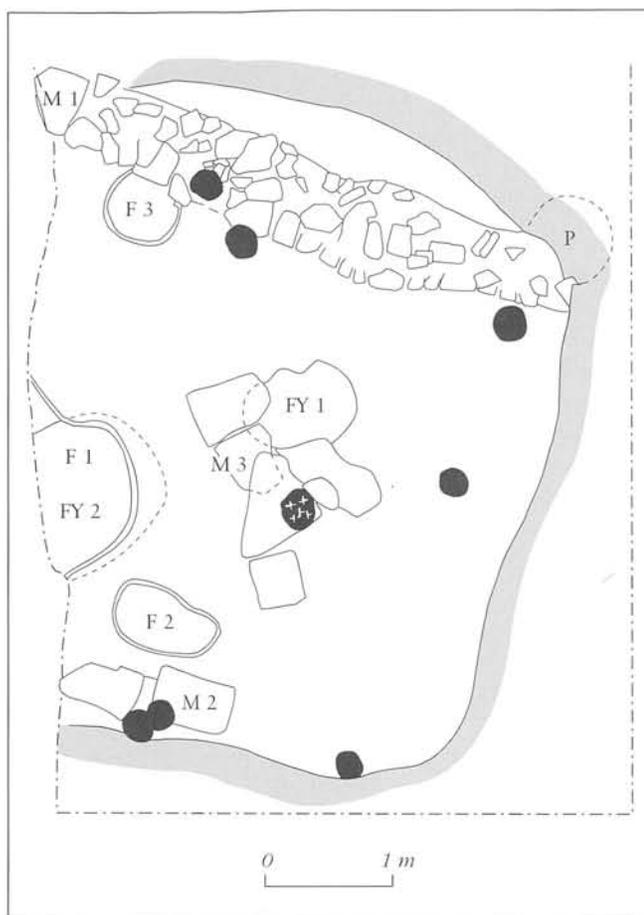


Fig. 1 – FORCALQUIER, Les Saragouants.
Plan simplifié des vestiges.

◆ Les limites de la structure

La limite amont de la structure n'avait pas été atteinte en 1997. Grâce à la dernière intervention, on sait maintenant que le mur 1 se prolongeait vers l'amont, sur une longueur totale de 4 m environ. Il s'appuie directement sur le substrat dans lequel il est fondé (fig. 1). L'encaissant a été rencontré partout, donnant ainsi les dimensions définitives de la structure, de plan grossièrement rectangulaire (4 m x 4,5 m environ).

◆ La vie de la structure

La fouille complète jusqu'au substrat de la structure et le démontage des murs ont apporté des précisions intéressantes sur la vie de la structure. Il permet de décomposer l'état 1 en deux phases intermédiaires.

État 1A

L'occupation initiale de la structure s'est faite dans l'encaissant creusé et aménagé (parois et sol). Aucun

mur n'est bâti au cours de cette phase ². La structure est protégée par un toit simple qui prend sans doute appui au moins en amont sur le sol en place environnant. Se rattache de façon certaine à cet état la fosse F3 recouverte en partie par le mur M1.

Un autre aménagement se rapportant à cet état a pu être découvert au cours de cette dernière campagne après le démontage du mur 1. Sous celui-ci, dans l'angle nord-ouest, au niveau du sol de la cabane, une cavité s'enfonce sous la berme creusée dans le substrat (dimensions 0,50 m de large, 0,42 m de profondeur et 0,30 m de hauteur environ). Cette cavité, dont le fond est tapissé de cendres et de quelques charbons, est protégée à son entrée par un petit bourrelet de terre durcie par le feu. On pourrait interpréter ce dispositif comme un potager (P) servant à tenir au chaud quelques aliments ?

État 1B

Au cours de cette deuxième phase, la paroi du substrat s'est effondrée au nord, mettant en péril la structure. Celle-ci a été réparée et consolidée grâce à la construction du mur 1 (M1). Ceci a été prouvé à l'occasion du démontage du mur 1. On voit en effet que celui-ci est construit en partie sur la fosse 3 (F3).

Il est impossible d'attribuer les autres découvertes (autres fosses, foyer, trous de poteau) à l'une ou l'autre des phases.

État 2

À la suite d'un incendie qui ravage la totalité de la structure et dont on a des traces au sol, celle-ci est sans doute partiellement réoccupée comme abri ouvert sur la pente et réutilisant peut-être les aménagements anciens encore en place. Les murs 2 et 3 (M2 et M3) appartiennent à cet état; ces derniers peuvent correspondre à des fondations de murs très arasés ou à des éléments de banquettes (?).

À cet état, appartiennent également le foyer FY2 et, de façon incertaine, un ou deux trous de poteau.

◆ Datation

Aucun élément nouveau ne vient contredire la datation donnée en 1997 par le mobilier découvert. La structure dégagée date de la fin du X^e-courant XI^e siècle.

Guy Bertucchi, Robert Brandi, Georges Lemaire

² Contrairement à ce qui avait été écrit en 1997, le mur 2 appartient à l'état 2.

Un bloc calcaire a été trouvé en remploi dans un mur au cours de travaux d'aménagement du « Vieux Logis », avenue des Thermes. Sur une des faces du bloc (dim. 0,48 x 0,30 x 0,16 m), on remarque, dans un champ épigraphique délimité par une moulure, un texte latin que l'on peut lire ainsi :

MESSI
AE ME
SSIIF
....
.....

Texte que l'on peut se proposer de restituer « Messiae Messi(i) f(iliae) » et de traduire « À Messia fille de Messius ». Il s'agit donc d'une épitaphe funéraire d'époque romaine dédiée à MESSIA (fig. 2).

Guy Bertucchi et Philippe Leveau



Fig. 2 – GRÉOUX-LES-BAINS, Le Vieux Logis. Vue de l'inscription.

MANE
Ruines du Vieux Mane

Moyen Âge, Moderne

Des travaux de dégagement et de mise en valeur d'une partie des ruines dominant le village sont à l'origine d'un suivi archéologique. Le programme, initié par la commune, a été confié à l'Association « Alpes de Lumière » dont les techniciens œuvrent sous la direction d'un architecte.

L'ensemble architectural est très dégradé et démontre des utilisations successives jusqu'à une date récente (début du siècle) où le quartier populaire est occupé par des artisans notamment. Les dégagements ont ainsi permis de démontrer le caractère récent des effondrements recouvrant les rares aménagements médiévaux, bâtis à partir du safre.

En particulier, ont été retrouvés les restes d'une structure adossée au rocher, dont la voûte est en partie conservée. Construite en appareil régulier lié à l'argile, elle a été pourvue d'une cave couverte d'un plafond de bois comme l'indique un retrait taillé dans la roche. Les murs ont une épaisseur de 0,80 m. Le mur nord repose sur un soubassement de safre. La construction du mur

sud a nécessité, quant à elle, l'excavation du rocher présent dans ce secteur sur une hauteur importante. L'espace compris entre le safre et le mur, comblé au Moyen Âge, devait livrer quelques tessons de céramique médiévale grise atypique. À l'extérieur, le niveau de la ruelle médiévale correspond au rocher, à peine enfoui et caladé postérieurement.

Les autres espaces dégagés au sud ont subi des remaniements importants mais le travail systématique et de même type observé dans le safre montre l'organisation du quartier médiéval qui se lit encore dans la cadastration actuelle. Il est ainsi possible de restituer, dans le bourg médiéval dominé par le château, des terrasses taillées dans la roche friable et dessinant, selon un plan d'ensemble polygonal, des bandes parallèles. Sur ces degrés furent bâties les maisons sur plusieurs niveaux et pourvues de caves.

Christian Markiewicz

Les vallées de l'Asse de Clumanc et de l'Asse de Moriez, en amont de Barrême, ont la particularité de posséder plusieurs puits d'eau salée. L'un appartient à la commune de Tartonne, l'autre à celle de Moriez. Ces deux gisements d'eau salée aujourd'hui inutilisés ont constitué pendant des siècles une ressource précieuse et très convoitée. Dans les régions éloignées de la mer, la présence de sel, indispensable à la vie humaine et animale était un atout considérable, c'est pourquoi les habitants ont toujours cherché à exploiter cette ressource. Sous l'Ancien Régime, les responsables de ces exploitations locales rentrèrent rapidement en conflit avec les souverains détenteurs du monopole du sel ; cet état de fait devait d'ailleurs se prolonger ultérieurement. Parmi les plus anciens témoignages sur ces puits, il y a celui de Pierre Gassendi, illustre prévôt du chapitre de Digne, qui y fit une visite : la description qui en est faite montre qu'ils étaient connus déjà de longue date. La région se trouve géologiquement à l'intérieur de la nappe de Digne. Son soubassement comprend un

niveau d'évaporites du Trias (gypse, halite) qui a facilité sa structuration. Dans cette zone l'accident du col de la Cine ou faille du Défends recoupe l'ensemble de la série, ce qui a permis la remontée de ces évaporites à la surface comme le gypse de Givaudan. Les eaux météoriques lessivent ces formations et il se constitue ainsi de petites nappes d'eau salée.

Le puits de Moriez se situe en rive droite de l'Asse, dans le ravin de Bouquet Haut. Le degré de salinité des eaux de Moriez est supérieur à celui de Tartonne. Le cuvelage est en pierre de taille régulièrement appareillée. L'épaisseur moyenne des moellons est de 40 cm. Une construction, aujourd'hui disparue, protégeait le puits des pollutions. Le bâti se termine vers l'amont par un éperon de maçonnerie pleine servant à le protéger des crues du ravin contigu.

Les volontés de la municipalité de Moriez et de la Réserve Géologique de Haute Provence, pour valoriser la source salée, ont entraîné une intervention archéologique (fig. 3).

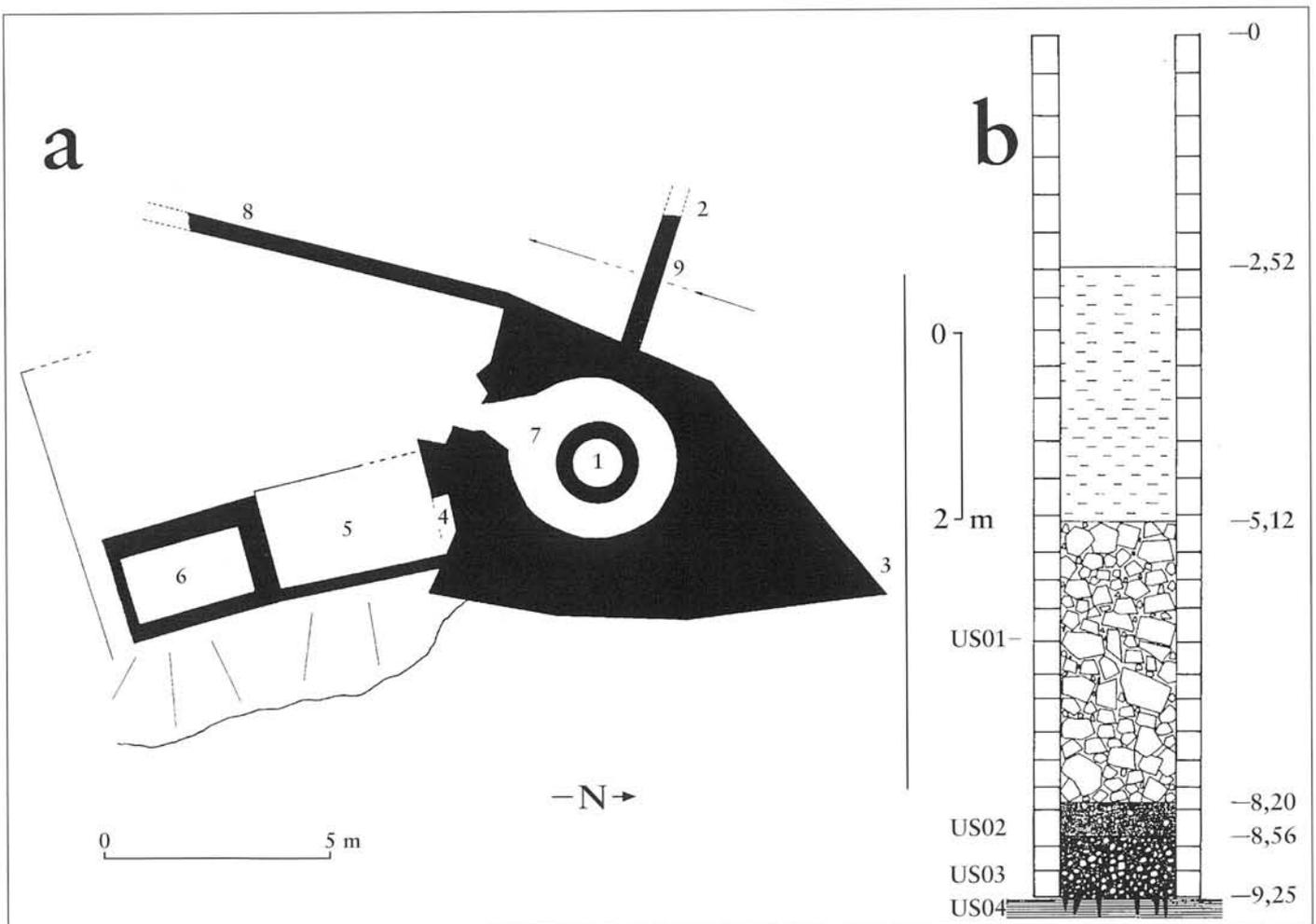


Fig. 3 – MORIEZ, Beaumenière. a : plan général du site ; principales unités architecturales (UA). UA01 : puits. UA02 : digue (contemporain). UA03 : éperon. UA04 : cheminée. UA05 : salle de chauffe ? (non dégagée). UA06 : citerne dallée (partiellement dégagée). UA07 : salle du puits. UA08 : mur de soutènement. UA09 : thalweg en partie maçonné (contemporain). b : coupe stratigraphique du remplissage.

Le puits se trouve au centre de la structure. L'appareillage est régulier, taillé dans des roches du Jurassique (l. 27 cm, h. 38,5 cm). Son diamètre interne est de 1,25 m et son diamètre externe de 1,80 m. La base du puits a été atteinte à 9,20 m de profondeur. Le niveau piézométrique est situé à 2,50 m.

La stratigraphie se compose comme suit :

- amas de blocs et de pourrages de 5,10 m à 8,25 m (US01)
- niveaux à tuiles, mortier et blocs de 8,25 m à 8,56 m (US02)
- sédiments compacts marno-sableux de 8,56 m à 9,20 m (US03).

À 9,20 m, le fond du puits est occupé par des cailloutis marneux gris-blanc (US04) dans lesquels sont fichés des rameaux appointés en bois d'amandier. Le remplissage a livré une céramique moderne et contemporaine jusque dans les couches les plus profondes. Le puits a donc été curé, vraisemblablement à plusieurs reprises comme en témoignent les mélanges de sédiments et de mobilier, ce qui explique l'absence de vestiges antérieurs. La partie supérieure du remplissage correspond à l'effondrement de la toiture, constituée de tuiles rondes d'après les restes découverts. Les fragments de poutres mis au jour font partie de cet ensemble. Le puits a fonctionné jusqu'au XIX^e s. Son abandon, rapide, correspond à la destruction des murs et de la toiture. Les blocs remontés à la surface des niveaux supérieurs appartenaient à la construction qui protège le puits.

Les fragments de baguettes taillées (*Prunus amygdalus*), découverts au fond du puits, semblent disposés de manière intentionnelle. Il peut s'agir d'un maillage destiné à fixer des structures d'acquisition du sel. Deux de ces bâtonnets taillés ont été datés au ¹⁴C de 6700-6800 ± 40 ans BP : Gif-11014 éch 1, 6845 ± 65 ans BP, d13C = -25,29 pour mille, cal BC (5810, 5586), Gif-

11015 éch 2, 6745 ± 45 ans BP, d13C = -25,17 pour mille, cal BC (5680, 5526). Le site de Moriez constitue le site le plus ancien connu à ce jour en Europe pour l'extraction du sel.

La disposition de baguettes placées au-dessous des dernières assises de pierre démontrent la présence d'un niveau archéologique (Mésolithique-Néolithique) situé à la base du puits et en lien direct avec l'extraction du sel. Les alluvions torrentielles ont donc remblayé le thalweg sur près de 9 m à cet endroit. Pour atteindre les niveaux salifères dans les périodes modernes, un forage a été réalisé jusqu'à atteindre, voire perforer, les niveaux préhistoriques ; au passage, les puisatiers ont effectivement remarqué plusieurs vestiges de cuvelage en bois. Ces observations sont citées dans les archives départementales à Digne¹. Le puits moderne a été solidement maçonné pour éviter les problèmes de comblement.

Devant le puits, subsistent des vestiges de substructions. Les tables salantes destinées au stockage et à l'évaporation de l'eau signalées dans un inventaire n'ont pas été retrouvées. Une pièce munie d'une cheminée aménagée pour évaporer l'eau salée et une citerne quadrangulaire sont accolées à la structure principale.

Le site est inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1993. La Commune de Moriez faisant partie du Groupe d'Action Local leader II de la Réserve Géologique, il est prévu d'intégrer le puits d'eau salée dans le schéma de découverte et de valorisation du patrimoine.

Denis Morin

¹ Bouche 1664. – *Extrait de chorographie ou description de Provence et l'histoire chronologique du même pays*. Aix : David, p. 35-36.

ONGLES Saint-Barthélémy

Moyen Âge

Dans le cadre du programme général de valorisation de l'église Saint-Barthélémy engagé par la municipalité d'Ongles, la campagne de l'été 1998 a poursuivi le travail de mise en sécurité de la maçonnerie de cet édifice du XII^e s., commencé au cours de l'été 1997¹.

Nous avons repris notre mission de surveillance archéologique des travaux de confortement et continué notre étude architecturale de l'édifice (fig. 4).

◆ La chapelle sud

Tout d'abord, en retrait de l'arc de travée sud, nous avons découvert l'existence d'une chapelle en vis-à-vis de celle sous le clocher. À l'intérieur de celle-ci, le

niveau des gravats a été abaissé de 0,80 m par un tracto-pelle pour pouvoir monter l'échafaudage nécessaire à la restauration. Cette chapelle est d'une largeur de 3,80 m pour une profondeur inconnue mais évaluée à un minimum de 2,90 m. Après le dégagement au tracto-pelle, la mise au jour de colonnettes semi engagées démontre un système de voûtement en croisée d'ogives. La présence d'une seconde colonnette en parallèle à la première devait servir à la retombée d'un arc parallèle au mur de la nef. Par ailleurs, deux chapiteaux de petite taille ont été réemployés dans le mur du cimetière actuel (au pied de la colline de Vière). Leurs dimensions correspondent à celles des colonnettes et ils trouveraient donc leur emplacement dans la chapelle sud. Les colonnettes

¹ Voir BSR PACA 1997, 24.

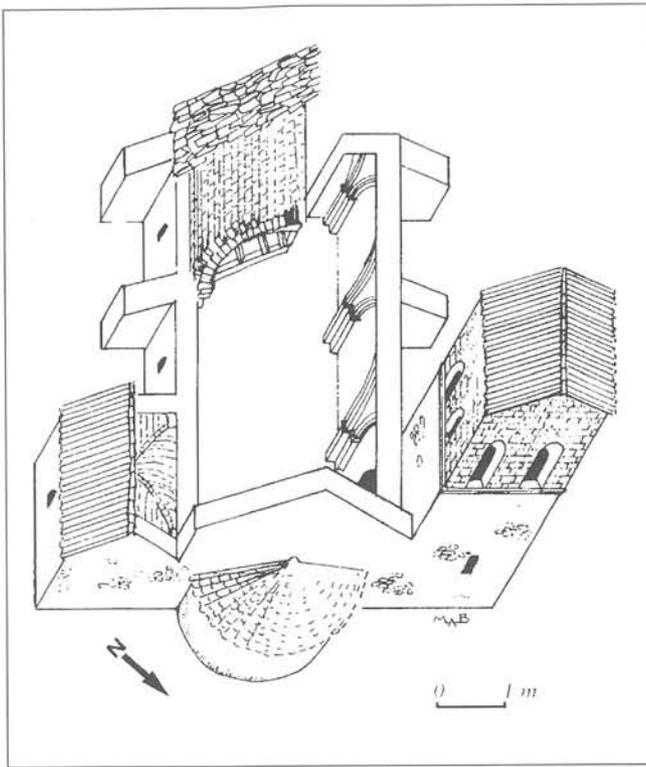


Fig. 4 – ONGLES, Saint-Barthélemy. Restitution de l'église romane classique.

ont été posées à la même époque que les arcs de travée de la nef, soit fin XII^e s., en même pierre de Mane (calcaire blanc très fin).

◆ La tour-clocher

Dans un deuxième temps et à la suite du dégagement des gravats de la salle du deuxième niveau pour la pose d'un échafaudage, le dernier niveau de sol a été mis au jour. Il se compose d'une calade observée sur 2,55 m de long et 1 m de large. Ce sol caladé n'atteint pas la porte de la salle – ouverture en plein cintre d'une hauteur de 2,80 m et de 0,82 m de large – car il est partiellement arraché. La forme de son arrachement en arc de cercle semble fortuite. Ce sol est plus bas de 0,15 m que le seuil de l'entrée. On peut alors supposer qu'un premier sol a existé soit au même niveau que le seuil, soit en dessous de la calade.

Contre le mur septentrional de la pièce, nous avons dégagé une banquette bâtie en moellons liés au mortier de 3,47 m de long sur 0,77 m de large et d'une hauteur de 0,62 m. La salle était couverte d'une voûte en plein cintre dont il subsiste une grande partie. On peut imaginer qu'on accédait aux cloches par une échelle de bois, n'ayant aucune trace d'ancrage d'escalier visible.

Le programme de la campagne 1999 reviendra sur la nef, après avoir traité les « extérieurs ». Le décaissement des gravats dus à l'effondrement de la voûte devrait permettre de retrouver le niveau de sol de la nef et remettre en lumière le chœur dont l'élévation n'est plus visible actuellement.

Marie-Anne Bouet

Diachronique

RIEZ-la-ROMAINE Commune

Une campagne de prospection-inventaire effectuée en novembre 1998 sur la commune de Riez a essentiellement concerné les terres cultivées en lavandin, les friches lisibles et les points remarquables comme les sommets. Au total trente-quatre sites inédits ont été reconnus, dont une douzaine à occupation multiple.

La Préhistoire (Néolithique moyen-final) est représentée par treize indices souvent associés à une occupation ultérieure. Le matériel recueilli est essentiellement composé d'éclats de silex retouchés, d'une flèche (Saint-Estève 3), d'un racloir (Adrech du Prayon) et de quelques grattoirs.

La période protohistorique est malheureusement fort peu représentée. Aucun établissement de hauteur n'a été repéré ; quelques indices sont associés à des sites antiques, mais un seul indice de site de l'âge du Fer II est identifié par la présence d'un fragment de céramique non tournée (Bel-Air 2).

Pour la période antique, comme pour les autres communes du plateau de Valensole, nous notons un peu-

plement relativement important : huit sites et quinze indices de sites, essentiellement situés sur les plateaux, ont été répertoriés sur l'ensemble de la commune. Tous les sites semblent être implantés à proximité de zones agricoles attractives et de voies ou chemins que nous pouvons interpréter comme autant d'axes de communications dont l'origine contemporaine des sites, voire antérieure, n'est pas à exclure. Les sites et indices antiques sont essentiellement occupés au Haut-Empire avec la présence d'un matériel céramique homogène essentiellement composé de céramique sigillée sud-gauloise et de céramique commune à pâte claire de facture visiblement locale. Il s'agit de petits établissements ou habitats ruraux à vocation agricole ou artisanale tel des ateliers métallurgiques (Plaine des Tourettes 1, Saint-Estève 1, Revesca, Hubac de Prayon ou Plaine de Millarettes 2). Seul le site de Saint-Estève 1 pourrait être interprété comme une *villa*.

Seuls trois sites localisés autour de la ville (notamment sur la Plaine de Saint-Maxime) sont datés de l'Antiquité tardive, ce qui semble marquer un certain déclin de l'occupation du territoire.

Le Moyen Âge est caractérisé par un regroupement de l'occupation autour des agglomérations et Riez n'échappe pas à cette situation; les sites sont ainsi peu nombreux sur le territoire communal prospecté. Seules une vingtaine de chapelles, aujourd'hui disparues pour la plupart, sont mentionnées dans les archives; certaines remontent au XII^e s. et perdurent jusqu'à la période moderne.

Enfin, la période moderne reste fortement représentée sur la commune avec notamment l'ancienne cathédrale, des lavoirs et des fontaines.

Bruno Baudoin

SAINT-GENIEZ Chardavon - Salignac

Haut Moyen Âge

Trois sépultures à inhumation, plus ou moins bien conservées, ont été dégagées à Chardavon, au lieu-dit Salignac, situé sur le versant sud du massif de Gache¹.

Les tombes, orientées est-ouest (têtes à l'ouest), étaient étagées perpendiculairement à la pente. Les coffres appartenaient à trois types différents correspondant respectivement aux IV^e, V^e et III^e types de S. Gagnière. S1, de section triangulaire, construit en dalles calcaires, contenait un seul individu couché sur le dos, les mains posées sur l'abdomen, la tête reposant sur une brique. S2, de section quadrangulaire, était constitué de lauzes; il était occupé par un seul individu allongé sur le dos, les bras le long du corps.

La troisième sépulture (S3) était en partie détruite. L'effondrement du coffre restituait des *tegulae* avec couvre-joint en *imbrices* qui devaient, à l'origine, être agencées en bâtière; le mort subsistait sous forme de débris écrasés par l'effondrement des parois ou dispersés dans la pente.

Des restes de vêtements (boucle de ceinture, clous de chaussure) et de parure (bague, perle en verre) étaient conservés dans S1. Les sépultures S2 et S3 ne contenaient pas de mobilier.

Dans l'attente des résultats des datations ¹⁴C (en cours), nous proposons, à partir des exemples régionaux connus, une première estimation du site comprise entre le V^e et le VII^e siècle.

¹ Avec la participation de Delphine Isoardi, Madeleine Liotier, Karine Tarasconi, Philippe Bertone, Stéphane Fournier, Edmond Krimberg, Pierre et Amélia Muscarella, Paul Rovalotto, Kévin Tchanz.

Nicole Michel d'Annville

Moyen Âge

SAINT-GENIEZ Chardavon et Dromon

Moderne

Cette intervention a concerné deux opérations : une surveillance de travaux à Chardavon et des vérifications à Dromon.

■ Chardavon

À Chardavon, le suivi archéologique concernait les tranchées creusées pour implanter une bergerie au pied du versant sud du massif de Gache. Hormis quelques fragments de céramique moderne et contemporaine provenant de la fumure des terres, les terrassements n'ont révélé aucun vestige.

■ Dromon

La seconde opération était destinée à évaluer des vestiges visibles en affleurements sur le sommet du rocher de Dromon, à une altitude de 1285 m. Une plate-forme d'environ 50 m², isolée par des falaises et

des pentes abruptes, caractérise ce site entièrement bouleversé par une fouille (non publiée), effectuée en 1937. Sur la partie centrale de la plate-forme, on distingue les restes d'un massif correspondant probablement au socle d'un oratoire d'époque moderne. À proximité, au nord, le décapage a permis de repérer une excavation pratiquée dans la roche. La cavité, de plan rectangulaire (longueur 4,70 m; largeur 2,95 m; profondeur 1,50 m), présente de larges rebords aménagés pour ancrer une construction.

Trois sondages, implantés à la base de l'escarpement (hauteur 2 m) qui délimite le côté nord de cette cavité, ont mis en évidence un fossé au profil en « V » (largeur maximale 1,60 m; profondeur 0,70 m) taillé dans le calcaire.

À défaut d'indices céramologiques bien assurés, l'utilisation du site reste difficile à estimer. Seules les

sources écrites ¹ et la topographie orientent vers une

période contemporaine du sanctuaire (fin XI^e - début XII^e s.) conservé sur le versant nord du rocher.

¹ Dans les sources écrites Dromon apparaît en 1030 (*castellum Dromone* : CSV n° 713) et 1035 (*castrum Dromone* : CSV n° 718). En 1639, le site est connu sous le nom de *rocher de la tour de Dromon* (Archives départementales : livre terrier de Saint-Geniez, n° 76).

Nicole Michel d'Annville

Moderne

SAINT-MARTIN-DE-BRÔMES

Cimetière

Cette intervention s'inscrit dans le cadre de l'aménagement prochain, par la municipalité, d'un cimetière communal contre le mur nord de l'église paroissiale, à l'emplacement d'un ancien cimetière. L'opération a consisté en une étude des documents des archives communales et en une fouille d'évaluation réalisée en une semaine afin d'estimer le potentiel archéologique du site. Une stèle encore présente sur les lieux figurait le nom d'une défunte en 1850. Trois sondages ont pu être ouverts dans des secteurs qui n'avaient pas été remaniés.

Un premier sondage a été réalisé dans la partie la plus orientale de l'église, correspondant au mur nord de la sacristie à proximité du chevet de l'église, dans le but de rechercher les inhumations les plus anciennes qui, en théorie étaient, durant l'époque médiévale, situées contre le chevet orienté des églises. Trois couches ont été repérées. La première, constituée d'environ 20 cm d'argile, ne contenait aucun matériel. La deuxième couche, de terre arable brune présente sur environ 1 m d'épaisseur, contenait de nombreux fragments de céramiques vernissées à décors jaspés et incisés et de la faïence de Moustiers et de Varages, ainsi que des ossements humains. La troisième couche, grise caillouteuse et très compacte, d'une hauteur de 1,50 m, ne présentait aucun matériel. Le substrat a été atteint à 2,70 m sous le niveau du sol. Ce sondage a livré une inhumation du XIX^e s., à 0,70 m du niveau du sol.

Le deuxième sondage a été effectué dans le secteur central du cimetière. Les mêmes couches y ont été retrouvées. La couche 2 a livré deux sépultures en cer-

cueil de bois dans le même niveau que la précédente. Les membres inférieurs d'un enfant ont été mis au jour à 2,15 m sous le niveau du sol dans la couche 3. Les ossements, en parfaite connexion, laissent penser qu'il pourrait s'agir d'une inhumation en linceul, même si aucune épingle n'a été retrouvée. Un deuxième individu a été découvert à côté de celui-ci. Il s'agissait encore d'un enfant, de taille plus petite.

Le troisième sondage, ouvert contre le mur nord de l'église et présentant les mêmes couches, a livré de nombreux fragments de bols ou écuelles à oreilles. Le substrat a été atteint à 1,60 m sous le niveau du sol.

Les sondages ont donc révélé une aire cimétériale allant des XVII^e-XVIII^e s. jusqu'au milieu du XIX^e s., avec peut-être quelques inhumations plus anciennes dans la couche 3, mais qui n'ont pas pu être datées en raison de l'absence de matériel. Le premier cimetière jouxtant l'église a dû se constituer dans le terrain naturel (couche 3). L'aire cimétériale ne devait pas occuper toute la surface disponible, car les sondages 1 et 3 n'ont pas livré d'inhumations dans cette couche 3. Enfin, probablement aux alentours du XVIII^e s., le cimetière subit une modification par l'apport de 1 m de terre arable contenant de nombreux tessons de céramiques de l'époque et par la construction d'un mur de clôture permettant également le soutien de la terre sur les côtés nord, est et ouest. Les inhumations découvertes dans cette couche sont en cercueil de bois, avec des clous en fer forgé. Leur datation doit se situer aux alentours des XVII^e-XVIII^e siècles.

Laurence Dépiéds

Gallo-romain

SISTERON

R.N. 85 (Avenue de la Libération)

Le suivi des travaux de renouvellement des réseaux communaux, effectués à la sortie sud de la ville, a permis d'identifier plusieurs niveaux de circulation profondément enfouis sous la R.N. 85.

Un tronçon d'époque antique a été observé sur une distance de 295 m. Il comprenait deux sols superposés, matérialisés par des empierrements. Par rapport au pendage de la R.N., l'ouvrage initial (épaisseur

moyenne 0,30 m) se situait à 2,10 m/2,30 m de profondeur. La seconde construction (épaisseur de 0,15 m à 0,20 m) affleurait à 1,70 m/1,80 m. Elle correspondait à un exhaussement d'aspect plus léger, fondé sur une couche sédimentaire. Les deux structures étaient constituées d'un assemblage de galets et de matériaux (*tegulae*, *imbrices*, fragments de pierres taillées, résidus de mortier et de béton de tuileau). Leur surface très érodée était généralement recouverte de limons compactés. Progressivement, ces constructions ont été masquées par des dépôts (crues de ravins, colluvions) sur lesquels on distinguait des traces discontinues d'aménagements en galets. L'assise de la route actuelle était constituée de remblais modernes et contemporains.

Le mobilier provenant des empièvements recouvre une période qui s'étend du Haut-Empire aux III^e-IV^e s.

de notre ère, mais la chronologie des colmatages est incertaine avant la période moderne.

Ces résultats qui élargissent les connaissances sur la topographie antique de Sisteron ne permettent pas de résoudre les questions relatives à la pérennisation, par la R.N. actuelle, de la *via domitia* dont le tracé en amont et en aval de Sisteron reste théorique sur une vingtaine de kilomètres. Dans l'état actuel des données, seules les liaisons étroites qui s'établissent avec les sites archéologiques (Haut-Empire, Antiquité tardive, Moyen Âge) découverts le long de l'avenue indiquent que les sols de circulation repérés sous la nationale sont en rapport avec un ancien itinéraire périurbain.

Nicole Michel d'Annoville

Paléolithique

VALLÉE DU LARGUE

Aubenas-les-Alpes, Saint-Michel-l'Observatoire

Néolithique

La prospection thématique engagée en 1997 dans la vallée du Largue ¹ s'est poursuivie cette année. L'intervention avait pour but essentiel de compléter les données de la carte archéologique de la région de Forcalquier ainsi que la poursuite de la reconnaissance des vastes ateliers de taille de la moyenne vallée établis sur les affleurements de silex oligocène. Le but est de confirmer leur extension et surtout d'évaluer leur état de conservation. Les communes concernées sont Saint-Michel-l'Observatoire et Aubenas-les-Alpes ; ainsi, l'extension de la prospection aux communes de Vachères et Revest-des-Brousses n'a pas été développée cette année. Ce sont surtout les vastes ateliers de la rive gauche du Largue (Moulin Rayol, Pary...) qui ont fait l'objet de nos travaux, permettant de localiser, parmi les nombreux vestiges anthropiques disposés à même le sol, une dizaine de poches cendreuse. Celles-ci ont livré, parmi les fragments de plaquettes calcaires constituant l'encaissant, des fragments de loupes de silex et du matériel lithique brûlés. Cependant aucune structure n'a pu être reconnue. D'autres aires géographiques ont été prospectées : Les Clausses, Pilambert, Aubenas-les-Alpes/versant est...

Parallèlement, les investigations se sont poursuivies sur un site inédit (Moulin Brun à Aubenas-les-Alpes) ayant livré du mobilier lithique rattaché au Paléolithique moyen (éclats Levallois, raclor à retouche Quina, nucléus à débitage centripète...) et au Néolithique moyen/final (industrie sur lames). Il est reconnu actuellement en zone perturbée (labours), dans la plaine alluviale du Largue. Cette localisation donne un intérêt particulier à la découverte, les vastes établisse-

ments connus de la région se situant majoritairement sur les versants des reliefs ou sur les plateaux. L'ouverture d'un sondage en limite supposée du site et la poursuite du ramassage permettent de circonscrire l'occupation et d'en apprécier son extension (environ 200 m²). Bien que dans ce contexte aucune stratification n'ait pu être mise en évidence, l'abondance ainsi que la fraîcheur du matériel lithique recueilli permettent une lecture technologique et fonctionnelle des artefacts préhistoriques. En accord avec le propriétaire, la réalisation d'autres sondages dans un secteur non encore perturbé par les labours est envisagée.

Si la prospection a permis la vérification et la découverte de plusieurs sites préhistoriques ainsi que de gîtes de matière première, la participation des habitants de la vallée à ces recherches a permis l'identification de plusieurs sites inédits ainsi que des ramassages en provenant. Il faut signaler notamment la découverte, toujours sur la commune d'Aubenas-les-Alpes, outre des pièces exceptionnelles et collectées à ce titre (nucléus à lamelles en quartz hyalin fumé, maillet à gorge oblong de 30 cm de long), de séries inédites importantes, provenant de plusieurs sites. Elles fournissent un éventail matériel permettant de suivre la transformation de la matière première depuis sa collecte (outils de mineurs comme des maillets à gorge) jusqu'à sa transformation finale : mise en forme (nucléus à lames, dont un transformé en pic taillé (fig. 5), percuteurs...), production de supports d'outils (lames brutes) et d'outils (outils sur lames, armatures...). L'étude de ces séries a permis de mettre en évidence des chaînes opératoires de production laminaire en cohérence avec la problématique développée dans le cadre de ce programme de recherche.

¹ Voir *BSR PACA* 1997, 28-29.

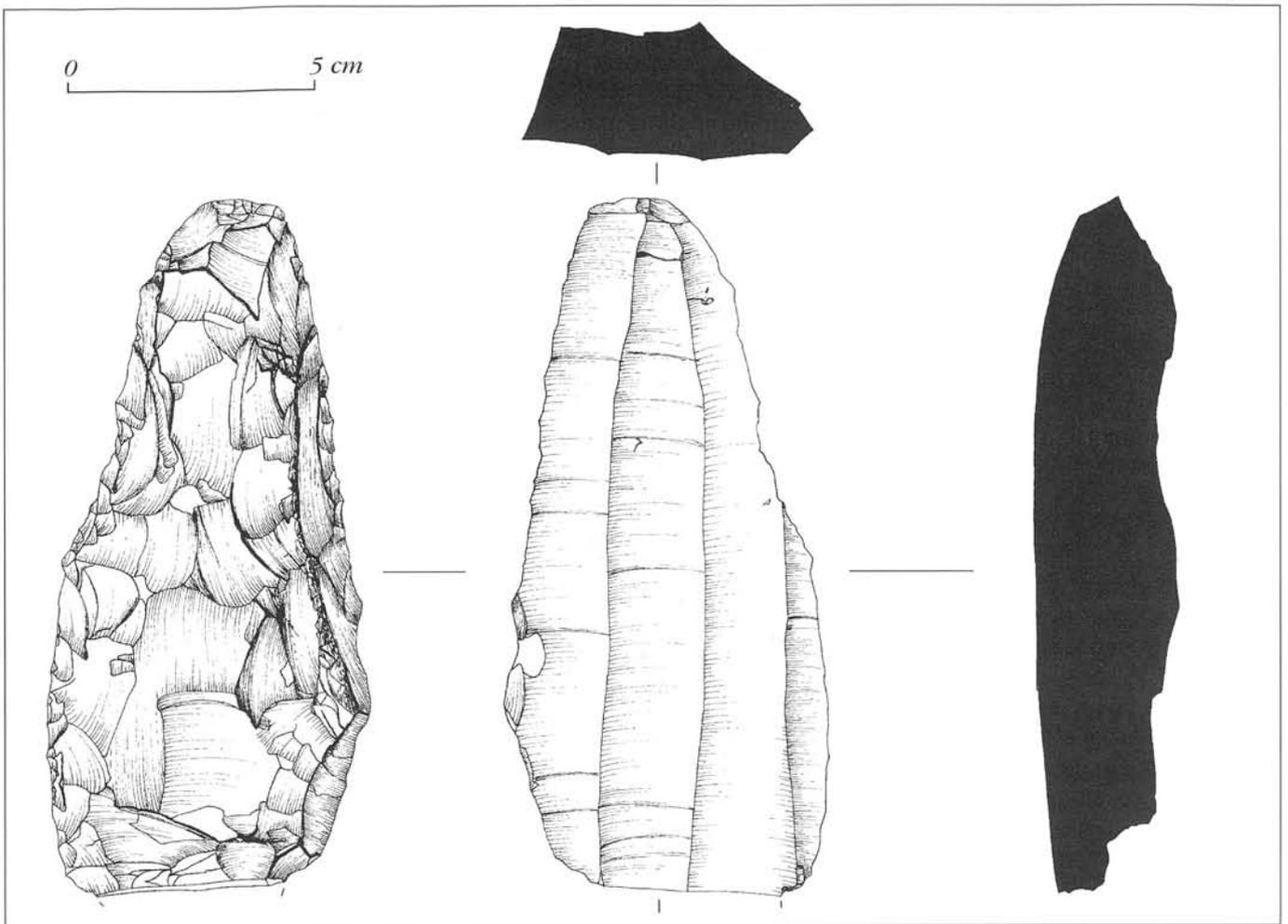


Fig. 5 – Vallée du Largue. Nucléus à lames transformé en outil de mineur.

Si les travaux de terrain sont ajournés en 1999, la reprise ultérieure des prospections dans la moyenne vallée du Largue doit permettre de poursuivre la reconnaissance exhaustive des ateliers préhistoriques de la vallée et de définir le statut des autres établissements en relation directe ou non avec ceux-ci. Ces informations devront servir notamment à

compléter les données de la carte archéologique des communes concernées ainsi qu'à développer un programme de recherche sur les faciès d'ateliers de taille de silex préhistoriques.

Stéphane Renault

Gallo-romain

MOYENNE DURANCE

Moderne

Résidences « seigneuriales » et économie domaniale romaine

Conçu pour caractériser dans les régions alpines un mode d'occupation de sols à l'époque romaine, le programme prévoyait deux opérations archéologiques principales : l'une portait sur des *villae* de la vallée de la Durance connues par des photos aériennes ; l'autre sur un ensemble micro-régional, le bassin de Chardavon à l'amont de la Pierre Écrite, où un texte célèbre nous assure de l'existence d'un domaine relevant de la plus haute aristocratie de l'Empire. La première opération relevait de l'étude archéologique des sites, la seconde de l'archéologie du paysage.

Deux sites de *villae* ont été revus : la *villa* de Saint-Hippolyte sur la commune de Lurs, à 2 km au nord-est du

site de Notre-Dame-des-Anges, photographiée il y a trente ans, et le site des Rabalines en rive droite de la Durance, à 2 km au sud-est de Villeneuve. Les structures repérées ont été recalées sur le terrain par un relevé topographique précis.

Le bassin de Chardavon est connu dans l'archéologie régionale par l'inscription que Dardanus a fait graver à son débouché, (lieu-dit Pierre Écrite). L'étude a porté sur la partie aval du bassin au lieu-dit Salignac où des témoignages d'une occupation antique avaient été relevés. Les aménagements de versant d'âge moderne ont fait l'objet de fouilles et de relevés

(J.-M. Palet-Martinez). Il était important d'en réaliser une description et de vérifier s'ils ne dissimulaient pas des structures plus anciennes. Les quelques tessons de céramique attribuables à l'Antiquité proviennent de ramassages ou de niveaux remaniés. Leur présence n'est pas surprenante compte tenu du contexte de l'occupation connue par l'épigraphie. Trois tombes à inhumation ont été fouillées par Nicole Michel d'Annoville. Leur typologie et quelques rares objets laissent supposer qu'il s'agirait de tombes des V^e-VII^e s., donc contemporaines de l'occupation

attestée par l'inscription de la Pierre Écrite. Une datation par ¹⁴C des restes osseux est en cours pour une confirmation éventuelle.

L'étude archéologique a été accompagnée d'une recherche portant sur les dynamiques environnementales du bassin. Des prélèvements en vue d'études polliniques ont été réalisés par Santiago Riera.

Philippe Leveau, Jean-Marie Palet-Martinez,
Nicole Michel d'Annoville, Guy Bertucchi

BASSIN DE CHARDAVON Aménagements de versant

Diachronique

La recherche sur l'occupation dans le bassin de Chardavon a débuté par la compilation sur un fond de carte unique de toutes les informations issues de la cartographie postérieures au XVII^e s., de la photographie aérienne et des observations antérieures. Elle a permis de définir une fenêtre de recherche sur le terrain au lieu-dit Salignac à peu de distance du défilé de « Pierre Écrite » où l'on observait des aménagements de versant correspondant à l'optimum de l'occupation du sol (XIX^e s.).

des sondages ont permis d'établir des relations stratigraphiques et de dater ces aménagements de versant. La datation a été obtenue par la céramique moderne et contemporaine. Les quelques tessons de céramique attribuables à l'Antiquité proviennent de ramassages ou de niveaux remaniés. Leur présence n'est pas surprenante, compte tenu du contexte de l'occupation connue par l'épigraphie.

Des constructions de versant en pierres sèches (murs de terrasses, drains) ont été relevées et décrites. Puis

Philippe Leveau, Jean-Marie Palet-Martinez,
Nicole Michel d'Annoville, Guy Bertucchi

GORGES DU VERDON Esparron-de-Verdon et Quinson

Diachronique

Une campagne de prospection pédestre s'est déroulée en septembre 1998 sur les communes d'Esparron-de-Verdon et de Quinson, durant plus de deux semaines, complétées par quelques jours en octobre ¹. Plus de 1 200 ha ont été explorés, principalement sur la commune de Quinson. Il s'agissait de prospections systématiques en ligne selon les mêmes méthodes qu'en 1997 ². Trente-deux sites ont été repérés cette année, dont quinze à occupation multiple.

Pour la Préhistoire récente, nous dénombrons la découverte de dix indices de sites essentiellement repérés grâce au repérage de pièces lithiques ou de fragments de céramiques non tournées.

Si nous ne notons aucun site de l'âge du Bronze, trois sites et huit indices de sites de l'âge du Fer ont été repérés. L'oppidum de Saint-Michel qui domine direc-

tement le Verdon a livré en surface de nombreux fragments de céramique non tournée. Il est protégé sur l'un de ses côtés par une enceinte (peut-être associée à un fossé) de pierres liées à la terre, en partie effondrée mais encore conservée sur une hauteur de 4 m. La présence de tours n'est pas à exclure. Un habitat de hauteur inédit repéré sur la butte de Sainte-Maxime est entouré d'une enceinte de 1,5 m de large. Sur le site de la Vudèle I, la présence de tessons du deuxième âge du Fer témoigne de l'existence d'un établissement agricole isolé non perché (ferme indigène ?). La découverte de petits lots de céramiques suggère, en huit points, un site enfoui ou érodé.

Comme pour les autres communes du bas Verdon, le Haut-Empire, avec dix-huit sites ou indices de sites, reflète un important peuplement au moins dans les parties prospectées (en majorité proches de voies de communication et de zones agricoles favorables) : il s'agit principalement de *villae* peu étendues et d'établissements ruraux à vocations agricole ou artisanale. Sur la commune de Quinson, de nombreux indices

¹ Cette opération a réuni, autour des responsables assistés de V. Dumas et K. Walsh, une quinzaine d'étudiants venus se former à la prospection.

² Voir *BSR PACA* 1997, 29.

suggèrent la présence d'un établissement antique sous le village actuel. À Esparron, les gisements de Cadenet I et II témoignent de l'existence d'un habitat perché du Haut-Empire richement décoré (enduits peints, fragment d'une statue féminine en marbre). Autour de certains sites, des zones d'épandage ont pu être mises en évidence. L'analyse carto-photographique a permis de mettre en relation certains de ces sites avec un réseau viaire antique.

Pour l'Antiquité tardive et le Moyen Âge, nous signalerons la découverte de onze sites ou indices de sites dont, en contrebas du hameau d'Albosc, un établissement agricole des X^e-XIV^e s.

La collaboration d'un géo-archéologue (K. Walsh), présent sur le terrain lors de ces prospections et lors de la phase d'interprétation des données, a permis une meilleure lecture de la documentation, notamment pour l'analyse des « indices de site » et pour l'évaluation du potentiel naturel des sites repérés.

Le bilan de ce programme triennal sur l'occupation des basses gorges du Verdon a permis d'explorer plus de 5000 ha qui ont révélé près de deux cents sites soit plus de dix fois le nombre de sites connus antérieurement. Un premier article de synthèse est en cours de rédaction. Ces travaux seront complétés, dans les années à venir, selon trois axes de recherche : poursuite des prospections systématiques, notamment sur les communes de Saint-Laurent, Montpezat et Montagnac ; réalisation de sondages d'évaluation sur des sites repérés afin d'affiner la datation et la fonction de gisements protohistoriques et gallo-romains ; prospections le long d'axes routiers repérées en carto- et photo-interprétation et qui pourraient correspondre à un réseau ou à des trames antiques.

Dominique Garcia et Florence Mocci

Tableau des opérations autorisées

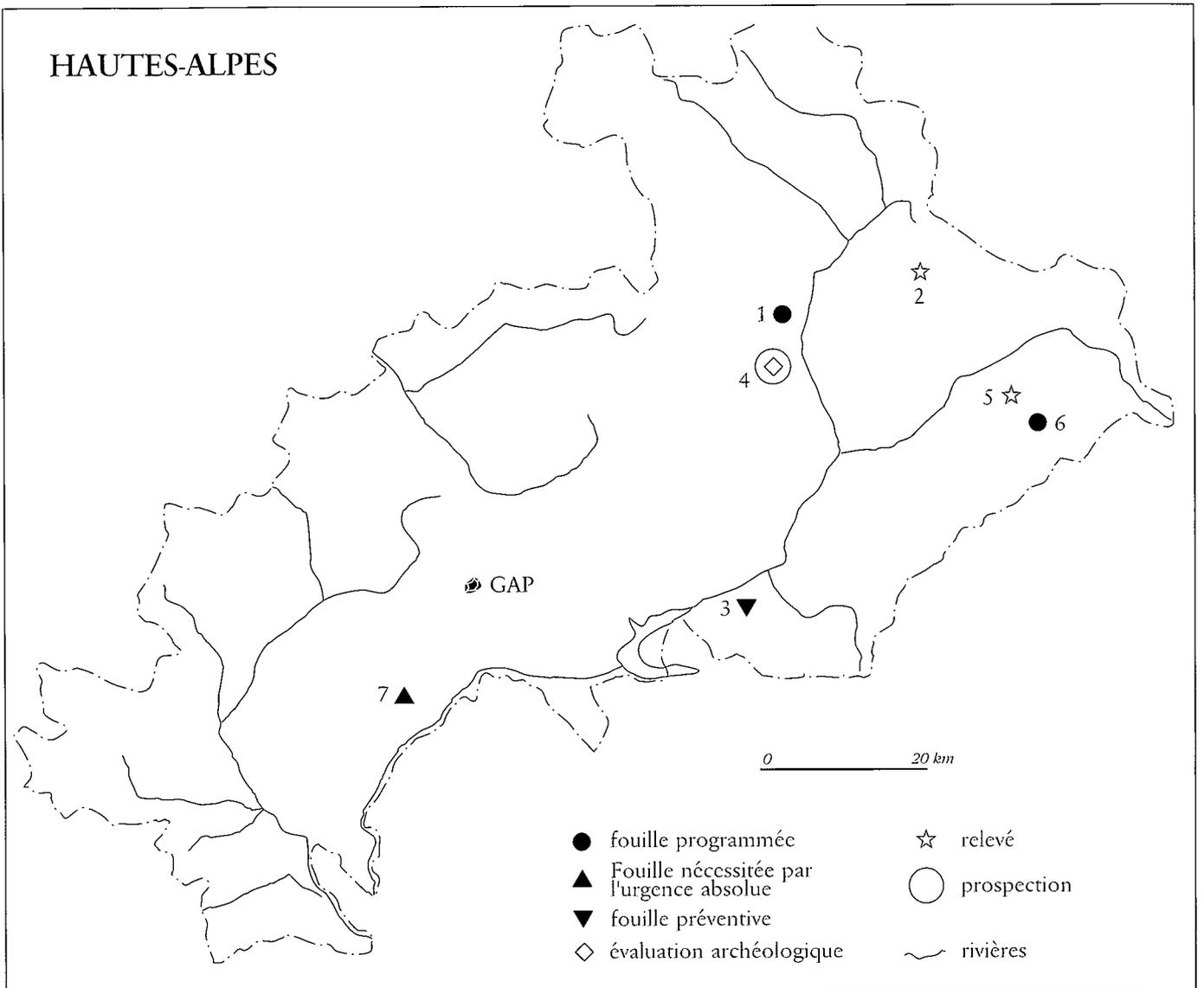
1 9 9 8

N° de site	Commune, nom du site	Responsable (organisme)	Programme	Opération	Époque	Remarques	Réf. carte
05006 002	L'Argentière-la-Bessée. Mine d'argent du Fournel	Ancel B. (COL)	25	FP	MA, CON		1
05027 008	Cervières. Col de Terre noire	Muret A. (EN)	30	RE	DIA		2
05045 001	Crots. Abbaye de Boscodon	Molina N. (AFA)	23	SP	MA, MOD		3
05058	Fressinières. Commune	Walsh K. (CNR)		PI			4
05058 019	Fressinières. Faravel VII et VIII	Walsh K. (CNR)	20	EV	MA, MOD		4
05077 007	Molines-en-Queyras. Vallon du Longis	Rossi M. (AUT)	30	RE	HIS		5
05157 006	Saint-Véran. Cabane des Clausis	Barge H. (SDA)	25	FP	CHA, BRO	▲	6
05184 015	Vitrolles. Le Serre	Muret A. (EN)	20	SU	HMA		7

Certains regroupements ont été effectués, soit quand plusieurs autorisations successives de nature identique ont été délivrées à un même intervenant sur un même site, soit quand elles concernaient un secteur regroupant plusieurs communes.

○ opération en cours ; ● opération négative ; ◆ opération reportée ; ■ résultats très limités ; ▲ notice non parvenue

HAUTES-ALPES



Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 8

L'ARGENTIÈRE-LA-BESSÉE
Mine d'argent du Fournel

Moyen Âge, Contemporain

Pour cette septième campagne de fouille programmée, les efforts se sont portés sur différents points de la mine médiévale (X^e-XIV^e s.) et de la mine moderne (1788-1907). Des relevés de géologie structurale ont été poursuivis avec le BRGM et un étudiant de Grenoble et des analyses de minerais ont été effectuées, ce qui permet à présent de bien caractériser le gisement, lequel n'avait pas été étudié depuis la fermeture de la mine en 1908.

En souterrain, dans la mine dite « Vieux Travaux », d'importants décombrements se sont poursuivis et ont changé considérablement l'allure et la compréhension de la mine. Le système de galeries d'exhaure médiévales est à présent assez bien dégagé sur 40 m de longueur. Il présente plusieurs phases d'approfondissement, aboutissant à un profil idéal, penté de 2,6 %. Au cœur des chantiers d'abattage, en cours de dégagement, d'anciens niveaux de drainage de pente plus forte sont mis en évidence, ainsi que des jonctions avec des galeries d'exploitation descendant depuis les affleurements. Le haut degré d'organisation de cette mine médiévale se confirme. Aucun outil n'a encore été découvert, mais deux « *kletterbaum* » en place (trunks encochés faisant office d'échelle) sont en cours de dégagement. Une étude anthracologique des charbons de bois qui abondent dans les remblais est menée.

Une expérimentation d'attaque au feu a été menée durant l'hiver, dans la mine et sur cinq jours en continu. L'objectif est d'ouvrir une galerie à travers-bancs dans un massif de quartzite stérile, soit dans des conditions extrêmes. Neuf cents kilogrammes de bois (4 m³) ont été consommés en vingt-neuf bûchers, produisant une amorce de galerie haute de 1 m, large de 70 cm, profonde de 60 m, soit huit cent trente-six kilogrammes de roche (0,3 m³). Les conditions de travail ont pu être évaluées grâce à cette expérience de grande enver-

gure. L'aération ne pose pas de problème lorsque le courant d'air est fort. La purge des parois peut s'avérer pénible lorsque les lieux sont exigus et que la roche est encore chaude. Le problème majeur réside dans l'acheminement du bois. L'expérience va se poursuivre en 1999.

Dans les travaux de la période XIX^e s. divers décombrages ont été réalisés. Un chantier des années 1850 a été vidé de ces remblais (300 m³) mettant en évidence des aménagements murillés impliquant une histoire beaucoup complexe que celle déduite des sources d'archives. La galerie principale de la mine, dite galerie de Rebaisse, a été fouillée sur 45 m. Plusieurs phases d'occupation ont été reconnues et confrontées aux données historiques : ballast induré des premières utilisations (1789, 1835), rectification de la pente de l'ouvrage (1848), traverses d'une voie ferrée large (1851), canal d'exhaure lié aux aménagements hydrauliques (années 1860), traverses d'une voie étroite (années 1870), érosion par une inondation (1880), réparation du canal (1892). Après relevés et démontage, un nouveau canal en bois et une voie de brouettage ont été établis afin de rendre fonctionnelle la galerie et poursuivre les fouilles.

À l'extrémité de cette galerie, la « Salle des Machines » a été débarrassée en grande partie des sables de crues qui la comblaient presque intégralement. Plusieurs installations sont apparues : vestiges du treuil hydraulique (années 1870), treuil va-et-vient au sommet du Grand Plan Incliné (1905), orifice de sortie des pompes, tirant de transmission en bois, glissière d'alignement... Ces structures seront analysées en 1999. La fosse de la roue hydraulique de la pompe a été partiellement fouillée, livrant des vestiges métalliques et en bois suffisamment conservés pour permettre une restitution de ce moteur (années 1870) : 5 m de dia-

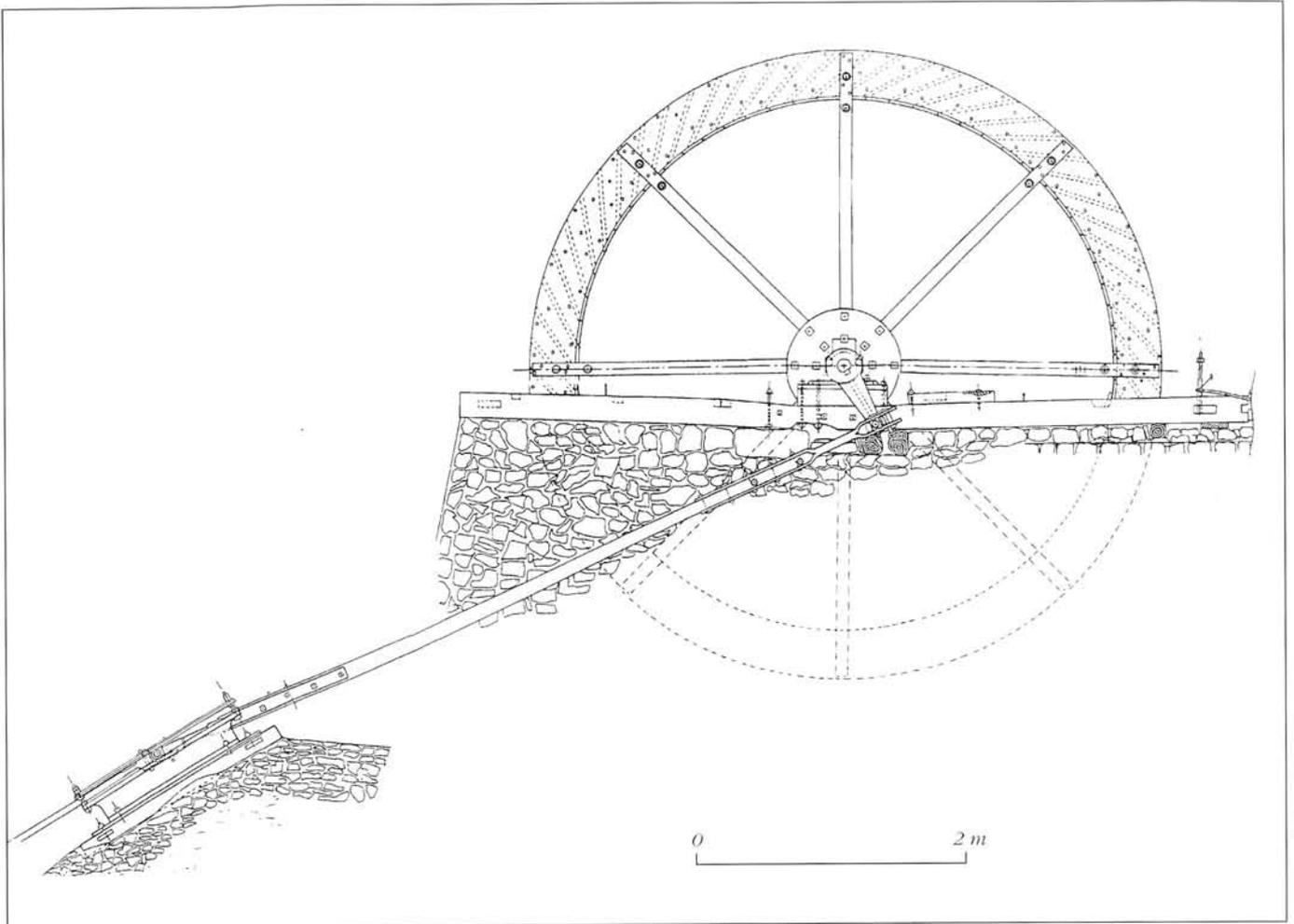


Fig. 6 — L'ARGENTIÈRE-LA-BESSÉE, Mine d'argent du Fournel. Rebaïsse XIX^e s.
Profil reconstitué de la roue hydraulique d'exhaure (Éric Kammenthaler).

mètre, 1 m de largeur, huit rayons, axe central et bielle pesant plus de 1,3 tonnes (fig. 6). L'archéométrie de la roue fait apparaître une puissance optimum de 32 ch. pour un débit d'eau de 600 l/sec.

En surface, un relevé topographique en courbe de niveau a été réalisé sur l'établissement XIX^e s. Une synthèse numérique des relevés de terrain et des données d'archives est en cours afin de réaliser une vue 3D de l'exploitation minière.

Les résultats de ces investigations sont valorisés dans le cadre des actions du CCSTI de L'Argentière : exposition, conférence, visites guidées du site (6000 visiteurs en 1998). Diverses publications ont vu le jour depuis l'été 1997. Une synthèse sur cédérom est en cours de préparation avec C. Marconnet.

Bruno Ancel

Diachronique

CERVIÈRES

Col de Terre Noire (Cervièrès II)

Une nouvelle campagne de prospection-inventaire dut être entreprise, suite à un signalement par des randonneurs, sur la commune de Cervières. Plusieurs opérations avaient déjà été réalisées sur ladite commune, sur le secteur du col de Bousson, ainsi que sur la zone contiguë italienne (Cervièrès I), comme sur la commune de Ristolas, dans le cadre du programme « Gravures rupestres en site d'altitude dans les Alpes-

du-Sud »¹. La nouvelle zone de roches gravées, totalement inconnue, se situe sur le versant sud du Col de Terre Noire (2968 m).

Après un acheminement pédestre et équestre difficile, en milieu de haute altitude et particulièrement pentu, les prospections ont été développées sur plus de 320 ha, entre 2600 et 3100 m d'altitude.

¹ Voir BSR PACA 1997, 36-37.

Cette campagne 1998 a permis la découverte et l'enregistrement de plus de trente roches gravées, certaines pouvant comporter jusqu'à plusieurs dizaines d'items, toutes époques confondues. Ces roches, principalement des dalles et blocs présentant des surfaces polies par les érosions glaciaires, sont concentrées sur une superficie n'excédant pas 35 ha, en zone d'alpage. Leur nature pétrographique s'inscrit dans la famille des schistes lustrés, qui prédominent largement en cette zone dite « piémontaise » sur le plan géologique. Les gravures conservées sur ces supports relativement tendres ne présentent pas d'originalités marquantes par rapport aux représentations dominantes auxquelles nous ont confrontés les campagnes précédentes, que ce soit sur Cervières I ou sur Ristolas : de nombreux sigles patronymiques ponctués, des millésimes, des croix de différents types, des symboles chrétiens, des cartouches de typologies différenciées, assortis de quelques très rares éléments sémiologiques originaux, dont certains parfaitement ininterprétables (fig. 7). Le degré de conservation des manifestations gravées identifiables est inégal. La plus grande fréquence des dates exprimées, corroborée par les styles graphiques usités, s'étend entre la fin du XVIII^e et la fin du XIX^e s. Cependant, des roches laissent apparaître, au gré de plages naturellement polies, des traces de graphismes plus anciens, indéchiffrables, oblitérés ou non par des gravures historiques lisibles et datables.

Sur le plan graphique, aux périodes récentes, les innovations les plus significatives par rapport aux sites précédemment prospectés et étudiés révèlent :

- l'apparition de caractères réduits, placés « en exposant » après une majuscule, comme JH pour, peut-être, Joseph ;
- la raréfaction très nette du signe « W » précédant un sigle patronymique (« W » = « Viva » occitan), si largement répandu en Queyras ou sur Cervières I. Par contre, l'utilisation est perpétuée de la lettre « F » intercalaire (« F » = « Fils - ou Fille - » de...).

Cette nouvelle opération de prospection-inventaire sur de vastes zones d'altitude, parfaitement ignorées du monde archéologique, a permis de repérer complémentaiement, tant sur l'aire étudiée dans l'optique des gravures rupestres que sur ses marges immédiates, divers types de structures qui mériteraient des recherches plus approfondies : des traces au sol de constructions en pierres sèches à 2200 m (habitats ? bergeries ?), un enclos ovalaire ceint de blocs de plusieurs quintaux, des pierres dressées isolées à 2600 m, ou encore d'énigmatiques structures constituées d'empilements de lauzes ou de blocs, qui jalonnent, à des distances fort disparates, certaines lignes de crêtes, et dont quelques-unes sont encore surmontées d'une pierre dressée. La prise en compte et l'étude de telles structures en haute montagne pourrait susciter, dans un avenir peut-être proche, de nouveaux axes de recherche.

La documentation se trouve accrue, tant sur le plan des corpus de roches gravées, que sur celui de la distribution spatiale à prendre en compte dans les Alpes-du-Sud.

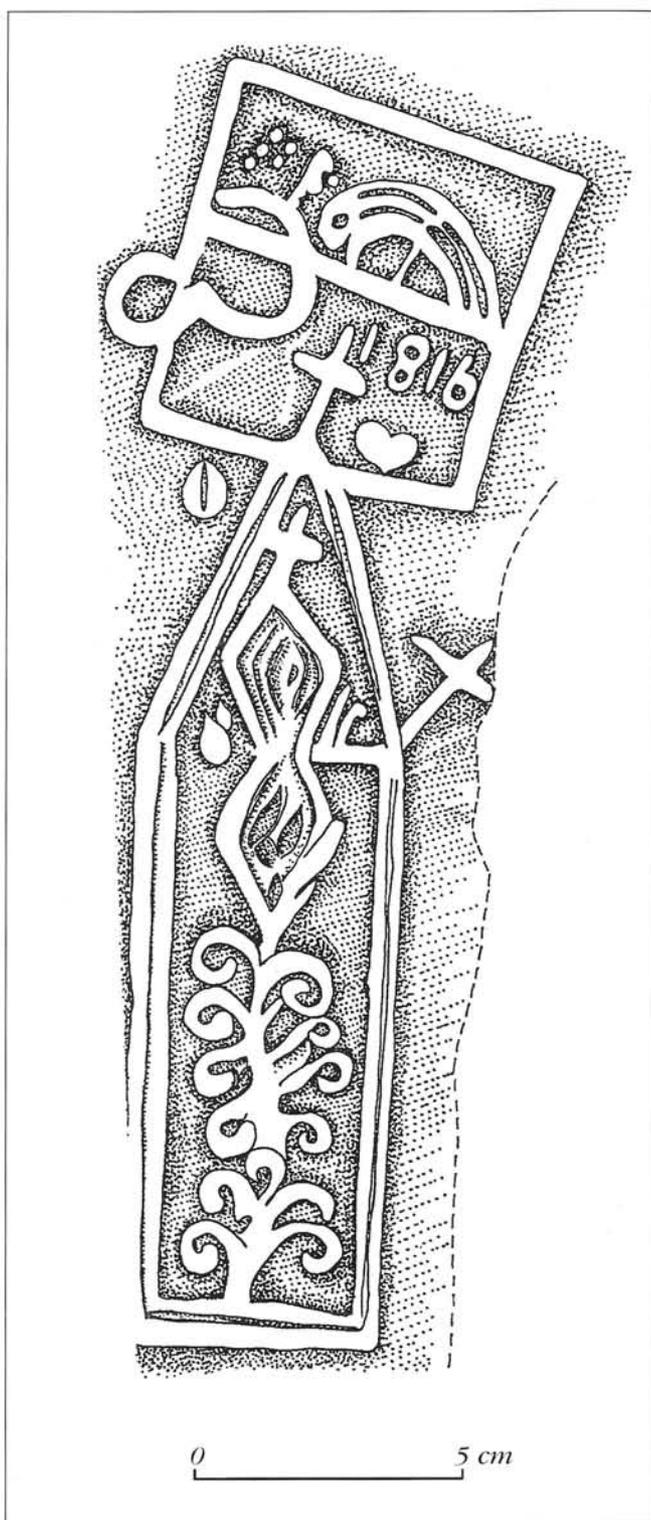


Fig. 7 — CERVIÈRES, Col de Terre Noire. Gravure rupestre d'époque récente en haute altitude.

Ce que le monde alpin, qui s'interroge légitimement sur ses origines culturelles, découvre depuis des années récentes, c'est que « l'art » spécifique montagnard, celui qui se fonde de signes dévolus à une vocation durable sur des matériaux diversement conservateurs, dont le bois constitue à ce jour l'un des supports les mieux observés par l'ethnographie et conservés par la muséographie, peut trouver un versant très largement complémentaire et encore trop méconnu, avec les gravures rupestres. Car ces der-

nières, susceptibles de remonter dans le diachronique les origines des manifestations gravées les plus reculées, sont révélatrices d'identités collectives trouvant des référents communs au sein de mêmes croyances, de mêmes rites, de mêmes valeurs culturelles, sans interdire pour autant des expressions créatives personnelles, sur les plans symbolique et esthétique. À l'heure de la construction européenne et des débats légitimes sur le possible devenir du monde alpin, la

découverte, l'inventaire et la conservation de la richesse des gravures rupestres en sites d'altitude, toutes époques confondues, ne peuvent manquer de contribuer avec force à la reconnaissance d'une identité montagnarde, et ceci ne sera pas l'un des moindres apports de l'archéologie.

Alain Muret

Moyen Âge, Moderne

CROTS Abbaye de Boscodon

La dernière intervention archéologique dans l'abbaye chalaisienne de Boscodon, toujours à la demande de Francesco Flavigny, Architecte en Chef des Monuments Historiques en charge du projet de restauration, a concerné l'aile sud du cloître. Elle a consisté en une surveillance des travaux de terrassement précédant la reconstruction de cette aile du cloître et faisait suite à plusieurs sondages archéologiques réalisés entre 1993 et 1997 dans la même zone¹.

Le pendage naturel du sol composé de couches de dépôts torrentiels provenant du Colombier, à l'ouest de l'abbaye, a été nivelé par une succession de remblais composés d'éléments issus de ces mêmes dépôts et de quelques éclats de taille de cargneule, pierre utilisée pour la construction des bâtiments monastiques.

Du premier édifice installé au sud du cloître, restaient quelques indices d'un mur nord situé plus au sud que le mur aveugle postérieur à l'abandon de cette aile du cloître. L'arrachement d'un autre mur, chronologiquement situé entre le premier mur et le mur aveugle, avait déjà été identifié les années précédentes. Au

sud, les fondations et deux ou trois premières assises du premier mur ont été dégagées sous la construction de la fin du Moyen Âge encore en place. Ces assises, légèrement en retrait vers le nord par rapport au mur existant, ont servi de base à la restitution proposée par F. Flavigny. L'espace primitif était clôturé à l'ouest par le mur délimitant l'aile occidentale, dite aile des Officiers. À l'est, sa limite médiévale était probablement située à environ 1 m à l'ouest du mur actuel de l'aile orientale.

Les résultats des sondages précédents ont été confirmés, à savoir : réaménagements de l'espace par l'ajout de banquettes le long des murs est, sud et ouest entre le XIII^e et le XIV^e s., reconstruction partielle de l'ensemble à la fin du Moyen Âge, disparition des niveaux de sols médiévaux surcreusés par les sols modernes, abandon de l'espace comme zone construite à partir du XVI^e s.

La seule incertitude importante concerne toujours la liaison médiévale entre les ailes sud et est du cloître, la partie orientale ayant été fortement remaniée après le XVI^e siècle.

Nathalie Molina

¹ Voir *BSR PACA* 1997, 35.

Moyen Âge, Moderne

FREISSINIÈRES Commune

Une campagne de prospection-inventaire menée en juin 1998¹ a concerné la commune de Freissinières, située à 25 km au sud de Briançon, dans la partie médiane du département, entre 900 et 3200 m d'altitude. Une grande partie du territoire de cette commune, constitué essentiellement de hauts massifs

alpins, s'inscrit dans le Parc national des Écrins. L'objectif était de réaliser un premier inventaire des traces d'occupation et de pénétration humaines dans ce secteur. Toutefois il n'était pas possible, en raison de la nature même du terrain (massifs élevés et secteurs de haute montagne inaccessibles), de réaliser une carte

¹ Cette opération thématique, sous la direction de K. Walsh en collaboration avec F. Mocchi, s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche du Centre Camille Jullian (« Occupation du sol et pastoralisme de la Préhistoire au Moyen Âge dans le sud du massif alpin »

coordonné par P. Columbeau, en collaboration avec le Parc National des Écrins. L'équipe de terrain était composée de S. Abellon, S. Aït-Ouméziane, A. Dumont, F. Marty, R. Merra et S. Tramoní. Le relevé d'un certain nombre de structures a été réalisé par A. Dumont.

archéologique exhaustive et systématique de l'ensemble de la commune. La totalité des zones prospectables dans la vallée et sur le massif même a été parcourue à pied, de façon systématique. Au total, près de 30 km² ont été prospectés avec un cumul total de « dénivelée montée » de plus de 7500 m.

Les données de la prospection

Cette opération a permis de mettre au jour un nombre important de vestiges, le plus souvent liés aux activités économiques médiévales, modernes et contemporaines. Quatre-vingts sites ou indices de sites ont été ainsi répertoriés. Parmi ceux-ci, soixante-quatre sont des sites et seize des indices de sites. La répartition entre les périodes historiques est la suivante : quatre sites ou indices de sites protohistoriques ; quatre sites ou indices de sites médiévaux ; vingt-trois sites ou indices de sites modernes (XVI^e-XVIII^e s.) ; trente sites ou indices de sites des XVIII^e-XIX^e s. ; six sites ou indices de sites contemporains (XIX^e-début XX^e s.) ; treize sites ou indices de sites d'époque indéterminée. Un des phénomènes marquants de cette prospection réside dans l'absence du matériel archéologique. Les rares fragments de céramique recueillis furent découverts dans des abris sous roche, dans des cavités ou sur les hauts plateaux, protégés ainsi des processus taphonomiques. En revanche, une quantité importante de vestiges bâtis partiellement conservés et enfouis ont été localisés (habitat groupé, cabanes et enclos à vocation agricole ou pastorale, tumulus/clapiers, bassin ou canal).

Pour la Préhistoire et la Protohistoire, la rareté des vestiges recueillis ne contredit en aucune mesure l'importance de l'occupation humaine des contreforts et des versants de la montagne durant ces périodes. Il est important de souligner également la difficulté

d'identifier, en l'absence de matériel archéologique, la nature exacte des nombreux clapiers visibles sur tous les versants et dont certains très structurés, pourraient dissimuler (comme cela a déjà été prouvé lors de découvertes fortuites) une structure funéraire. La réutilisation de ces structures, durant les XVIII^e-XIX^e s., avec la mise en valeur agricole de versants alors caillouteux, est à souligner dans cette vallée.

Pour la période gallo-romaine, l'absence de sites semble davantage associée à des processus taphonomiques plutôt qu'à une désertion de cette vallée, relativement accessible depuis le site de Rama et la voie antique présents en contrebas, dans le val de Durance. Toutefois, le peuplement gallo-romain devait être relativement localisé sur les piémonts de la montagne, à l'extrémité orientale de la vallée de Freissinières, là où l'exploitation agricole extensive des terres était réalisable, à l'image de la répartition de l'habitat actuel.

Pour la fin de l'époque médiévale et la période moderne, certains ensembles structurés homogènes semblent avoir eu une vocation essentiellement agricole (Abri Fangeas, plateau du grand Bois) ou sont sans doute liés à l'exploitation de mines (plateau de Faravel et de Fangeas). D'autres vestiges situés plus particulièrement sur le vaste plateau de la Grande Cabane, sur le plateau du Pont de Fer et du Lauzet et dans la vallée de Chichin pourraient être attribués aux activités pastorales (cabanes, fromageries ?, ou vastes bergeries et enclos destinés aux troupeaux en transhumance). La plupart de ces structures inhérentes à la transhumance et au pastoralisme fut probablement construite aux XVIII^e-XIX^e s. voire au cours de l'époque moderne mais il n'est pas impossible de penser qu'une occupation médiévale (voire antérieure ?) ait eu lieu dans cette partie.

Kevin Walsh

FREISSINIÈRES **Faravel VII et VIII**

Moyen Âge, Moderne

Suite à la campagne de prospection-inventaire menée en juin sur la commune de Freissinières, une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur les sites de Faravel VII et VIII en août¹. Ces sites, implantés à l'extrémité orientale du Parc national des Écrins, s'étagent entre 2150 et 2175 m NGF, sur le plateau rocheux de la Grande Cabane de Faravel (fig. 8). Ils se composent chacun de quatre structures de dimension et de forme variées : trois cabanes rectangulaires de construction relativement sommaire, édifiées avec des blocs de schiste plus ou moins importants, non équarris et sans liant, avec comme seuls vestiges de toiture les lauzes présentes en grand nombre à l'intérieur de toutes les cabanes (Faravel VIIa, VIIb, VIIc ; Faravel

VIIId, VIIIf, VIIIfc) et un enclos (Faravel VIIId ; Faravel VIIIfd). L'ensemble des vestiges est réparti sur environ 3 ha sur une zone de petites buttes dans lesquelles ont été édifiées les cabanes ; seuls les deux enclos sont localisés en contrebas sur des replats. Malgré l'importance des structures en élévation (50-60 cm), les vestiges visibles en surface n'apportaient pas d'éléments archéologiques ou stratigraphiques permettant de définir la nature précise de ces édifices, aucun matériel archéologique n'ayant été recueilli lors de la campagne de prospection. Néanmoins, le type de construction et leur localisation incitaient à voir en ces vestiges d'anciennes structures pastorales antérieures à la plupart de celles repérées sur la commune. En effet, ces deux sites s'inscrivent, sur ce plateau, au sein d'un vaste ensemble de structures agricoles et pastorales également en ruines.

¹ Direction K. Walsh assisté de S. Ait-Ouméziane, V. Dumas, A. Dumont, F. Marty et F. Mocci.

L'archéologie rupestre du vallon du Longis avait déjà été abordée en 1994. Le site était alors nommé « crête de Couesta Embrencha »¹, mais depuis 1997 il a été rebaptisé vallon du Longis d'après la consultation du cadastre.

Ce vallon, dans le Parc Naturel Régional du Queyras, remonte en direction nord-nord-ouest/sud-sud-est à partir de la vallée de l'Aigue Agnelle jusqu'au col du Longis (2701 m).

On a ici appliqué aux pétroglyphes une démarche méthodologique identique à celle mise au point dans le vallon de l'Égorgéou (Ristolas)², en adoptant une perspective strictement archéologique, historique, topographique et paléoécologique, axée sur la fouille géo-archéologique au pied des dalles gravées, le relevé stratigraphique des pétroglyphes et leur encadrement dans le paysage historique.

■ Opérations de terrain

Le territoire prospecté s'étend, à partir de la courbe de niveau des 2320 m, jusqu'au sommet de la Couesta Embrencha vers l'est, au col du Longis vers le sud et au pied du Château Renard vers l'ouest; il a également concerné le secteur adjacent de Clot Méa.

Des dalles gravées se rencontrent en plusieurs points entre 2348 et 2519 m avec une concentration remarquable aux alentours du point géodésique coté 2411 m, en rive droite du torrent.

Elles sont toutes en calcaire argileux schistosé et légèrement métamorphisé (calcschiste), à l'exception de Longis 70 qui est en gabbro. Toutes font partie de la couverture morainique remaniée et colluviale qui masque le substratum de calcschistes, à l'exception de Longis 66, où les pétroglyphes ont été réalisés directement sur le rocher en place. Aucun pétroglyphe n'a été retrouvé sur les schistes lustrés qui caractérisent la partie haute du vallon.

Leur position planimétrique a été déterminée en mesurant leurs coordonnées polaires à partir d'une série de onze stations placées opportunément à partir du point géodésique coté 2411 m.

Les sondages géo-archéologiques ont concerné les dalles Longis 2, 23 et 58. Dix autres (Longis 13, 17 à 22, 36, 41 et 45) ont été dégagées de la végétation qui les recouvrait et interdisait leur lecture.

En 1998, quatorze dalles (Longis 2, 13, 17 à 23, 36, 41, 58, 67 et 70) ont fait l'objet de relevés topographiques; les pétroglyphes qu'elles portaient ont également été dessinés. La séquence stratigraphique rupestre du Briançonnais comprend ainsi désormais vingt-cinq roches : quinze dans le vallon du Longis, neuf dans le vallon de l'Égorgéou et une dans la vallée Étroite (grotte du Mian, commune de Névache).

Comme dans le vallon de l'Égorgéou, les sondages et les prospections ont livré un mobilier très pauvre. Seul un fragment de quartzite, récolté à proximité de Longis 30, semble correspondre à un percuteur. L'une des plaquettes gélives décimétriques qui se sont détachées des dalles gravées montre une petite cupule usée.

Deux fragments de céramique glaçurée brune du XVIII^e-XIX^e s. ont été récoltés au contrebas immédiat du secteur principal du site, 40 m au nord/nord-ouest de Longis 53.

■ Travaux de laboratoire

Les teneurs en phosphore inorganique, détectées par R. Castaldi dans les échantillons sédimentaires prélevés à plusieurs endroits, témoignent d'une longue et intense fréquentation du vallon par le bétail mené au pâturage. Les teneurs les plus hautes ont été enregistrées dans les couches B (62 à 72 mg/hg) et HB (53 à 67 mg/hg)³. La première ayant été, probablement au milieu du XVIII^e s., fossilisée par une coulée de boue qui montre une teneur plus basse (24 mg/hg), la phase de plus intense exploitation des pâturages doit donc grossièrement être contemporaine de la plus grande partie des pétroglyphes, soit entre le XVI^e et le XIX^e s. (tabl. I).

Cette année, après les divers essais des années 1993-1997, la digitalisation des relevés des pétroglyphes, menée en collaboration avec L. Chiaverina, s'est révélée satisfaisante. Les fichiers ont été stockés sous les formats .TIF comprimé (LZW), .PDF et .PCX, sur un D.O.C. joint au rapport d'opération présenté au SRA.

■ Conclusions

Les résultats principaux obtenus par la campagne d'archéologie rupestre de 1998 sont les suivants :

- le nombre (provisoire) des dalles gravées du vallon du Longis est passé de trente-cinq à soixante-dix; leur localisation a été précisément enregistrée;
- les processus naturels (gélifraction, dissolution, nivation, fracturation et fissilité des roches) et culturels (acidification des sols) intervenant dans la détérioration des pétroglyphes sont aujourd'hui mieux connus;
- l'archéologie rupestre du Briançonnais comprend désormais six sites et un total de 1 553 pétroglyphes et graffiti;
- la démonstration semble devoir être faite que, en dépit des réserves avancées par des chercheurs⁴, il est possible de dater avec une relative précision les dalles où les signes et les superpositions sont peu nombreux voire quasi absents (par exemple Longis 18, 20 à 23, 41) et ce, par l'étude des dalles gravées portant de

1 Voir *BSR PACA* 1994, 51-54.

2 Voir *BSR PACA* 1993, 31-32; 1994, 54-56; 1995, 66-68; 1997, 36.

3 Voir *BSR PACA* 1994, 53.

4 Voir *BSR PACA* 1997, 37.

Roche	Surface en m ²	Nombre pétroglyphes	Densité pétroglyphes par m ²	Nombre phases	Période chronologique	Durée max. en ans	Résolution stratigraphique moyenne
LON2	2,0	43	21.5	6	fin XVII ^e - fin XIX ^e s.	225	38
LON13	0,4	7	17.5	1	XIX ^e s.	100	100
LON17	2,8	15	5	3	XVII ^e - XIX ^e s.	200	67
LON18	0,4	5	12.5	1	1761 - milieu XIX ^e s.	90	90
LON19	0,2	3	15	1	indéterminée	?	?
LON20	0,3	1	3	1	seconde moitié du XIX ^e s.	50	50
LON21	0,3	4	13	2	XVII ^e s.	100	50
LON22	0,9	10	11	2	XVI ^e - début XVIII ^e s.	175	88
LON23	2,4	21	9	3	XVII ^e /XVIII ^e - XIX ^e s.	250	83
LON36	0,4	1	2.5	1	XVII ^e - XVIII ^e s.	200	200
LON41	0,3	2	7	1	milieu XVI ^e - XVII ^e s.	150	150
LON58	1,9	15	8	2	XVII ^e s. - 1859	260	130
LON67	0,3	6	20	1	1859	1	1
LON70	0,1	1	10	1	indéterminée	?	?
Total	12,7	134			XVI ^e s. - fin XIX ^e s.	350 ?	
moyenne	0,9	10	11	2		150	87

Tabl. I — MOLINES-EN-QUEYRAS, Vallon du Longis, Caractéristiques des roches relevées en 1998.

très nombreux signes et beaucoup de superpositions (par exemple Longis 1 et 2, bergerie de l'Égorgéou 3, Bouchouse-La Lauze 1, Peyroun 3 et 4) qui permettent de définir une séquence stratigraphique rupestre ;

- le choix d'informatiser la documentation graphique

offre de nombreux avantages parmi lesquels celui de favoriser les échanges entre chercheurs.

Maurizio Rossi et Anna Gattiglia
Antropologia Alpina (Torino)

Haut Moyen Âge

VITROLLES Le Serre

Un engin mécanique bute contre un alignement de pierres et commence à mettre au jour des ossements humains, entraînant l'arrêt immédiat des travaux et le déclenchement d'une opération de sauvetage urgent au lieu-dit « Le Serre » (village du Plan-de-Vitrolles).

Trois sépultures ont été mises en évidence ; deux d'entre elles ont pu être fouillées et étudiées dans des conditions satisfaisantes. Dans les deux cas (sépultures n° 2 et 3), il s'agit d'inhumations individuelles en pleine terre, orientées nord-ouest/sud-est, tête vers le sud-est.

Les sépultures étudiées, proches les unes des autres, sont caractérisées par l'aménagement de fosses sub-quadrangulaires étroites, au sein d'un sédiment de faible puissance, constitué d'argiles de décalcification entrecoupées de petites poches obliques de cailloutis d'origine würmienne, jusqu'à un substratum de schistes aménagés par creusement. La sépulture n° 3 se caractérise par une forme anthropomorphe et par l'aménagement, par creusement du substrat schisteux, d'une logette céphalique. Une couverture est composée de dalles de nature granitique (six dans le premier cas, cinq dans l'autre), provenant d'apports anthropiques rapprochés, à partir du lit de la Déoule ou de la Durance. Dimensions moyennes : 56 cm x 34 cm x 11 cm.

Les squelettes sont en position de décubitus dorsal, avec tête relevée sans support conservé, bras repliés et croisés sur la poitrine, en pronation. La disposition générale des restes osseux, avec chevilles croisées, genoux rapprochés, coudes serrés contre la cage thoracique, clavicules plaquées, plaide en faveur de l'utilisation d'un linceul. En amont de l'étude anthropologique en cours, il s'agit de sujets adultes.

Des observations différentielles ont pu être réalisées quant aux creusements et à l'élaboration des structures encaissantes. Aucun mobilier n'a été associé à ces sépultures, aucun charbon de bois n'est présent. Le site du Serre, au Plan-de-Vitrolles, se trouvait en bordure de la voie romaine de Montgenèvre à Arles (*Via Cottia per Alpem*) dont un tronçon est connu précisément sur ce site, sous la dénomination ancienne de « chemin ferré », jusqu'à Monétier-Allemont. La topographie du Serre et les observations répétées du sous-sol, rendues possibles grâce au réseau de tranchées récentes effectuées à des fins agricoles sur l'environnement immédiat du site archéologique, induisent une faible superficie (350 m² maximum) présentant une puissance suffisante au creusement de sépultures. Sur tout le pourtour, les schistes affleurent.

Les observations archéologiques effectuées lors de cette opération permettent donc raisonnablement d'évoquer la présence sur Le Serre d'une nécropole d'extension très restreinte. Sa datation ne pourra s'étayer, faute du moindre objet mobilier, que sur la typologie des sépultures et les aspects rituels. L'orientation nord-ouest/sud-est est difficilement utilisable pour identifier le culte pratiqué. Il est vrai que le culte chrétien induit souvent une orientation est-ouest comme, au niveau régional, à Saint-Pierre à Pelleautier (Hautes-Alpes), Notre-Dame de Romigier à Manosque, ou Ganagobie (Alpes-de-Haute-Provence), Saint-Laurent à Pélissanne (Bouches-du-Rhône), La Gayolle (Var), ou dans plusieurs sites du Vaucluse. Mais il est vrai également que l'orientation peut être modifiée en fonction d'impératifs géomorphologiques ou topographiques (ici, les sépultures sont orientées approximativement selon la ligne de plus grande pente du site).

Une approche chronologique à partir des seuls éléments typologiques et rituels fournis par ces sépultures peut trouver référence dans les observations effectuées sur des ensembles ayant perduré dans le diachronique, telle la nécropole gallo-romaine et médiévale de la rue Louis-Cauvin à Garéoult (Var)¹. Sur ce site, les auteurs attribuent à la phase 2 des sépultures en tous points comparables à celles du Serre à Vitrolles, c'est-à-dire entre la fin de l'Antiquité et le Moyen Âge, sans plus de possibilités d'affinement chronologique.

Alain Muret

¹ Publiée dans le n° 21 du *Bulletin Archéologique de Provence* en 1992 sous la plume de 'Ada Acovitsioti-Hameau, Alain Bontemps, Gilles Grévin, Philippe Marinval, Anne-Claude Pahin-Peytavy et Stéphanie Thiébault.

Tableau des opérations autorisées

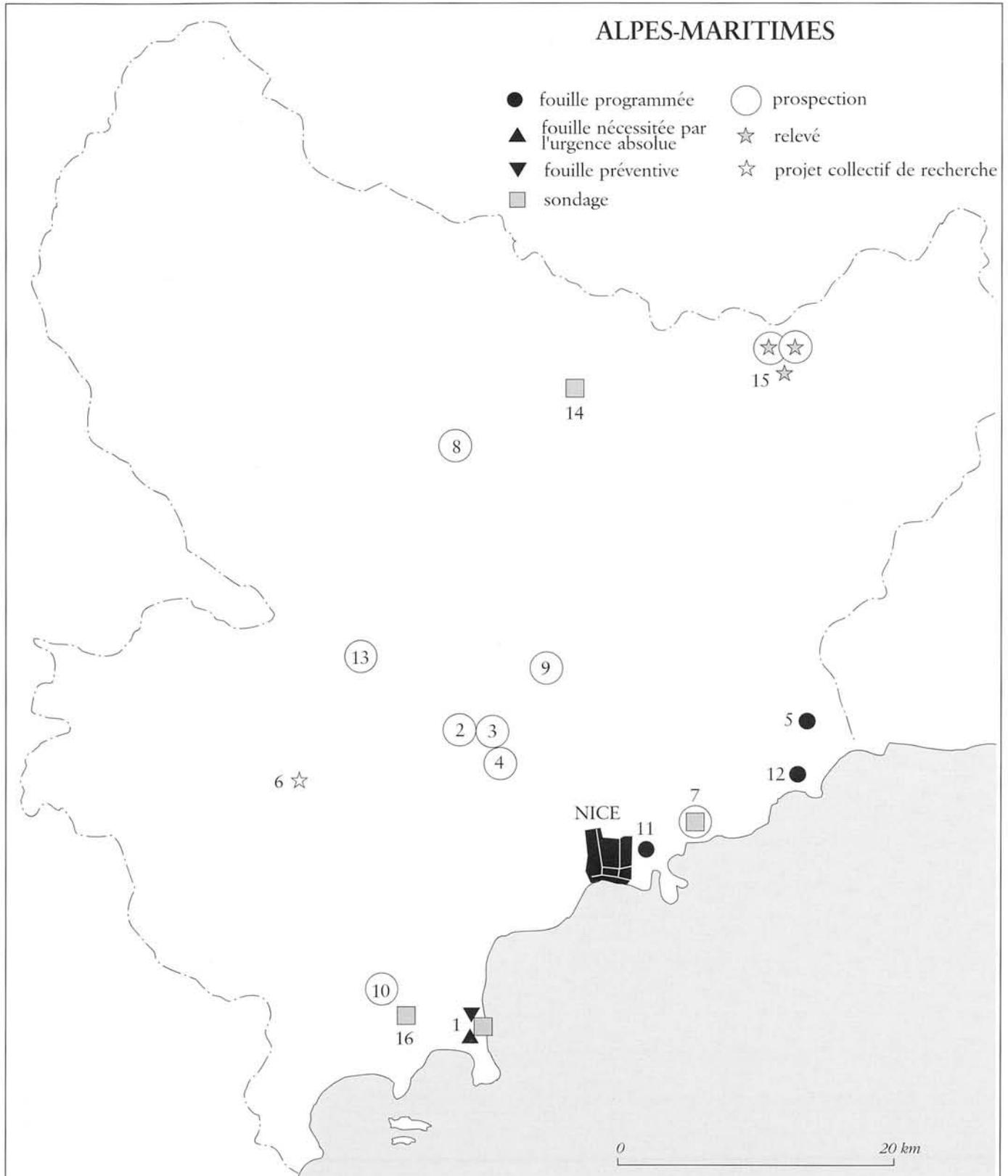
1 9 9 8

N° de site	Commune, nom du site	Responsable (organisme)	Programme	Opération	Époque	Remarques	Réf. carte
06004 039	Antibes. Port-Prestige	Mellinand P. (AFA)	19	SD	NEO, GAL, MOD		1
06004 039	Antibes. Port-Prestige	Mellinand P. (AFA)	19	SP	NEO, GAL, MOD		1
06004 041	Antibes. Îlot Terminus	Vidal P. (SUP)	19	SU	MOD	▲	1
06022/025/033	Bouyon/Le Broc/Carros. Communes	Lautier L. (ASS)		PI	DIA		2-4
06022/025/033	Bouyon/Le Broc/Carros. Communes	Carron C. (AUT)		PI	DIA		2-4
06035 001	Castellar. Abri Pendimoun	Binder D. (CNR)	11	FP	NEO		5
06041	Cipières. Plateau de Calern	Austin D. (SUP)		PC		◆	6
06059 007	Èze. Mont Bastide	Arnaud P. (SUP)	15	PI	FER, GAL		7
06059 007	Èze. Mont Bastide	Arnaud P. (SUP)	15	SD	FER, GAL		7
06072	Ilonse. Commune	Müller A. (SDA)		PI	DIA		8
06072 009	Ilonse. Loïrins	Lavergne D. (SDA)	20	SD			8
06075	Levens. Commune	Bretauudeau G. (ASS)		PI	DIA		9
06085	Mougins. Commune	Latour J. (AUT)		PI	DIA	◆	10
06088 002	Nice. Le Lazaret	Lumley H. de (CNR)	2	FP	PAL	▲	11
06104 001	Roquebrune-Cap-Martin. Le Vallonnet	Échassoux A. (COL)	2	FP	PAL	▲	12
06107	Roquesteron. Commune	Arnaud P. (SUP)		PT		■	13
06127 002	Saint-Martin-Vésubie. Chapelle Saint-Nicolas	Poteur C. (AUT)	23	SD	GAL, MA, MOD		14
06163 001	Tende. Mont Bego	Lumley H. de (CNR)	30	RE	BRO	▲	15
06163 001	Tende. Mont Bego	Paquier Y. (AUT)	30	PT	BRO	▲	15

Certains regroupements ont été effectués, soit quand plusieurs autorisations successives de nature identique ont été délivrées à un même intervenant sur un même site, soit quand elles concernaient un secteur regroupant plusieurs communes.

○ opération en cours ; ● opération négative ; ◆ opération reportée ; ■ résultats très limités ; ▲ notice non parvenue

N° de site	Commune, nom du site	Responsable (organisme)	Programme	Opération	Époque	Remarques	Réf. carte
06163 001	Tende. Mont Bego	Dufrenne R. (AUT)	30	RE	BRO		15
06163 001	Tende. Mont Bego	Pellegrini H. (AUT)	13	RE	BRO		15
06155 002	Vallauris. Les Encourdoules	Gazenbeek M. (CNR)	20	SD	FER, GAL		16
	Département	Geist H. (ASS)		PI			



Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 8

Néolithique (?)

ANTIBES
Port-Prestige

Gallo-romain, Moderne

Le site de Port-Prestige se trouve au sud de l'anse Saint-Roch à Antibes. La construction d'une résidence affectant largement le sous-sol a nécessité une fouille de sauvetage archéologique sur environ 650 m² qui s'est déroulée de mai à août 1998.

Directement sur le substrat géologique, une alternance de niveaux marins et palustres atteste la mobilité du trait de côte ; en l'attente de dates radiocarbone, ils peuvent être attribués à la période néolithique. Différentes analyses sédimentologiques sont en cours et livreront leurs résultats en 1999.

La première occupation apparaît au VI^e s. de n. è., sous la forme d'un vaste espace caladé de plus de 400 m², dont la vocation est à mettre en relation avec

la proximité du rivage : activités de déchargement, stockage ou transit des marchandises. Cette utilisation de l'espace perdure jusqu'au siècle suivant à travers différents réaménagements.

L'édification du Bastion de Rosny, au début du XVII^e s., a entraîné d'importants travaux de terrassement créant ainsi un large hiatus chronologique entre l'Antiquité tardive et la période moderne. Seul un réseau de drains et de chenaux attribuable aux XV^e-XVI^e s. a été épargné et témoigne ainsi d'une désaffectation du site à la fin de la période médiévale. Le seul aménagement au sein du Bastion correspond à un lavoir public édifié au XIX^e siècle.

Philippe Mellinand et Nicolas Weydert

BOUYON, LE BROC, CARROS
Communes

Diachronique

À la demande du SRA, nous avons procédé à une campagne de prospection sur les territoires des communes de Carros, de Bouyon et du Broc. Il n'a pas été effectué de prospections systématiques, mais une étude bibliographique puis une vérification sur le terrain qui ont conduit à des découvertes de sites nouveaux.

Sur la commune de Carros, trente-trois sites ou indices de sites ont été recensés : deux sites anhistoriques, trois sites préhistoriques, deux sites de l'âge des métaux, seize sites antiques, trois sites médiévaux et sept sites d'époque moderne ou contemporaine.

Sur la commune du Broc, trente-huit sites ou indices de sites ont été identifiés : huit sites anhistoriques,

deux sites de l'âge des métaux, six sites antiques, huit sites médiévaux, et quatorze sites modernes ou contemporains.

Enfin, sur la commune de Bouyon, vingt-quatre sites ou indices de sites ont été dénombrés : neuf sites anhistoriques, quatre sites de l'âge des métaux, deux sites antiques et neuf sites d'époque moderne ou contemporaine.

Ces prospections ont révélé de nombreux centres d'intérêts. En effet, de nombreuses inscriptions antiques découvertes essentiellement sur la commune de Carros, ainsi que des habitats et des nécropoles, permettent de supposer que cette dernière avait une certaine importance dans l'Antiquité.

Sur les territoires du Broc et de Bouyon, deux châteaux ont été répertoriés. L'un avait fait l'objet de sondages clandestins.

Enfin, sur la commune du Broc, six moulins ont été recensés. Tous ont conservé les meules, les cuves, les contrepoids de pressoir et deux d'entre eux ont

gardé leur roue à aube. Leur état de conservation est bon. Cependant, un effort serait à faire afin de les mettre en valeur.

Christelle Carron, Laurence Lautier

Néolithique final

CASTELLAR Abri Pendimoun

Les fouilles de 1998, avec lesquelles débute un nouveau programme trisannuel, se sont concentrées essentiellement sur les dépôts du Néolithique final¹.

■ Le secteur nord (G-L : 20-23)

Situé en dehors de l'abri proprement dit, il a pu être ouvert cette année à la fouille grâce à la réalisation d'une toiture financée par la SDA.

Les dépôts préhistoriques sont ici recouverts par une masse imposante d'éboulis (ensembles I supérieur et I moyen). Cette nappe ravine les dépôts antérieurs avec un pendage sud-ouest, mettant à l'affleurement les formations du Bronze ancien et du Néolithique final mais aussi, vers l'ouest, le cordon de cailloutis tardiglaciaires (ensemble V) encaissant l'ensemble des dépôts néolithiques et épipaléolithiques. Les petits cailloutis reconnus dans la partie médiane de l'ensemble I et qui avaient livré de l'Antiquité tardive ont montré une extension limitée et n'ont pas livré de matériel caractéristique.

L'ensemble I inférieur caractérisé par un sédiment limono-argileux brun noir, bioturbé, à cailloux, a pu être subdivisé pour l'essentiel en deux nappes. La nappe sommitale a livré quelques témoins rapportables sans doute au Bronze ancien (petits cordons imprimés, tessons carénés, languettes, fragments d'anses en ruban larges, fusaïole plate, fonds plats). Les deux unités stratigraphiques sous-jacentes ont livré des assemblages beaucoup plus denses, datables du Néolithique final (Remedello et Campaniforme).

Cet ensemble repose sur une lentille de limons fins et compacts, gris bleu à gris noir, non fouillée, elle-même superposée à un niveau cendreuse induré marquant le sommet de la séquence d'habitats et de fumiers attribuables au Néolithique moyen et supérieur (ensemble II) présentant un pendage vers le nord-est.

L'ensemble I inférieur a livré de nombreux documents céramiques et fauniques très fragmentés ainsi que quelques éléments lithiques, taillés et polis, dans un sédiment généré essentiellement par le parage des bovidés (Binder *et al.* 1993). Un premier inventaire de la céramique montre l'abondance des vases munis de cordons lisses horizontaux ; quelques fonds plats et un fragment de bord de gros vase à perforation traversière (céramique d'accompagnement du Campaniforme)

sont également à signaler au sein de la céramique grossière. La céramique lisse se répartit en trois catégories : vases ouverts en calotte de sphère ou à profil sinueux ; céramique campaniforme à décor géométrique imprimé au peigne, « phase » 2 ; céramique à décor incisé organisé le plus souvent en registres et métopes attribuable au Remedello (phase 2). Cette association est identique à celle qui avait été observée les années précédentes lors de la fouille du témoin M-N : 22-23.

La fin de la fouille de la banquette J-L 16 permet dorénavant de disposer d'une coupe sagittale précisant la géométrie des dépôts dans le secteur sud de l'abri. De plus l'achèvement de la fouille de cette banquette a permis de rationaliser les installations (passerelles, échafaudages, toiture du secteur sud).

La presque totalité de la séquence fouillée appartient à l'ensemble I inférieur (US 3005) ; cette formation est ici aussi datée du Néolithique final et ravine très profondément les formations antérieures. L'origine de ce ravinement n'est pas encore clairement établie. La profondeur du creusement et son comblement rapide, avec un matériel bien conservé à la base ainsi que la présence d'un très grand nombre de restes de torchis, pourraient suggérer une structure d'origine anthropique. La localisation de cette fosse profonde, en limite du surplomb rocheux de l'abri laisserait penser au contraire à un chenal de ravinement orienté le long de ce surplomb et prenant de plus en plus d'ampleur vers le sud ; le ravinement du sommet des couches du Néolithique moyen observé plus au nord (coupe 19-20) pourrait alors s'inscrire logiquement dans la même formation. À la suite d'une analyse préliminaire de la coupe 15-16, l'hypothèse de l'existence de deux creusements emboîtés, tous deux datables du Néolithique final, pourrait être retenue ; les limons jaunes se situant au contact du remplissage du Néolithique final seraient alors pour l'essentiel des limons du Néolithique moyen remaniés et bioturbés.

Vers l'est, la mise en évidence des limites relativement nettes de cette formation discordante permet de mieux comprendre l'homogénéité de la partie sommitale des dépôts limoneux fouillés précédemment dans le secteur M16 qui s'avèrent constitués de limons de bergerie chasséens et VBQ remaniés au Néolithique final. Les parentés stylistiques de la céramique incisée qui avait été découverte dans ces niveaux (Binder *et al.*

¹ Voir BSR PACA 1997, 45-46.

1993, fig. 14 et p. 197-198) doivent être réinterprétées ; une partie de ce matériel doit être rapprochée de Remedello plutôt que des VBQ dont la présence dans la séquence de l'abri n'est pas pour autant infirmée.

La limite de l'US 3005 vers l'ouest est beaucoup plus nette et creusée aux dépens des ensembles III et V. Le creusement du Néolithique final et les éboulis postérieurs ont en effet complètement détruit les couches chasséennes vers l'ouest tandis que les couches mésolithiques viennent biseauter plus bas vers l'intérieur de l'abri. Seuls quelques lambeaux réduits de couches du Cardial et de l'Impressa ont été ainsi enregistrés dans l'encaissant de cette « structure ».

Ce témoin a livré un abondant mobilier du Néolithique final, essentiellement de la céramique. L'inventaire préliminaire montre l'abondance de la céramique grossière avec des vases à cordon entrant dans la variabilité de la « céramique d'accompagnement du Campaniforme » ; la base du remplissage livre un vase aux trois quarts complet présentant un cordon lisse horizontal rehaussé par un mamelon bifide, type de préhension dont on trouve un deuxième exemplaire sur un vase plus épais. Ce type de prise sur cordon est bien attesté dans le Piémont (Alba) dans un contexte Néolithique final / Bronze ancien (Venturino Gambari 1985). La céramique fine comporte des vases ouverts présentant parfois des suspensions en languette, des tessons de céramique métopale et des décors campaniformes au peigne ou incisés-estampés. La présence d'un bord de coupe campaniforme à décor géométrique au peigne situé tout à fait à la base du remplissage et celle au sommet de ce même remplissage de fragments de différents gobelets (décorés au peigne ou dans le style rhodano-provençal) permettent de conclure à une certaine homogénéité de l'assemblage céramique et lithique contenu dans cette structure. Plusieurs tessons peuvent être rapportés à des vases supports non décorés dont le style est bien celui du Néolithique final et non celui du Chasséen.

Le secteur sud-est, M-Q : 10-15

Dans ce secteur, le Néolithique final inclus dans une formation limono-argileuse brun noir, bioturbée, à cailloux et blocs (ensemble I inférieur), ravine les fumiers chasséens vers l'ouest à la hauteur du surplomb de l'abri. Cette formation peut être raccordée au ravinement (ou creusement anthropique) mis en évidence en J-L : 16 (US 3005).

À la base de l'ensemble I, les documents recensés sont essentiellement des fragments de céramique grossière à cordons lisses et fond plat ainsi que des préhensions en languette. Un décor vertical incisé évoquant la thématique VBQ provient de cette nappe ; il peut s'agir d'un tesson repris dans les processus de ravinement ou bien d'une convergence d'aspect VBQ/Remedello.

Dans les secteurs fouillés en 1998 on recense très peu d'éléments lithiques datés du Néolithique final. Ce matériel très réduit est constitué d'une part par des matières premières locales (silex brun-gris crétacé provenant des conglomérats tertiaires de la Mortola) et

d'autre part par des matériaux de provenance lointaine. L'industrie en silex local comporte quelques éclats et bitroncatures géométriques. Ces dernières sont trapézoïdales, relativement irrégulières et présentent d'indéniables parentés avec les géométriques du Néolithique ancien ; il conviendra de s'interroger, lors de l'analyse microstratigraphique détaillée, sur l'éventualité d'un héritage de matériel ancien dans les nappes de la fin du Néolithique (déblais de fosses ?). Ces héritages sont attestés par ailleurs par la présence de quelques tessons de céramique imprimée cardiale. Le reste du matériel est d'origine lointaine et comprend des produits lamellaires prismatiques probablement produits par pression. On observe notamment un chanfrein double et une lamelle appointée par retouches bifaciales, une faucille à retouche bifaciale ainsi qu'un segment à retouche croisée ; selon toute probabilité ces divers éléments sont obtenus sur différentes variétés de silex des Préalpes lombardes et vénètes (*i.e.* Monte Lessini) et trouvent leur origine à plusieurs centaines de kilomètres au nord-est ; les matériaux de Provence rhodanienne (*i.e.* silex blonds bédouliens ou silex rubanés oligocènes) ne sont pratiquement pas représentés.

D'une façon générale, sur l'ensemble du site, l'horizon du Néolithique final présente une certaine cohérence culturelle.

La série campaniforme relativement homogène peut être rapprochée des phases 2 et 3 de J. Guilaine (décor au peigne dérivé de l'international et quelques éléments de style rhodano-provençal) avec une importante série de vases d'accompagnement. L'association semble relativement proche, par exemple, de celle de Géovraissiat – Derrière-le-Château. Les dates retenues (Benz *et al.* 1998) pour les différents faciès campaniformes français montrent deux groupes de mesures indépendants à 68,2 % de confiance et correspondant respectivement aux intervalles 2900-2500 et 2500-(2200)-1500. Le premier groupe se rapporte à des associations campaniformes incluant indistinctement des éléments maritimes et régionaux, le dernier groupe peut être scindé en deux autour de 2200 av. J.-C. : la période 2500-2200 présentant des associations comparables à celles du premier groupe tandis que les éléments épicanpaniformes se trouveraient tous dans l'intervalle 2200-1500. En revanche, en Italie septentrionale, les datations campaniformes sont plus regroupées et toutes postérieures à 2570 av. J.-C. à 68,2 % de confiance (2620 av. J.-C. à 95,4 %). Selon Lemerrier (Lemerrier 1998), le type d'association observé à Pendimoun, récurrent en Provence et dans le domaine alpin, caractériserait la « phase d'intégration » et pourrait se situer autour de 2400 voire de 2500 av. J.-C.

L'association d'éléments Remedello dans le même ensemble stratigraphique, évoquée précédemment (Binder *et al.* 1993), est confirmée : il s'agit de céramique fine à lignes parallèles incisées et regroupées en métopes. On distingue, à côté de la « métopale » classique, des décors de champs remplis de zigzags incisés parallèles. Le style à décoration métopale est caractéristique de la phase 2 de la nécropole de Remedello Sotto en Vénétie (De Marinis 1997), datée

entre 4280 ± 65 BP (t.75, ETH-12183) et 4025 ± 65 BP (t.27, ETH-12190). Le style de métopale présent à Pendimoun s'apparente très étroitement à celui de Colombare di Negrar (Veneto) (Bagolini, Biagi 1987) également attesté en Ligurie et notamment aux Arene Candide où son association à de la céramique commune évoquant la vaisselle d'accompagnement du campaniforme mériterait d'être confirmée (Maggi 1997). Ce style ne passe apparemment pas à l'ouest, au-delà de Pendimoun ; en effet le style de Barriera (La Turbie, Alpes-Maritimes) et celui de Canto Merlo (Vence, Alpes-Maritimes), avec leurs décors de chevrons profondément incisés, se rapprochent beaucoup plus des productions rhodaniennes (Fontbouisse, Ferrières). La présence simultanée d'éléments culturels rémédelliens et de matières premières trouvant sans doute leur origine dans la région, qui voit précisément le développement de cette culture, est de première importance pour interpréter les relations interculturelles à la fin du Néolithique.

L'association de céramique Remedello 2 et de céramiques campaniformes, régionales ou dérivées de l'international, elles-mêmes associées à de la céramique domestique du groupe rhodano-rhénan pourrait indiquer que l'on se situe dans le courant des XXVI^e et XXV^e s. La datation de la tombe 27 de Remedello Sotto (ETH-12190, 4025 ± 65 BP, 2900-2300 av. J.-C. à 95,4 % de confiance ou 2850-2460 av. J.-C. à 68,2 % de confiance) est en effet identique à la datation de l'US.10 de Monte Covolo, campaniforme, (GrN-8013, 4010 ± 40 BP, 2620-2400 av. J.-C. à 95,4 % de confiance ou 2570-2460 av. J.-C., 62,8 % de confiance) et très proche également des autres datations obtenues pour le Campaniforme en Italie du Nord (Veltuno-Feldhurns ou Riparo Gaban c5). À Pendimoun, l'absence de structures de combustion en place ne permet pas d'envisager la datation précise de cet épisode ;

cependant la fosse 3005 a livré à sa base une fine branchette bien conservée sans doute contemporaine des premières phases de son remplissage et susceptible de fournir une mesure fiable. L'analyse microstratigraphique de cet ensemble reste à faire afin de vérifier s'il est possible d'y distinguer plusieurs épisodes. Au-dessus des couches du Néolithique final, il est possible de distinguer un épisode datable du Bronze ancien. Cette occupation, qui reste à caractériser plus précisément sur le plan culturel, est néanmoins peu développée.

■ Perspectives

La campagne de 1998 a permis de traiter l'ensemble des dépôts archéologiques post-chasséens, du Néolithique final à l'Actuel dans l'ensemble des zones ouvertes à la fouille.

Pour 1999, l'effort portera donc sur la séquence du Néolithique moyen et supérieur :

- niveaux de bergerie du secteur sud (Q-M : 10-15) : l'analyse des données 3D permettra de préciser la chronologie interne de ces dépôts de fumiers minéralisés sans solution de continuité apparente ;
- nappes et structures d'habitat du secteur nord (H-M : 20-23) montrant l'alternance de niveaux cendrés indurés discrets ou continus et de limons bruns à brun jaune : la fouille de cette séquence devrait permettre, grâce à la bonne différenciation des couches et à la présence de nombreuses structures de combustion, de proposer une périodisation fiable au sein du Néolithique moyen et supérieur et tout particulièrement d'analyser la position respective des complexes Chasséen et VBQ.

Didier Binder

Bagolini, Biagi 1987

BAGOLINI (B.), BIAGI (P.). — Distribution, chronology and cultural significance of the « metopal » wares in Northern Italy. *Natura Bresciana*, 24, 1987, p. 183-187.

Benz, Strahm, Van Willigens 1997

BENZ (M.), STRAHM (C.), VAN WILLIGEN (S.). — Le Campaniforme, phénomène et culture archéologique. *BSPF*, 95-3, 1997, p. 305-314.

Binder et al. 1993

BINDER (D.), BROCHIER (J.-E.), DUDAY (H.), HELMER (D.), MARINVAL (P.), THIEBAULT (S.), WATTEZ (J.). — L'abri Pendimoun (Castellar, Alpes-Maritimes) : nouvelles données sur le complexe culturel de la Céramique Imprimée méditerranéenne dans son contexte stratigraphique. *Gallia préhistoire*, 35, 1993, p. 177-251.

De Marinis 1997

DE MARINIS (R.). — The eneolithic cemetery of Remedello Sotto

(BS) and the relative and absolute chronology of the Copper age in Northern Italy. *Notizie Archeologiche Bergomensi*, 5, 1997, p. 33-51.

Lemercier 1997

LEMERCIER (O.). — Phénomène, culture et tradition : statuts et rôles du Campaniforme au III^e millénaire dans le Sud-Est de la France. *BSPF*, 95-3, 1997, p. 365-382.

Maggi 1997

MAGGI (R.) (dir.). — *Arene candide : A functional and environmental assessment of the Holocene sequence (Excavations Bernabo' Brea - Cardini 1940-1950)*. *Memorie dell'Istituto Italiano di Paleontologia Umana*, 5, 1997.

Venturini Gambari 1985

VENTURINO GAMBARI (M.). — L'Età dei metalli ad Alba : considerazioni preliminari sui primi rinvenimenti. *Alba Pompeia*, 6, 1, 1985, p. 5-40.

Les fouilles anciennes conduites principalement par le Chanoine de Villeneuve, puis par le Commandant Octobon, avaient révélé au Mont-Bastide l'existence d'un site étendu présentant quatre phases principales d'occupation :

- Néolithique / Bronze ancien
- premier âge du Fer
- III^e-I^{er} s. av. J.-C.
- époque romaine impériale.

Il demeurait néanmoins très difficile de se faire, dans l'état de la documentation, une idée très précise de la chronologie des diverses parties d'un site dont le Commandant Octobon avait publié un plan très détaillé, mais dont peu de structures avaient été fouillées, et encore moins publiées. Enfin, les fouilles avaient affecté pour l'essentiel de très petites surfaces, séparées les unes des autres par d'importants déblais.

Le mobilier publié par le Commandant Octobon et celui que nous avons brièvement pu examiner au Musée de

Cimiez livraient effectivement un peu de matériel lithique et céramique paraissant remonter à la fin de la Préhistoire, de la céramique campanienne clairement datable des II^e-I^{er} s. de n. è., et un abondant mobilier des I^{er}-II^e s. de n. è., mais rien qui évoque de près ou de loin les marqueurs les plus caractéristiques du premier âge du Fer.

Les opérations conduites en 1998 avaient à la fois pour but d'explorer les possibilités de trouver encore des stratigraphies en place et de mieux comprendre l'évolution de l'urbanisme en dégagant d'un seul tenant de plus grandes surfaces que les pièces isolées qui seules avaient été fouillées dans le passé (fig. 9). On a donc choisi de faire porter l'attention sur un secteur où plusieurs pièces (132, 134/137, 136) et ce qui semblait être un tronçon de rue (106) avaient été fouillés et publiés par le Commandant Octobon. Elles ont permis de mettre en évidence l'existence de quatre phases :

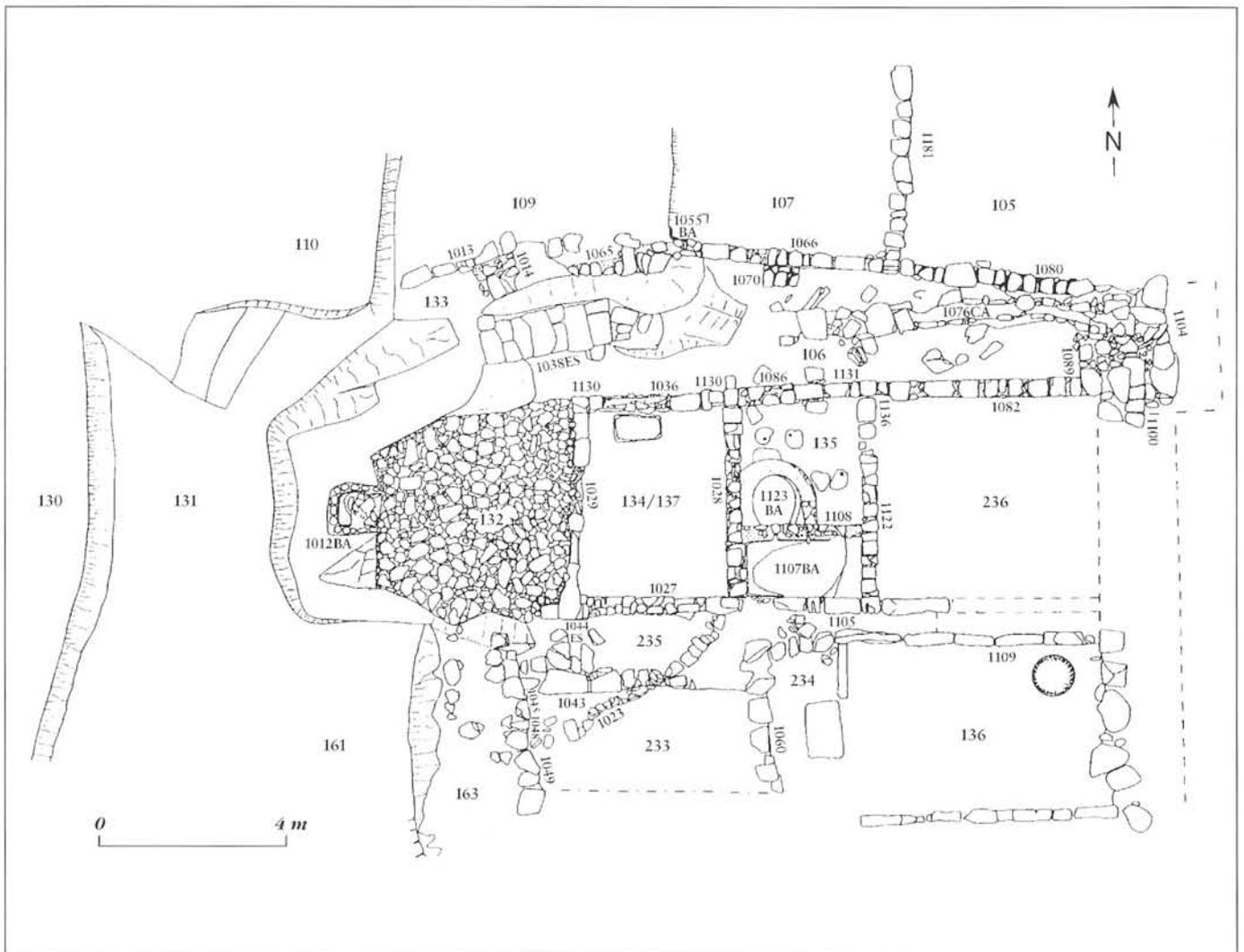


Fig. 9 — Èze, Mont-Bastide. Relevé général des structures.

◆ Phase 1 : vers 200 - vers 50 av. J.-C. La mieux datée des structures de cette période est le rempart, contre lequel s'appuie une couche cendreuse contenant du mobilier du II^e s. Il paraît acquis qu'en dépit de fortes dénivelées, toute la hauteur des pentes était occupée jusqu'au rempart, grâce à un jeu subtil d'aménagements. Le détail de l'évolution de l'urbanisme durant cette période demeure néanmoins assez difficile à cerner en l'absence de niveaux en place. Seul un espace de circulation (163) peut être rapporté avec une relative certitude à cette période. Il semble par ailleurs qu'une langue de substrat ait alors servi de mur de séparation à l'emplacement de 235.

Toute forme d'occupation ne paraît pas avoir disparu entre les phases 1 et 2 : l'US 1077 a notamment livré un fragment de SIG-IT 14.1, datable entre 15/1. Le matériel découvert par Octobon dans la case 106 comprend une marque d'Ateius.

◆ Phase 2 : vers 40 - vers 70 ap. J.-C. Cette phase est la seule que l'on cerne bien. Elle se caractérise par le démantèlement partiel de l'ancien rempart en vue de la mise en place d'une rue à caniveau qui débouche à l'est à l'extérieur de l'enceinte et se prolonge à l'ouest par des escaliers construits (1038 ES) et par des aménagements dans le substrat rocheux jusqu'à la rue sommitale (130). Au sud de cette rue s'ouvrent deux pièces accessibles par un seuil fortement surélevé qui a nécessité la mise en place d'un emmarchement aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur.

La pièce 134/137 paraît avoir été entièrement spoliée avant d'être remblayée. Le remblai constitué à la période suivante contient de nombreux fragments de bassins de mortier blanc, réalisés sur un radier lié au ciment blanc de 25 cm d'épaisseur en tout point comparable à celui de 1107 BA (pièce 135). La pièce 135 a en revanche livré les restes de ce qui paraît avoir été une petite huilerie très rudimentaire composée de deux bassins et de cinq petits contrepoids grossiers taillés à l'aiguille et pourvus à une extrémité d'un trou naturel. Des contrepoids de même type et de même module avaient déjà été trouvés par le Commandant

Octobon. Plusieurs sont également visibles dans les éboulis alentour. La pièce 236 n'a pas été fouillée.

La pièce 132 a également livré un bassin, très dégradé, lui aussi réalisé en mortier blanc. Il est datable de cette période par son comblement. L'extrémité orientale de la rue 106 était également comblée de façon quasi exclusive par des fragments de bassin, toujours de mortier blanc. Ces bassins de mortier blanc, le plus souvent des bassins de décantation, ont déjà été notés à plusieurs reprises.

À l'exception de la rue 106, qui détruit des structures antérieures, l'essentiel du bâti reprend dans ses grandes lignes le tracé des structures, fortement spoliées (elles dépassent rarement une assise), de la période précédente. La pièce 135 a livré les restes d'une huilerie très rudimentaire caractérisée par deux bassins et cinq contrepoids très grossiers. Les innombrables fragments de bassin retrouvés dans le comblement de la pièce 134/137 et de la rue 106. La pièce 233 présente pour sa part des traces d'activités métallurgique (scories de fer). Une importante citerne, profonde de 2 m et réalisée en mortier de tuileau, a été installée dans la pièce 107 et sa mise en place a nécessité la mise en place d'un contrefort (1070).

◆ Phase 3 : II^e-III^e s. (?). Cette phase est bien documentée en d'autres points du site. Elle n'a été ici appréciable qu'à travers un peu de mobilier ramassé en surface et, surtout, à des remblais préparatoires à l'installation de sols d'occupation à un niveau situé au-dessus du niveau du sol actuel. Toutes les pièces paraissent concernées. La rue est comblée sur une hauteur de près de 50 cm. Les bassins sont détruits et/ou remblayés.

◆ Phase 4 : V^e-VI^e s. (?). Après la chute des murs de la période 2, un mur de pierre sèche fut reconstruit sur le tracé approximatif de l'ancien rempart. Les assises supérieures comprennent quelques fragments de mobilier du V^e siècle.

Pascal Arnaud

La commune d'Ilonse (canton de Puget-Théniers) est située sur la rive droite de la Tinée dans l'arrière-pays niçois. Distante de Nice de 52 km, c'est un terroir géographiquement très diversifié et marqué par un relief très tourmenté. L'altitude moyenne est relativement élevée : six sommets dépassent les 1600 m sur la seule commune d'Ilonse. Depuis le pied du Mercantour jusqu'à la Méditerranée, le relief offre des contrastes saisissants avec de grands versants à pic qui se développent sur plus de 1200 m de dénivellation, des sommets arides jusqu'aux lits chaotiques des torrents.

La dernière glaciation a très fortement marqué ce milieu en élargissant les vallées, en y déposant ses moraines, en colmatant les vallées adjacentes et les ravins affluents à la vallée de la Tinée.

Cette configuration a favorisé le développement des voies situées sur les lignes de crêtes de part et d'autre de La Tinée. Là, à environ 600 à 900 m au-dessus de son lit, des chemins muletiers reliaient encore au début du siècle divers hameaux et villages perchés d'importance très variables (Massoins, Bairols et Ilonse en rive droite et Clans, Marie et Rimplas en rive gauche).

Depuis la fin de la dernière guerre, la plupart d'entre eux ont été abandonnés et seuls ceux qui ont pu maintenir une route d'accès convenable ont trouvé dans le tourisme les moyens de leur survie.

■ Historique des recherches

Depuis plus d'un siècle, les recherches et les prospections se sont développées dans ce département. Les publications des habitats fortifiés et des camps en sont la preuve tangible. Cependant, Ilonse a échappé à cet engouement et n'a été visité qu'à quatre reprises depuis 1945, par les chercheurs de l'I.P.A.A.M. entre 1974 et 1988. Une découverte récente faite avec un détecteur de métaux sur le col de Loïrins est à l'origine de ces prospections. Il s'agissait de définir le contexte des sites proches de la trouvaille d'un sanglier votif en

tôle de bronze du type de ceux de Neuvy-en-Sullias (Loiret) ou de celui récemment découvert sur le site d'Estran de Soulac-sur-Mer (Gironde).

Au total vingt-neuf fiches ont été réalisées. Ce nombre comporte des vérifications de sites connus et la mise en fiches d'observations, d'indices de site et de sites certains. Ces derniers se répartissent chronologiquement de la manière suivante :

- Préhistoire : 0
- Protohistoire : 2
- Gallo-romain et/ou Haut Moyen Âge : 3
- Moyen Âge : 2
- Moderne et contemporain : 10
- Intéressant la géomorphologie historique : 3

André Müller

ILONSE Loïrins

Gallo-romain (?)

La campagne de prospection menée sur le territoire de la commune d'Ilonse s'est accompagnée d'une opération de sondage effectuée suite à la découverte d'une statue de sanglier en tôle de bronze martelée, au lieu-dit Loïrins, tout proche du col de la Tuillère au nord du village. Cette statue fut apparemment démontée et ses principales parties pliées avant enfouissement dans une fosse de dimensions réduites aménagée dans un étroit talweg épargné par les terrasses actuelles.

Isolé, l'objet, long de 43 cm, nous est parvenu incomplet : outre les pattes avant, manquent la queue, l'échine, les défenses ainsi que les yeux sans doute fabriqués dans une autre matière. Les cassures au niveau des membres postérieurs ne permettent pas de se prononcer sur l'existence d'un éventuel socle, emmanché ou non.

Tant par ses dimensions que par sa forme et sa technique de fabrication, le sanglier d'Ilonse est à considérer comme le représentant d'une famille peu nom-

breuse comprenant les statues trouvées à Neuvy-en-Sullias (Loiret) au siècle dernier et plus récemment à Soulac-sur-mer en Gironde. Si son aspect tend de prime abord à le cataloguer parmi les productions de l'artisanat « gaulois », force est d'admettre qu'à ce jour les éléments archéologiques permettant d'assigner une datation précise à ce sanglier font défaut. Les rapprochements stylistiques et surtout l'analyse technique en cours devraient apporter des éléments de réponse. La mise à l'écart et le démontage intentionnel incitent à voir dans la fosse au sanglier une *favissa* plutôt qu'un dépôt votif ou une cache de bronzier. Si tel est bien le cas, le sanglier a pu servir de statue culturelle abritée dans un sanctuaire construit à proximité avant d'être « réformée » et inhumée selon un rite dont témoignent à la fois les textes et l'archéologie.

David Lavergne

LEVENS Commune

Diachronique

Une campagne de prospection-inventaire a été effectuée en 1998 par l'Institut de Préhistoire et d'Archéologie Alpes Méditerranée sur cette commune située au nord de Nice, où quinze sites étaient déjà répertoriés. Cette opération, conduite avec l'aide de divers autres membres de la Société, a permis de rectifier plusieurs des fiches existantes, notamment en centrant deux d'entre elles d'une part sur la Tour sommitale de Levens

et d'autre part sur les remparts médiévaux de la cité. Elle a aussi eu pour but de procéder aux vérifications nécessaires en se basant en particulier sur le mobilier archéologique découvert en surface et d'étudier plusieurs autres sites déjà découverts mais non encore inventoriés ou qui nous ont été signalés, notamment par l'Association « Levens d'un temps et de demain » d'Isabelle Even-Jampierre.

Au total, dix-huit sites nouveaux ont été portés à l'inventaire, surtout d'époques médiévale et moderne, situés pour la plupart sur les flancs sud-ouest et sud de la montagne du Castellar.

Les vingt-neuf sites ou indices de sites étudiés se répartissent comme suit : quatre préhistoriques ou de l'âge des métaux, trois datant de l'Antiquité, trois du Moyen Âge, douze d'époques moderne ou contemporaine, sept d'époque indéterminée.

Pour la Préhistoire a été confirmée la grotte sépulcrale dite « du Rat » (Néolithique final / début de l'âge du Bronze) et pour la Protohistoire, les sites du Castellar, de la cote 928 du Féron et de la cote 577.

En ce qui concerne l'Antiquité, une datation précise de l'occupation du Pestrer entre le II^e s. et le VI^e s. de n. è.

a pu être obtenue par le matériel, notamment grâce à l'obligeance des propriétaires (M. et Mme Diani).

En revanche, l'absence de mobilier en surface et la couverture naturelle (arbres et broussailles) des sols n'ont pas permis de dater de manière irréfutable plusieurs sites perchés (et ceci malgré les caractéristiques de leur implantation, de leur architecture et la typologie de leurs murs) : leur attribution à l'âge des Métaux reste donc hypothétique. Seuls des sondages permettraient cette confirmation, mais ils sont difficiles à conduire en raison du relief et de la nature du terrain sur lequel ils se trouvent.

Georges Brétaudeau, Denis Biette,
Emmanuel Pellegrino et Claude Salicis

Moderne

LEVENS Gorbella

Fin 1998, M. Francis Sozzani nous fit découvrir, à proximité du Vallon de Gorbella, l'empreinte d'un sillon semi-circulaire, tracé sur un affleurement de petits bancs calcaires de 25 à 40 cm d'épaisseur morcelés par l'érosion, ainsi qu'une meule détachée, taillée dans le même calcaire.

Le sillon régulier, tracé sur une surface d'environ 1 m² (fragment de banc), forme un arc de cercle de 1,10 m, une corde de 1 m et une flèche de 18 cm. La rainure, de 1 à 2 cm de largeur sur 1 cm de profondeur environ, présente des traces d'outil. À 5,90 m de distance, on trouve, posée sur l'affleurement, une meule bien taillée de 1,25 m de diamètre, d'une épaisseur de 15 cm, avec un oillard de 45 mm. Cette meule, qui est mar-

quée sur sa face inférieure par une grande cassure et sur sa face supérieure plane par des brisures périphériques, n'a pas été extraite à cet endroit. C'est sans doute au cours de son transport qu'elle a été abîmée et abandonnée.

Les caractéristiques de cette meule correspondent à celles utilisées dans les moulins à huile de cette région, particulièrement aux XVIII^e-XIX^e s. La production des meules était souvent locale et de proximité, si la nature et l'aspect de la roche s'y prêtaient, et les sites d'extraction étaient alors ponctuels.

Nous n'avons pas été au-delà dans la recherche d'autres meules sur le site de Gorbella.

Henri Geist

Indéterminé

LUCÉRAM Enceinte de La Plastra, Le Tourn

Cette étude porte sur une enceinte en pierres sèches à gros blocs située à 1010 m d'altitude, au lieu-dit « le Tourn ». Cette construction, qui fait partie d'un ensemble de structures du même type installées sur les reliefs du département, a été cataloguée, sans avoir fait l'objet d'investigations archéologiques, dans une période s'étalant de la Protohistoire à l'Époque romaine. Afin d'essayer de vérifier cette attribution, grâce à l'aide de la municipalité qui a fait procéder au débroussaillage du site, nous avons étudié le mur d'enceinte, reconnu vingt-deux tas de pierres, découvert des affleurements rocheux et procédé à huit sondages ¹.

■ Le site

L'enceinte est un ellipsoïde de 86 m de grand axe dans le sens de la pente et de 60 m de petit axe. À cheval sur la ligne de crête, elle délimite un périmètre de 228 m et une superficie de 4052 m² sur une dénivellation de 12,80 m. Son mur, qui ne s'élève pas au-delà de 2 m, est formé de deux parements distants d'environ 1,30 m avec un remplissage de petites pierres. L'intérieur de l'enceinte présente une succession de plans de terre, limités par des murets retenant des tas de pierres, et une terrasse de 5 à 10 m de large longeant la partie ouest sur plus de 60 m.

¹ Voir BSR PACA 1997, 46-47.

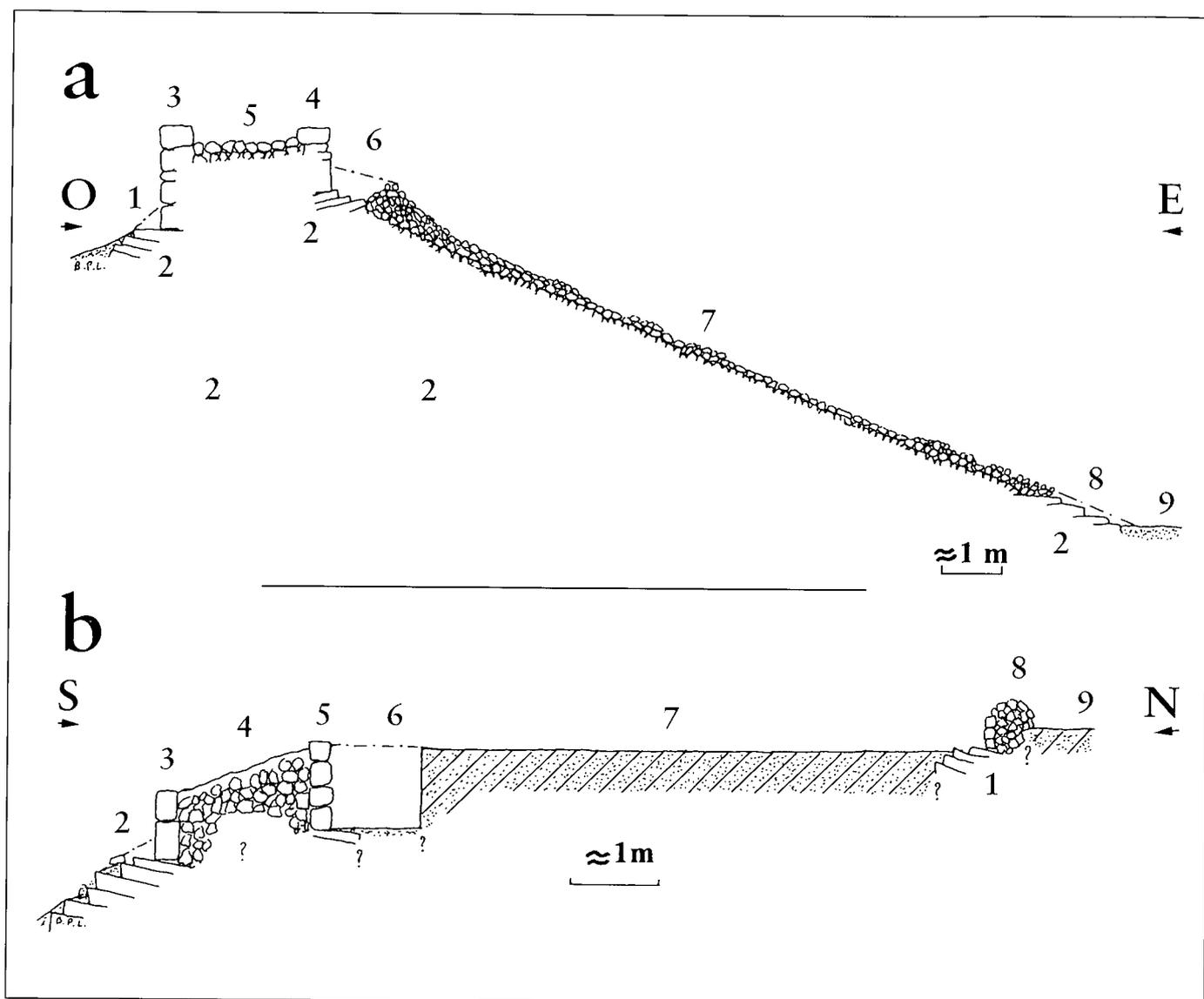


Fig. 10 — LUCÉRAM, Enceinte de La Plastra, Le Tourn. Coupe interprétative.

a : nord-sud, à la hauteur des sondages 1, 2 et 6. 1, sondage 2. 2, rocher naturel. 3, parement externe de l'enceinte. 4, parement interne de l'enceinte. 5, blocage entre les deux parements. 6, sondage 1. 7, éboulis. 8, sondage 6. 9, terrain naturel.

b : est-ouest, à la hauteur des sondages 3 et 4. 1, rocher naturel. 2, sondage 4. 3, parement externe de l'enceinte. 4, blocage entre les deux parements. 5, parement interne de l'enceinte. 6, sondage 3. 7, terre-plein (remblais). 8, épierrement avec son muret. 9, terre-plein aménagé.

Les sondages

Huit sondages ont été effectués (fig. 10) : une série de part et d'autre du mur d'enceinte (1-2-3-4-8) et une autre intra-muros (5-6-7). Les sondages 1 et 2, situés au point le plus haut, longent le parement interne du mur sur 2,70 m de long, 1,70 m de large, 1 m de profondeur et le parement externe sur 4,20 m de long, 0,90 m de large et 0,70 m de profondeur. Les parements, formés de rangées de blocs superposés, sont bâtis sur l'affleurement rocheux enfoui dans l'éboulis provenant des pierres du mur (fig. 10, a).

Les sondages 3 et 4 ont été ouverts à l'ouest. Le parement interne, dont les pierres affleurent de quelques centimètres d'une terrasse herbeuse, a été dégagé sur 4,10 m de long, 1,10 m de large et 1 m de profondeur, où il reposait, là aussi, sur le substrat très désagrégé. Il est constitué de pierres brutes d'un volume n'excédant pas 40 cm³, empilées et ajustées sans assises litées, encadrant un bloc de 1,54 m de long provenant

de l'affleurement de banc. Le parement externe a été dégagé sur 2 m de long et 0,40 m de profondeur et son assise mise au jour sur le substrat. Ce parement, de 1,30 m de haut, est formé de deux rangées de blocs (fig. 10, b).

Le sondage 5, au pied d'un éboulis sous le sondage 1, n'a livré, sous 15 cm de terre arable, qu'une couche de désagrégation du rocher avec de gros éléments dans une matrice pulvérulente. Le sondage 6, ouvert dans le grand éboulis sous le sondage 1, a montré la présence du substrat rocheux sous 0,50 à 0,60 m de pierres et de terre mêlées formant l'éboulis. Dans le sondage 7, à 10 m de l'éboulis vers le sud, contre un épierrement de 100 m² d'une hauteur de 0,70 m, le substrat rocheux est apparu sous 0,20 m de terre. Le sondage 8 a été entrepris au point le plus bas, dans l'épaisseur du mur jusqu'au niveau des pierres du parement externe qui a été mis au jour sur 1,10 m de profondeur. Hormis trois petits éléments roulés de céramique recueillis dans le sondage 1, aucun mobilier n'a été

trouvé. Les seuls éléments bâtis à l'intérieur de l'enceinte semblent être des petits murs destinés à contenir les épierrements. Dans son ensemble, le mur présente une certaine homogénéité dans son épaisseur, son appareillage et son assise sur le substrat. La plateforme, (sondage 3), est un remblai aménagé en terrasse d'au moins 1 m d'épaisseur à partir du substrat.

■ Recherche en archives et toponymie

Les termes « Tourn » et « Plastra » se retrouvent en 1626 et 1643 sur les cadastres italiens en « Al torno della Plastra ». Ils sont toujours mentionnés en 1764 sur la carte italienne de Cantu et Durieu. En italien, « intorno » signifie « autour », qui viendrait d'une racine « ter » pouvant désigner aussi une évaluation de terrain. « Plastra », selon certains étymologistes, indiquerait un mauvais plateau raviné. Cela confirme une

pérennité des lieux-dits dans une société où le pastoralisme a une part importante, attestée à Lucéram dès le XIV^e s. Une source, aménagée en abreuvoir, déjà mentionnée en 1626, se retrouve aujourd'hui à 200 m du col et de l'enceinte.

■ Conclusion

Si cette structure est un oppidum ou une enceinte protohistorique, il est surprenant qu'elle soit encombrée par vingt-deux tas de pierres sur plus de 500 m². Si l'observation montre que mur et épierrements forment une homogénéité, ces investigations n'ont pas confirmé son ancienneté. Les résultats de cette recherche inciteront désormais à plus de réserve pour définir des constructions similaires non fouillées.

Henri Geist

Moyen Âge (?), Moderne

LUCÉRAM Meules du Savel

La cime du Savel (1 013 m)¹, située à 2,5 km à vol d'oiseau à l'ouest du village de Lucéram, fait partie, dans la structure géologique de l'Arc de Nice, d'un synclinal



Fig. 11 — LUCÉRAM, Meules du Savel. Empreintes courbes jumelées, interrompues à la limite d'un changement de plan dû au délitage du banc de grès.

Éocène dit Savel ; celui-ci présente une série de bancs de grès gris blanchâtre à grains de quartz, avec feldspaths et micas, dans un ciment calcaire peu abondant. Cet affleurement s'étend sur 1 km, du nord au sud, à partir du col du Savel et sur 500 m, d'est en ouest. À environ 250 m au sud-est de la cime, vers 970 m d'altitude, le grès se présente en dalles délitées par l'érosion, ce qui provoque des bosselures et, le long des diaclases, des ruptures de niveau de quelques centimètres d'épaisseur.

Sur ce banc, au pendage de 17° vers le sud, on remarque deux empreintes courbes jumelées, interrompues à la limite d'un changement de plan qui, sur 7 cm d'épaisseur, correspond au délitage. Ce sont des sillons, de 2 à 3 cm de largeur et de 1 à 2 cm de profondeur, formés d'une succession de petites cupules consécutives à des impacts de poinçon (fig. 11).

La première empreinte, en amont dans le pendage, est une courbe de forme ovale, avec une flèche de 22 cm et une corde de 60 cm. À côté, à 17 cm dans la pente, la seconde empreinte est une demi-circonférence de 62 cm de diamètre. La cassure, curviligne, donne une flèche de 40 cm. Ces marques sont les seules d'une ébauche de taille sur une grande dalle dépourvue de végétation où n'apparaît aucun cylindre ou partie de cylindre non détaché, à l'exception peut-être, un peu plus bas à une cinquantaine de mètres au sud-est, d'un bord en arc de cercle de 50 cm de corde sur 7 cm d'épaisseur.

Ces rares empreintes reconnues² ne permettent pas actuellement de considérer le site comme une carrière

1 Savel : en provençal comme en niçois = Saveu = sablon, terre sablonneuse, rocher qui se délite en sable, grès.

2 Équipe de terrain : Jean Davoux et Bénédicte Lacavalerie.

de meules, car une rapide et forte desquamation de la pierre ont pu faire disparaître d'autres traces. Celles que nous avons retrouvées sont sur une strate plus compacte et plus résistante à l'érosion mécanique et chimique très prononcée ici.

De quelle époque sont ces extractions ? En 1252, d'après les enquêtes sur les droits et revenus de Charles I^{er} d'Anjou en Provence, on apprend que celui-ci perçoit de Lucéram la douzième partie du prix des meules qui sont vendues³. S'agissait-il de ce grès du Savel dont il est question en 1839 dans un procès-verbal relatant l'état des chemins de la commune de Lucéram et entre autres, celui vers Lantosque où des réfections sont nécessaires avec « la pierre du Savel » ?⁴. En 1866, Pietro Carles écrit, dans le *Piccolo Vocabolario Nizzardo-Italiano*, qu'à Lucéram abondent des blocs

3 Voir E. Baratier, n° 61, Paris 1969. « Enquêtes sur les droits et revenus de Charles I^{er} d'Anjou en Provence. *De Castro de Luce-ramo : Item duodecimam partem de pretio molarium que venduntur* ». Cité par H. Amouric. 115^e congrès national des Sociétés Savantes, Avignon, 1990.

de pierre de terre sableuse dites vulgairement grès et que de ceux-ci, on en trouve des durs aptes à faire des pierres de moulin⁵. Mais en 1868, au lieu-dit le Savel, le cadastre mentionne des châtaigniers, des bois, de la terre cultivable, des pâtures, cinq bâtiments ruraux dont trois en ruine, mais aucune carrière.

Quelques grandes meules à olives en grès, obsolètes, qui se trouvent à Lucéram, pourraient provenir du Savel et les petits formats que nous avons observés devaient correspondre à un modèle utilisé pour l'aiguillage. Le site d'extraction que nous venons, à notre connaissance, d'authentifier et dont nous poursuivons l'étude, mérite d'être, comme d'autres carrières oubliées, répertorié.

Henri Geist

4 ADAM E061/04N001.

5 Voir p. 201 du dictionnaire Français-Niçois de G. Castellana : « *Ivi abbondano in bloc le pietre arenace dette volgarmente « saveu ». Di questi se ne trova durissimi atti a far pietre di mulino* ».

SAINT-MARTIN-VÉSUBIE Massif du Mercantour

Moderne, Contemporain

Poursuivant l'étude des enclos pastoraux en pierres sèches, dénommés « gias ou vastières », répartis dans les alpages du massif de Mercantour¹, nous nous sommes rendus au nord du village de Saint-Martin-Vésubie, dans le vallon du Boréon. Dans ce secteur, au début du XIV^e s. et aux siècles suivants, le quartier dit « Cereysa » ou « Seresia », aujourd'hui « Cerise », est compris dans un ensemble d'alpages situés entre le haut Boréon, le vallon de Salèse et la ligne de crête frontière (Boyer 1990).

Ces pâturages, comme d'autres dans le Mercantour, sont équipés de constructions couvertes (vacherie-bergeries), pérennisant un terroir où jadis des vastières regroupaient les troupeaux pour la stabulation. Ce sont ces enclos que nous cherchons à retrouver, à identifier et à regrouper en une seule catégorie de structures correspondant à une pratique pastorale très répandue dans ce massif proche de la Méditerranée.

1 Voir *BSR PACA* 1993, 71-74 ; 1994, 91-93 ; 1996, 57-59 ; 1997, 51-52. *ARCHEAM* 1994-1995, 2 ; 1995-1996, 3 ; 1997-1998, 5 ; 1998-1999, 6.

C'est à environ 300 m de la vacherie du Cavalet (1815 m), sur la rive gauche du vallon du même nom, que l'on découvre, à 1780 m d'altitude, un grand enclos de pierres sèches. De forme arrondie, de 60 à 70 m de grandes dimensions, il ceinture une surface plane en épousant les aspérités du terrain, ce qui lui donne un contour irrégulier. Son mur, ruiné par endroits, d'une hauteur moyenne de 0,60 à 0,70 m, d'une épaisseur d'environ 0,80 m, est formé par l'empilement de grosses pierres sur deux ou trois rangs juxtaposés. L'abri du berger est à l'intérieur.

À 500 m à l'est, dans le vallon des Erps, à 1749 m d'altitude, on retrouve un autre enclos du même type, un peu plus petit.

Cette approche sur ces structures se précise et vient progressivement démontrer leur généralisation dans l'organisation des pâturages au Moyen Âge.

Henri Geist

Boyer 1990

BOYER (J.-P.). — *Hommes et communautés du haut pays niçois médiéval*. Nice : Centre d'Études Médiévales, 1990.

La chapelle Saint-Nicolas est une ruine menacée de disparition, située à 1 km au nord-ouest de l'agglomération de Saint-Martin-Vésubie, à 1065 m d'altitude. Elle est placée sur un léger promontoire, en bordure d'un replat. Un texte de 1439 indique que l'édifice vient d'être construit, remplaçant une église entièrement détruite. Celle-ci, mentionnée pour la première fois en 1246, a joué un rôle important non seulement pour Saint-Martin-Vésubie mais aussi pour l'agglomération voisine de Saint-Dalmas de Valdeblore. C'est notamment près d'elle que se réunissent les communautés de ces deux *castrum* en 1287, pour régler des problèmes de délimitation de leurs territoires.

Les parties aujourd'hui conservées de la chapelle présentent une architecture qui peut dater de la première moitié du XV^e s. La stratigraphie, sans pour autant l'établir de façon précise, est en accord avec cette datation. En revanche, le sondage n'a pas permis de localiser l'église antérieure. En particulier, il n'en a pas été trouvé de trace sous les murs de la chapelle, du moins dans les secteurs étudiés. Cependant, la fouille a livré des débris de céramique de la fin du XIII^e et du XIV^e s., qui démontrent une occupation médiévale du site ou de ses abords immédiats, antérieure à la construction de la chapelle. D'autre part, l'analyse architecturale de l'édifice montre le emploi d'un nombre important de moellons, travaillés au marteau et d'un format proche d'un petit appareil, qui ne peuvent provenir que d'un bâtiment construit au plus tard vers 1100.

Par ailleurs, la chapelle est implantée, non pas sur le substrat naturel, mais dans un épais remblai. Couvrant l'ensemble du site, celui-ci est fait d'un apport simultané de deux matériaux différents : de gros blocs rocheux au plus bas, de petites pierres calibrées et de la terre au plus haut. Le matériel archéologique mêlé à

cette terre est constitué exclusivement de fragments de céramique tournée, des I^{er} et II^e s., ou modelée, vraisemblablement contemporaine. La fragmentation et l'usure de ces débris de céramique nous amènent à situer la mise en place de ce remblai au plus tôt à la fin de l'Antiquité. Mentionnons également la découverte de nombreux fragments d'enduits peints antiques dans une poche de terre apportée ultérieurement. Plusieurs sépultures en coffrages de pierres ont été placées dans le remblai, antérieurement à l'édification de la chapelle. Leur densité indique qu'elles appartiennent à une nécropole.

Bien que la fouille ne soit pas terminée, il est déjà possible de tirer des conclusions et d'échafauder des hypothèses de travail. Nous avons tout d'abord la preuve d'une occupation des I^{er} et II^e s. de n. è., sous la forme probable d'une *villa*, relativement importante pour comporter des enduits peints. Nous ne pouvons cependant pas encore dire si ses bâtiments se trouvaient sur le site même de la chapelle ou à quelque distance. Les sépultures mises au jour, non encore fouillées, ne sont pas datées. Mais au vu de leur structure, nous pouvons estimer à titre d'hypothèse qu'elles sont médiévales. Quoi qu'il en soit, les indices sont suffisamment nombreux pour nous faire penser que la chapelle a été construite à proximité de l'église mentionnée au XIII^e s. Enfin, nous proposons que les travaux de remblaiement aient été réalisés dans un but d'assainissement du site. En effet, l'aspect marécageux des abords de la chapelle, la présence de nombreux canaux de drainage encore représentés sur le cadastre napoléonien, ainsi que la structure même du remblai suggèrent qu'une butte artificielle ait été créée pour placer hors d'eau un bâtiment : il pourrait s'agir de l'église.

Catherine Poteur

L'étude monumentale et stratigraphique du grand bâtiment du château s'est poursuivie ¹. Les rares indices stratigraphiques (avant le XIV^e s.) et le mode de construction (non assisé, trois arases, utilisation exclusive de tuiles antiques) concordent : il est antérieur au médiéval classique, ce qui oriente vers l'Antiquité tardive. Il est déjà couvert d'une voûte. Faute d'ouverture, on peut envisager plutôt une citerne qu'un tombeau.

Puis un angle du mur aval est reconstruit, désormais il s'agit indubitablement d'une citerne.

Cette étude doit se poursuivre par un sondage réalisé à proximité, sur l'emplacement de l'église disparue, dont on aimerait connaître les relations avec le grand bâtiment (problématique de « l'aménagement religieux et funéraire du site »).

D'autre part, une étude monumentale de l'ensemble du château, menée avec le concours de C. et J.-C. Poteur, a permis pour la première fois de retracer

¹ Voir *BSR PACA* 1994, 70-71 ; 1995, 114-115 ; 1996, 54 ; 1997, 52.

son évolution. Autour d'un noyau du XII^e s., avec basse-cour du XIII^e s., fut édifié au XIV^e s. un grand château de plan régulier, avec aménagements de détail post-médiévaux.

Enfin, des échanges avec R. Pavoni² ont permis de faire avancer la réflexion sur les origines de ce château, dans le cadre du comté de Vintimille. Dès la première mention de 1185, il y a bien un *castrum* comtal qui est assiégé, par trois fois en vain, par la Commune de Vintimille, ce qui explique le grand nombre de

flèches mises au jour. De plus, R. Pavoni nous a indiqué un épisode militaire de 1220 qui, lui aussi, révèle que « son importance militaire est de premier ordre ». À chaque fois, il apparaît comme le cœur des possessions comtales : il est alors personnellement commandé par le comte ou par son fils. Son site est inexpugnable et sa situation des plus stratégiques, puisqu'elle permet de faire communiquer la bande littorale avec l'arrière-pays. En 1258, le comté de Vintimille disparaît, Charles d'Anjou rachète Sainte-Agnès et les autres châteaux de la région.

2 Université de Gênes, Istituto di Storia del Medioevo.

Michel Lapasset

TENDE Val de Fontanalba, Zone XIX

Âge du Bronze

■ Conditions de la découverte

Lors d'une journée de prospection dans la zone XIX du val de Fontanalba, Giovanni Bresso, guide accompagnateur de Tende, proposa de nous montrer une gravure dont nous connaissions l'existence mais non la localisation. Cette gravure est située à 60 cm du sol, sur une paroi verticale d'un petit massif rocheux érodé par l'action glaciaire (fig. 12, A). Elle représente un anthropomorphe schématique dont les bras levés jouxtent le bord inférieur d'une cupule naturelle large de 6 cm. Du même bord de cette cupule, à quelques millimètres, prend naissance une ligne ondoyante à huit méandres qui rejoint et dépasse de quelques centimètres une fracture de la roche parallèle au sol distant de 12 cm.

Ce type de motif est connu sur le site de Fontanalba ; on le trouve sur deux autres roches de la zone XIX. Mais trois gravures sur quatre associent deux personnages jumelés (Dufrenne 1996). Le symbolisme des personnages jumelés est intégré dans le contexte mythologique indo-européen des jumeaux divins (Dufrenne 1997, p. 169-173).

Le motif que nous découvrons pouvait être isolé et ne comporter qu'un seul personnage puisqu'un autre cas était connu, mais la présence, à quelques centimètres à droite de la gravure, d'une cavité due à la gélifraction pouvait laisser penser que des motifs gravés avaient disparu. L'idée nous vint alors d'examiner les roches éboulées sur le sol en pente, en recherchant sur chacune la face polie par l'usure glaciaire. Notre effort fut récompensé lorsqu'en couchant un bloc de 1,30 m de longueur et d'environ 150 kg, nous avons découvert sur la surface polie, qui était en contact avec le sol, des motifs gravés par piquetage.

Un motif était constitué d'une ligne ondoyante au piquetage très apparent qui prenait naissance d'une arête en saillie, rejoignait et entourait une cupule naturelle, puis se séparait en deux tronçons qui reliaient deux autres cupules près du bord de la surface. Un autre motif, que nous n'avons pas identifié sur le moment, jouxtait une quatrième cupule.

C'est en cherchant à reconstituer le mouvement de la roche dans sa chute après décollement de la paroi, et en examinant le sens des stries naturelles et glaciaires, que nous avons pu retrouver la position originale approximative et le pendage de la face gravée. Nous nous sommes ainsi aperçus que, lors du relevé des gravures, le haut de la face gravée était tourné vers le bas. En réalité, il fallait pratiquer une rotation de 180° pour replacer les gravures dans une position relativement correcte (fig. 12, B).

■ Description des gravures

Ce retournement effectué, la lecture des motifs devenait plus aisée et plus cohérente. D'un type unique sur les sites du Mont Bégo, la ligne piquetée, qui comporte un segment fortement serpentiforme et traverse la roche en diagonale en utilisant une saillie longitudinale, encerclant une alvéole et rejoignant deux autres, prenait toute son importance.

Le symbolisme de cet ensemble, qui illustre l'écoulement d'un liquide d'une partie haute vers une partie basse, en reliant sur son parcours plusieurs cavités pouvant figurer différents réceptacles, est interdépendant de l'interprétation des motifs qui l'environnent ; il sera évoqué plus loin.

La rotation du relevé, nécessaire au bon positionnement des gravures, a permis d'identifier le motif qui jouxte une quatrième cupule naturelle, près du bord inférieur de la surface polie. Ce motif est un anthropomorphe très schématique dont le corps et les bras, tendus dans le prolongement du corps vers le bord droit de l'alvéole, sont représentés obliquement par rapport au positionnement des jambes dont les pieds sont dirigés dans le même sens. Le corps, surmonté de la tête formée d'un gros point, et les bras tendus, suivent approximativement l'axe longitudinal de la roche. Cette position est inhabituelle dans les représentations des anthropomorphes de ce type sur le site de Fontanalba. En outre, l'identification de l'anthropomorphisme du motif a été rendue difficile par le fait que seuls les contours du tronc du personnage sont tracés, contrai-

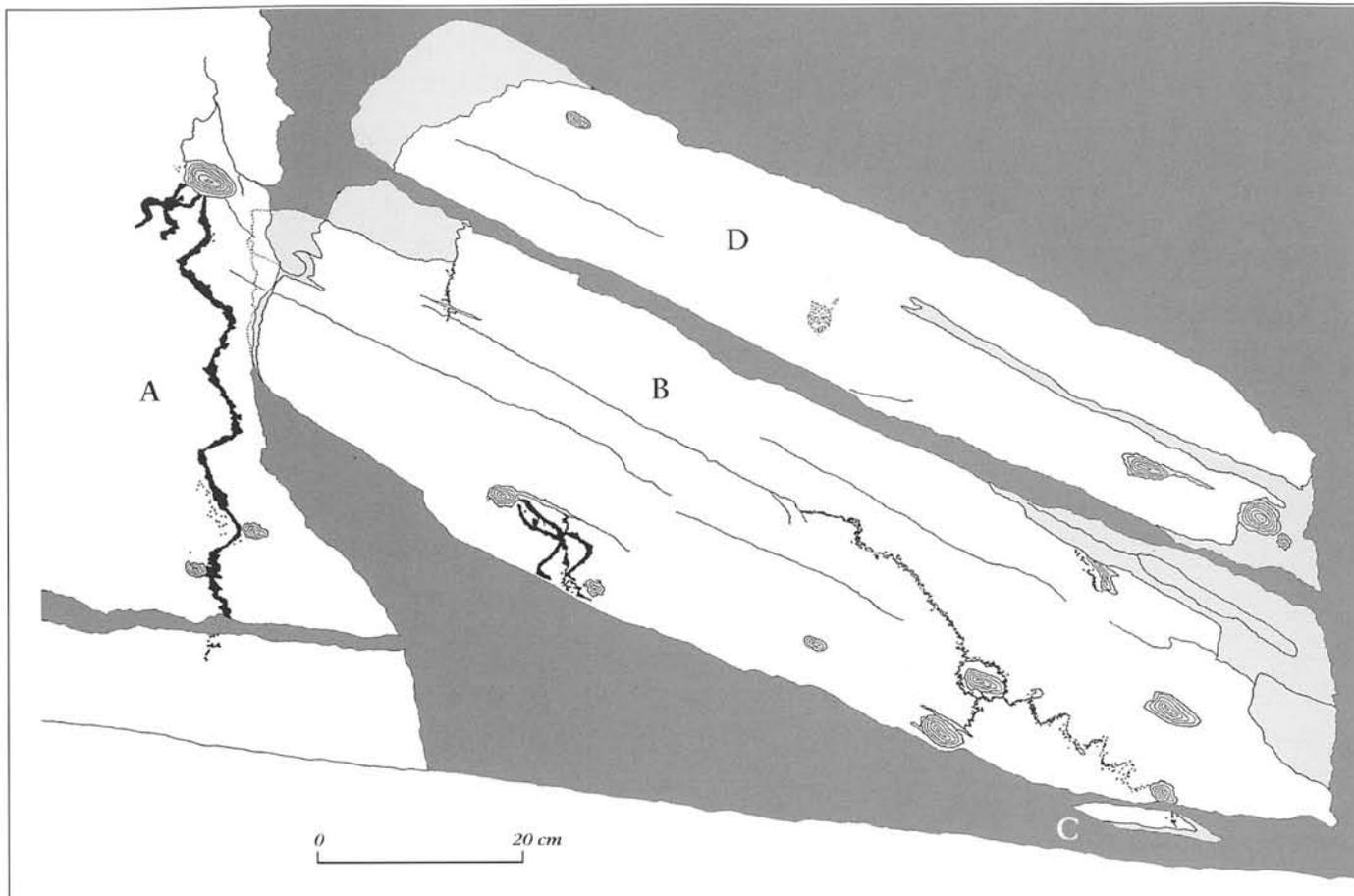


Fig. 12 — TENDE, Val de Fontanalba. Roche gravée dans la zone XIX.

rement aux anthropomorphes similaires dont le corps est entièrement piqueté.

L'alvéole jouxtant le personnage est prolongée sur la droite par une fissure ouverte d'une dizaine de centimètres de longueur. De cette fissure, une ligne piquetée prend naissance et descend verticalement jusqu'au bord inférieur de la roche en recoupant le dessin du personnage à la hauteur du bas-ventre (si le sexe est apparent, il se confond avec le dessin de la ligne) et du pied placé à droite. Il est fort probable que cette ligne piquetée devait se prolonger plus bas, sur une partie de roche disparue.

Il faut remarquer que, contrairement aux gravures de même type, la ligne piquetée ne prend pas naissance directement à la partie inférieure de la cupule mais à partir d'une fissure qui a été utilisée par le graveur comme la représentation d'un conduit d'écoulement.

Reconstitution du positionnement originel

En juillet 1998, R. Dufrenne est revenu sur le site de Fontanalba en compagnie de C. Dufrenne et de J.-P. Cavelan, afin de compléter les informations recueillies lors de la première journée et de déterminer précisément l'emplacement originel de la roche gravée. Une nouvelle inspection des roches alentour permet de découvrir une petite roche plate de 32 cm de longueur, 15 cm de largeur et 2,5 cm d'épaisseur, sur la tranche de laquelle figurait un petit fragment de ligne

piquetée. Cette roche, qui était en fait un éclat de la roche gravée retrouvée, complétait celle-ci dans la partie inférieure droite (fig. 12, C).

En outre, un bloc, assez comparable à la roche gravée, s'avéra être le complément supérieur de la roche gravée (fig. 12, D).

Une reconstitution grâce à des calques sur feuille de plastique permit de retrouver l'exact emplacement des deux gros blocs qui remplissaient presque entièrement la cavité. Elle permet également de constater que seule une dizaine de centimètres de la ligne piquetée sous l'anthropomorphe pouvait avoir disparu.

Conclusion

Les gravures de la roche découverte forment le complément de la scène qui était visible sur la paroi restée en place.

En se référant au thème mythologique des jumeaux divins utilisé pour l'interprétation de ce type de gravure, il est logique que les deux personnages gravés soient associés dans la même scène. À l'instar d'une scène similaire de la zone XIX qui montre deux personnages également positionnés sur deux plans et dont l'anthropomorphe supérieur est représenté la tête en bas pour mieux illustrer son origine céleste (Dufrenne 1996, 13; Dufrenne 1997, 171), il faut certainement voir, dans le positionnement des anthropomorphes sur deux plans différents (position haute pour

l'un et basse pour l'autre) et leurs postures dissemblables, l'illustration de leur différence d'origine, l'une céleste, l'autre terrestre.

Les jumeaux divins sont prêtres et médecins et leur fonction, bien définie dans la mythologie védique (Dufrenne 1996, 13; Dufrenne 1997, 172), éclaire l'activité des deux personnages gravés, c'est-à-dire faire s'écouler les eaux célestes, gage de santé, de fertilité et de fécondité, dont les sources sont figurées par des creux naturels.

L'originalité de la scène découverte réside dans la représentation du long écoulement matérialisé – en diagonale tout au long de la roche – par l'utilisation de lignes piquetées plus ou moins ondoyantes, d'une

saillie naturelle et de trois alvéoles réceptacles, dans un complexe unique qui symbolise l'écoulement ou le captage des eaux célestes bienfaisantes.

Roland Dufrenne et Henri Pellegrini

Dufrenne 1996

DUFRENNE (R.). — Gravures du mont Bégo : les personnages jumelés du val de Fontanalba. *ARCHEAM*, 4, 1996, p. 12-14 (Cercle d'Histoire et d'Archéologie des Alpes-Maritimes).

Dufrenne 1997

DUFRENNE (R.). — La vallée des Merveilles et les mythologies indo-européennes. *Studi Camuni*, XVII, Éditions du Cercle d'Histoire et d'Archéologie des Alpes-Maritimes, Nice, 1997.

TENDE

Représentation de laboureurs au Bégo

Âge du Bronze

Le relevé et l'étude des scènes de labours, figurés sur les roches des sites de la vallée des Merveilles et du Val de Fontanalba nous occupent depuis plusieurs années¹. C'est ainsi qu'après avoir successivement étudié et analysé l'instrument de labour et le mode de harnachement probable des couples de bovins², nous avons été amenés à envisager l'étude des anthropomorphes conduisant l'araire. Ce domaine d'étude s'est avéré très riche et nos premières recherches nous incitent à approfondir le sujet dans les prochaines années (Pellegrini 1993; Pellegrini 1994a; Pellegrini 1994b). Les représentations de scènes de labours, rituelles, mais toujours réalistes sont très répandues dans l'Antiquité. On connaît de nombreuses stèles funéraires comportant des représentations d'attelage tirant l'araire conduit par un personnage, sans que l'on puisse toutefois affirmer que le défunt soit dans tous les cas un laboureur (Cumont 1942). La schématisation extrême des figures rupestres semble toutefois nous limiter dans notre analyse. Mais, pour limitée qu'elle soit, quelques certitudes peuvent être dégagées.

Il nous reste en effet à essayer de comprendre pourquoi les représentations d'attelages figurées dans la vallée des Merveilles ne comportent jamais de représentations humaines, alors qu'en revanche, sur le site de Fontanalba, le laboureur tenant le mancheron de l'araire est omniprésent. Cette problématique nous a conduit, au cours de la campagne de prospection et de relevés 1998, à étudier très attentivement les représentations des anthropomorphes conduisant l'araire.

Il nous faut tout d'abord reconnaître que le graveur représente, sur une surface plane, une scène censée

être en volume. Pour ce faire, il va faire subir à son dessin, pour le rendre compréhensible, des déformations que l'on retrouve identiques sur tout le site du mont Bégo. C'est à ce niveau que l'on peut parler, à juste titre, de symbolisme rituel. Pour être parfaitement explicite, l'araire a subi une rotation de plan de 90° par rapport au joug. Il semble raisonnable de penser que la silhouette du laboureur a subi le même traitement. Il se présente donc, de ce fait, en vue de profil (fig. 13, 1a, 1b). Par ailleurs il faut admettre, par la figuration des bovins, que la scène figurée est vue, par le graveur et l'observateur, de l'arrière et en vue plongeante.

Les attitudes du laboureur ont été comparées à d'autres gravures rupestres (fig. 13, 2) et aux peintures de tombeaux égyptiens (fig. 13, 3).

■ Position du laboureur

Le laboureur peut, au Bégo, occuper trois positions par rapport à l'araire. La première, et semble-t-il la plus logique, montre le laboureur placé perpendiculairement à l'âge timon, conséquence de la rotation décrite ci-dessus. Dans ce mode de représentation les pieds sont toujours figurés du même côté que le sep. Ceci démontre, une fois de plus, le réalisme technique et fonctionnel de l'opération de labour représentée. Dans les deux autres positions, le laboureur est placé en arrière et parallèlement, à droite ou à gauche de l'âge timon de l'instrument aratoire. En l'occurrence, il semble que seul l'araire a subi une rotation de 90°. Le laboureur, dans ce cas vu de dos, est représenté à la suite de l'instrument de labour (fig. 13, 4). Dans tous les cas le petit personnage³ est figuré le torse bien droit⁴.

1 Voir *BSR PACA* 1991, p. 69-73; 1992, p. 83-86; 1993, p. 60-64; 1994, p. 80-84.

2 L'étude du mode de harnachement nous avait conduit à montrer que les figures d'attelages, considérées à tort par certains chercheurs comme tirant un *tribulum* ou une herse, étaient en fait des traivos, ou des chariots à deux roues (voir note 1). Depuis, cette analyse a été confirmée par Henry de Lumley (Lumley 1995).

3 Tous les personnages sexués sont masculins.

4 En cela, les figurations du site du Bégo diffèrent des représentations de scènes de labours antiques où le laboureur est montré « en action » : Égypte, Grèce (Vandier 1978; Durand 1986).

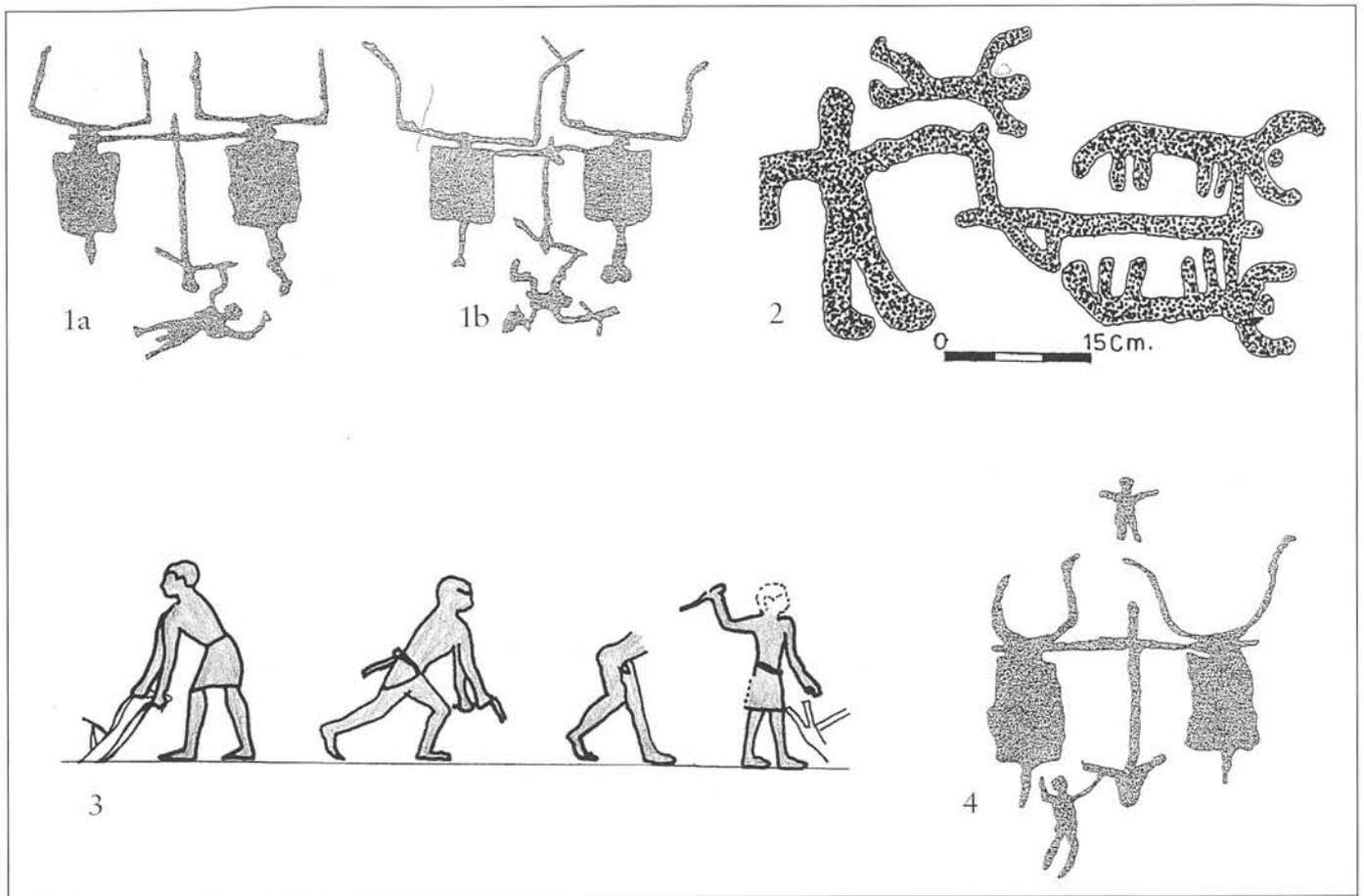


Fig. 13 — TENDE, Mont Bégo. 1 a, 1b : Fontanalba, laboureur conduisant l'araire. 2 : Finntorp, Scandinavie, laboureur et bouvier (d'après P.V. Glob 1951). 3 : Quelques attitudes des laboureurs égyptiens, tombes égyptiennes (d'après Vandier 1978). 4 : Fontanalba, laboureur et bouvier.

■ Les jambes

Elles sont figurées la plupart du temps droites et légèrement écartées; quelques rares figures nous les montrent fléchies dans une attitude plus dynamique. Les pieds sont apparents, dirigés dans la même direction ou divergents, tournés vers l'extérieur (fig. 13, 1b).

■ Les bras

Le laboureur, rejoignant en cela un archétype largement figuré au Bégo, est souvent représenté les bras écartés légèrement levés, attitude dite de l'orant, une main ⁵ toujours posée sur la petite poignée du mancheron. Cette attitude originale nous indique clairement que l'araire utilisé ne comporte qu'un seul mancheron, donnant à la scène un dynamisme certain.

■ Le bouvier

Plus rares sont les scènes faisant intervenir un bouvier. Le rôle du bouvier consistant à guider et stimuler les animaux de labour de façon à les faire avancer et tirer l'attelage aussi régulièrement que possible ⁶. Le bou-

vier se tient le torse droit les bras levés, les jambes normalement écartées. Il faut noter, mais ce court résumé ne nous permet pas d'en développer les implications, que le semeur n'est jamais représenté au Bégo.

Conclusion

Les recherches entreprises cette année devront être poursuivies, approfondies et surtout être incorporées dans une large synthèse intégrant toutes les données recueillies sur les attelages du site du mont Bégo.

Henri Pellegrini

Cumont 1942

CUMONT (F.). — *Recherches sur le symbolisme funéraire des romains*. Paris : Éd. Geuthner, 1942.

Durand 1988

DURAND (J.-L.). — *Sacrifice et labour en Grèce ancienne*. Éditions la découverte; École Française de Rome, 1988 (Images à l'appui; 1).

Glob 1951

GLOB (P.V.). — *Ard og plov i nordens oldtid. Ard and plough in prehistoric Scandinavia*. Aarhus University press, I, 1951.

Lumley 1995

LUMLEY (H. de). — Avec la collaboration de : BEGIN-DUCORNET (J.), ECHASSOUX (A.), GIUSTO-MAGNARDI (N.), LAVIGNE (G.), LUMLEY (M. A. de), MACHU (P.), MANO (L.), MESLIN (L.), PARK (Y. H.), REY (M.), ROMAIN (O.), ROMAIN (S.), SAGUEZ (S.), SERRES (T.), VILLAIN-RINIERI (F.). — *Le Grandiose et le sacré*. Édisud, 1995.

5 Nous nous attacherons, dans une étude ultérieure, à définir, et dans quelle proportion, s'il s'agit du bras droit ou gauche, qui est posé sur l'araire.

6 Dans la plupart des gravures il semble que le rôle du bouvier soit dévolu au laboureur lui-même; il brandit en effet quelquefois un bâton pour guider les animaux.

Pellegrini 1993

PELLEGRINI (H.). — Gravures rupestres du Mont Bègo à Tende (Alpes-Maritimes) : Une approche techno-ethnologique. *Bulletin de la société Préhistorique de l'Ariège*, XLVIII, 1993, p. 243-251.

Pellegrini 1994a

PELLEGRINI (H.). — Les araires gravés du Mont Bègo : Une approche technologique et ethnologique. *ARCHEAM*, 1, 1994, p. 13-20. (Cercle d'Histoire et d'Archéologie des Alpes-Maritimes).

Pellegrini 1994b

PELLEGRINI (H.). — Les attelages rupestres du mont Bègo : Étude techno-ethnologique. *Art Rupestre*, 40, 1994 (Bulletin du GERSAR).

Vandier 1978

VANDIER (J.). — *Manuel d'archéologie Égyptienne. T. VI : Bas-reliefs et peintures, scènes de la vie agricole à l'ancien et au moyen Empire*. Paris : Éd. A. et J. Picard, 1978.

VALDEBLORE Lac Petit à Millefont

Moyen Âge, Moderne

Dans le cadre d'une recherche sur la répartition, la typologie et la datation des enclos d'altitude dans le massif du Mercantour, nous avons effectué des sondages à l'intérieur d'une petite cabane en pierres sèches sans couverture, de 1,50 m de haut et de 4,60 m² de superficie, située à 2250 m d'altitude et attenante à un enclos.

Lors de la première campagne, en 1996, une couche homogène de terre noirâtre charbonnée de 25 cm d'épaisseur avait été dégagée. Une analyse du charbon par ¹⁴C calibré l'a datée entre 1450 et 1665 AD¹. Avec la seconde campagne, menée en 1997, le sondage s'est poursuivi à partir de la première rangée de pierres de la cabane. Une nouvelle analyse par ¹⁴C recula la première datation en donnant un âge calibré entre 1125 et 1280 AD². À 16 cm encore au-dessous, le sondage fut abandonné. Ainsi, à l'emplacement de cette petite

¹ Voir *BSR PACA* 1993, 71-74; 1994, 91-93; 1996, 57-59; 1997, 54. *ARCHEAM* 1994-1995, 2; 1995-1996, 3; 1997-1998, 5; 1998-1999, 6.

² ARC 1778, mai 1998.

construction presque close, préservée des lessivages et d'apports sédimentaires importants, une large tranche de temps s'est étalée sur seulement 59 cm.

Conclusion

Les vastières et les gias s'inscrivent dans une typologie d'enclos d'altitude, témoins d'une lointaine activité pastorale pratiquée dans l'ensemble des alpages du Mercantour. La datation de Millefont, tout en confirmant et en reculant l'ancienneté de ce genre de structures évoquées dans des archives, permet de découvrir leur forme et leur agencement issus peut-être d'une pratique antérieure au Moyen Âge. En tout cas, le nombre relativement élevé de ces enclos (plusieurs centaines) dénote l'importante fréquentation de cette haute montagne. L'étude entreprise sur le terrain nous aidera à mieux comprendre l'organisation des estives et leur répartition dans le cadre des transhumances ancestrales entre mer et montagne sous un climat méditerranéen.

Henri Geist

VALLAURIS Les Encourdoules

Âge du Fer, Gallo-romain

Le site des Encourdoules, colline boisée dominant à la fois le bassin de Vallauris et la mer, du cap d'Antibes à l'Estérel, est connu depuis le XIX^e s. comme oppidum ligurien et habitat romain (Benoit 1954). L'achat du terrain, l'un des derniers secteurs non construits avec vue sur la mer, par la mairie de Vallauris, doit être suivi par un aménagement (espace vert, mise en valeur du patrimoine, etc.). Cela a entraîné une opération de prospection et de sondages, essentiellement une réévaluation des fouilles anciennes, pour mieux cerner le site et évaluer la nature des vestiges archéologiques et leur état de conservation.

La prospection a montré que l'étendue du site correspond aux pierriers (aménagements agricoles modernes) qui coiffent le sommet de la colline et les

hauts de pente. Ces amas cachent d'ailleurs régulièrement les structures antiques encore en élévation jusqu'à 1 m de hauteur. La superficie du site peut être évaluée à environ 2 ha, avec une extension vers le nord-est où la présence d'un mausolée indique une zone funéraire mal délimitée.

■ Le site protohistorique

Peu de structures de l'oppidum protohistorique ont été retrouvées, en dehors du rempart et il semble que les constructions antiques aient profondément bouleversé les aménagements précédents : trois fosses de forme conique, creusées dans l'argile naturelle rouge et des couches de colluvion ou de remblai avec du matériel

remanié. Il s'agit surtout de céramiques modelées à pâte micacée, d'amphores massaliète (rare) et italique, de campanienne, d'un petit bronze de Marseille ainsi que d'un potin gaulois. Notons en particulier un fond de coupe campanienne estampillée du III^e s. av. n. è. de l'Atelier des petites estampilles, élément le plus ancien inventorié sur le site.

Le rempart lui-même subsiste sous une forme très arasée. Cependant, notre campagne a pu définir le tracé de l'enceinte à quatre endroits sur le site et mettre en avant l'existence d'une tour carrée (tour monumentale?). Le rempart se présente actuellement comme un mur de soutènement composé d'énormes blocs de calcaire local brut. Il semble que seule une assise, voire deux par endroit, aient été conservées. Le remblai derrière ces blocs n'a pas livré de céramiques datables (modelées informes). En un endroit, de nombreux fragments de bols ont été trouvés sur l'arase du mur et au niveau de décombres à la base, devant le parement extérieur. Nous sommes peut-être là en présence d'un dépôt votif comptant au moins une douzaine de bols. Il s'agit en majorité de formes Pasqualini 1b, mais des productions campaniennes A2 (Morel 2974 de -125 à -25), de la pré-sigillée (Drag. 30 de -30 à +10) et des gobelets à parois fines (Mayet 33-35 ou à décor à la barbotine) sont également présents. D'après ces données, l'oppidum, avec une extension probable d'environ 0,3 ha, a pu être créé dans le courant du III^e s. av. n. è. À l'époque augustéenne, le rempart est déjà complètement arasé.

L'agglomération antique

À ce site indigène succède un habitat groupé romain. Dans l'état actuel du dossier, nous ne savons comment ce changement s'est opéré. La surface couverte par les vestiges de l'Antiquité déborde largement de l'aire délimitée par le rempart protohistorique pour atteindre environ 2 ha. Les constructions sont souvent caractérisées par au moins deux états. Le plus ancien est représenté par des élévations très soignées, constituées d'assises régulières avec des moellons équarris. Des arases de tuiles plates s'insèrent par endroit entre les rangées de pierres. Ce premier ensemble de murs date du début du I^{er} s. de n. è. (sigillée, deux monnaies d'Antibes de Lévide).

La deuxième phase s'appuie sur ces murs alors partiellement détruits et épierrés. Ses assises irrégulières sont montées avec des blocs souvent non équarris, liés au mortier et sans une assise spécifique de fondation. Elle date du II^e s. (céramiques claire A, commune réductrice à pâte blanche et africaine de cuisine). Des sols en béton blanc se trouvent associés aux deux états. Certains aménagements peuvent être du III^e s., mais il n'y a apparemment aucune construction plus tardive. Au III^e s. également, plusieurs des structures peuvent être déjà abandonnées. L'ensemble des murs antiques repérés montre une orientation constante, indiquant une même organisation de l'habitat en îlots réguliers pour les deux états. En dehors des enduits peints (fond blanc avec décors en rouge grenat) trouvés à plusieurs endroits sur le site, aucun élément architectural de luxe n'a été recensé. Ce constat confirme l'impression de rusticité des constructions. Les installations avec du béton de tuileau (aires de pressage, cuves) prennent une place prépondérante dans les vestiges relevés. Une dizaine de contrepoids de pressoir et un petit cellier à *dolia* (dix jarres) découvert anciennement sur le site (Ville d'Avray 1905) confirment l'importance de l'activité oléicole (et viticole?). Il semble que ces installations soient le plus souvent liées à l'état du II^e s.

D'après les découvertes sporadiques qui ont été faites, le mausolée de Balbia Paterna, connu depuis le siècle dernier, s'insère dans un ensemble de tombes et monuments funéraires répartis sur le versant nord-est de la colline, en contrebas du site. Ce mausolée a été fouillé à plusieurs reprises et il reste très peu de vestiges en place. C'est un monument de plan carré (5 m de côté), dont les murs latéraux et de fond étaient construits avec des moellons, et seule l'élévation de la façade était en grand appareil.

Michiel Gazenbeek

Benoit 1954

BENOIT (F.). — L'Oppidum des Encourdoules. *Gallia*, 1954, p. 440-441.

Ville d'Avray 1905

VILLE D'AVRAY (T. de). — Études détaillées et plan des Encourdoules. *Annales de la Société des Lettres, Sciences et des Arts des Alpes-Maritimes*, 19, 1905, p. 279-289.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
BOUCHES-DU-RHÔNE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Tableau des opérations autorisées

1 9 9 8

N° de site	Commune, nom du site	Responsable (organisme)	Programme	Opération	Époque	Remarques	Réf. carte
13001 001	Aix-en-Provence. Entremont	Dufraigne J.-J. (AFA)	15	SP		◆	1
13001 011	Aix-en-Provence. La Chevalière	Sillano B. (AFA)	20	SU		▲	1
13001 108	Aix-en-Provence. ZAC Sextius-Mirabeau	Nin N. (COL)	19	SU	GAL, MOD		1
13001 170	Aix-en-Provence. ZAC Sextius-Mirabeau, rue de la République 38-44	Mellinand P. (AFA)	19	EV	GAL, MOD		1
13001 170	Aix-en-Provence. ZAC Sextius-Mirabeau, rue de la République 38-44	Nin N. (COL)	19	SU	GAL, MOD		1
13001 170	Aix-en-Provence. ZAC Sextius-Mirabeau, rue de la République 38-44	Martin L. (AFA)	19	SU	GAL, MOD		1
13001 253	Aix-en-Provence. ZAC Sextius-Mirabeau, usine à gaz, rue Irma Moreau	Martin L. (AFA)	19	EV	GAL, MOD		1
13001 254	Aix-en-Provence. Avenue Malherbe	Chapon P. (AFA)	13	SU		●	1
13002	Allauch. Zone incendiée	Margarit X. (CNR)		PI	DIA		2
13004 006	Arles. Thermes de Constantin	Heijmans M. (MUS)	19	SP	GAL		3
13004 028	Arles. Arènes	Heijmans M. (MUS)	19	SD		○	3
13004 030	Arles. Mas d'Albaron	Charlet M. (CNR)	24	EV	MA		3
13004 056	Arles. La Capelière	Landuré C. (SDA)	31	FP	FER, GAL		3
13004 063	Arles. Marais de Saint-Seren	Pasqualini M. (SDA)	31	SD		●	3
13004 172	Arles. Rue du Sauvage 3	Heijmans M. (MUS)	19	FP	GAL, HMA		3
13004 195	Arles. Rue Guynemer 17	Heijmans M. (MUS)	19	SD	GAL		3
13004 196	Arles. Rue Pierre Renaudel	Heijmans M. (MUS)	19	SD		●	3
13004 203	Arles. Avenue Victor Hugo	Heijmans M. (MUS)	19	EV		●	3
13004 205	Arles. Rue Bouchard de Bussy	Heijmans M. (MUS)	19	EV		◆	3
13504 910	Arles. Avenue du docteur Morel 60-62	Heijmans M. (MUS)	19	EV		●	3
13005 032	Aubagne. ZAC de Défension	Martin L. (AFA)	27	SD		▲	4
13005 032	Aubagne. ZAC de Défension	Moerman M. (AFA)	27	SP		▲	4

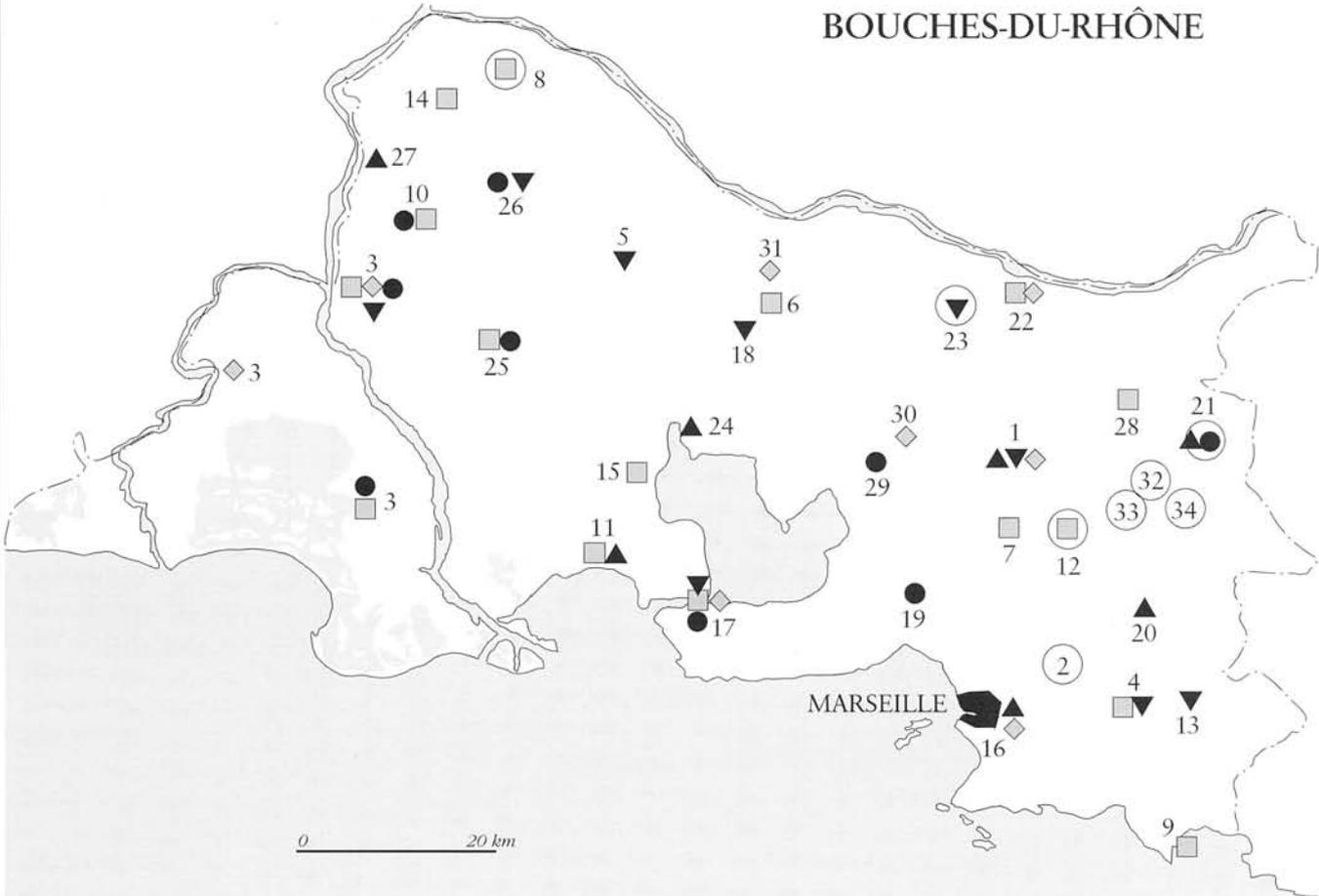
N° de site	Commune, nom du site	Responsable (organisme)	Programme	Opération	Époque	Remarques	Réf. carte
13006 008	Aurville. La Calanque	Poguet M. (AFA)	27	SP	GAL		5
13008 008	Aurons. Rousset 2	Pillard J. (EN)	20	SD	MA		6
13015 006	Bouc-Bel-Air. Revenant	Landuré C. (SDA)	20	SD		●	7
13015 016	Bouc-Bel-Air. Place Jean Moulin	Moerman M. (AFA)	19	SD		▲	7
13027	Châteaurenard. Le Vigneret	Charrière L. (ASS)		PI	DIA		8
13027 003	Châteaurenard. Château des Tours	Charrière L. (ASS)	24	SD	MA		8
13028 004	La Ciotat. Île Verte, calanque Saint-Pierre	Vasselin B. (AUT)	20	SD	GAL, AT		9
13038 063	Fontvieille. Quartier des Arcs, aqueduc 9	Landuré C. (SDA)	20	SD		●	10
13038 088	Fontvieille. Calade de Castellet	Vacca Gouttoui M. (AUT)	25	FP		◆	10
13039 001	Fos-sur-Mer. L'Hauture	Lagrué J.-P. (COL)	19	SD			11
13039 057	Fos-sur-Mer. La Borgada, rue Frédéric Mistral	Lagrué J.-P. (COL)	19	SU	MA		11
13039 058	Fos-sur-Mer. Fanfarigoule	Lagrué J.-P. (COL)	22	SU	GAL		11
13041	Gardanne. Vieille ville	Berthout D. (ASS)		PI	MA, MOD, CON		12
13041 016	Gardanne. Valabre	Thomas J. (AUT)	23	SD	MOD		12
13042 010	Gémenos. Locus Gargarius	Richarté C. (AFA)	20	SP		▲	13
13042 026	Gémenos. Prieuré Saint-Jean-de-Garguier	Richarté C. (AFA)	20	SP		▲	13
13045 009	Graveson. Oppidum de la Roque	Ferrando P. (AUT)	21	SD	FER		14
13047 036	Istres. Mutatio de la Brune	Congès G. (SDA)	20	SD			15
13200 280	Marseille. Place de la Providence	Bouiron M. (COL)	19	EV	GAL, AT, MA		16
13201 005	Marseille. BMVR, Alcazar, Providence	Bouiron M. (COL)	19	SU			16
13056 003	Martigues. Saint-Pierre-les-Martigues	Chausserie-Laprée J. (COL)	15	FP	FER, GAL, MA		17
13056 033	Martigues. Tamaris	Duval S. (COL)	15	FP	FER		17
13056 040	Martigues. Ponteau-Gare	Margarit X. (CNR)	12	SD	NEO		17
13056 041	Martigues. La Couronne-Collet Redon	Renault S. (AFA)	13	SP	NEO		17
13056 054	Martigues. Quartier des Plaines de Figuerolles	Chausserie-Laprée J. (COL)		EV		●	17
13069 022	Péligonne. Place des Arrians	Proust J. (AUT)	19	SP	DIA		18
13071 001	Les Pennes-Mirabeau. La Cloche	Chabot L. (BEN)	15	FP	FER		19
13073 008	Peypin, Parc ensoleillé 8	Trégliat J. (COL)	20	SU		■	20
13079 003	Puyloubier. Richeaume I	Mocci F. (CNR)	20	FP	GAL, AT		21
13079 040	Puyloubier. Richeaume III	Walsh K. (CNR)	15	SU	PRO		21

N° de site	Commune, nom du site	Responsable (organisme)	Programme	Opération	Époque	Remarques	Réf. carte
13079	Puyloubier. Domaine de Richeaume	Mocci F. (CNR)		PI	DIA		21
13080 010	Le Puy-Sainte-Réparate. La Régine	Chapon P. (AFA)	20	EV	GAL		22
13080 012	Le Puy-Sainte-Réparate. Cride-Fouquet	Landuré C. (SDA)	20	SD		■	22
13082 021	Rognes. Quartier Saint-Martin	Bringer G. (ASS)	19	SP	DIA		23
13092 017	Saint-Chamas. Place des Pénitents	Valade E. (ASS)	19	SU	MOD		24
13097 070	Saint-Martin-de-Crau. Petit Abondoux 1	Congès G. (SDA)	20	SD			25
13097 142	Saint-Martin-de-Crau. Vicus des Aulnes	Congès G. (SDA)	20	FP			25
13100 024	Saint-Rémy-de-Provence. Glanum, aqueduc de Notre-Dame de Laval	Agusta-Boularot S. (CNR)	15	FP	NEO, FER, GAL		26
13100 058	Saint-Rémy-de-Provence. Mas des Vérans	Reynaud P. (AFA)	22	SP		▲	26
13108 022	Tarascon. Chapelle Saint-Victor	Delattre L. (ASS)	23	SU	GAL, MA		27
13111 029	Vauvenargues. La Sinne, Bastide désertée	Bizot B. (SDA)	20	SD	MOD		28
13112 007	Velaux. Roquepertuse	Boissinot P. (AFA)	15	FP	FER		29
13114 003	Ventabren. Château de la Reine Jeanne	Bizot B. (SDA)	24	EV		○	30
13114 010	Ventabren. Campagne Vernet	Chapon P. (AFA)		EV	GAL, MA	■	30
13115 007	Vernègues. Château-Bas	Bizot B. (SDA)		EV		■	31
	Chaîne de l'Étoile/Zone Incendiée 97	Müller A. (SDA)		PI			
	Delta du Rhône	Pasqualini M. (SDA)	14/31	PC			
13025/040/072	Haute vallée de l'Arc. Châteauneuf-le-Rouge/Fuveau/Peynier. Communes	Giraud M. (ASS)		PI	DIA		32 à 34
	Massif de Marseilleveyre	Collina-Girard J. (SUP)		PI	DIA		

Certains regroupements ont été effectués, soit quand plusieurs autorisations successives de nature identique ont été délivrées à un même intervenant sur un même site, soit quand elles concernaient un secteur regroupant plusieurs communes.

○ opération en cours ; ● opération négative ; ◆ opération reportée ; ■ résultats très limités ; ▲ notice non parvenue

BOUCHES-DU-RHÔNE



- fouille programmée
- ▲ fouille nécessitée par l'urgence absolue
- ◇ évaluation archéologique
- sondage
- ▼ fouille préventive
- prospection

Intimement liées au programme d'aménagement de la ZAC dont le rythme s'est fortement accéléré cette année, les recherches archéologiques ont porté cette année sur plusieurs secteurs, géographiquement très distants. Ainsi de janvier à avril 1998, une campagne de reconnaissance et une fouille préventive ont été réalisées sur la partie nord de l'ancienne usine à gaz, en bordure de la rue Irma Moreau ; de mai à juillet, les recherches se sont dirigées au sud de la gare routière, à l'emplacement de l'îlot E, tandis que pendant les mois de juin et de juillet, puis à l'automne, une troisième intervention, faisant également suite à un diagnostic réalisé en janvier, était conduite à l'extrémité nord-ouest du site, à l'emplacement de l'immeuble le « Lauréat » qui occupe les parcelles situées aux 38-42 bd de la République. Autant de sites distincts, qui ont livré des résultats également très différents sur des secteurs de l'agglomération radicalement opposés. L'enquête aura en effet porté au nord-ouest sur une zone *intra-muros* où ont été mis au jour les fragments de deux *domus*. À l'ouest et au sud en revanche, les recherches ont porté sur des zones certes périurbaines, mais dont la localisation par rapport au corps de ville explique l'organisation et le mode d'occupation très différents. Si la seconde appartient pleinement au domaine rural qui enveloppait l'agglomération, la première, située à proximité immédiate de la courtine antique, reste encore au contraire totalement tributaire des axes qui prévalent au sein même de l'aire remparée.

Nùria Nin

Usine à Gaz / Rue Irma Moreau

La construction d'une résidence sur une parcelle comprise entre la rue Irma Moreau, au nord, et la voie ferrée, au sud, a entraîné une fouille de sauvetage ¹

concernant 500 m² occupés par deux établissements superposés, l'un antique et l'autre moderne. Le reste de la parcelle, soit au total 10 000 m² explorés par sondage d'évaluation en 1992 ² puis en janvier 1998 après destruction du bâti, se situe dans une zone basse anciennement marécageuse qui a connu une occupation surtout marquée par des aménagements de drainage. La partie nord bordant la rue Irma Moreau a révélé la présence d'un axe viaire en grande partie sous la rue mais bordé sur toute la longueur explorée (200 m de long) par un mur antique de faible largeur (0,55 m). Le rempart découvert par Rouard en 1843 se situe peut-être légèrement plus au nord, sous la rue actuelle, mais il se peut aussi que le mur vu en 1998 soit celui découvert par Rouard et ensuite interprété comme un rempart.

L'orientation générale des vestiges à 20° ouest répond aux données connues pour l'urbanisme d'Aix au Haut-Empire ; c'est en particulier l'orientation du cours des Minimes à l'emplacement du *decumanus maximus*. En revanche, il ne correspond pas aux tracés de fossés déjà repérés sur la ZAC, tracés plus anciens (fossés Coq ou Thomson) ou non datés.

◆ L'occupation antique (fig. 14)

L'enclos

Un enclos carré de 6 x 6 m, formé de murs en fondation liés au mortier, a été dégagé sous un îlotage postérieur. Les sols et les élévations ont disparu mais ce bâtiment isolé, axé selon le tracé de la voie qui le borde, pourrait avoir une vocation funéraire surtout si on se réfère à la nécropole proche, traverse de l'Aigle d'Or,

¹ L'équipe de fouille était constituée, outre L. Martin et J.-M. Michel, responsables de secteur, de C. Barra, S. Bien, J.-L. Lopez, F. Parent et pour une durée limitée de F. Guériel et M. Vecchione.

² Voir *BSR PACA* 1992, 107-109.

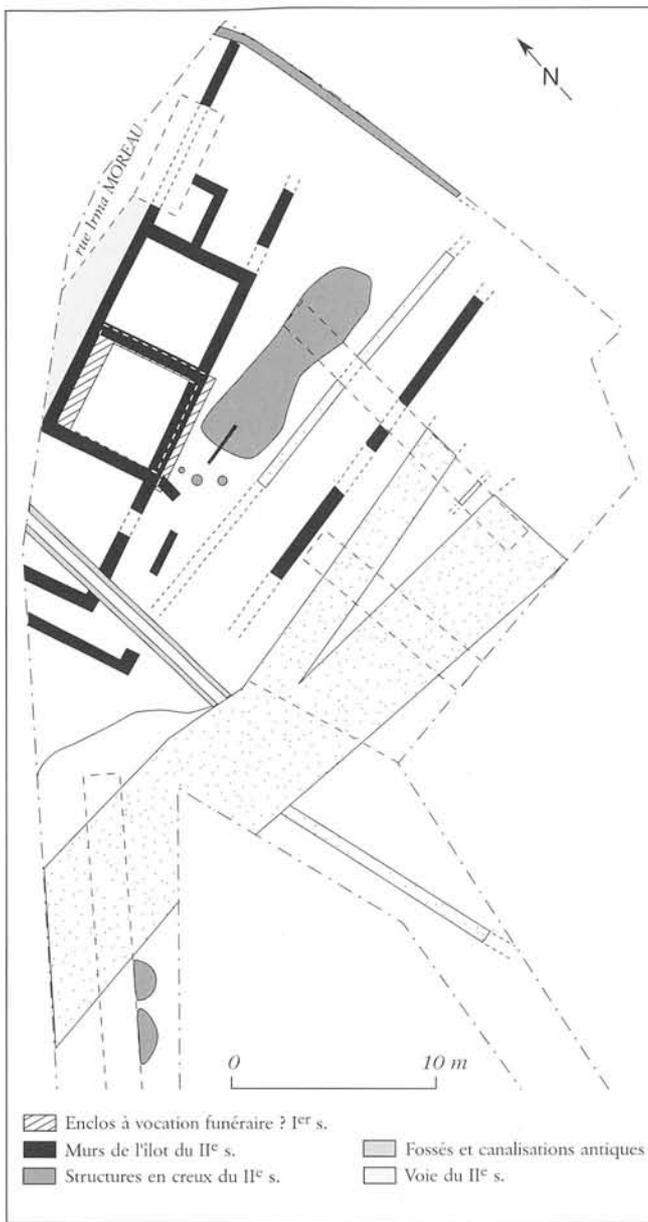


Fig. 14 — AIX-EN-PROVENCE, ZAC Sextius-Mirabeau : Usine à Gaz / Rue Irma Moreau. Plan des structures antiques (F. Parent).

ou aux enclos funéraires trouvés en 1994 le long de la voie de Marseille dans l'emprise de la même ZAC³.

Les îlots et la voie

Cette opération a permis de révéler, à l'extérieur du périmètre connu du rempart, une extension ignorée de la ville d'Aix vers le sud-ouest, réalisée dans la deuxième partie du II^e s. En effet, une série de quatre *locus* de taille moyenne (dimensions internes de 4 à 6 m x 5 m) sont alignés selon une voie, vue surtout en coupe, dans laquelle se distinguent des recharges de grave posées sur une base de mortier naturel marnéux. Au sud de ces constructions une cour, limitée par un mur, se développe sur environ 200 m². Un fossé ferme l'espace au sud et au sud-ouest. Le bâtiment semble se situer aux limites de la ville mais dans sa continuité. Les murs en fondations sont liés à la terre

et ne paraissent pas capables de porter des étages. Leur mode de construction ainsi que leur agencement suggèrent un système de boutiques alignées le long de cet axe décuman secondaire. Les sols ont disparu et, si la date de construction peut être estimée par les remblais d'installation après 150, certainement entre 150 et 250, l'abandon reste plus délicat à préciser en raison de l'arasement des vestiges. On note essentiellement une fréquentation dans le courant du V^e s., liée peut-être à la récupération des matériaux.

◆ La collecte des eaux

Les tracés liés à l'eau sont de plusieurs natures. En premier lieu, un caniveau dallé sur piédroits en pierres liées au mortier est aménagé à travers l'îlot du Haut-Empire probablement à une période postérieure aux constructions (IV^e-V^e s.). Provenant du secteur occupé par Notre-Dame de la Seds, il se jette à l'angle sud-ouest de la cour dans un fossé d'origine naturelle, mais complexe, car plusieurs fois recalibré dans l'Antiquité. Ce fossé reçoit aussi, venant du sud, les eaux d'un drain empierré. Le fossé semble ainsi constituer le fond d'un talweg est-ouest qui drainerait la dépression comprise entre la ville ancienne au nord et les faibles hauteurs situées au sud, à l'emplacement de l'ex-usine Thomson.

Deux caniveaux dallés, datés, au plus tôt pour l'un, du XVII^e s., ont été dégagés parallèlement au fossé, mais 15 et 20 m plus au sud ; cela s'explique par un glissement progressif de l'axe du talweg en raison de remblaiements progressifs par les terres issues de la ville médiévale et moderne.

◆ L'occupation moderne

La Bastide Colle

Un bâtiment a occupé l'emplacement de la construction antique à la fin du XVIII^e s. contribuant ainsi à sa protection. Le cadastre napoléonien donne le nom de son propriétaire en 1829 (M. Colle). Il s'agissait d'un bâtiment assez modeste d'environ 200 m² embelli par un puits soigneusement parementé en pierres de Rognes. Plusieurs états à succession rapide ont pu être relevés.

Les fours

L'état le plus ancien comporte la présence d'un four et de fosses de rebuts qui ont produit des céramiques glaçurées communes à l'extrême fin du XVIII^e s. et au début du XIX^e s. Par la suite, un second four a permis la production de tuyaux (marqués Ripert frères à Aix), de pots de fleurs, de tians. Selon les recherches d'Henri Amouric, on retrouve ces potiers, plus tard, à Aix, dans le quartier Saint-Louis en 1856. Les briques du second four ont fait l'objet d'un prélèvement pour une étude d'archéomagnétisme (laboratoire de l'Institut de Physique du Globe). Le lot céramique, qui comprend quelque 6000 tessons, sera étudié par Véronique Abel en vue d'une exposition sur cette activité potière inédite aux portes d'Aix.

3 Voir BSR PACA 1994, 111-113.

L'îlot E

Provoquées par l'achèvement de la construction d'un vaste ensemble immobilier, les recherches conduites à l'emplacement de l'îlot E constituent le prolongement de celles réalisées en 1996 ⁴, pour la couverture de la voie ferrée. La parcelle qui nous occupe se développe à l'est de l'avenue du Petit Barthélémy qui a exactement repris le tracé et l'emprise d'une route antique, interprétée comme la route de Marseille, au nord d'une pièce de terrain vouée aux activités agricoles et au sud d'une nécropole partiellement explorée en 1994.

L'enquête présente avait donc pour premier objectif de cerner l'extension, vers le sud, de ce noyau funéraire. Un deuxième axe de recherche visait à la relecture stratigraphique du comblement des fossés et des terres agricoles mis au jour en 1996. Le troisième concernait la nature du comblement de certains de ces fossés, que caractérise l'abondance toute particulière de la faune.

Si les fouilles ont permis de nourrir les informations déjà réunies sur les deux dernières problématiques, elles n'auront toutefois pas donné l'occasion de connaître l'extension exacte, vers le sud, de la nécropole dont le site n'a livré aucune trace. Et il faut aujourd'hui assurément en restituer la limite au mieux à la hauteur de l'actuelle route Lapière, soit à peine plus de 30 m au sud des vestiges découverts en 1994 (fig. 15) ⁵.

◆ Les terrains situés à l'est de la voie

L'emplacement de la parcelle a seulement permis d'effleurer la voie antique, observée dans un sondage restreint et c'est surtout sur le réseau de fossés qui sillonnaient la parcelle dans l'Antiquité qu'ont porté les efforts. La fouille a ainsi non seulement montré que leur implantation a été progressive, mais qu'ils ont eu également un long usage marqué par des curages successifs.

Ont été déterminés trois états :

- l'état 1 correspond au plus ancien état d'occupation attesté sur la parcelle. S'y rapporte le creusement de trois fossés (FS 30, FS 31 et FS 10) qui restent les plus mal connus.

- l'état 2, marqué par l'implantation, échelonnée dans le temps, de cinq fossés témoigne pour sa part d'une phase d'activité importante sans doute liée à une exploitation assez intense des sols. Et, en dépit des légères divergences observées ici ou là dans leurs directions, ils confirment non seulement le rôle de la voie dans le découpage des terrains, mais également la permanence des limites antérieures qui sont, dans l'ensemble, assez bien respectées.

- l'état 3, enfin, correspond à la création des fossés 11 et 14.

La première remarque qu'appelle l'analyse stratigraphique de cet ensemble est la faible sédimentation conservée pour l'Antiquité. Le nombre des sols est en

effet très peu important et ils ne couvrent de surcroît jamais de vastes superficies, alors même que les aménagements apparaissent relativement nombreux et surtout se succèdent assez rapidement dans le temps. Ces aménagements se résument à des fossés ou drains qui sont autant de témoins de l'exploitation des sols, mais pour lesquels il est souvent impossible de définir la fonction exacte : simples éléments de drainage dans une zone qui devait recueillir les eaux de ruissellement ou indicateurs d'un parcellaire disparu.

Le problème du drainage

Quelle qu'ait été la fonction de ces dispositifs, ils participaient d'une action de drainage particulièrement manifeste par la nature de leur comblement. Tous recelaient, au moins en partie basse, des couches de limons, de sables et de gravillons attestant la présence de l'eau. Dans certains même, les sédiments recueillis témoignent de phases de stagnation de l'eau dont rend compte l'aspect ferrugineux des sédiments, marqués par un important phénomène d'oxydation. Mais si la fonction de drainage de ces fossés apparaît clairement, il est plus difficile en revanche d'appréhender la nature des eaux présentes sur le site, leur importance et leur origine, ainsi que de recomposer la nature des sols qui les environnaient.

La question du découpage des sols

Plus que l'hypothèse du drainage des sols, c'est peut-être celle de leur découpage qui mérite en fait d'être retenue ici pour expliquer la présence de certains drains et surtout la remarquable permanence de leur tracé. Cette proposition est certes peu déterminante pour le fossé 6 et le fossé 11, tous deux parallèles à la voie dont ils sont très proches et qui semblent avoir eu avant tout un rôle drainant. Elle apparaît plus décisive en revanche pour les fossés de direction ouest-nord-ouest/est-sud-est repérés au nord de l'aire de fouille, à savoir les fossés 10, 15, 17, 1 et 14. Si l'on fait abstraction des variations, somme toute légères, de leurs emplacements et de leurs directions, ces fossés semblent bien en effet pérenniser une limite forte. Tout d'abord parce qu'ils ont, ou peu s'en faut, une orientation similaire. Parce qu'ils reprennent aussi un emplacement à peu près analogue tout au long de la période antique. Enfin, parce que leur direction perpendiculaire à celle de la voie apparaît moins tributaire de la topographie. Elle correspond en fait à celle d'un grand nombre de structures relevées sur la ZAC, notamment le groupe des fossés de type 1, qui est le réseau le plus ancien reconnu à ce jour dans cette partie de l'agglomération.

La découverte, à l'est de la voie, et dans la partie sud du site, de nouveaux fossés de même orientation est donc ici intéressante à plusieurs titres. Tout d'abord parce qu'elle permet d'en restituer la présence dans une zone où elle n'avait encore pu être mise en évidence, complétant ainsi l'image que l'on peut se faire du maillage général que dessinent ces dispositifs. Ensuite parce qu'elle témoigne de la grande permanence de ce groupe qui se maintient sur le site jusque dans le courant du II^e s. de n. è., voire au tout début du III^e s.

⁴ Voir *BSR PACA* 1996, 72-73.

⁵ L'équipe de fouille était constituée de C. Barra, M. Leguilloux, J.-L. Lopez, B. de Luca, N. Nin, M. Vecchione, C. Voyez, É. Yebdri.

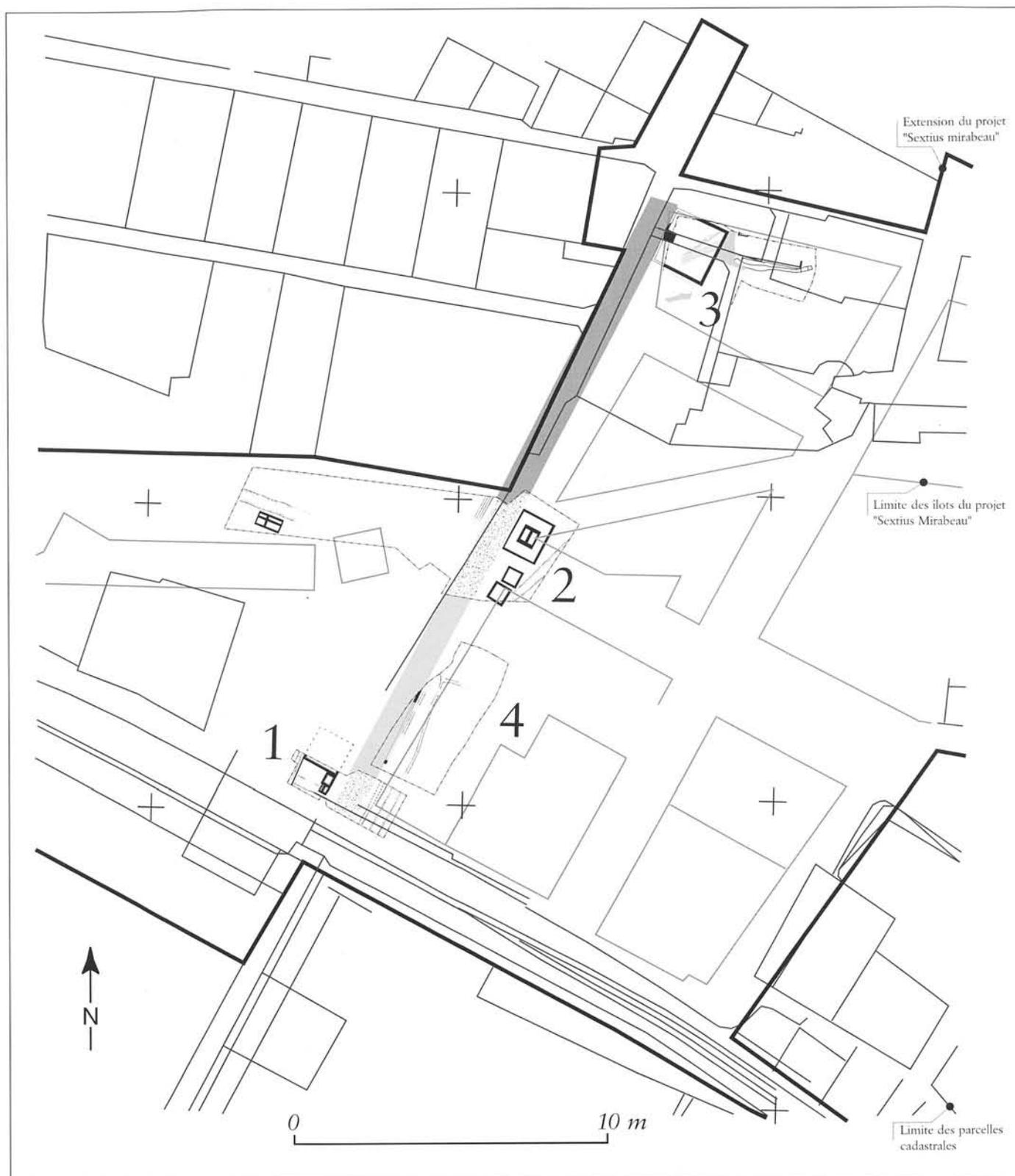


Fig. 15 — AIX-EN-PROVENCE, ZAC Sextius-Mirabeau : Îlot E. Report des vestiges mis au jour sur fond du cadastre actuel. 1, fouilles réalisées en 1996. 2, fouilles réalisées en 1994. 3, fouilles réalisées en 1997. 4, fouilles réalisées en 1998 (Relevés de terrain : L. Cordier, F. Guériel, A.-C. Nalin ; Infographie : L. Cordier. Fouille 1998 C. Voyez).

La question de l'existence d'une voie perpendiculaire à la route de Marseille

Parmi les questions soulevées par les recherches comptait également celle de la limite de la nécropole fouillée en 1994, pour laquelle nous avons émis l'hypothèse qu'elle pouvait avoir été fixée par une voie de direction ouest-nord-ouest/est-sud-est, venue se greffer

sur la route de Marseille. Les fouilles n'ont pas permis de trancher de façon définitive sur ce point, car si elles n'ont livré aucune trace d'un cheminement en partie nord de l'aire explorée, sa présence est toujours possible plus au nord encore où reste en effet, entre la nécropole et les terrains agricoles reconnus en 1998, un espace de 8 à 10 m de large toujours inexploré.

◆ L'époque moderne

Une possible parcelle au sud

Une première parcelle semble bien s'être développée dans la partie méridionale de l'aire de fouille. Elle était bordée à l'est, en façade de la voie, par un mur qui a été suivi sur 12 m de long. Un accès large de 1,20 m y a été ménagé. Il devait être fermé par une porte flanquée de deux piliers dont subsistent les dés de fondations. Ce mur s'interrompt au nord où il s'appuie contre l'angle formé par les murs MR 28 et MR 29 qui devaient vraisemblablement marquer la limite septentrionale de la parcelle.

Une seconde parcelle au nord

Au nord du mur 29, se développent deux autres constructions qui délimitent l'angle sud-ouest d'une pièce de terrain s'étendant vers le nord-est et au sein laquelle se trouvait un bâtiment. Il se compose d'au moins trois pièces fermées et vraisemblablement couvertes, qui se concentrent à l'ouest. L'une d'elles a été aménagée en cave. La date de construction, ainsi que la durée d'occupation de ce bâtiment ne sont pas clairement établies et seul en est connu l'abandon que l'on peut placer dans le courant du XVIII^e s., peut-être même à la fin du siècle. Cette datation semble corroborée par le cadastre napoléonien qui montre qu'en 1829 la parcelle concernée (section L2, 292) était vierge de toute construction.

Nùria Nin

Les deux *domus* du 38-42 bd de la République

Les sondages de reconnaissance réalisés par P. Melinand durant l'hiver 1998, à l'emplacement de l'immeuble le Lauréat (38-42 bd de la République), et les fouilles entreprises immédiatement à leur suite durant l'été par le Service archéologique de la Ville avec le CEPMR de Soissons, puis à l'automne par L. Martin ont révélé deux *domus* dont les orientations s'inscrivent parfaitement dans la trame qui prévaut dans ce secteur de la ville (fig. 16).

◆ La *domus* 1

Elle se développait assurément vers l'ouest et le sud, sans doute également vers le nord sans qu'on puisse toutefois en étendre la superficie jusqu'en façade du *decumanus* dont le passage peut être restitué à quelque 60 m de distance. Pour assurer l'étanchéité du bâtiment, implanté au pied d'une terrasse relativement importante, a été installé, à l'arrière du mur est de la maison, un drain qui devait également dégager la place d'un *ambitus*. Deux pièces ont été reconnues⁶. La seule à avoir été entièrement dégagée est une vaste salle de réception couvrant plus de 90 m² de superficie utile (10,60 m x 8,70 m de côté dans l'œuvre) qui nous

est parvenue dans un remarquable état de conservation. Son sol, construit à la cote 182,60 m NGF, est orné d'une mosaïque noire à simple listel d'encadrement blanc, bordée à l'est par un solin d'étanchéité et relayée, au contact du mur ouest, par une bande de béton inornée, large de 1,60 m qui correspond peut-être à l'emplacement d'une banquette ou d'un aménagement disparu. Ses murs, dont l'élévation était sans doute en terre (pisé?), étaient revêtus de peintures murales qui portent un décor tout à fait caractéristique du IV^e style provincial : partie basse de couleur noire animée par un décor végétal et surmontée de larges panneaux de couleur ocre rouge, eux-mêmes rythmés par des bandes rouge bordeaux décorées de candélabres. Des figures volantes semblent venir orner les grands panneaux. Au sud-est de cette salle a été partiellement reconnue une pièce avec laquelle elle communiquait par une large baie centrée.

Bien qu'il n'ait pas été possible de dater la construction de cet ensemble dont les sols n'ont pu être fouillés, la sobriété de la mosaïque invite à en placer la construction dans le courant du I^{er} s., sans plus de précision. Peut-être l'étude des peintures apportera-t-elle plus d'informations, à supposer toutefois qu'elles ne relèvent pas d'une campagne de réfection de la pièce⁷. On perçoit en revanche très bien les modifications qui ont affecté la salle mitoyenne au sud, pourvue, à une date qui reste à définir, d'une *suspensura*, qui oblige à condamner toute communication avec la grande salle mosaïquée. Les observations faites par l'équipe du CEPMR sur les parties basses de peintures murales conservées en place au bas des parois ont en tout cas montré d'importantes traces d'usure, qui plaident pour une fréquentation active de la pièce et la longévité de sa décoration picturale. Parmi le mobilier recueilli sur la mosaïque et piégé par l'effondrement des peintures, comptent trois vases écrasés sur place : une marmite en céramique culinaire africaine du type Hayes 197, un plat en sigillée claire B du type Desbat 1B et une *olla* en céramique à pâte brune, autant d'éléments qui attestent d'un usage de la salle dans la seconde moitié du II^e s. de n. è. et vraisemblablement encore au début du III^e s.

◆ La *domus* à Bacchus et Ariane

Une seconde *domus* datable du II^e s. de n. è., dont murs et sols se poursuivent vers le nord-ouest et le nord-est sous le boulevard, a été dégagée⁸ sur la terrasse supérieure. En sont connues trois pièces dont deux ont été à peine effleurées par les recherches. La troisième, de grande taille (9,60 m x 6,50 m) était pourvue d'une mosaïque polychrome dont un tiers de l'exceptionnel décor figuré était préservé. Son organisation générale suggère une fonction de *triclinium*. Neuf médaillons étaient conservés, avec au centre deux personnages : des portraits de Bacchus et Ariane (fig. 17) selon l'interprétation de Henri Lavagne, avan-

7 Confiée au CEPMR, l'étude des peintures murales est programmée pour les exercices 1999 et 2000.

8 L'équipe de fouille était constituée de J. Isnard, J.-L. Lopez, B. De Luca, L. Martin, M. Maurin, R. Ortiz Vidal, F. Parent, Fl. Parent, N. Scherrer.

6 L'équipe de fouille était constituée de P. Girard-Plessy, S. Groetmbril, J.-F. Lefèvre, L. Sanmartino.

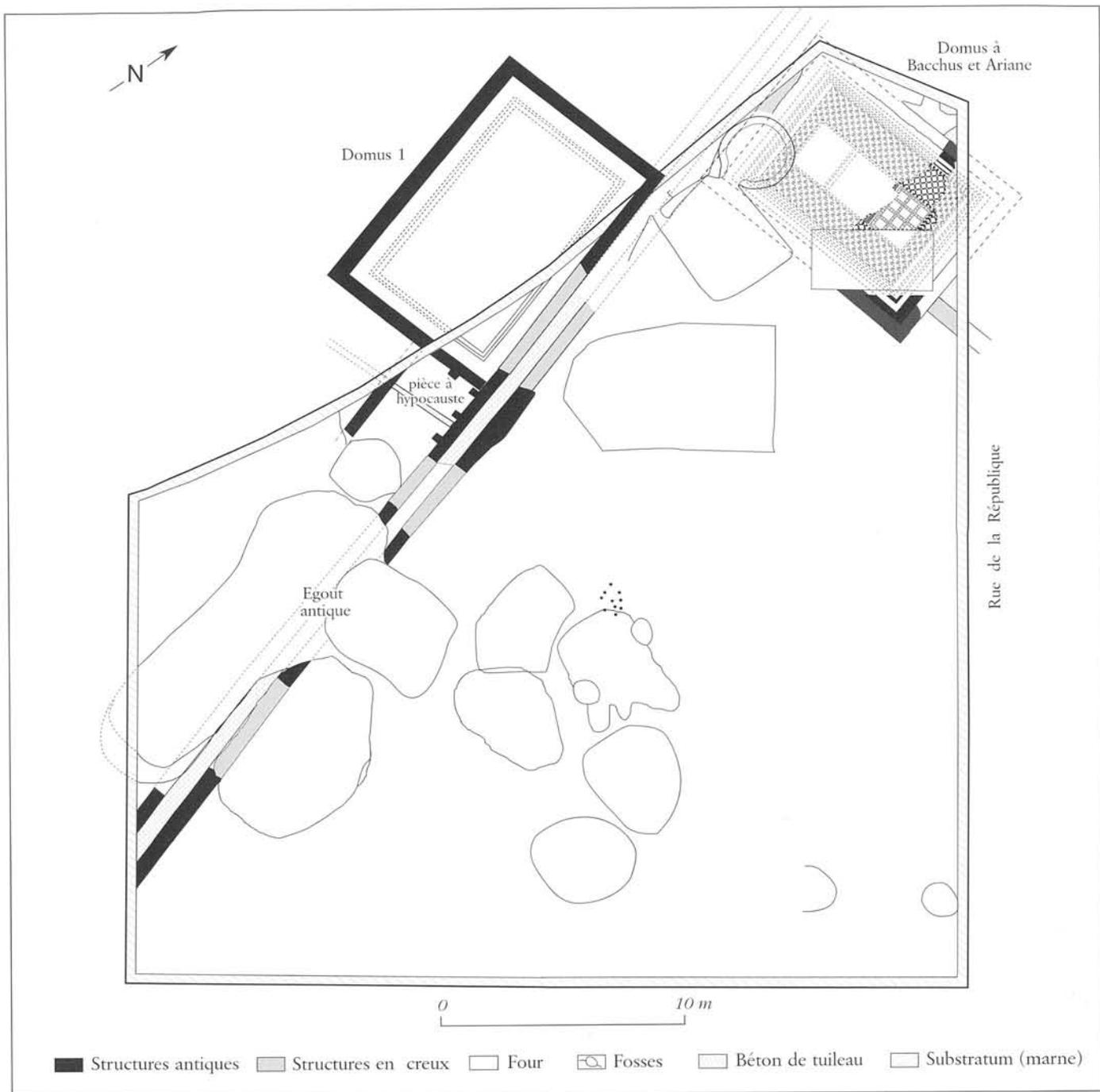


Fig. 16 - AIX-EN-PROVENCE, ZAC Sextius-Mirabeau : 38-42 bd de la République. Plan général (Topo. X. Chadefaux, DAO J. Isnard).

cée en fonction du cortège qui les entoure : des oiseaux (pigeon, merle), des instruments de musique (cymbale, flûte de Pan, rhombe) et un bouc. L'interprétation de portraits de saisons, un moment retenue, doit être rejetée en fonction de ces attributs qui suggèrent la cérémonie nuptiale de Bacchus et Ariane. La datation stylistique du décor le place dans la seconde moitié du II^e s. de n. è. Le décor géométrique blanc et noir trouvé en 1925 à la même adresse correspond à la périphérie du sol dégagé cette année. Ce dernier a été démonté en vue de sa restauration par l'atelier de Saint-Romain-en-Gal. Un film vidéo suivant le devenir de cette mosaïque, de la fouille au musée, a été tourné à l'occasion de cette découverte.

Le mur, encoché dans le substrat marneux, a fait l'objet d'une isolation, sous la forme de *tegulae* placées de

chant contre le mur par des tenons métalliques, avant pose de l'enduit pariétal.

Les divers travaux récents réalisés sur la parcelle (garage puis creusement des cuves d'une station service) n'ont permis de conserver dans cette dernière *domus* ni décors pariétaux, sinon une plinthe bicolore noire et rouge, ni trace des dernières occupations antiques.

Une aire ouverte ?

La marne plastique du substrat affleure dans toute la partie est de la parcelle et, mise à part une fosse isolée, l'absence de toute tranchée de fondation antique pousse à imaginer une aire ouverte de type jardin ou cour placée dans un bâti antique discontinu (l'enclos des Chartreux fouillé en 1986 se situe à peu de dis-



Fig. 17 - AIX-EN-PROVENCE, ZAC Sextius-Mirabeau : 38-42 bd de la République. Vue de détail de la mosaïque : Ariane (Cl. F. Parent).

tance), plutôt qu'un arasement important qui serait dû à l'installation postérieure des aires de battage.

Les fosses d'extraction

À l'Antiquité tardive, la *domus* a subi l'installation d'un four à chaux, puis, à la période tardo-médiévale ou moderne, une large partie du terrain a été creusée par de grandes fosses, voire de larges tranchées, qui contiennent surtout des surcuits de tuiles. On peut rapprocher ces creusements de ceux trouvés au 16-18 boulevard de la République (Nibodeau *et al.* 1989) qui étaient peut-être des carrières destinées à l'extraction d'argile pour les tuileries, en particulier pour celle men-

tionnée sur le plan de Belleforest (1575) au niveau du cours Sextius. Leur désorganisation et leur type de comblement excluent une interprétation comme fossés de défense, connus à Aix par les textes du XVI^e s. Enfin, l'occupation du XVIII^e s. est marquée par des lambeaux de calade localisés à l'est de la parcelle et correspondant aux aires municipales de Saint Roch.

Lucas Martin

Nibodeau *et al.*

NIBODEAU (J.-P.), AMOURIC (H.), BONIFAY (M.), NIN (N.), RICHARTÉ (C.). — *Du cellier antique aux aires de Saint-Roch. Les fouilles du 16 bd de La République. Aix-en-Provence : 1989 (DAA ; 4).*

Gallo-romain, Moyen Âge

AIX-EN-PROVENCE Établissement thermal, la piscine

Moderne, Contemporain

Le projet de construction d'une piscine, dans le parc des Thermes, est à l'origine d'une campagne de fouille préventive qui s'inscrit à la suite d'une série de quatre d'interventions et vient clore ¹, sur le terrain tout au moins, l'importante enquête archéologique commen-

¹ Voir *BSR PACA* 1992, 112-114; 1993, 87-89; 1994, 109-111; 1996, 76-77.

Voir également Nin 1996a et Nin 1996b, ainsi que Guyon, Nin, Rivet, Saulnier 1998, 136-161.

cée en 1989 dans le cadre de l'important programme de réaménagement de l'établissement thermal ².

C'est immédiatement à l'ouest d'un secteur fouillé en 1993, au sud-ouest de l'angle que dessinent la Tourreluque et la courtine nord de l'enceinte médiévale qu'ont porté les recherches ³. Conduites sur une superficie relativement réduite (400 m²) mais dans un secteur un peu particulier du site, elles avaient pour premier objectif d'apporter des informations sur l'urbanisme de la ville antique. Ouvertes dans la trajectoire du *cardo* découvert, en 1991, au sud-est du site, les fouilles devaient permettre de vérifier si cette rue se poursuivait bien vers le nord, au-delà du *decumanus* repéré, en 1993, immédiatement au nord du Pavillon Vallon, et de déterminer à quelle hauteur passait l'axe *decumanus* attendu en façade nord des deux îlots d'habitation reconnus à l'emplacement du complexe thermal.

Un deuxième axe de recherche concernait l'histoire de l'occupation antique : tout d'abord, l'extension vers le nord-est des niveaux tardo-républicains, déjà repérés par le passé au sud et à l'ouest; ensuite celle des niveaux de l'occupation tardive attestée, en certains points, jusqu'au début du VII^e s. de n. è.

L'opération donnait enfin l'occasion de faire de nouvelles observations sur l'enceinte médiévale et surtout sur le couvent de l'Observance, établi dans ce secteur de la ville après le milieu du XV^e s., qui avait auparavant à peine été effleuré par les recherches.

◆ La période antique (fig. 18)

En ce qui concerne le Haut-Empire, l'enquête a pleinement répondu aux questions posées, puisque c'est exactement le carrefour des deux voies attendues qu'ont mis au jour les investigations. Constituant l'axe principal le *cardo*, dont l'emprise totale mesure 4,70 m, a fait l'objet d'une construction soignée : sur un *statumen* composé d'un radier serré de pierres, a été installée une épaisse couche de brasier qui servait de lit de pose à des dalles en pierre froide, dont les empreintes montrent une disposition en dent de scie.

2 Sur la base des résultats issus de la campagne de reconnaissance archéologique réalisée durant l'automne 1989 ont en effet été conduites trois fouilles de sauvetage programmées à l'emplacement des nouveaux édifices à construire :

- en 1991 une fouille de six mois a été menée à l'emplacement de l'hôtel projeté dans la partie sud-est du site à l'angle des rues des Étuves et du Bon Pasteur ;

- en 1993, une deuxième campagne de neuf mois a été réalisée au nord-ouest du site, à l'emplacement du futur ensemble thermal projeté à l'angle du cours Sextius et du boulevard Jean-Jaurès ;

- à l'automne 1996 enfin, les recherches ont repris au nord-est, à l'emplacement du futur parc de stationnement prévu à l'angle de la rue des Guerriers et du boulevard Jean-Jaurès ainsi qu'au sud, devant le pavillon Vallon, où ont été remis au jour les vestiges de bains romains découverts en 1921 et réenfouis quelques années plus tard, après classement au titre des Monuments Historiques. Ces vestiges font aujourd'hui l'objet d'un projet de mise en valeur. Avec cette opération ce seront au total près de 5 000 m² qui auront fait l'objet d'une fouille archéologique.

3 L'équipe de fouille était composée de V. Abel, C. Bouttevin, S. Claude, F. Conche, B. De Luca, J.-J. Donato, P. Girard-Plessy, C. Louail, A. Mezzoud, A.-C. Nalin, No. Nin, M.-T. Pesty, P. Reynaud, A. Richier.

Participant d'une construction analogue, le *decumanus*, dont la chaussée, au profil également bombé, mesure 3,60 m de large, était en outre pourvu de deux trottoirs latéraux, larges d'environ 1 m chacun et surélevés d'environ 0,50 m par rapport à la voie.

De part et d'autre de ces rues, se développaient des îlots que les recherches ont seulement effleurés, mais que la nature de leur construction désigne, sans équivoque possible pour trois d'entre eux au moins, comme des ensembles monumentaux dont la destination reste cependant inconnue. Tel qu'il nous est donné à voir, ce fragment d'urbanisme répond, à n'en pas douter, à un important programme édilitaire qui touche ce quartier à partir de l'époque flavienne. C'est à cette date en effet que les deux rues ont été dallées et le *cardo* bordé, à l'est, d'un portique mosaïqué qui participait à la scénographie du décor viaire.

Pour radicaux qu'ils apparaissent, ces réaménagements n'en ont pas moins respecté le plan et l'organisation des constructions antérieures, datées pour leur part de la première moitié du I^{er} s. avant n. è. Bien que limitées à des sondages restreints, les quelques investigations opérées dans ces niveaux auront en effet suffi à restituer, à peu près à l'emplacement qu'on leur connaît après les années 60, un *cardo* et un *decumanus* qui constituent les plus anciens témoins du réseau viaire de la ville antique. Composées de couches de gravillons, de sables et de ballast, les chaussées ont fait l'objet, durant tout le courant du I^{er} s. avant n. è. jusque dans la seconde moitié du I^{er} s. de n. è., d'un entretien et de réfections régulières qui témoignent de l'intensité de l'occupation. Même si leurs dimensions restent inconnues, ces rues confirment bien le caractère précoce de l'urbanisation de ce quartier, qui apparaît fixée dès la fin de l'époque tardo-républicaine et qui ne connaît pas ultérieurement de transformations majeures dans son organisation.

La pratique systématique de récupération des matériaux, qui a touché ici tous les bâtiments et jusqu'au dallage des voies, n'a pas permis de dater précisément l'abandon du site. Il est assurément resté occupé encore dans le courant du IV^e s. sans doute même encore au début du V^e s., ainsi qu'en témoigne le mobilier recueilli dans le comblement des égouts publics. Au-delà de cette date, on ne sait si c'est à une fréquentation sporadique du site qu'il faut attribuer les quelques vestiges repérés ici ou là, ou bien si l'occupation de l'Antiquité tardive n'a pas simplement disparu à la faveur des travaux de démontage des édifices du Haut-Empire.

Il n'apparaît guère probable en tout cas que les lieux aient continués d'être occupés après le VII^e s., qui semble bien marquer le début d'une longue période de délaissement qui ne prend fin qu'avec l'extension de la ville au XIV^e s.

◆ Les périodes médiévale et moderne

Bien qu'assez proche des remparts du bourg Saint-Sauveur que l'on sait fortifié dès le XI^e s., cette zone va rester pour longtemps à l'écart des agrandissements successifs que connaît la ville entre les XII^e et XIV^e s. L'activité tout comme le développement urbains

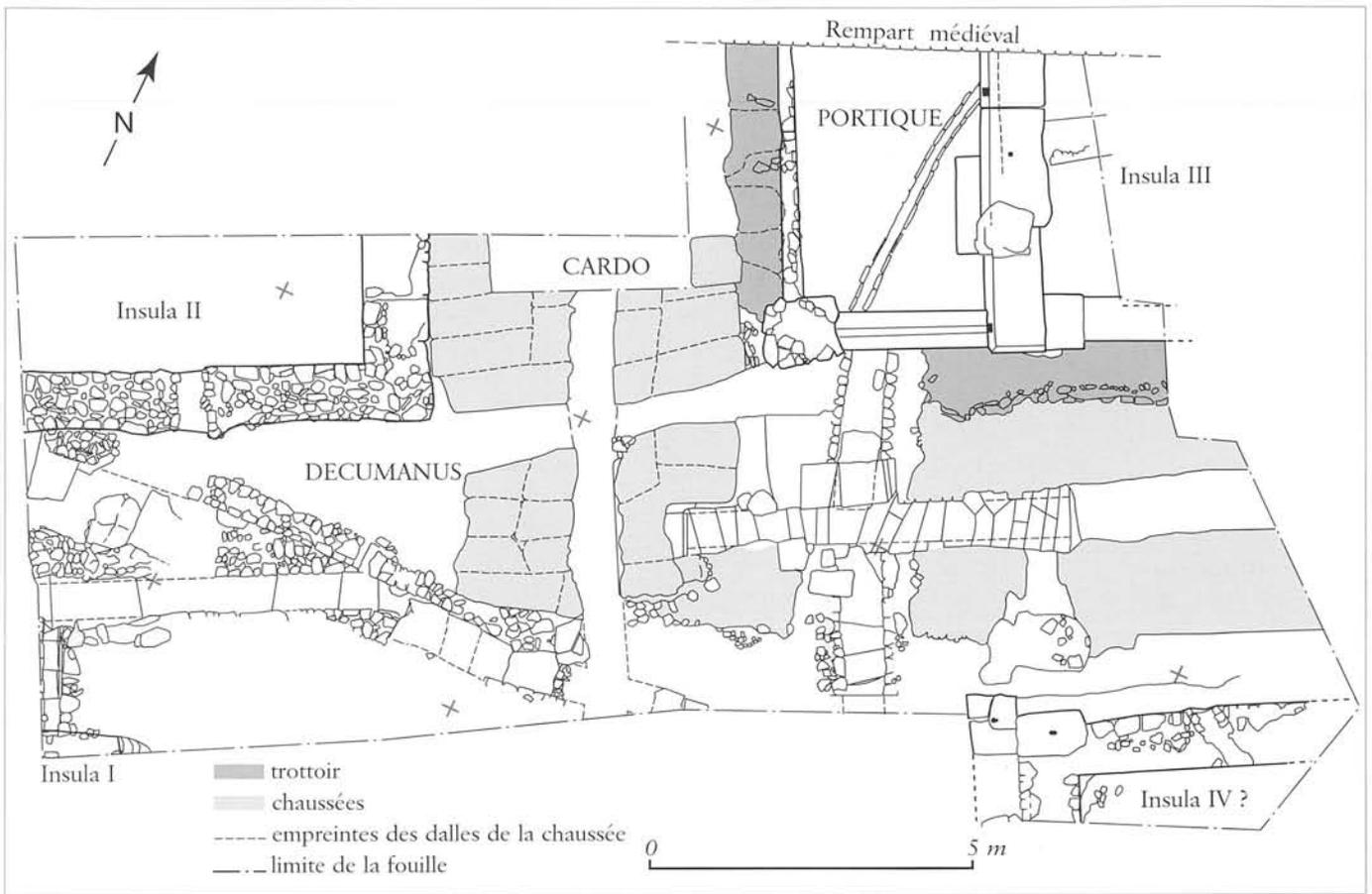


Fig. 18 — AIX-EN-PROVENCE, Établissement thermal, la piscine antique. Plan des vestiges mis au jour en 1998 à l'emplacement de la piscine, au nord des Thermes (Relevé C. Louail).

constatés au XIII^e s. sur l'ensemble de l'agglomération ne semblent pas même l'avoir effleurée. Elle échappe en effet à la zone d'extension des bourgs qui, dans le courant du siècle, éclosent au-delà des murs, notamment à l'ouest du bourg Saint-Sauveur. Ainsi, même le bourg des Anglais, qui se développe alors au nord de l'ancienne rue des Fabres (actuelle rue des Cordeliers), le long de laquelle l'éclatement de l'enveloppe urbaine est pourtant très sensible, ne s'étend pas jusqu'à elle. Il faut, en fait, attendre la seconde moitié du XIV^e s. pour que le site soit enfin inclus dans l'agglomération, grâce à la construction, entre les années 1360 et 1375, d'une nouvelle muraille qui englobe désormais non seulement les faubourgs du XIII^e s., mais aussi bien des zones restées non loties.

Cette fortification est, sur le site, l'un des principaux témoins de la période avec en particulier la tour de guet appelée Tourelucco qui marquait l'angle nord-ouest de la ville, ainsi que deux portions de courtine. Des sols de circulation liés à cet édifice, les réaménagements postérieurs n'ont rien laissé subsister.

Dans la seconde moitié du XV^e s., sur des terrains toujours libres de construction, les Franciscains de l'Observance obtiennent l'autorisation de la Ville d'établir un important ensemble conventuel⁴. Établi en 1467 ou peu après, le couvent des Observantins semble avoir s'être achevé au début du siècle suivant par la construction

de la salle capitulaire. C'est sans conteste le plan de E. Devoux de 1753 qui nous en restitue le plan le plus précis. Sa vaste église orientée se développait parallèlement à la courtine nord dont elle n'était séparée que par une lice intérieure, large de 4,50 m. En avant de cet édifice, se trouvait un espace laissé libre qui dégagait un parvis à la rencontre de la rue du rempart et de la rue des Caudanes. Au sud, les bâtiments conventuels s'organisaient autour du cloître et de deux cours, tandis qu'à l'est et au sud s'étendait un vaste jardin.

C'est la première des trois travées voûtées de l'église que la fouille a permis de revisiter, le corps de bâtiment adventice, sans doute construit vers 1622, en avant de l'église, dans le prolongement du bas-côté nord, ainsi qu'une partie du parvis largement occupé par un cimetière. Outre les données architecturales touchant à la construction de ces édifices, les recherches ont surtout porté sur le cimetière et les caveaux établis dans le chœur. Le seul qui ait pu faire l'objet d'une fouille exhaustive contenait quarante-neuf individus ou fragments d'individus en connexion anatomique mêlés à de très nombreux os épars⁵. Du cimetière, seule la partie nord a été explorée (fig. 19). Pour réduite qu'elle ait été, l'enquête a bien montré la grande densité d'occupation du site où ont été dégagées quatre-vingt cinq sépultures à inhumation réunissant quatre-vingt quinze individus et quatre fosses à réduction, qui appartiennent

4 Une très importante enquête a été réalisée sur cet édifice par Sandrine Claude.

5 L'étude anthropologique a été conduite par Anne Richier et Corinne Bouttevin.

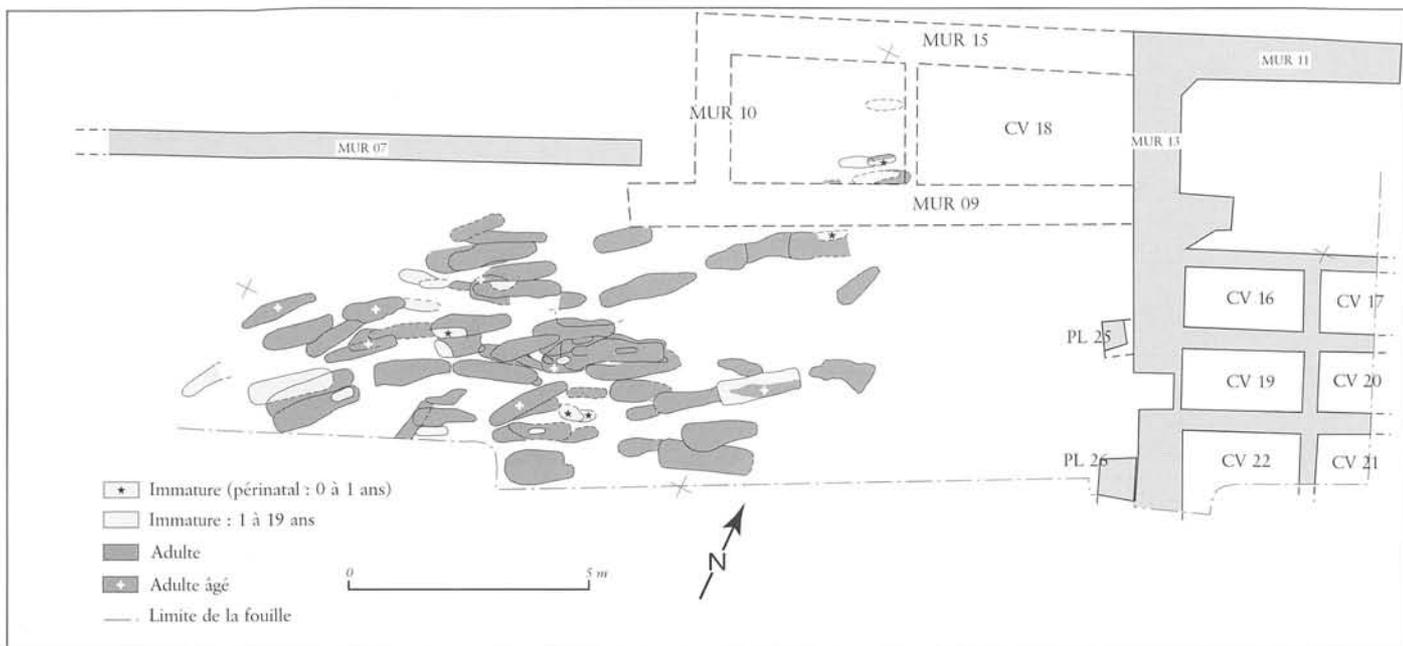


Fig. 19 — AIX-EN-PROVENCE, Établissement thermal, la piscine. Établissement conventuel de l'Observance, le cimetière. Répartition en âge (Infographie : C. Louail).

toutes à la période moderne, à l'instar des sépultures fouillées dans le caveau et nous sont parvenues dans un état de conservation assez médiocre.

◆ Le site à l'époque contemporaine

Démantelé sous la Révolution française, ce couvent a définitivement disparu à la faveur de la restructuration qui a touché la vaste île de l'Observance au milieu du XIX^e s. pour permettre l'extension des Thermes. À partir de cette date, cette partie du site, désormais intégrée à l'établissement thermal, a été dévolue à un parc qui a un temps été orné par un vaste bassin d'agrément, bien visible sur les plans d'Aix de la fin du XIX^e s., et remis au jour l'espace de quelques jours par les recherches.

Nùria Nin

Guyon, Nin, Rivet, Saulnier 1998

GUYON (J.), NIN (N.), RIVET (L.), SAULNIER (S.). — *Atlas topographique des villes de Gaule méridionale. 1- Aix-en-Provence*. Suppl. à la RAN, 30, 1998.

Nin 1996a

NIN (N.). — Le vaisselier du site de l'établissement thermal à Aix-en-Provence (50 av. n. è.-fin du I^{er} s. de n. è.) : ébauche d'un faciès culturel. In : BATS (M.) dir. — *Les céramiques communes de Campanie et de Narbonnaise (I^{er} s. av. J.-C. - II^e s. ap. J.-C.)*. La vaisselle de cuisine et de table : actes des Journées d'étude, Naples, 27-28 mai 1994. Naples : CJB, 1996, p. 257-287 (Collection du CJB ; 14).

Nin 1996b

NIN (N.). — Les thermes : contribution à l'histoire thermale d'Aix antique. *Association pour la protection des demeures anciennes et paysages aixois*, 1995, p. 5-9 : ill.

Portant sur l'ensemble du rez-de-chaussée du palais archiépiscopal, les travaux de rénovation du théâtre du Festival d'Art lyrique ont été accompagnés d'une campagne de suivi archéologique qui a essentiellement consisté en une étude du bâti. Tributaire du rythme d'avancement des travaux dont la nature comme la programmation se sont souvent avérées fluctuantes et imprécises, cette opération a en outre été écourtée brutalement. La menace d'un arrêt des travaux consécutifs à un recours des tiers devant le tribunal administratif a en effet modifié le calendrier d'intervention de

l'entreprise générale, interdisant ainsi l'achèvement des observations en cours dans la salle gothique et les deux pièces situées à l'angle nord-est de l'édifice.

En dépit de son caractère souvent chaotique, cette intervention archéologique a malgré tout permis de compléter certaines des observations faites dans les années précédentes par l'équipe du LAMM, qui a œuvré sur le site en 1984 et 1985, à l'occasion de la construction du théâtre du Festival.

Nous soulignerons ici seulement les principales données recueillies.

De l'Antiquité...

Les travaux ont révélé, dans la pièce située à l'angle nord-est de l'édifice, un fragment de mur qui a servi d'assise au mur oriental du palais, qui forme façade sur la rue Pierre-et-Marie-Curie. Construit en petits moellons calcaires taillés et disposés en assises régulières (fig. 20), ce mur a été dégagé sur 4,20 m de long et sur une hauteur maximale de 2,40 m. Sa largeur, engagée dans le bâti plus récent, n'a pu être déterminée.

Bien qu'il soit à peu près impossible de dater cette construction et que sa direction soit très légèrement divergente de celles des *insulae* découvertes alentour¹, la nature et l'appareil de sa maçonnerie évoquent trop l'Antiquité, pour que l'on ne soit pas tenté d'y voir un tronçon de la courtine orientale de la ville romaine. L'hypothèse est d'autant plus séduisante que les bâtiments mis au jour au-delà de ce point, vers l'est, ont tous des orientations radicalement différentes de celles qui prévalent à l'ouest. Surtout, sa présence pourrait justifier l'étonnante rectitude de la *recta linea* médiévale qui servait de limite au Bourg Saint-Sauveur et dont la rue Pierre-et-Marie-Curie reprend très exactement le tracé.

Autre point vérifié par les observations archéologiques : l'emprise du *decumanus* qui borde au nord l'*insula* 1 de la cour de l'archevêché. Nous savons aujourd'hui, grâce à un sondage réalisé contre le parement intérieur du mur sud de la salle gothique que son emprise ne peut avoir excédé 4,80 m de large puisque, au-delà, l'altitude du substrat (203,55 m NGF), situé à une cote sensiblement plus élevée que celle du sol de circulation antique, en interdit l'extension vers le nord où devait prendre place une *insula*.

... au Moyen Âge

Pointillistes, les observations ont seulement permis de vérifier, ici ou là, quelques éléments sans qu'ait pu être véritablement faite une relecture du bâti de l'édifice. Parmi les vestiges médiévaux les plus anciens, compte un silo, découvert accidentellement à la suite de l'effondrement d'un sol moderne, dans l'une des pièces de l'aile sud-ouest du palais. Il appartenait vraisemblablement à l'aile sud de l'édifice d'âge roman, mais n'a pu être fouillé.

Dans la salle gothique, trois sondages ont permis de repérer le sol de circulation originel de l'édifice. Il s'agit d'un sol en terre battue, très damé, dont la surface, établie à la cote 203,55 m NGF, est apparue très cendreuse et charbonneuse (fig. 21). La faible extension des recherches n'a malheureusement révélé aucun aménagement susceptible de nous éclairer sur la destination de cette vaste salle de 315 m², dans laquelle les fouilleurs avaient proposé de voir des communs (Fixot, Guyon, Pelletier, Rivet 1986). Dans le promenoir enfin, où le décroûtage des maçonneries a remis au

¹ Cette divergence s'explique assez bien si l'on veut que l'enceinte, qui devait suivre, depuis la porte de la route d'Italie au sud, une orientation analogue à celle qui prévalait dans la ville, rattrape le fragment de courtine mis au jour par E. Rouard en 1842, à la hauteur du parc de stationnement.

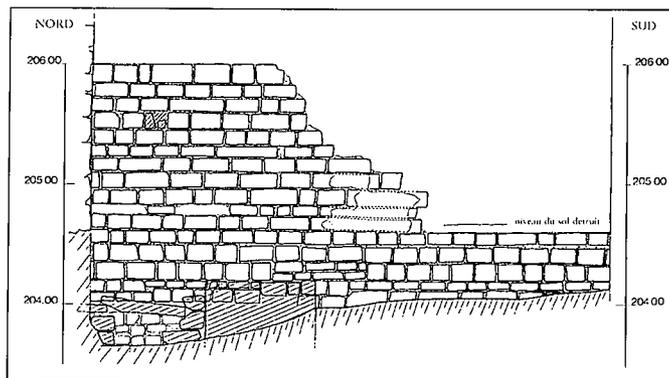


Fig. 20 – AIX-EN-PROVENCE, Palais de l'Archevêché. Relevé du parement ouest du mur de courtine de l'enceinte médiévale (A.-C. Nalin).

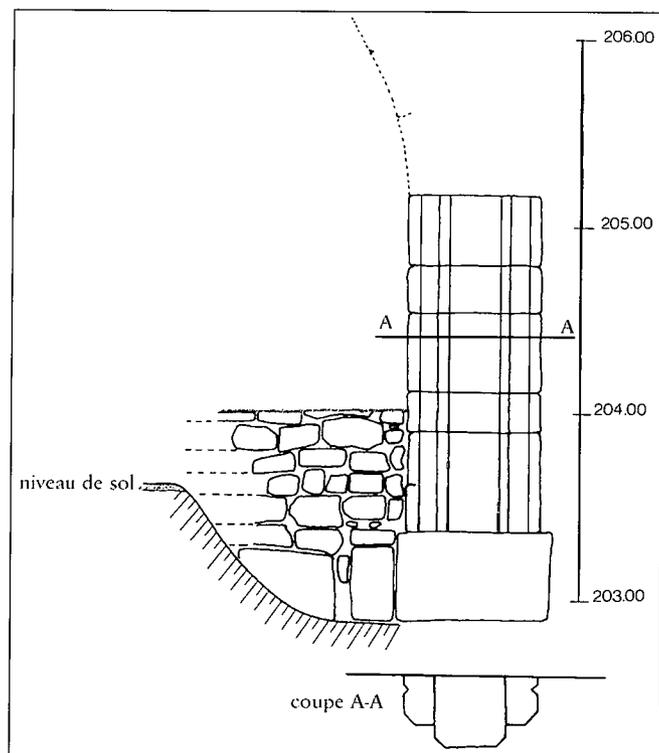
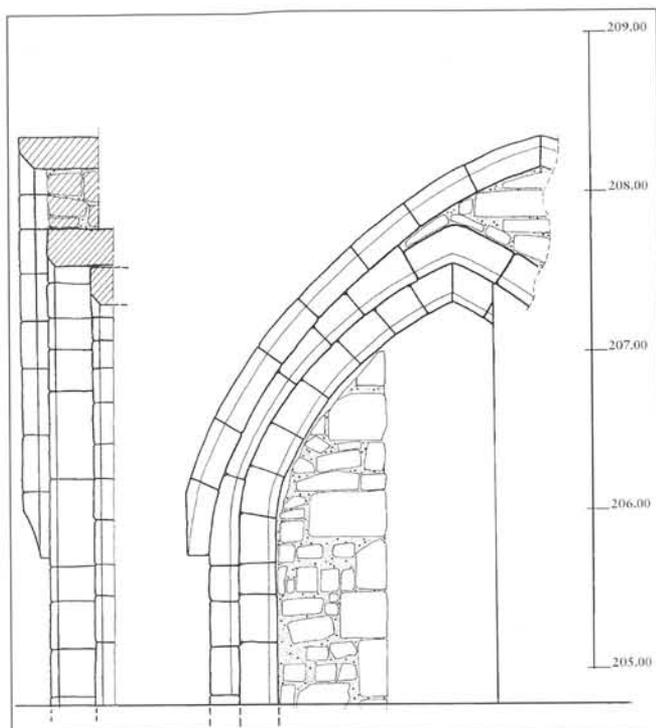


Fig. 21 – AIX-EN-PROVENCE, Palais de l'Archevêché. Coupe dressée dans un sondage réalisé dans la salle gothique contre une des retombées d'arcature méridionale indiquant le niveau du sol de circulation de la salle au XIII^e s. (A.-C. Nalin).

jour certaines arcatures, les travaux opérés sur la plus septentrionale ont ainsi montré qu'elle avait été réduite, vraisemblablement pour permettre l'installation de l'escalier droit maçonné à l'angle nord-est de la cour et qui permettait d'accéder aux étages de l'*aula* (fig. 22).

Le palais d'époque moderne

Du palais d'époque moderne a surtout pu être revisitée la cuisine, qui occupait la pièce située à l'angle nord-est de l'aile orientale. Ainsi, l'immense cheminée installée dans son mur sud a pu être remise au jour et relevée ; son état de conservation a même permis qu'elle soit maintenue dans le programme général de rénovation.



L'une des actions les plus positives de ces travaux de mise en valeur est sans conteste la réhabilitation de la grande salle gothique, enfin libérée des cloisons qui en occupait l'espace et qui a ainsi retrouvé une grande partie de son volume initial. On peut toutefois regretter qu'elle n'ait pu être entièrement dégagée comme il en avait été question un temps et surtout que le nouveau sol de circulation actuel ait été surélevé d'environ 0,80 m par rapport à celui d'origine, nous privant ainsi de la perception de sa véritable volumétrie.

Nùria Nin et Anne-Christine Nalin

Fixot, Guyon, Pelletier, Rivet 1986

FIXOT (M.), GUYON (J.), PELLETIER (J.-P.), RIVET (L.). — Des abords du forum au palais archiépiscopal. Étude du centre monumental d'Aix-en-Provence. *Bulletin Monumental*, 144, III, 1986, p. 255-259.

Fig. 22 – AIX-EN-PROVENCE, Palais de l'Archevêché. Relevé de l'arcature nord du promenoir face interne (A.-C. Nalin).

Diachronique

ALLAUCH Zone incendiée

Au cours de l'été 1997, un vaste incendie s'est propagé en périphérie de la ville de Marseille, dans les collines du versant sud de la chaîne de l'Étoile et du massif d'Allauch. Cet incendie a facilité l'observation de vestiges de surface, dans le cadre de prospections-inventaires réparties entre les différentes communes sinistrées, sous la responsabilité d'André Müller et de Xavier Margarit.

Le massif d'Allauch, situé entre la dépression marseillaise et la plaine d'Aubagne, est un ensemble calcaire culminant à 730 m qui présente une zone subtabulaire centrale et une zone plissée complexe sur ses marges. L'essentiel du patrimoine archéologique de la commune d'Allauch se rapporte à la Préhistoire récente néolithique (la Baume Sourne, l'habitat du Pilon du Roy, l'Aven de Gage, notamment). Pour ce qui concerne les 1 100 ha qui ont brûlé sur cette commune, nous avons plus particulièrement concentré notre attention sur les plateaux, les crêtes, les sommets et les légers versants qui ont été systématiquement parcourus. Ces prospections ont été essentiellement réalisées au printemps 1998, sur des terrains accidentés et arides, aux reliefs rocheux souvent escarpés, mais sillonnés par de nombreux sentiers de randonnées. La lecture du sol a été généralement satisfaisante, mais,

malgré l'aspect diachronique de cette opération, peu de vestiges ont été mis en évidence, et ceux-ci l'ont toujours été de façon isolée ou diffuse.

Parmi les divers tessons historiques de céramiques vernissées observés, aucun n'est antérieur au XIX^e s. L'essentiel des découvertes se rapporte à la Protohistoire ou à l'Antiquité, notamment par la mise en évidence de fragments de *dolium*, dont certains bords ou tessons à panse peignée. Ainsi, deux sites inédits correspondent à des établissements vraisemblablement attribuables à l'âge du Fer. L'occupation préhistorique locale, déjà bien attestée, est confirmée par la découverte isolée d'un nucléus en silex et d'un talon de hache en pierre polie, ainsi que par la mise en évidence d'éclats de débitage en silex dans une grotte inédite, dont le remplissage a été quelque peu remanié. Enfin, une structure subcirculaire matérialisée par de gros blocs calcaires en affleurement pourrait correspondre à un tumulus (néolithique ou protohistorique?), mais seul un diagnostic plus approfondi doit permettre de confirmer le caractère funéraire de cette structure.

Xavier Margarit

En Camargue, le *castrum* d'Albaron, dont les vestiges abritent de nos jours les bâtiments d'une exploitation agricole, est mentionné dès la première moitié du XI^e s. Sa proximité avec les berges du Petit Rhône lui permet de surveiller la frontière languedocienne et d'être ainsi un acteur considérable dans la politique comtale aux XII^e-XIII^e s. Son rôle économique est attesté par le péage qui s'y trouvait et par sa position au croisement des routes d'Arles et des Saintes-Maries-de-la-Mer.

Dans les archives d'Arles, il est souvent question de ce *castrum*. Il fait l'objet d'un travail fondé d'une part sur la recherche archivistique et d'autre part sur l'étude du bâti, rendue possible grâce à la réalisation d'un relevé architectural (avec la collaboration de F. Laurier, CAV). La recherche en archives s'est révélée riche de renseignements sur l'histoire du *castrum*, de 1040 à 1596, date à laquelle après les guerres de la Ligue, le château n'avait plus que « des murs démantelés et menaçant ruines » (notaire Loys d'Arles).

La réalisation du plan au sol de l'ensemble du mas (qui s'inscrit dans un quadrilatère d'environ 30 m sur 40 m) et du relevé des façades a permis de comprendre les différentes modifications dont il fit l'objet au cours des siècles (fig. 23). Les parties les plus anciennes du *castrum* sont illustrées par le rempart encore en élévation entre deux puissantes tours rectangulaires, sur lequel s'appuie à l'est, une bergerie du XIX^e s. Celui-ci a tout d'abord été surmonté de hourds de bois dont on aperçoit encore les trous de boulin. Dans un second temps, des corbeaux témoignent des modifications de la galerie en encorbellement. Les deux tours sont percées d'archères. D'autres éléments attestent de modifications plus tardives (liées aux guerres de la Ligue au XVI^e s. ?), comme une ouverture en canonnière sur la tour nord. Plus tard encore, l'édifice perdant de son importance militaire, le sommet des tours et du rempart, peut-être crénelés auparavant, fut détruit, laissant place à une corniche encore partiellement visible sur la tour sud. Sa progressive transformation en bâtiment agricole entraîna le percement de plusieurs fenêtres. Malgré son importance historique et architecturale, cet édifice n'avait jamais fait l'objet d'une étude approfondie. Ce présent travail s'inscrit dans le cadre d'une recherche plus générale sur les formes de l'habitat médiéval en Camargue, réalisée dans la perspective d'un doctorat.

En 1999, la poursuite du relevé de ce bâtiment complexe et souvent modifié permettra d'achever son étude architecturale, en précisant la chronologie relative puis en déterminant la chronologie absolue.

Marion Charlet

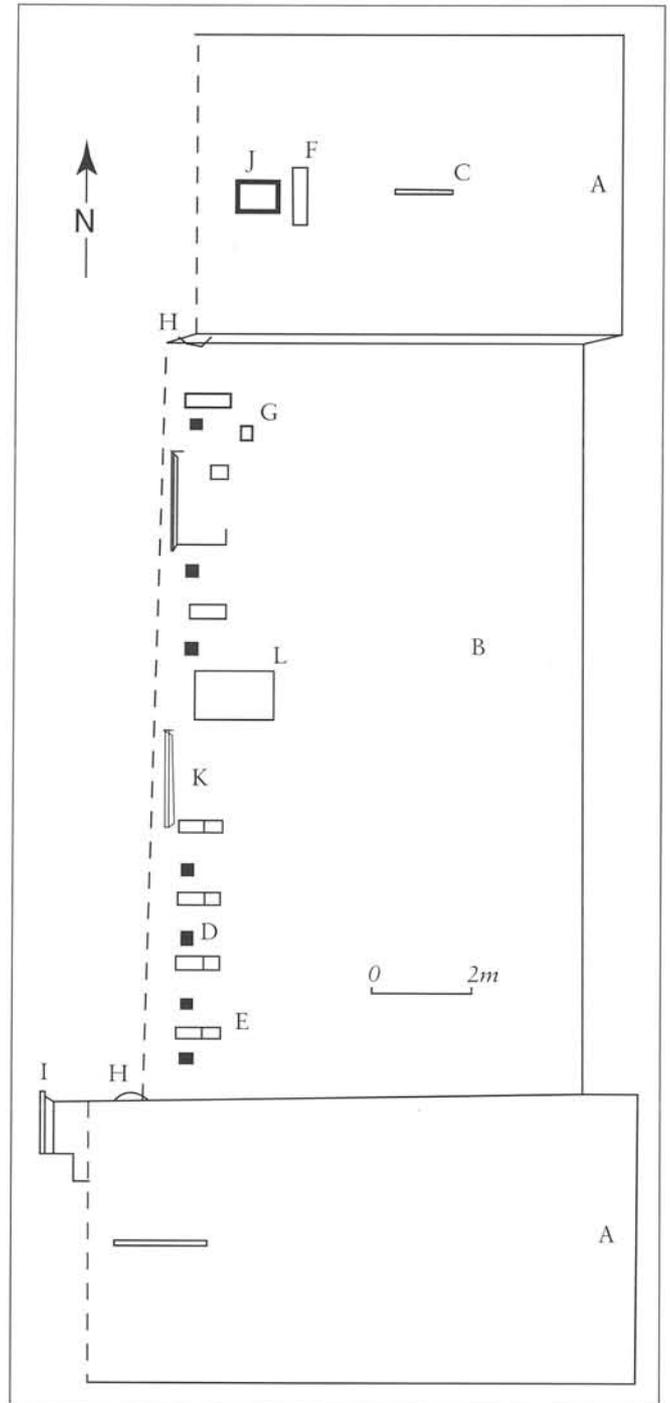


Fig. 23 — ARLES, Mas d'Albaron. Façade est du *castrum* en trois dimensions. A, tours sud et nord. B, rempart. C, archères. D, trous de boulin. E, corbeaux. F, ouverture en canonnière. G, pierre portant des traces de griffes. H, blocs en saillie. I, corniche post-médiévale. J, ouverture post-médiévale. K, appui de fenêtre post-médiévale. L, fenêtre contemporaine (Françoise Laurier, CAV).

Localisé dans l'emprise de la réserve de Camargue, sur les rives d'un ancien bras du Rhône, le Rhône d'Ulmet, le site de La Capelière a fait l'objet de deux campagnes de fouilles dans le cadre du programme de recherche « delta du Rhône »¹. À la suite de nombreux travaux de prospections et de campagnes de sondages réalisés sur quatre gisements datés entre le I^{er} s. av. n. è. et le X^e s. (Cabassole, Le Carrelet, Les Combettes et Mornès), la fouille extensive d'un habitat et son étude globale paraissaient en effet nécessaires pour aborder de manière plus systématique les problèmes déjà évoqués au travers des opérations antérieures : formes et évolution de l'habitat dans la plaine deltaïque du Rhône, vocations des sites et activités pratiquées, relations homme/milieu et poids de l'anthropisation sur l'évolution de ces milieux fragiles. Les fouilles de 1998 révèlent un site à la fois plus vaste et occupé durant une période plus longue que ne le laissaient supposer nos premières investigations. Ce travail a permis de proposer une évolution chronologique du gisement qui connaît six états d'occupation entre le V^e s. av. n. è. et le Haut Moyen Âge.

Nos premières investigations semblent indiquer que le site connaît une période d'activité importante au I^{er} s. av. n. è. C'est durant cette phase que la superficie occupée est la plus importante. Les aménagements domestiques plus nombreux sont sans doute le témoignage d'un accroissement de la population. Cette phase d'intense activité est interrompue à la fin du I^{er} s. av. n. è. La cause de ce changement est peut-être liée à une période de crue qui semble se matérialiser sur le site par des épaisseurs de limon importantes, piégées dans certaines zones, ou par un bouleversement des

couches d'occupation. À l'issue de cet abandon, le site est réoccupé au I^{er} s. de n. è. mais pas de manière aussi intensive, peut-être temporairement. À cette époque au contraire, les prospections effectuées dans le nord de la Camargue montrent une région en plein essor, avec un développement des grands domaines agricoles.

L'étude de l'ensemble des documents apportera des éléments sur les activités pratiquées : agriculture (les prélèvements effectués dans les sols contiennent des graines), élevage (une fosse contenait des os de bovidés), commerce (au travers de l'important matériel céramique mis au jour).

Explorés très partiellement en 1998, les niveaux du V^e s. av. n. è. feront l'objet de travaux précis lors des prochaines campagnes de fouilles. La fouille des niveaux grecs de la Capelière permettra de mieux connaître ce qui apparaît aujourd'hui comme les prémices de l'occupation du sol en Camargue.

Les études environnementales mettent en évidence des signes d'évolution du milieu, depuis les premiers moments de l'occupation jusqu'à nos jours. La longue période d'occupation du site est entrecoupée de niveaux d'abandon, caractérisés par des couches de limons qui résultent des crues du Rhône. La datation de ces niveaux, leur épaisseur, leur composition sont autant d'éléments qui permettent de retracer l'histoire de ce petit site qui connaît donc une période de crues bien marquée au milieu du I^{er} s. av. n. è. Les premiers résultats des études malacologiques révèlent un milieu différent, plus boisé et moins salé durant la première période d'occupation (V^e s. av. n. è.). Rapidement le milieu devient plus ouvert, résultat sans doute d'une utilisation du bois et d'une mise en culture des environs.

¹ Voir *BSR PACA* 1997, 67-69.

Corinne Landuré

La fouille des caves de l'ancien Hôtel de la Fourmi fait suite aux prospections entamées dans les caves arlésiennes dès 1991. Une présentation sommaire des vestiges apparents dans les caves de cet immeuble a été publiée en 1994¹. En 1996, nous avons repris l'étude de cet ensemble par des sondages ponctuels².

¹ Voir HEIJMANS (M.), BRÉMOND (J.). — De la cave au grenier. Trois ans de prospection arlésienne. *BAP*, 23, 1994, 91-117, fig. 26.

² Voir *BSR PACA* 1996, 79.

La campagne 1997 s'était consacrée en grande partie à un sondage du côté oriental du *cardo*³.

En 1998, nous avons d'abord poursuivi l'exploitation de ce sondage, notamment par la fouille d'un égout secondaire, découvert à la fin de la campagne 1997. Large et haut de 0,60 m, il a été poursuivi sur une longueur de 3,50 m. Il débouche ensuite dans un égout plus important (largeur 0,70 m). De direction nord-sud, ce dernier se trouve sous le *cardo*. L'étude du remplis-

³ Voir *BSR PACA* 1997, 70.

sage de ces égouts permet de supposer que, vers la fin du III^e s., ils étaient en grande partie colmatés. Plusieurs tessons plus récents peuvent cependant témoigner d'une utilisation plus tardive (VI^e-VII^e s.).

Le deuxième volet a concerné la fouille des niveaux conservés sur le *cardo* même, déjà amorcée en 1996. Plusieurs constructions ont été mises au jour, dont un mur est-ouest qui remploie une colonne, tandis que les dalles de la chaussée ont été partiellement rempla-

cées par des éléments d'architecture (corniche, piédroit). Contre la façade de l'îlot qui jouxte le *cardo* à l'ouest, et sur son trottoir en partie démantelé, un troisième égout est aménagé. La fouille de ce dernier étant en cours, il n'a pas encore été daté précisément. Il est cependant probable qu'il se jette dans l'égout sous le *cardo* et que ce soit par ce biais que la céramique tardive a pu être déposée.

Marc Heijmans, Jacques Brémond

ARLES Thermes de Constantin

Bas-Empire

La fouille de l'abside occidentale du *tepidarium* des thermes de Constantin a été réalisée après la démolition d'un mur d'époque récente qui séparait cette abside du *tepidarium* proprement dit. Mise au jour dans les années 1972-1974, l'abside n'a pas été fouillée et son comblement était resté intact¹. La conservation des niveaux *in situ* étant difficilement compatible avec le projet de mise en valeur du site, fermé au public depuis 1996, il a été décidé de les fouiller complètement.

La fouille de l'abside, réalisée durant l'hiver 1997/1998, a été faite en deux secteurs, séparés par le canal de chauffe. Dans le secteur sud, les pilettes avaient été entièrement récupérées, probablement au XIV^e s., date du dépotoir qui comble l'espace. Dans l'angle sud-ouest subsiste une partie de la *suspensura*, composée de trois niveaux de béton de tuileau superposés. Au nord du canal, les pilettes étaient encore partiellement conservées, ainsi qu'une partie de la *suspensura*. Les niveaux d'effondrement permet-

tent de dater l'abandon de cette partie des thermes dans la deuxième moitié, voire le dernier quart du VI^e s. Quant à la date de construction, la céramique trouvée dans la *suspensura* permet d'envisager une datation entre la fin du III^e et le début du IV^e s., confirmant ainsi l'attribution traditionnelle de l'ensemble à Constantin le Grand.

À côté de ces données chronologiques, la fouille a permis de faire un certain nombre d'observations techniques. Le canal de chauffe, qui se prolonge jusqu'au milieu de l'abside, semble pour l'instant le seul cas bien attesté dans ces thermes. D'autre part, la *suspensura* de l'abside se trouve au même niveau que celle du *tepidarium* et non pas à un niveau inférieur, comme c'est le cas pour les piscines du *caldarium*. S'il s'agit bien d'une piscine, il faut supposer un mur bahut, dont il ne reste plus de traces. Notons enfin que l'abside a manifestement connu des reconstructions importantes, dont témoignent les différentes formes de pilettes.

Marc Heijmans, Jacques Brémond, Jean Piton

ARLES 17 rue Guynemer

Gallo-romain

Le projet de construction d'une habitation privée sur un terrain actuellement inoccupé, sis 17 rue Georges Guynemer, a nécessité la réalisation de sondages archéologiques préalables. Le projet concernait en effet un terrain situé au plein cœur de Trinquetaille, à moins de 100 m de l'endroit où des docks antiques avaient été découverts en 1947¹.

Plusieurs sondages ont été réalisés, avec des résultats fort différents. Si le premier n'a pas donné de trace de vestiges antiques jusqu'à une profondeur de 3 m (4,70 m NGF), dans le deuxième sondage, le niveau de destruction est apparu à une profondeur de 1 m (envi-

ron 5,60 m NGF). Il recouvre un mur, arasé à une profondeur de 1 m (5,10 m NGF). Il s'agit probablement d'un angle formé par un pilier en pierre de taille. On doit pouvoir lui associer un niveau de sol, situé à l'extérieur, qui était formé d'un brasier jaunâtre, posé sur un mince hérisson de pose. Ce sol se trouvait à la cote 4,40 m NGF et doit être postérieur à l'époque augustéenne. Un niveau de sol en béton de tuileau a été observé à un niveau supérieur (5,25 m). Il doit appartenir à un état secondaire. Le troisième sondage a confirmé la présence des niveaux antiques, vers 5,35 m NGF. Mais la nature des vestiges, un blocage informe descendant du sud vers le nord, n'a cependant pas pu être déterminée.

¹ Voir *Gallia*, VI, 1948, 209.

Marc Heijmans

AUREILLE

Milliaire de la Calanque

La dégradation d'un milliaire par un engin de génie civil dans le courant de l'hiver a motivé une intervention sur ce monument implanté en bordure de la voie dite Aurélienne dans sa traversée de la plaine de la Crau. Bien que situé sur la propriété du mas de la Calanque (commune d'Aureille), il a été le plus souvent cité sous le nom de milliaire du mas d'Archimbaud (commune de Saint-Martin-de-Crau) (*CIL* XII, 5482; Benoit 1936, n° 473, p. 192; Benoit 1938). Depuis le début du XIX^e s., vers 1820, la borne a été progressivement ensevelie sous des accumulations de boues et de vases provenant de l'entretien régulier de canaux d'irrigation aménagés le long de l'itinéraire antique. Depuis quelques années, seule l'extrémité supérieure du milliaire émergeait d'une butte artificielle dominant le paléosol de Crau de 1,50 à 2 m de hauteur.

La fouille des terres rapportées n'a pas fourni d'indices archéologiques particuliers; en revanche, le dégagement du monument, brisé en deux parties, a permis d'en effectuer une étude précise. Le milliaire de la Calanque est un monolithe de 2,35 m de haut comprenant une base cubique de 0,60 m de côté en moyenne (0,58 à 0,62 m) et un fût cylindrique haut de 1,75 m pour un diamètre régulier de 0,56 m. Au niveau du cylindre, le travail de la pierre paraît assez soigné, mais la finition ne peut être appréciée réellement compte tenu du mauvais état de conservation de la borne; en effet, le polissage que l'on peut encore reconnaître par endroits a été altéré par une exposition trop longue aux intempéries. La limite entre la partie cylindrique et le socle est bien soulignée. La facture du support est des plus rudimentaires; il constitue vraisemblablement l'extrémité du bloc parallélépipédique

dans lequel a été taillé le fût sans être retouché à la suite de son extraction en carrière. Les arêtes du cube ne sont pas franchement marquées et les surfaces planes sont très irrégulières. Le milliaire n'a pas été taillé dans une pierre locale mais dans une molasse coquillière qui pourrait provenir de carrières situées à Beaucaire (Gard).

Les inscriptions gravées sur la borne, qui porte le numéro IIII et est datée de l'an 3 avant n. è. (Benoit 1938), sont connues et répertoriées depuis la fin du siècle dernier (*CIL* XII, 5482); elles se répartissent en sept lignes échelonnées sur une hauteur de 0,85 m à partir de l'extrémité supérieure du cylindre; elles occupent une demi-circonférence et sont exposées au sud. La hauteur des lettres et des chiffres varie entre 8 et 10 cm.

Pour la mise en place du milliaire, le sol de Crau a été décaissé sur une profondeur de 0,40 m dans une excavation de 1,50 m de diamètre; une fois le monument levé, les terres et galets issus du terrassement ont non seulement servi à combler l'excavation mais aussi à former un monticule autour de celui-ci, de manière à masquer la partie encore visible de la base et ne laisser apparaître que le fût cylindrique.

Michel Poguet

Benoit 1936

BENOIT (F.). — Carte du département des Bouches-du-Rhône, texte, fasc. V. In : BLANCHET (A.) dir. — *Carte archéologique de la Gaule romaine*. Paris : E. Leroux, 1936. 225 p. : ill.

Benoit 1938

Benoit (F.). — La voie d'Italie en Espagne à l'époque d'Auguste sur le territoire d'Arles. *Revue des études anciennes*, XL, 1938, p. 133-148.

AURONS

Rousset 2

En 1997, à l'occasion de la pose d'un câble Télécom, un mur et un foyer avec de nombreux restes osseux avaient été mis au jour, à quelques dizaines de mètres d'un important ensemble thermal du début de l'Empire¹. Le matériel retrouvé n'était pas caractéristique d'une période précise : prédominance de grise commune, avec quelques tessons antiques (fin de la République et début de l'Empire) et une poche de médiéval. La surface de fouille, trop faible, ne permettait de préciser ni la fonction des structures dégagées, ni leur datation. Le chantier de juillet 1998 a permis de répondre à ces

questions, en mettant au jour un bâtiment de plusieurs pièces, clairement daté des alentours de l'An Mil.

■ Organisation générale

L'ensemble se présente comme un long bâtiment de 21 m x 8 m, adossé à un talus rocheux, précédé d'un porche ou d'une avant-cour au sud, subdivisé en une série de quatre pièces juxtaposées de 20 à 25 m² chacune, à peu près carrées.

La distribution de ces espaces a varié (fig. 24) :

- phase 1. Lors d'une première phase, les secteurs B et C ne forment qu'un seul espace de 40 à 50 m², dallé; par une porte, à l'est, on accède à une pièce voi-

¹ Voir *BSR PACA* 1997, 71-72.

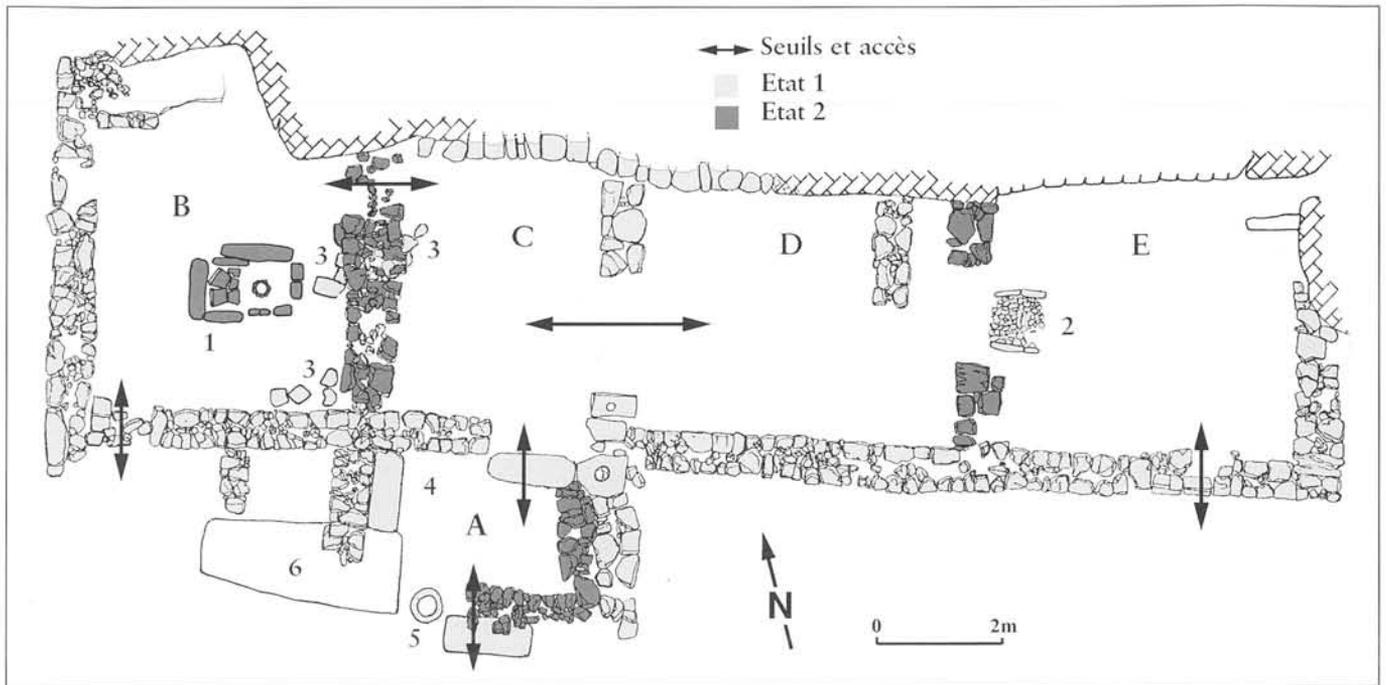


Fig. 24 — AURONS, Rousset 2. Plan général des vestiges, les deux phases. A, porche d'habitation. B, C, D, E, pièces d'habitation. 1, 2, foyers. 3, vestiges de dallage. 4, banquette (?). 5, cuve en pierre. 6, dalle de pierres.

sine plus petite, au sol en terre battue (D). À l'est, on accède à une autre pièce, avec un foyer, par une porte extérieure (E).

- phase 2. Lors d'une phase ultérieure d'occupation, la grande pièce occidentale est subdivisée en deux espaces par un mur : une pièce B avec un foyer plus important, est aménagée à l'ouest, avec trois possibilités d'accès entre lesquelles la fouille n'a pas permis de trancher. La communication est élargie entre les espaces C et D. Sur l'utilisation du dernier espace à l'est, il reste des incertitudes : le foyer paraît avoir cessé de fonctionner, mais deux accès sont possibles, par le sud ou par l'ouest.

L'entrée (A) constitue un élément remarquable, porche ou avant-cour. Si rustique qu'elle soit, elle est dallée, avec un gros bloc (4) qui paraît avoir servi de banquette, adossée à l'un des murs. Elle est probablement couverte, ouvrant sur le sud. Une cuve en pierre, circulaire, a pu servir à récupérer l'eau de pluie (5).

Les foyers

Le foyer oriental, de 1 m² (2), est constitué d'un dallage de fragments de *tegulae* reposant sur des pierres de grès tendre.

Celui de l'ouest (1) est plus grand (2 m²), plus complexe. Il est formé de deux parties très différentes : l'une est une plaque de *tegula* posée à plat très rubéfiée ; l'autre est un espace avec un trou central rempli de cendre, qui a dû contenir des braises. Les bordures sont des pierres plantées de chant ; leurs formes, leurs natures (grès tendre ou calcaire urgonien), leur disposition ne semblent pas dues au hasard (fig. 25).

■ Matériaux

Les murs, parfois remarquablement conservés (jusqu'à six assises) sont en pierres liées à la terre.

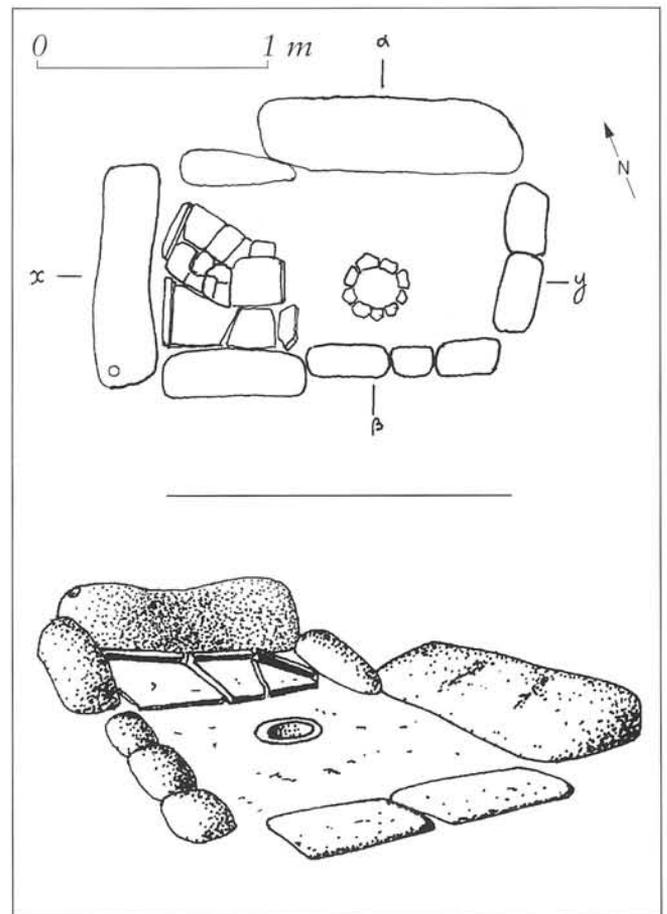


Fig. 25 — AURONS, Rousset 2. Le foyer ouest : plan et vue cavalière.

Les élévations étaient probablement en pierre. Les sols sont tantôt en pierres (vestiges de dallage dans les secteurs 1, 2 et 3), tantôt en terre (secteurs 4 et 8). La tuile paraît être le mode de couverture.

Le matériel

De nombreux restes osseux ont été retrouvés autour de deux foyers.

La céramique s'intègre dans une série régionale bien datée des alentours de l'An Mil : grise à fond bombé, avec décors à la roulette ou à la mollette². On note la présence constante de fragments de vaisselle protohistorique et gallo-romaine (sud-gauloise), ce qui est conforme à ce qu'on sait de l'occupation antérieure sur le secteur. Les indices d'une occupation de la fin de l'Antiquité sont faibles.

Plusieurs objets en fer ont été confiés au Laboratoire de Restauration de Draguignan : deux éperons droits, une sonnaille, des forces, des éléments de chenet, une série de clés.

Pas de monnaies pour la période médiévale (mais deux oboles massaliètes en argent et une monnaie probablement impériale).

De rares scories de métal paraissent devoir être reliées aux occupations plus anciennes, de même que quelques rebuts de cuisson du verre.

2 Détermination effectuée par J.-P. Pelletier (LAMM).

Conclusion

La découverte de l'habitat médiéval de Rousset 2 est une donnée entièrement nouvelle pour l'histoire de l'occupation du plateau du Sonailler à Aurons. On disposait jusqu'ici d'éléments relativement nombreux et complémentaires sur les sites préhistoriques, protohistoriques et antiques. Pour ces derniers, il est déjà possible de dresser une carte de l'occupation avec ses différentes composantes : habitat, voies, tombes, réseau hydraulique. Pour le XVI^e s. et l'époque moderne, on peut lire les données directement dans le paysage, qui a peu évolué.

Pour le Moyen Âge, on connaissait essentiellement trois chapelles (XII^e et XIII^e s.) et une tour de défense (Tour Vieille). Mais sur l'habitat, on devait se contenter de conjectures. La mise au jour de Rousset 2 comble donc un vide important, en apportant des données dont il faudra tenir compte pour l'interprétation complète du secteur.

Jean-Pierre Pillard

Diachronique

CHÂTEAURENARD

Le Vigneret

À la suite des découvertes effectuées en 1997 sur le site dit de Saint-Sulpice¹, sur le piémont occidental de la petite Crau, nous avons entrepris une campagne de prospection² étendue à l'ensemble de cette zone. Actuellement, une demi-douzaine de sites archéologiques ont pu être observés. Pour la moitié d'entre eux, l'épandage des vestiges résulte de travaux agricoles et du colluvionnement qui est très important. Ce dernier rend les recherches très délicates et a très certainement provoqué la disparition et l'enfouissement de la plupart des habitats. En témoignent des fragments de céramiques, d'amphores et de murs visibles dans une tranchée agricole à plus de 1 m de profondeur.

Deux sites ont cependant été prospectés méthodiquement. Ils révèlent la présence d'habitats implantés depuis le I^{er} s. av. J.-C., dont la durée d'occupation n'est pas identique. Le plus important (exploitation agricole, *villa*?) est occupé au moins jusqu'aux V^e-VI^e s., avec peut-être une phase d'interruption au III^e s. Le second semble abandonné assez rapidement au début du II^e s. Cependant, tous deux connaissent des

phases de réoccupation de la fin de l'Antiquité jusqu'au début du XI^e s., comme en témoignent les très nombreux tessons de céramiques communes à pâte grise. Cette phase d'occupation tardive, qu'il faut relier à celle observée à Saint-Sulpice, doit être associée à la présence des fragments d'un parcellaire antique, visible dans ce secteur, alors qu'il semble avoir totalement disparu du reste du paysage de la commune.

Il faut aussi noter une intéressante découverte, bien qu'elle ne soit pas le fait de nos prospections. Il s'agit d'une tombe à incinération du I^{er} s. (contenant deux vases tournés partiellement conservés et une monnaie), détruite à la suite de travaux agricoles. Elle se situait en bordure directe du « Chemin Roumieu » qui semble être à l'aplomb de la voie antique venant de Saint-Gabriel (*Ernaginum*).

L'année 1999 sera consacrée à la recherche de nouveaux sites autour du village, ainsi que sur le plateau de la petite Crau. Ces recherches compléteront la carte archéologique de la commune et viendront s'ajouter aux prospections déjà réalisées par M. Gazenbeek et P. Ferrando³.

1 Voir BSR PACA 1997, 73.

2 Travaux réalisés par les membres de l'association Archéo-Châto.

3 Voir BSR PACA 1995, 194-196.

Laurent Charrière

Le sondage entrepris à la base externe de la tour des Trois Poignards, située au nord-ouest du château, a permis pour la première fois de révéler la présence de plusieurs niveaux archéologiques encore en place. Les différentes phases de construction de l'édifice ont ainsi pu être mises en évidence, ainsi que la présence de niveaux antérieurs.

État I : X^e et XI^e s.

La découverte au pied nord de la tour des restes d'un fond de cabane, irrégulier et modeste (environ 2,50 x 2 m), aménagé dans le rocher (construction en matériaux périssables) est particulièrement intéressante. Plusieurs recharges de sols avec présence de foyers (lentilles cendreuse) et de nombreux vestiges d'occupation (tessons de céramique grise et restes osseux) ont été mis en évidence. Bien que l'identification du mobilier ne soit pas terminée, il semble qu'il s'agisse là de la plus ancienne phase d'occupation médiévale (X^e-XI^e s.) bien antérieure à la construction de l'actuel château. Partout ailleurs, les aménagements des XII^e et XIII^e s. ont gommé d'éventuels vestiges aussi anciens.

État II : XIII^e s.

Les niveaux archéologiques placés au contact direct de la base de la tour, qui est aménagée sur le substrat rocheux, ont révélé la trace évidente d'un chantier de construction important (couleurs de mortier, fragments de pierre de taille) et donnent une datation que l'on peut situer dans la première moitié du XIII^e s. (présence exclusive de céramique à pâte grise). La construction de la première chemise, qui entoure le château, date de cette même période. Malheureusement ces travaux ont effacé toute trace des constructions précédentes des XI^e et XII^e s. On peut donc en conclure que c'est à cette époque que le *castrum* initial fut détruit et remplacé par un château dont les caractères architecturaux sont typiquement issus des modèles conçus sous le règne de Philippe Auguste. Ce château est probablement un exemple rare de construction de système « Philippien » en Provence.

État III : XV^e s.

Plusieurs niveaux recouvrant l'ensemble de la zone fouillée, de part et d'autre de la tour, dont l'épaisseur totale est d'environ 50 cm, témoignent de la présence d'un important chantier dans le premier quart du XV^e s. Ces couches archéologiques sont caractérisées par de nombreux déchets de taille, pierres, mortier, gravats divers, provenant de la démolition de certaines parties du château du XIII^e s. Un important dépotoir a fourni de nombreux éléments chronologiques fiables, céramiques communes et fines, objets métalliques et une monnaie. Cette phase correspond à la surélévation du château et à un aménagement intérieur de celui-ci entre 1420 et 1425, sous la direction de Laugier Sapor qui en était propriétaire.

État IV : XVII^e - XVIII^e s.

À cette époque, un conduit maçonné et une fosse d'aissance furent construits contre la courtine ouest et la tour des Trois Poignards. Une couche d'épandage contenant de nombreux vestiges matériels (céramiques, ossements, etc.) fut découverte de part et d'autre de la tour. Malheureusement, une partie des niveaux ainsi que ceux du XV^e s. ont été totalement détruits ou bouleversés soit par des travaux soit par d'anciennes fouilles, surtout autour du conduit.

Conclusion

Ce sondage est riche en enseignements sur l'évolution du site. Il nous a permis de mieux comprendre et dater en partie les différentes phases de construction de l'actuel château. La découverte de vestiges antérieurs au XIII^e s. nous permet d'espérer trouver d'autres traces d'occupation matérielle avant le XIII^e s. et notamment celles du premier *castrum*. En confrontant les traces d'occupation du Haut Moyen Âge entrevues en prospection et celles découvertes ici, nous parviendrons peut-être à vérifier si l'attraction du château aux alentours de l'An Mil a eu un impact décisif sur l'habitat rural dispersé. Les recherches à venir porteront sur des zones périphériques, ainsi que sur la partie centrale du château.

Laurent Charrière

Dans le cadre du programme collectif de recherche « les îles du littoral provençal et ligurien », la fouille de la calanque Saint-Pierre s'est terminée en décembre 1998¹.

¹ Voir BSR PACA 1997, 73-74.

Une fréquentation épisodique s'échelonne depuis l'âge du Bronze jusqu'à nos jours, mais l'île a été, à deux reprises, en dépit des difficultés inhérentes au milieu, le terrain d'une occupation durable : à l'époque hellénistique et un peu au-delà, puis à l'Antiquité tardive.

Sur le versant ouest de la calanque, les vestiges observés en coupe se résument à quelques structures : deux foyers au nord, un important remblai de débris d'amphores au sud.

Dans le sondage, au sud, nous avons pu fouiller partiellement un foyer aménagé dans le terrain naturel. Les couches cendreuses sont superposées, en alternance avec des recharges de terre, sur plus de 50 cm de hauteur.

Au nord, deux fosses contiguës, creusées dans le substrat, ont livré des restes de poissons (en cours d'étude par M. Sternberg).

L'occupation commence fin II^e-I^{er} s. av. J.-C. et semble se prolonger au-delà du milieu du I^{er} s. av. J.-C., jusqu'à la période augustéenne : amphores gréco-italiques et italiques (Dressel 1A et 1C), puniques (Maña C2), marseillaises (Dressel 7-11), céramique campanienne A (Lamb. 27 et 36), à parois fines, commune italique, non tournée marseillaise (Arcelin 4 et 5). Notons en outre de très rares fragments de sigillée italique dont un bord de Goudineau 6 résiduel, trouvé dans les niveaux de l'Antiquité tardive. Deux petits bronzes de Marseille (première moitié du I^{er} s. av. J.-C.) ont été trouvés.

Les aménagements de cette phase évoquent une présence sinon permanente du moins assidue (aucun mur n'a toutefois été retrouvé dans le secteur fouillé). La fouille ne nous a pas donné suffisamment d'éléments pour trancher sur la fonction du site. S'agit-il d'une pêcherie uniquement ou bien par exemple d'un point de surveillance de la côte ?

Le premier état de l'Antiquité tardive est matérialisé par un four hémisphérique de 1,70 m de diamètre. Son

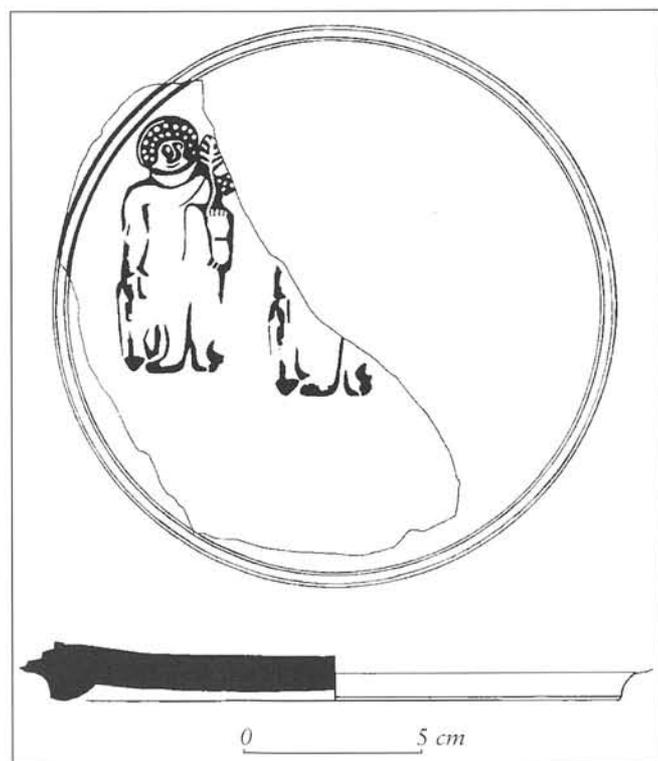


Fig. 26 — LA CIOTAT, L'île Verte, calanque Saint-Pierre. Plat en sigillée africaine D, Hayes 104 B à décor de Bacchus (?) style Hayes EII.

mode de construction adapté à la configuration du terrain a permis sa bonne conservation. Aménagé dans la pente, il est, en amont, creusé en partie dans une couche de limon stérile proche du substrat ainsi que dans les couches de l'occupation précédente et, en aval, monté en pierre sèche et en terre. Il est peut-être muni d'une ouverture au sommet. La sole repose sur la couche de galets sous-jacente au limon naturel.

Une partie du remplissage lité renferme du mobilier résiduel en grande proportion par rapport aux rares tessons d'amphores orientales et africaines qui en datent l'utilisation à l'Antiquité tardive. Le fonctionnement du four, puis son abandon sont à situer dans le courant du V^e s.

Le terrain accompagnant l'usage de cette structure n'ayant livré que quelques tessons de sigillée africaine D, la datation repose sur la présence de mobiliers dont l'association permet néanmoins de se situer au V^e s. : quelques fragments de DS.P. de production classique (Rigoir 3, Rigoir 18B, décors de palmettes...), céramique commune grise (Pelletier A2), amphore orientale LRA3, gobelets ou coupelles en verre à bord coupé (Foy 13). Signalons aussi dans une couche antérieure à l'un des murs de la phase suivante, la découverte d'une monnaie d'Arles frappée sous Magnus Maximus (383-388) ².

Au plus tard vers le milieu du VI^e s., les pentes du vallon sont mises en terrasse comme en témoignent, dans le sondage, l'élévation d'un mur est-ouest épousant la pente du versant oriental et la présence d'un mur perpendiculaire. L'occupation principale devait être soit aménagée en contre-haut sur les versants, soit plus probablement centrée au milieu du vallon où le terrain était plus horizontal. Dans l'aire délimitée par la fouille, nous nous trouvons en bordure orientale du fond de vallon où la pente est encore forte devant le parement du mur de terrasse. Ce secteur correspond à une zone de dépotoir.

L'examen du mobilier place les dépôts de la deuxième moitié du VI^e au début du VII^e s. La sigillée africaine D y est en effet représentée par les formes les plus tardives : Hayes 91C (?) et D, 99C, 100, 104B (à décor de style Hayes EII, fig. 26), 104C, 105, 106, 109A. Seules les amphores Keay LXIA et C, Keay LXII (dont LXIIA) apparaissent parmi les importations africaines. Elles s'accompagnent d'amphores orientales (LRA1, LRA2, LRA4). Des fragments de verres à tige et ceux d'une lampe à rapprocher du type Isings 134 sont issues du même contexte.

Ces productions s'accompagnent de céramiques communes grises (A1, MA2, B2, A3 ou B3, résiduelles ?), communes brunes de Provence orientale ou Ligurie et communes importées : d'Italie du Sud (CATHMA 7, CATHMA 22), de Méditerranée orientale (CATHMA 4 A et B, CATHMA 5).

La nature des vestiges de l'Antiquité tardive parle en faveur d'une occupation permanente où la pêche reste l'activité principale (des hameçons en bronze de

² Identification par Joëlle Pournot.

calibres différents ainsi que des plombs en témoignent). La consommation de poissons et de coquillages, qui sont le produit d'un ramassage de proximité, dénote une activité vivrière certaine. Le corail retrouvé en fouille (une vingtaine de fragments à

l'état brut) montre néanmoins qu'une exploitation à des fins commerciales est possible.

Brigitte Vasselin

FOS-SUR-MER Fanfarigoule

Gallo-romain

Le pillage d'une nécropole rupestre gallo-romaine au printemps dernier par un clandestin a donné lieu à une fouille d'urgence de quatre semaines, avec l'aide du SRA. Inédite et jamais prospectée jusque-là, cette petite nécropole rurale aux confins septentrionaux du terroir de Fos, aux prémices de la Crau et à l'extrémité d'un plateau dominant la source (La Font Farigoule), a ainsi fait l'objet d'un « sauvetage documentaire » à défaut d'une fouille véritable.

La nécropole comprenait quatre tombes parallélépipédiques rupestres d'adultes, orientées grossièrement nord-sud, accompagnées de tombes en pleine terre pour deux individus immatures, très mal conservées. Une tombe comportait un aménagement relativement soigné pour la fermeture, avec un joint maçonné en chaux avec feuillure. Les couvertures, probablement constituées de dalles, étaient manquantes. Une tombe rupestre contenait quelques restes humains en situation, indiquant la position de l'individu, placé sur le dos, les bras le long du corps. L'un des deux individus en pleine terre avait le bras droit replié sur la poitrine, la tête inclinée vers la droite. Le matériel inclus dans les déblais (fragments de sigillée sud-gauloise, urnes de type augustéen) semble placer les inhumations au moins au début du I^{er} s. de n. è. Autour, un décapage de 100 m² a révélé une mince stratigraphie d'environ 20 cm d'épaisseur en deux niveaux contenant un matériel céramique non reconstituable, contemporain de celui trouvé dans les remblais des sépultures. L'enfouissement de deux individus en pleine terre parallèles aux tombes rupestres atteste de la couverture pédologique du rocher à l'époque gallo-romaine.

À proximité, une petite carrière à ciel ouvert a été dégagée. Six négatifs de blocs (2 x 0,70 x 0,20 m) et deux autres en place, brisés, étaient détourés par une profonde rainure verticale de 10 cm de large, taillée à l'escoude. Le plancher d'extraction laissait apparaître

les encoches en pointillés des coins. Un seul niveau d'extraction a été reconnu, ce qui montre l'aspect ponctuel et limité de l'exploitation de la fosse. Cependant, les prospections alentour ont révélé la présence d'autres fosses d'extraction similaires. Le niveau d'abandon incluait un fond d'arétine et les restes d'un bol en céramique italique. L'angle sud-est de la fosse était recoupé par une voie à ornière, ce qui permet ici de déterminer une relation stratigraphique et chronologique entre ces deux aménagements rupestres généralement non datables. L'écartement des rails de 0,90 m est également celui majoritairement reconnu sur la plupart des voies à ornières qui sillonnent le plateau du Mazet¹.

Ce secteur qui n'avait fait l'objet d'aucune prospection antérieure (Benoit 1936, n° 291, p. 95; Gateau 1996, p. 175, n° 20) a été finalement couvert; les ramassages ont montré l'existence d'au moins deux sites gallo-romains et de nombreux fronts de taille (non datés), montrant l'intensité de l'occupation de cette zone à l'époque gallo-romaine, certainement déterminée par la résurgence de la Font Farigoule.

Jean-Philippe Lagrue

1 Voir le rapport de prospection de Noël Coye et Jean-Philippe Lagrue « Carte archéologique de Fos-sur-mer », Aix-en-Provence : DRAC PACA, 1988. 2 volumes, inédit.

Benoit 1936

BENOIT (F.). — Carte du département des Bouches-du-Rhône, texte, fasc. V. In : BLANCHET (A.) dir. — *Carte archéologique de la Gaule romaine*. Paris : E. Leroux, 1936. 225 p. : ill.

Gateau 1996

GATEAU (F.), TRÉMENT (F.) collab., VERDIN (F.) collab. — *L'Étang-de-Berre 13/1*. Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; Ministère de la Culture, 1996. 380 p. (Carte archéologique de la Gaule).

FOS-SUR-MER Montée des Porcelet

Moyen Âge

Dans le cadre du programme de mise en valeur du site castral de l'Hauture programmé par la municipalité, le Service Patrimoine (Jean-Philippe Lagrue,

Marc Del Corso) et une équipe de fouilleurs bénévoles ont mis au jour un habitat troglodytique daté de l'époque médiévale.

L'habitat situé directement au pied et à l'angle sud-est du rocher de l'Hauture, orienté dans le sens nord-sud, est conservé sur environ 15 m de long et 5 m de large. Le sol, en surplomb par rapport à la chaussée actuelle, est incomplètement conservé par suite d'effondrements successifs. Des tranchées rupestres de faible profondeur, au bord du plateau, ont reçu les fondations d'un mur du côté oriental, atteignant la voûte rocheuse. Cependant, l'absence de couches et de maçonneries ne permet pas d'attester ces aménagements pour l'époque médiévale, la grotte ayant été occupée jusque dans les années soixante-dix.

À l'intérieur, la baume comporte trois fosses rupestres cylindriques ou trapézoïdales (citernes et réserves à grain ou à salaisons), alignées et placées le long du rocher de manière à ne pas entraver les circulations et à récolter les eaux d'infiltration dans le cas des citernes. Sur le côté oriental de la fosse septentrionale, six petits trous de poteaux symétriques étaient prévus pour une superstructure (couverture?). Le foyer, situé

au centre de l'habitat, est placé dans une fosse de faible profondeur; il est bordé d'une petite banquette ou plate-forme de dalles posées à l'horizontale.

Quelques lambeaux de couches d'occupation conservés par endroits incluaient un matériel datable des XIV^e-XV^e s. (céramiques pisane, verte et brune, glaçurée), sans niveaux plus anciens, probablement récurés. Le matériel découvert à l'intérieur des fosses ou silos est d'une grande qualité et suggère l'occupation de l'habitat par un personnage appartenant à l'entourage des seigneurs ou par un maréchal-ferrant : on dénombre en effet de nombreux objets en fer (clous, une clef, plusieurs fers à cheval) et, plus exceptionnels, un éperon à molette au décor d'arcs de cercle incisés, un manche plat de dague en ivoire, ainsi que deux bulles en plomb frappées sur les deux faces des emblèmes des co-seigneurs de Fos, soit le Porcelet et le Lion.

Jean-Philippe Lagrue

Moyen Âge

FOS-SUR-MER

Rue Frédéric Mistral

Une parcelle de 1 200 m² promise à la construction au cœur du centre ancien a été le cadre d'une campagne de reconnaissance au mois d'août dernier. Ce terrain est situé en contrebas du *fortalicium* de l'Hauture, de l'aire d'ensilage et de la nécropole Saint-Sauveur. Il est limité à l'ouest par la rue Frédéric-Mistral, qui fossilise en fait le tracé de l'enceinte de La Borgada (XIII^e s.). Au siècle dernier, le cadastre napoléonien (1814) indiquait à cet emplacement la présence d'un pré sans constructions.

Les tranchées réalisées à la pelle mécanique ont en fait révélé les restes d'une habitation d'environ 15 m² et

l'émergence de niveaux archéologiques non remaniés, datés au moins du XIV^e s. La perspective d'une fouille prochaine nous a incité à ne pas déflorer ces niveaux, afin de faciliter une vision globale exhaustive et révéler une stratigraphie dans les meilleures conditions. On espère, en effet, la découverte de niveaux plus anciens permettant ainsi d'insérer cet habitat dans la problématique de la formation de l'habitat groupé sous contrôle du *castrum*, attesté à Fos de manière précoce par les sources écrites au début du XII^e siècle.

Jean-Philippe Lagrue

Moyen Âge, Moderne

GARDANNE

Carte archéologique de la vieille ville

Contemporain

La vieille ville de Gardanne se développe sur les versants de la colline du Cativel et tout à côté. Elle est circonscrite par la rue du général de Gaulle à l'ouest, le cours Forbin au sud, le boulevard de la Libération au sud-est, l'avenue d'Aix au nord et le cimetière à l'est.

Au sommet du Cativel, nous trouvons deux ensembles. Le plus à l'est comporte un moulin à vent restauré édifié en 1567. Plus loin, dans la pinède, existent deux autres moulins, en ruines et la croix du centenaire, croix de mission installée en 1894. L'ensemble le plus à l'ouest est anciennement habité. Selon les auteurs

anciens, le *castrum* de Gardanne s'y serait installé dès le VIII^e s. Les vestiges actuels datent des XII^e et XIII^e s. Au pied du clocher, se trouve la base du rempart médiéval, toute en bossages. Au-dessus, sur la place Cézanne, le clocher carré est le seul témoin de l'église paroissiale médiévale Saint-Pierre, détruite en 1932. Ce clocher ne date lui-même que du XVIII^e s., sauf peut-être les angles de la partie basse, qui sont en bossages. À l'autre extrémité de cette place, les rez-de-chaussée des maisons sont en empatement, en particulier rue du Château et forment un vaste rectangle bien circonscrit. Ils semblent par conséquent garder le souve-

nir du *castrum* du Moyen Âge central. Ce château était entouré d'un rempart, différent de celui de la ville. Des traces en subsistent rue Bel-Air (une porte à bossages qui possédait une herse, fragment de muraille).

Le village médiéval s'étendait au pied du château, sur les pentes du Cativeil. Nous trouvons des maisons de la fin du Moyen Âge, ou en partie de cette époque, impasse Cadelnel, rue Suffren, place Barra, rue Viala, rue de la vieille-église.

Tout à fait au pied de la colline, côtés sud et est, les vestiges du rempart de la ville médiévale se voient place Cadelnel et place Ledru-Rollin (murs en moellons, une meurtrière, partie d'une échauguette ronde, porte en plein cintre).

À l'intérieur de la ville médiévale, des ajouts sont faits durant l'époque moderne : un puits rond rue Courbet, une bergerie montée du Castrum, un pigeonnier dans une maison de la rue Bel-Air, la chapelle des Pénitents (1619) au-dessus de la rue Courbet, avec un fort mur de soutènement. Cette dernière a remplacé la chapelle médiévale Saint-Valentin, détruite au XVII^e s.

En bordure nord de la ville médiévale, au XVII^e s., sont installés un hospice, doté d'une chapelle, d'un jardin et d'un puits rond, ainsi qu'une croix de fer, rue de François. Au XVIII^e s., la ville, jusqu'alors enserrée dans ses remparts médiévaux, s'étend dans la plaine, entre le Cativeil et le ruisseau Saint-Pierre. Un nouveau quartier est édifié en peu de temps, tout en longueur et de forme semi-circulaire, suivant le tracé du rempart médiéval démantelé à cette occasion. Un nouveau rempart est édifié, dont on trouve trace au passage Puget (porte en plein cintre sous les maisons, les façades arrières de celle-ci ayant certainement formé le rempart). La rue Puget devient alors l'artère principale de la ville. C'est la raison pour laquelle les maisons qui donnent sur le côté nord du cours, qui ne fut édifié qu'au XVIII^e s., lui tournent le dos : leurs façades

donnaient sur la rue Puget, à l'époque où, à la place du cours, il n'y avait que des champs en bord de ruisseau. Les immeubles de la rue Puget datent tous du XVIII^e s. et certaines portes néo-classiques n'ont rien à envier à celles d'Aix, dont l'hôtel de Forbin, au n° 27. L'une de ces maisons semble antérieure, car elle porte une inscription « S.R 1581 », mais qui pourrait avoir été déplacée. La rue voisine, par son nom (faubourg de Gueydan), illustre bien la création de ce faubourg du XVIII^e s. Ses maisons datent aussi toutes de ce siècle. L'une d'entre elles, au n° 31, porte une date : 1739.

Au XIX^e s., la ville s'étend encore vers le sud. Des immeubles sont construits le long du nouveau cours, qui remplace le ruisseau Saint-Pierre dévié par un tunnel creusé sous le Cativeil. Des monuments y sont installés au tout début du XX^e s. : l'église (1905-1906) et la mairie (1907-1908). Ce cours est prolongé par le boulevard de la République et la rue de la Libération, bordées d'immeubles du XIX^e s., dont certains sont décorés de moulures et de têtes en ciment. S'y trouvent aussi le buste de la marquise de Gueydan (1903) et le monument aux morts. Celui au marquis de Gueydan (1901) se trouve place de Gueydan.

À l'autre extrémité de la vieille ville, la rue de François est prolongée vers le nord au XIX^e s. et l'on y installe, peu après la deuxième guerre mondiale, un moulin à huile à sang, dont il reste la coupe et les meules, qui avaient été prises sur un moulin du XIX^e s. déplacé lors de la construction de la mairie. Tout près, rue Franklin, un pont en pierre de Rognes est édifié au XIX^e s., ainsi qu'une maison de maître, place Gambetta, décorée de moulures en ciment.

Le milieu du XX^e s. se distingue par deux maisons et deux façades de boutiques Art Déco (avenue de Gaulle, cours Forbin et rue Puget).

Dominique Berthout

GARDANNE Valabre

Moderne

La fouille se situe sur la commune de Gardanne, au quartier de Valabre, dans le parc de l'Écomusée de la Fondation pour la Forêt. Le terrain est de formation tertiaire. Avant la fouille, le four à chaux était envahi par la garrigue, au milieu de laquelle émergeait un pin d'Alep, que les ouvriers forestiers de la fondation estiment centenaire.

Après le débroussaillage, sont apparues les couches suivantes : humus, terres mêlées à des pierres de tailles variables, provenant vraisemblablement du mur supérieur et des fragments de pots de résine ; puis des couches de cendres contenant des bulles vitrifiées, plus ou moins morcelées et enfin deux couches noires avec d'abondants charbons de bois (en cours de détermination par M. Thinon¹). Dans la partie centrale, non

encore complètement fouillée, des moellons irréguliers pouvaient constituer un pavage grossier.

Le four se présente sous la forme d'un cylindre plus ou moins régulier d'un diamètre de 4,6 à 5,1 m et d'une hauteur maximale de 5 m, taillé dans le calcaire. Du fait de la pente naturelle, cette hauteur s'amenuise de part et d'autre ; dans la partie la plus basse, le rocher est remplacé par un mur de moellons. À l'extérieur, à 1 m du bord de la paroi, on devine des blocs plus ou moins gros formant le parement extérieur d'un mur qui devait avoir une hauteur supérieure. À environ 0,50 m

¹ Institut méditerranéen d'écologie et de paléoécologie, faculté de Saint-Jérôme, Marseille.

du fond, lors du creusement, a été aménagée une banquette d'une largeur de 0,50 m. Au centre de la partie bâtie, c'est-à-dire au point le plus bas, un moellon un peu plus gros que les autres semble être un linteau au-dessus d'un trou carré de 0,25 m.

Un sondage extérieur a permis de découvrir le canal de cette section, recouvert grossièrement de pierres et long de près de 6 m avec une pente moyenne de 12 cm par mètre. Cette installation est, en l'état actuel des recherches bibliographiques, inconnue des fours artisanaux en fosse, ce qui fait l'intérêt de ce site. La hauteur actuelle au-dessus de la base de ce conduit, à l'intérieur du four, par rapport à ce que l'on peut considérer comme l'appui de la gueule du four, est de 2,5 m. À l'extérieur, cet appui est à 1 m environ au-dessus du sol d'origine.

Ce four temporaire, à fonctionnement périodique, nécessitait la construction d'une voûte en encorbellement reposant sur un mur en pierres ou, comme ici, sur une banquette. Au-dessus de la voûte était répartie la charge à cuire : des pierres calcaires de taille dégressive, les plus grosses près de la voûte puis de plus en plus petites. Le combustible (broussaille) était introduit par la gueule de façon à maintenir un feu flamboyant durant plusieurs dizaines d'heures, ce qui explique l'intérêt d'une ventilation basse.

Il reste à fouiller le tiers du four pour confirmer la continuité de la banquette, le rôle des moellons du fond du four et préciser le diamètre inférieur.

Claude Thomas

Âge du Fer

GRAVESON Oppidum de la Roque

Un sondage a été exécuté sur la bordure orientale de l'oppidum de la Roque, à Graveson. Cette fouille a révélé d'importants vestiges de l'âge du Fer. Parmi ces découvertes, on retiendra surtout une grande tour de défense dans laquelle a été intégré un puits.

Cadre géographique et géologique

Le site de la Roque est situé entre les villages de Barbentane et de Graveson, à l'extrémité orientale de La Montagnette. Il couvre une superficie estimée à une dizaine d'hectares, dont une grande partie était occupée en hauteur (âge du Fer) et l'autre en bordure de plaine (période gallo-romaine et médiévale). Le site s'étage sur une colline entourée de falaises abruptes, au nord et au sud-est, entre 17 et 71 m d'altitude. Une source semble sortir au pied du versant nord-est de l'oppidum, non loin du sondage effectué. Cela pourrait expliquer la faible profondeur de la nappe phréatique (moins de 1 m).

La tour

De forme rectangulaire, la tour découverte est orientée est-ouest et se situe en bas d'un vallon. Son emplacement est ici stratégique : elle contrôlait la porte qui donnait sur le village. Le rempart, qui devait s'y accoler et rejoindre le rocher à quelques mètres, côté nord, n'a pas encore été dégagé. Le matériau utilisé pour sa construction est la pierre issue du substrat, essentiellement du calcaire.

La tour est creuse à l'intérieur, ce qui est assez exceptionnel. L'épaisseur des murs varie de 1,60 à 1,80 m. Le parement externe est composé de grands blocs. Les dimensions des pierres sont très variables selon les endroits. L'angle nord-est de la tour est constitué de blocs longs de 1,20 à 1,40 m et larges de 0,80 m en moyenne.

Les niveaux d'occupation situés sur la orientale de la tour donnent une datation assez précise de son édification. En effet, les épaisses couches de terre cendreuse ont livré de nombreux fragments de céramique, notamment de l'amphore massaliète, étrusque et ibérique, de la céramique grise monochrome et de la non tournée régionale. Ces fragments sont datés de la fin du VI^e s. ou du tout début du V^e s. av. n. è. Sa construction, comme vraisemblablement l'ensemble du rempart, doit dater de l'année 500 av. J.-C.

■ **Les stèles**

La fouille a permis de mettre à jour dix stèles et fragments de stèles, ce qui est assez exceptionnel étant donné la petite surface dégagée (environ 50 m²). Ces stèles ont été séparées de leur contexte d'origine pour être réemployées dans une construction plus récente. Aucune datation précise n'est donc possible. Néanmoins, nous pouvons dater cette réutilisation et donner ainsi aux stèles un *terminus ante quem*. La tour dans laquelle elles se trouvent a été construite à la fin du VI^e ou au début du V^e s. av. n. è. On peut donc admettre qu'elles puissent dater de la fin de l'âge du Bronze ou du tout début de l'âge du Fer I (peut-être entre le X^e et le VII^e s. av. J.-C.). En tout cas elles avaient, au moment de leur réemploi, vraisemblablement perdu leur caractère sacré, ce qui laisse envisager plusieurs dizaines d'années entre leur utilisation et leur réemploi en simple pierre.

■ **Le puits**

Un puits circulaire a été découvert à l'intérieur de la tour. Il est localisé sur sa partie ouest et est donc protégé par les épais murs de défense. L'ouvrage a un diamètre de 1,05 m et une profondeur de 2,80 m par rapport à la base de la margelle.

Du fait de sa faible profondeur, aucune poterie entière n'a été trouvée. Ce puits a néanmoins livré un nombre important de restes alimentaires (pépins de raisins, noyaux de prunes, lentilles, noisettes...) donnant ainsi une idée de l'alimentation. Les couches de limon, au fond, ont également livré de nombreux bois ainsi que des morceaux de tissu. Il semble avoir été comblé au moment de la destruction du rempart, à la fin du II^e s. av. J.-C.

Cette fouille aura permis la découverte d'un véritable ouvrage défensif, celui même qui protégeait, il y a près de 2500 ans, les habitants de la face orientale de La Montagnette. Les rochers, de part et d'autre de la

fouille, ont été taillés grossièrement à la verticale formant ainsi une véritable muraille. Le vallon, entre ces deux rochers, a été fermé par un rempart (non encore fouillé) et la porte principale défendue par une tour monumentale. L'ouvrage défensif, caractérisé par l'importance de l'appareillage (apport de la culture grecque), est assez exceptionnel par sa conception. Les Romains, vers 120 av. J.-C., ont vraisemblablement détruit cet épais rempart. En témoignent les galets de fronde calibrés, trouvés en abondance sur le sol d'accès à l'oppidum.

Philippe Ferrando

MARSEILLE Massif de Marseillevyre

Diachronique

Une opération de prospection archéologique a concerné le flanc sud du Massif des Calanques, en remontant les vallons littoraux depuis le Cap Croisette jusqu'à la Calanque du Podestat (vallon de la Mounine, vallons de Marseillevyre et du plan des Cailles, vallon des Queyrans et du Podestat). Ces reconnaissances systématiques se sont étendues jusqu'aux lignes de crêtes limitant ces talwegs vers le nord (bordures et sommets du rocher des Goudes). Cette prospection a été organisée dans le cadre d'un stage pédagogique¹. Le choix de cette zone a été dicté par des raisons d'accessibilité, à partir du Port de Callelongue. Ce stage était l'occasion de reprendre des prospections systématiques dans un secteur délaissé par les préhistoriens et les archéologues depuis des recherches effectuées principalement à la fin du XIX^e s. (Fournier 1896; Fournier 1897; Cotte 1924) ou à l'immédiate après-guerre (Escalon de Fonton 1948). Nous espérons ainsi compléter le bilan des sites connus compilés dans des travaux universitaires inédits (Giorgetti 1972; Bracco 1985).

Malgré des conditions de prospections ingrates (relief très accidenté et voies de pénétration dans le massif parfois sportives), le bilan a été positif en démontrant l'occupation humaine du massif du Néolithique aux périodes historiques (fig. 27). Les tessons se retrouvent jusqu'aux endroits les plus reculés du massif des calanques. Vingt-quatre points de ramassages ont été localisés et leur matériel inventorié.

La répartition chronologique des vestiges recueillis indique une fréquentation à toutes les époques avec une lacune pour les XV^e-XVI^e s., conséquence possible du reflux démographique constaté à cette période par les historiens (communication verbale de M. Pasqualini).

¹ Dans le cadre d'une Maîtrise de Sciences et Techniques d'Archéologie. Équipe de prospection : Jacques Collina-Girard, Guillaume Dagnas, Rheza Deghan, David Djaoui, Alain Genot, Michel Larosière, Sabrina Marlier, Michel Pasqualini, Laure Vergonzane.

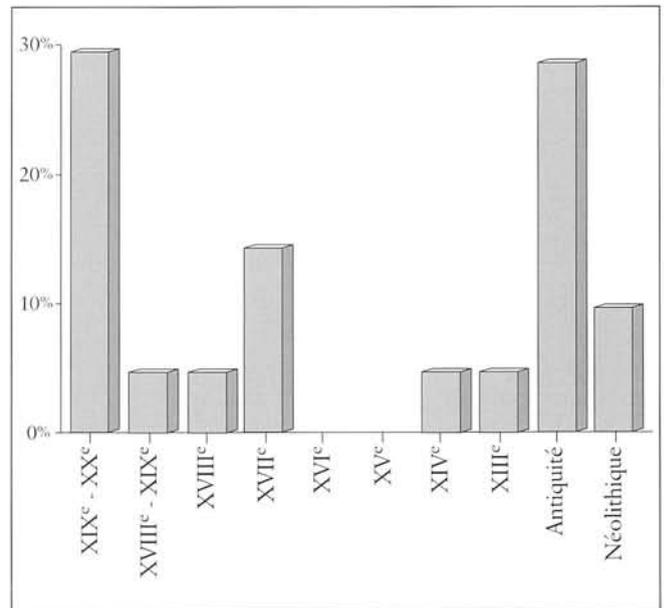


Fig. 27 — MARSEILLE, Massif de Marseillevyre. Histogramme de répartition chronologique des vestiges récoltés dans la zone occidentale du massif.

Malgré le regain d'intérêt pour la Préhistoire dans la région depuis la découverte de la grotte Cosquer (Collina-Girard 1995), aucun vestige antérieur au Néolithique n'a, pour l'instant, été reconnu. À cette période se rapportent deux grottes du flanc ouest du vallon de la Mounine qui font face à celles signalées (Fournier Repelin 1901) : un reste de remplissage riche en coquilles (moules) a livré, en surface, une perle (coquille de *cypraea* volontairement perforée). Nous envisageons d'étendre ces prospections à d'autres secteurs des calanques, en particulier à la zone surmontant le quartier de la Cayolle.

Jacques Collina-Girard

Bracco 1985

BRACCO (J.-P.). — *L'implantation des habitats du Paléolithique en Basse-Provence*. Aix-en-Provence : Université de Provence I, 1985. 83 p. (Mémoire de Maîtrise).

Collina-Girard 1995

COLLINA-GIRARD (J.). — La grotte Cosquer et les sites du Paléolithique du littoral marseillais (entre Carry le Rouet et Cassis). *Méditerranée*, 3-4, 1995, p. 7-19.

Cotte 1924

COTTE (V.). — *Documents sur la Préhistoire de Provence, troisième partie, stations Néolithiques et Protohistoriques*. Aix-en-Provence : A. Dragon. 1924.

Escalon de Fonton 1948

ESCALON DE FONTON (M.). — La grotte du Puits de Second, Sormiou, Marseille. *Mémoire Institut Histoire de Provence*, XXXIII, 1948.

Fournier 1896

FOURNIER (E.). — Les stations préhistoriques des environs de Marseille. *L'Anthropologie*, 1896.

Fournier 1897

FOURNIER (E.). — Les cavernes des environs de Marseille. *Mémoires de la Société de Spéléologie*, 9, 1897, p. 233-299.

Fournier Repelin 1901

FOURNIER REPELIN (J.). — *Recherches sur la préhistoire de la Basse-Provence*. Marseille : Barlatier éditeur. 1901, 64 p.

Giorgetti 1972

GIORGETTI (G.). — *Atlas de préhistoire, carte de Marseille (1/100.000^e)*. Aix-en-Provence : Université de Provence I, 1972. 229 p. (Mémoire de Maîtrise).

Hellénistique

MARSEILLE

Place de la Providence

Antiquité tardive, Moyen Âge

Le projet de création d'un parking sous la place de la Providence a entraîné la mise en œuvre d'une campagne de reconnaissance archéologique. La fouille s'est limitée à trois puits blindés (sondages 1, 2 et 4), d'une dimension imposée de 4 x 4 m. Deux tranchées complémentaires (sondages 5 et 6) ont été réalisées afin de vérifier la présence de caves, au nord et à l'est de la place.

Le sondage 1, situé le long de la rue de la Providence a rencontré une ancienne cave de maison, dont le comblement était recoupé par un mur du mont-de-piété qui occupait jusqu'en 1944 la totalité de l'emprise de la place. Sous le sol de la cave, une série de fosses attestent d'une utilisation (artisanale?) de l'espace, sans doute à l'époque médiévale.

Les sondages 2 et 4, au sud de la place, se rattachent à un même contexte. Les niveaux les plus profonds ont montré la présence d'une occupation ténue du site dès l'époque hellénistique. Par la suite, des couches argileuses d'époque romaine recouvrent ces niveaux. Après un hiatus de plusieurs siècles, une nouvelle

phase d'occupation est attestée à la fin de l'Antiquité (V^e-VII^e s.) : des remblais, des sols et un mur en sont les témoins. L'étréitesse des sondages n'a pas permis d'en faire une véritable interprétation, cependant il s'agit peut-être de l'extrémité du faubourg déjà aperçu sur le site de l'Alcazar. Après un nouvel hiatus de plusieurs siècles, le site est à nouveau occupé au XIII^e s. Deux états ont été discernés mais seul le second (fin XIII^e s. ?) s'accompagne de murs. Là encore, l'interprétation reste incertaine mais on est approximativement en limite du faubourg des Roubauds. Ces structures sont recouvertes par des terres de jardin des XVII^e-XVIII^e s., pour partie contemporaines de l'hôpital des Filles de la Providence. Le mont-de-piété recoupe ces niveaux.

Les deux tranchées ont montré la présence de caves au nord de la place, tandis qu'à l'est, la destruction du mont-de-piété opérée dans les années 1970 a fortement perturbé le sous-sol.

Marc Bouiron

Âge du Fer, Gallo-romain

MARTIGUES

Saint-Pierre-les-Martigues

Moyen Âge

La fouille archéologique programmée en 1998 sur l'oppidum gaulois de Saint-Pierre-les-Martigues a permis pour la première fois sur ce site d'adopter une approche spatiale de l'habitat antique sur une superficie de plus de 4 000 m². Ayant concerné, d'une part la partie sommitale accessible de l'oppidum au pied de l'église actuelle, d'autre part la pente méridionale de la butte, cette approche a laissé de côté une large zone qui s'étend au sud-ouest et à l'ouest où se devinent

pourtant dans la végétation maintes structures et installations de l'Antiquité ou du Moyen Âge.

Cette première campagne a essentiellement été consacrée à un décapage superficiel des vestiges en place relatifs à diverses périodes sans que l'on entreprenne de fouille approfondie, sauf en deux petits secteurs distincts. Elle a été aussi l'occasion d'achever la consolidation et la mise en valeur du fragment de village gaulois naguère fouillé par Ch. Lagrand au sud de la chapelle.

Les résultats scientifiques obtenus sont allés au-delà de nos espérances et montrent de manière éloquente l'épaisseur historique et archéologique de ce gisement. Trois points principaux méritent particulièrement d'être mis en exergue à l'issue de cette première opération :

- l'organisation, la protection et l'extension de l'habitat protohistorique et gallo-romain de Saint-Pierre,
- les carrières de pierre,
- l'occupation médiévale du site.

■ L'agglomération

L'habitat gaulois et gallo-romain forme l'essentiel du potentiel archéologique du site accessible à la recherche. À l'issue de notre campagne, les connaissances sur l'urbanisme et le système de défense de l'oppidum se trouvent considérablement modifiées et placent Saint-Pierre parmi les sites méridionaux de cette période les mieux conservés et les plus prometteurs non seulement pour une exploitation scientifique mais aussi pour une mise en valeur *in situ* des vestiges mis au jour.

L'urbanisme

En ce qui concerne l'habitat proprement dit, nous avons pu mettre en évidence une organisation de type urbain qui couvre aussi bien le sommet et la bordure sud de la colline à l'intérieur du système de fortification qu'une vaste zone méridionale, étagée en terrasses, apparemment à l'extérieur de l'enceinte.

Sur le plateau sommital se trouve concentrée la partie la plus anciennement lotie du village (dès le début du V^e s. av. J.-C.), qui ne paraît pas connaître de modifications structurelles importantes pendant plus de cinq siècles jusqu'à la destruction du site au cours du I^{er} s. ap. J.-C. Quatre ensembles bâtis cohérents y sont structurés de manière linéaire par le tracé de dix rues d'axe est-ouest réparties de part et d'autre d'une voie principale nord-sud, déjà repérée dans les fouilles du secteur nord (1990-1993). Les îlots simples ou doubles qui composent ces ensembles sont formés de maisons à pièce unique, de formats et dimensions très variés. La principale découverte concerne l'esplanade qui, au carrefour de cinq voies de communication, forme, dans la partie ouest de la zone décapée, le cœur du système urbain du village.

Cette organisation se poursuit sur la pente abrupte, immédiatement au sud où se perçoit une première extension du village protohistorique, sans doute dès le IV^e s. av. J.-C. Elle se manifeste par l'aménagement d'îlots d'habitation, parallèles aux courbes de niveau, dont l'organisation reste en grande partie inconnue, même si l'on y soupçonne le même principe d'aménagement que sur le plateau supérieur.

La découverte majeure concerne la terrasse méridionale, masquée jusqu'à peu par l'installation de bâtiments d'époque moderne, où notre intervention a montré que l'habitat antique se poursuivait hors les murs à travers un mode d'organisation proche des précédents. Y alternent, apparemment aussi selon une direction principale est-ouest, voies de circulation charretière et îlots d'habitation simples ou doubles. Selon

toute vraisemblance, ce secteur bâti extra-muros dont la destruction ne paraît pas antérieure à la fin du I^{er} s. ap. J.-C., est déjà le siège d'une occupation plus ancienne qui pourrait remonter également au début du IV^e s. av. J.-C.

Les fortifications

Du point de vue de la délimitation du site antique, les acquis sont également considérables puisque la campagne 1998 a permis de découvrir pas moins de deux murs d'enceinte distincts protégeant et ceinturant le site au sud et à l'est.

La première, qui reste pour l'instant la moins bien connue, constitue très certainement la fortification archaïque de l'oppidum. Positionnée sur les crêtes méridionale et orientale du plateau sommital, en limite de la forte rupture de pente qui marque à cet endroit la topographie du site, cette enceinte est repérée en surface à travers plusieurs portions d'un puissant mur de pierres renforcé par deux tours massives de plan quadrangulaire, l'une au centre de la courtine sud, l'autre à l'angle sud-est du village. Les données en notre possession laissent à penser que cette muraille est en place dès le début du V^e s. et comporte dans sa construction un nombre important de stèles protohistoriques en remploi (fig. 28).

La seconde concrétise le premier agrandissement du village, dès le IV^e s. av. J.-C. par la construction d'une puissante muraille sur la pente sud de la colline. Faisant l'objet d'un doublage et d'au moins trois remontrages successifs sur le même emplacement, cette enceinte a pu être dégagée sur près de 50 m de long en deux tronçons distincts. Pour la première fois sur le site, une porte frontale entre ces deux portions de

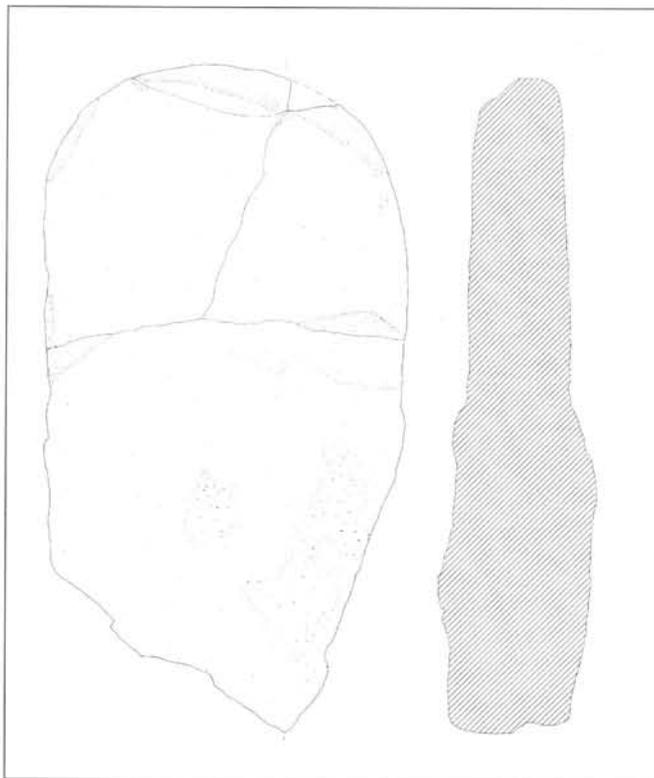


Fig. 28 — MARTIGUES, Saint-Pierre-les-Martigues. Stèle protohistorique. N° d'inventaire SPLM98ST (échelle 1/6^e). C. Auburtin.

muraille a pu être mise en évidence, permettant surtout de se rendre compte que le rôle défensif des fortifications de Saint-Pierre est supplanté rapidement, voire immédiatement, par leur fonction purement technique de murs de soutènement et surtout idéologique d'éléments de prestige pour la population qui les érigent.

Les carrières de pierres

Le second acquis important des fouilles de 1998 concerne la confirmation d'une importante activité des carrières sur le site même de l'habitat antique de Saint-Pierre. L'extraction de la pierre de taille apparaît en maints secteurs de la zone explorée comme une pratique de prélèvement systématique de tous les éléments de rocher calcaire affleurant utilisables pour la construction monumentale. Elle est particulièrement active autour du changement d'ère et durant le I^{er} s. ap. J.-C. comme a pu le montrer un sondage limité effectué au pied du mur de défense archaïque dans l'angle sud-ouest du village. Cependant, les nombreuses traces d'exploitation visibles en surface sur

les pentes ouest et sud de Saint-Pierre dont un relevé partiel a pu être effectué restent pour l'instant difficiles à attribuer à telle ou telle période chronologique. Ils se présentent sous des formes variées, tantôt fonds de carrières exploitées à plat et formant des planchers plus ou moins réguliers, tantôt fronts verticaux de taille pratiqués dans des blocs qui affleurent le site.

■ La période médiévale

Enfin, l'épaisseur historique du site s'est vue confirmée avec la mise au jour des fondations d'un édifice cultuel du Moyen Âge sur le sommet de la butte. En l'état actuel des recherches, les vestiges de cette construction rectangulaire apparaissent comme le bâtiment signalé par les documents d'archives, qui mentionnent à Saint-Pierre l'existence d'une église faisant partie des possessions de l'abbaye de Montmajour au X^e s. puis au début du XIII^e siècle.

Jean Chausserie-Laprée

Âge du Fer

MARTIGUES Tamaris

Le site archéologique de Tamaris est situé à 12 km au sud de Martigues et à 40 km à l'ouest de Marseille. Sur la côte Bleue, l'habitat occupe le cap immédiatement à l'est du port des Tamaris. Les premières recherches sur cet habitat archaïque du VI^e s. av. n. è. furent menées par Ch. Lagrand de 1960 à 1962. Neuf espaces ont alors été fouillés en bordure orientale de la falaise sur une superficie totale de près de 176 m². N'en étaient connus et publiés que les relevés en plan et en coupe d'une seule pièce (Lagrand 1962 ; Lagrand 1963). Un premier bilan de ses travaux a été dressé en 1997, à partir de l'étude du mobilier et de travaux complémentaires de décapage superficiel sur le terrain (Duval 1997 ; Duval 1998). L'habitat s'étend sur l'ensemble d'un plateau de 2,5 ha, défendu par deux lignes de fortification. Selon les éléments de datation relative, l'habitat indigène est fondé aux alentours de 600 av. n. è. Son occupation principale couvre la première moitié du VI^e s. et des traces de fréquentation sont reconnues jusque dans le courant du V^e s. av. n. è. L'inventaire et le comptage des céramiques ont révélé un faciès indigène, complété par des importations principalement d'origine étrusque.

En 1998, nous avons engagé nos travaux sur l'étude du secteur nord de l'habitat, qui restait le moins documenté. Deux zones distinctes ont été explorées. Dans la partie sud de ce secteur, sur la zone 001 déjà partiellement reconnue en 1997, la fouille a permis de mettre au jour deux unités d'habitations bordées de deux rues orientées nord-sud. Un dégagement en sur-

face de larges portions encore inconnues du plan a été réalisé sur la zone 002 plus au nord.

Les résultats obtenus permettent de proposer un schéma évolutif de l'habitat sur le secteur nord. Une première phase d'occupation du site est attestée au moins dans notre zone de fouille par l'édification d'une habitation en matériaux périssables, qui s'établit au début du VI^e s. La seconde phase marque le passage à des constructions en dur groupées au sein d'un habitat organisé durant la première moitié de ce siècle. Un axe principal de circulation orienté nord-sud traverse la zone 001.

Bien que la lecture du plan reste encore très incomplète, deux formes de répartition des unités domestiques semblent adoptées sur la zone nord : habitations non mitoyennes alignées sur leur façade septentrionale et qui pourraient de manière encore hypothétique s'organiser en îlots nord-sud (zone 001) ; habitations mitoyennes à pièce unique qui constituent des îlots simples longitudinaux orientés est-ouest (zone 002). Cet agencement d'îlots alignés répond à la notion évidente d'urbanisme et à la gestion plus ou moins intégrée et concertée de celui-ci en fonction de la topographie, qui apparaît donc très tôt dans le contexte indigène de cette période.

Nos travaux ont également permis de reconnaître et de fouiller une maison à plan complexe, composée de deux pièces et d'un petit vestibule (3,30 m²). À gauche de l'entrée, une première pièce (7 m²) paraît être plus spécialement destinée au stockage des denrées, en raison de la

présence de vases de gros gabarit retrouvés écrasés en place sur le sol d'occupation. Au fond, la seconde pièce semble conserver un usage pluri-fonctionnel (14,5 m²). Cette habitation à plan complexe est le seul exemple connu dans le Midi de la Gaule pour cette période.

Sandrine Duval

Duval 1997

DUVAL (S.). — *Le mobilier et l'économie du site côtier de Tamaris (VI^e-V^e s. av. n. è.) (Fouilles Ch. Lagrand 1960-1962)*. Aix-en-Provence : Université de Provence, 1997 (Mémoire de maîtrise).

Duval 1998

DUVAL (S.). — L'habitat côtier de Tamaris (B.-du-R.). Bilan des recherches et étude du mobilier des fouilles de Ch. Lagrand. *Documents d'Archéologie Méridionale*, 21, 1998, p. 133-180.

Lagrand 1962

LAGRAND (C.). — Fouilles à la Couronne (commune de Martigues, B.-du-R.). *Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, 11, 2, 1962, p. 258-260.

Lagrand 1963

LAGRAND (Ch.). — Recherches sur l'Âge du Fer : Tamaris (commune de Martigues, B.-du-R.). *Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, 12, 2, 1963, p. 246-249.

MARTIGUES

La Couronne / Le Collet-Redon

Néolithique final

La deuxième partie du programme établi pour la reprise des fouilles du site du Collet-Redon à La Couronne¹ a permis d'appréhender tous les secteurs ouverts anciennement par M. Escalon de Fonton. Conformément aux objectifs, la fouille a débuté par le décapage du secteur sud-ouest (carrés UTSR 25 à 33), secteur où le remplissage archéologique est constitué d'un sédiment brun sombre comblant les irrégularités du substrat. Il contient beaucoup de mobilier archéologique disposé pêle-mêle, au gré de l'aspect de la surface rocheuse. Un épandage de pierres (Us 1), limité dans un premier temps aux carrés QR-27 à 29, se développe sur une grande surface fouillée (secteur sud). Cet empierrement n'est cependant pas uniforme et, bien qu'il puisse s'agir de structures réduites à l'état de ruine, il semble devoir être interprété comme un élément constitutif du niveau de base du remplissage sédimentaire.

La fouille d'une bande de quatre carrés dans un espace où la puissance sédimentaire représentait encore environ 0,50 m (espace entre l'habitation n° 1 et l'habitation n° 2) a permis de constater l'absence de stratification homogène. Un seul niveau a été décelé livrant du mobilier archéologique disposé de façon incohérente. Il est possible d'entrevoir dans ce secteur un comblement rapide d'un espace dans un but non encore décelé.

Parmi les résultats significatifs, il faut noter la découverte de structures creusées dans le substrat rocheux : trous de poteaux, qui témoignent de la complexité de l'implantation de l'habitat, fosse quadrangulaire (Us 13, carré P21) creusée dans la roche dans l'angle nord-est de l'habitation n° 2, à l'aplomb du mur oriental (quatre pierres plates sont retrouvées en bord de fosse, l'une d'entre elles semble avoir versé dans la fosse). Deux soles de foyer, de forme circulaire et se chevauchant, découvertes lors des fouilles anciennes, sont disposées à proximité de cette structure quadrangulaire.

Bien que les aires de combustion soient donc déjà connues au Collet-Redon, un petit foyer circulaire

empierré est le premier du genre mis au jour sur le site. Construit à même le rocher, il est composé de petites pierres et de tessons de céramique occupant une surface d'environ 1 m². La présence de charbons est attestée dans la couche grise jouxtant le foyer, mais aucun n'a été conservé à l'intérieur de la structure. La présence de ce foyer en bordure de la fouille laisse supposer la conservation d'autres structures dans les secteurs voisins non concernés par les décapages anciens.

Plusieurs parties de murs encore en élévation ont été démontées. À plusieurs reprises, nous avons pu constater, à la base des gros blocs d'appareillage, une blocaille dense mêlée à du mobilier céramique. La densité et la répartition ne font en rien penser à l'épandage de petits blocs à la base du remplissage sédimentaire évoqué plus haut et laisse envisager un procédé d'édification comprenant notamment une sorte de drain permettant la régularisation du niveau du sol ainsi que l'écoulement des eaux de pluie et de ruissellement.

Le mobilier archéologique recueilli lors de cette campagne se compose de 12261 pièces. Le premier objet métallique du site découvert en stratigraphie (une alêne a été retrouvée en 1997 hors contexte cependant) est un petit ciseau de section rectangulaire à extrémité biseautée (fig. 29). L'autre extrémité, de section ovoïde, est concave et résulterait d'un phénomène de retrait de la matière. Les analyses en cours permettront de déterminer la nature exacte du métal.

Parmi le mobilier céramique (8362 tessons), deux vases méritent d'être isolés. D'une part, un récipient globuleux ellipsoïdal d'un diamètre de 12 cm qui porte deux cordons peu marqués formant un chevron (fig. 30, a) et d'autre part, un fragment de vase globuleux ovoïde à lèvre éversée d'un diamètre de 10 cm qui présente deux cordons peu marqués presque perpendiculaires au bord (fig. 30, b). Si la céramique couronnienne est généralement considérée comme inornée, ces deux vases complètent cependant la série de vases décorés trouvés sur le site du Collet-Redon.

La série lithique (888 pièces) ne présente pas de caractères particuliers sinon la rareté de l'outillage : 43

¹ Voir *BSR PACA* 1997, 84-85.

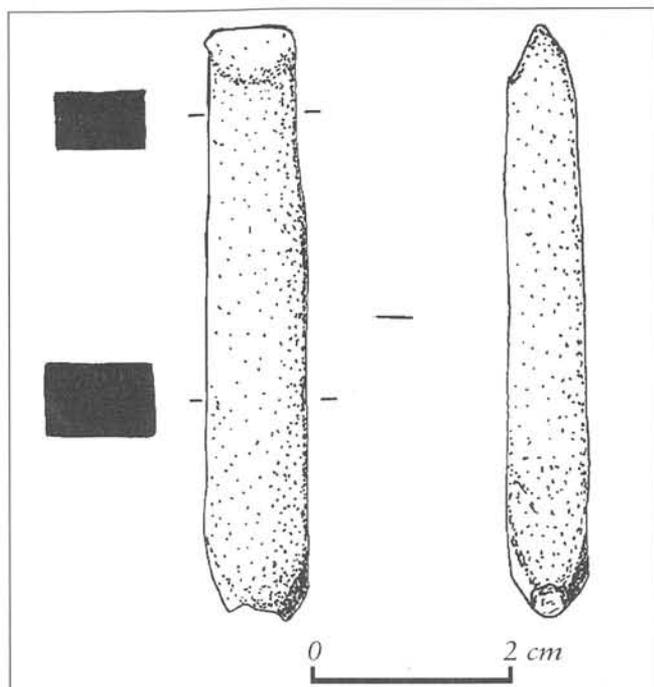


Fig. 29 — MARTIGUES, La Couronne / Le Collet-Redon. Ciseau métallique de section rectangulaire.

pièces soit moins de 5 % de la série. L'industrie osseuse reste bien représentée et est essentiellement réalisée sur ossements d'ovi-capridés : poinçons et ciseaux dominant. Il faut noter également la présence d'éléments de parure sous la forme notamment d'une pendeloque en quartz hyalin. Les meules, molettes, broyeurs ainsi que les pierres aménagées (pierres dites à cupules) sont toujours bien représentées, plusieurs retrouvées groupées (zone ouest du site).

Devant l'intérêt suscité par la reprise des fouilles sur le site, ainsi que des résultats obtenus, l'objectif premier se modifie. La découverte de structures en bordure des secteurs anciennement ouverts et la prévision de l'extension de la fouille à des zones non encore exploitées, mais en relation directe avec le mur d'enceinte, donne au site un intérêt scientifique supplémentaire. Il s'agit

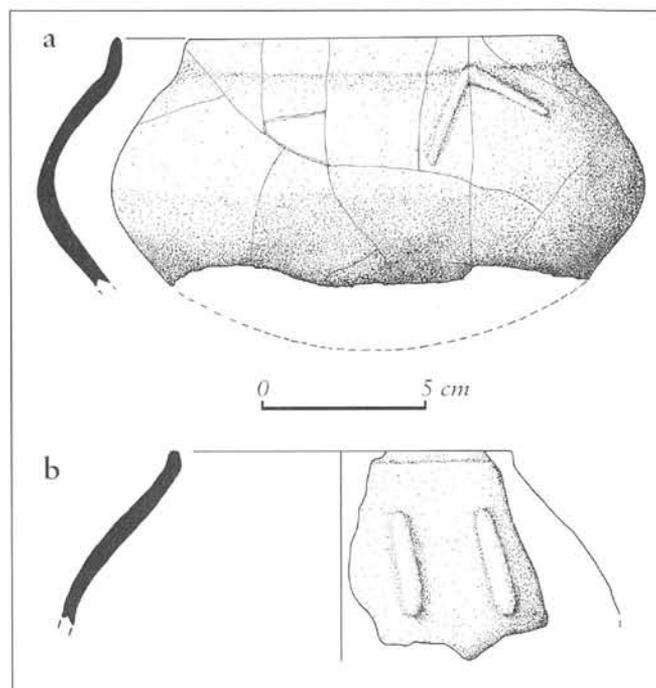


Fig. 30 — MARTIGUES, La Couronne / Le Collet-Redon. a : vase globuleux décoré d'un chevron sous le bord. b : fragment de vase globuleux décoré de deux cordons parallèles et perpendiculaires au bord.

désormais d'exploiter de façon exhaustive un site majeur pouvant encore livrer des éléments clés pour la compréhension de l'évolution du Couronnien ainsi que pour la situation du Campaniforme. Afin de préparer dans les meilleures conditions cette extension, il est prévu pour 1999 des opérations de dégagement, de sondages et de relevés. Il est question de procéder au dégagement complet de l'enceinte totalement recouverte par la végétation et à l'ouverture de plusieurs sondages en contact de celle-ci (objectif : datation de la construction). Enfin, la troisième étape de l'opération concerne le relevé exact de l'enceinte ainsi que des structures situées dans les zones déjà fouillées afin d'obtenir un plan d'ensemble cohérent des vestiges archéologiques encore conservés sur le site.

Stéphane Renault

Néolithique final

MARTIGUES Ponteau-Gare

Le site de Ponteau-Gare à Martigues, en bordure du golfe de Fos, a fait l'objet d'une opération de sondage. Cet habitat du Néolithique final attribué au Couronnien avait été partiellement fouillé dans les années 70 par A. Cazenave, amateur qui avait mis en évidence à cette occasion d'intéressantes structures, dont un mur à double parement et une portion de dallage en plaquettes, ainsi qu'un abondant mobilier archéologique.

La qualité de ces éléments a fait de ce site l'un des plus prometteur pour la connaissance du Néolithique final régional, mais les fouilles de A. Cazenave sont très peu documentées et ont été réalisées dans des conditions sommaires.

L'objectif de ce sondage était de préciser la stratification, le contexte et la conservation de ces vestiges, en essayant d'appréhender l'extension du site, en vue de

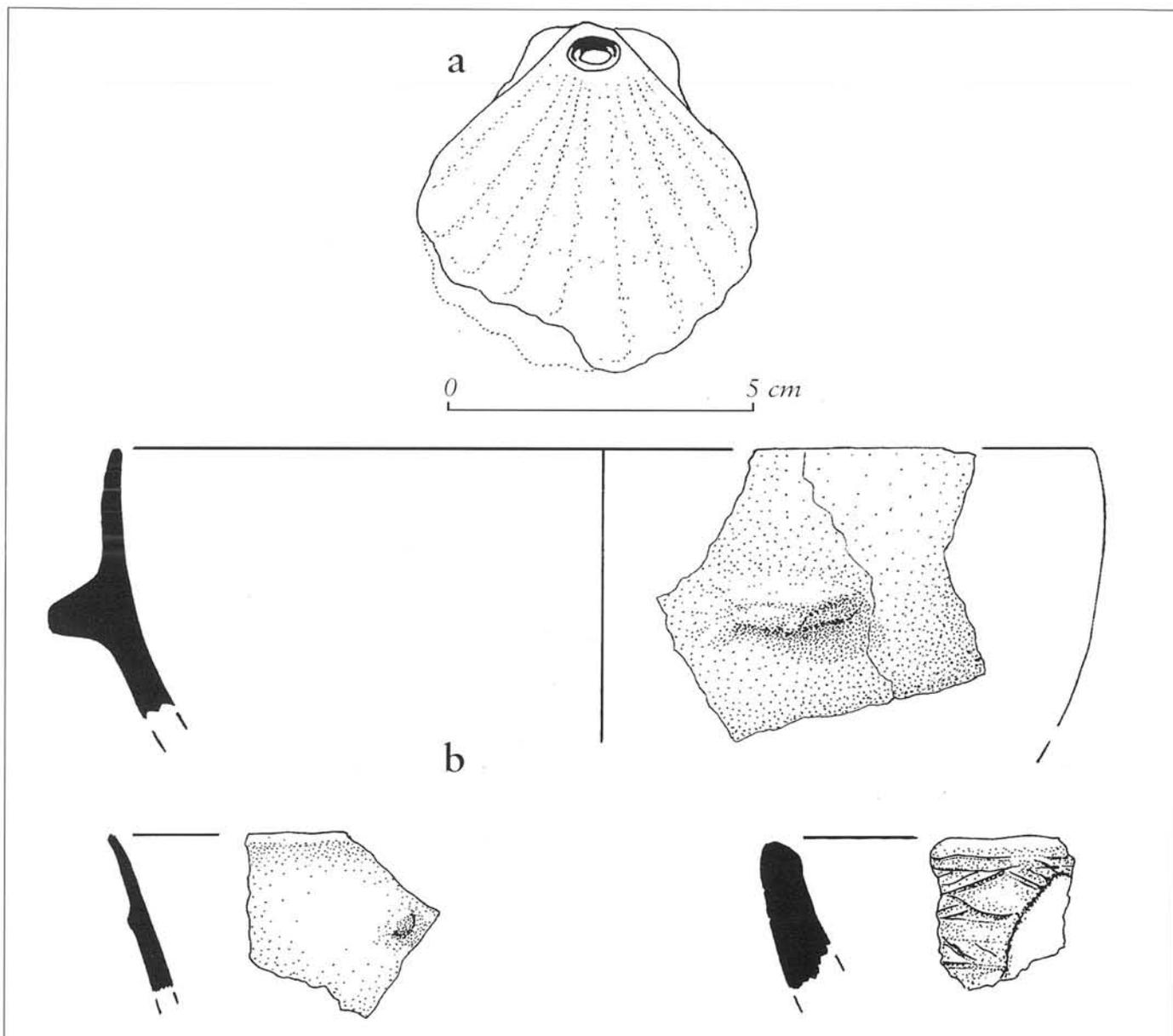


Fig. 31 — MARTIGUES, Ponteau-Gare. Parure sur valve de pecten et mobilier céramique du Néolithique final.

localiser les zones potentiellement les plus intéressantes pour le développement éventuel d'une fouille programmée. Dans cette optique, nous avons procédé à plusieurs ouvertures de petites dimensions, le plus souvent de 1 m², pour une vision à la fois la plus globale et la moins dommageable possible pour le site (neuf sondages pour 11 m² d'ouverture totale).

Il ressort de nos observations que l'épaisseur de l'ensemble des couches peut être conséquente (30 à 40 cm en moyenne), mais que le substrat rocheux présente des irrégularités ponctuelles qui induisent une certaine variation dans la puissance de remplissage sédimentaire. Sur les 2000 m² d'étendue approximative du site, deux zones principales de plusieurs centaines de m² chacune ont été distinguées. Ces zones, situées d'une part au nord sur le pourtour du « sondage Cazenave » et, d'autre part au sud-est, présentent en effet de nombreux vestiges, dans des niveaux néolithiques stratifiés et dans un contexte de structuration

de blocs. Certains indices, tels que des connexions anatomiques, traduisent d'ailleurs un bon état de conservation de ces niveaux.

Le matériel recueilli, très abondant et d'une très grande diversité, est dominé par la céramique (fig. 31). Les formes de récipients reconnues sont essentiellement tronconiques et globulaires, les préhensions en mamelons présentent de multiples aspects; l'une d'elles est perforée verticalement. Un exemplaire de petite anse en ruban a été découvert. Il convient aussi de signaler, parmi la céramique néolithique, plusieurs tessons de récipients aux parois fines et régulières, au traitement de surface soigné. Une pastille de décor sous le bord d'un tesson renforce l'intérêt attaché à la découverte par A. Cazenave d'un vase décoré de pastillage. C'est effectivement principalement sur la base de cet élément qu'a été émise l'hypothèse du rattachement de ce site à une phase évoluée du Couronnien. La découverte et la situation de tels éléments, inconnus sur le

site éponyme voisin de La Couronne, revêtent donc une importance certaine quant à la périodisation du Couronnien ou à ses relations avec d'autres faciès. La découverte en stratigraphie d'un tesson campaniforme au décor incisé de type rhodano-provençal présente en outre d'intéressantes perspectives relatives au statut du Campaniforme et à son insertion dans le contexte chrono-culturel du site.

L'industrie lithique est aussi très abondante. On y dénombre une proportion importante d'éclats retouchés, de nombreux nucléus, une armature de flèche foliacée, ainsi que quatre nouveaux fragments de grandes lames en silex zoné oligocène de la Vallée du Largue (Alpes-de-Haute-Provence). Ces pièces constituent d'intéressants témoignages d'échange, puisque 100 km environ séparent le gîte de matière première de la région de Martigues. Il s'agit d'ailleurs du site le plus riche en éléments laminaires d'exportation de ce type.

La conservation de la faune offre, quantitativement et qualitativement, une grande diversité selon les secteurs ou les unités stratigraphiques considérées. L'ichtyofaune est bien représentée sur le site, de même que la malacofaune marine dont pas moins de neuf espèces ont déjà été reconnues au cours de l'opération. Il convient donc de s'interroger d'ores et déjà sur la place de l'exploitation des ressources marines qui pourraient être importantes dans l'économie du site.

Enfin, deux éléments de parure, une perle en rondelle de roche tendre et une coquille de pecten perforée (fig. 31) complètent la série.

Cette opération de sondage a aussi conforté l'intérêt lié aux structures du site qui constituent des vestiges exceptionnels pour un établissement néolithique. Le ravivage des coupes et le nettoyage du « sondage Cazenave » ont ainsi permis de montrer que le mur à double parement dégagé partiellement par A. Cazenave se poursuit selon toute vraisemblance vers le nord. De même, il a été mis en évidence des effondrements de blocs et de dalles correspondant à des éboulements de structures. Dans le sondage 2 c'est un alignement de gros blocs qui a été partiellement dégagé. Enfin, dans le sondage 5, ont été observés les indices d'un nouveau mur qui pourrait ceinturer le site au sud.

Cette opération de diagnostic, confirme l'important potentiel de ce site et renforce son intérêt pour la connaissance du Néolithique final régional. L'ensemble de ces données motive une demande de fouille programmée qui a été déposée dans le cadre du projet collectif de recherche coordonnée par l'UMR 6636 (ESEP) dans le but de contribuer au renouvellement des études sur le Néolithique final Couronnien.

Xavier Margarit

Diachronique

PÉLISSANNE

Place des Arrians ou des Seigneurs

La commune de Pélissanne a décidé de remplacer les canalisations d'alimentation en eau, de pluvial, d'égout et de mettre les câbles électriques et téléphoniques sous terre dans le centre ancien de la ville, tout en utilisant le passage des anciennes conduites. Ces travaux ont provoqué la mise au jour de plusieurs structures de diverses époques : caves et passage sous la rue (rue de la Liberté, place des Arrians ou des Seigneurs, rue des Arrians), dépotoirs dus au tremblement de terre de 1909, pavages et tessons du IV^e au XX^e s.

Mais la découverte essentielle consiste en un alignement de cinq silos et d'une citerne doublée d'un enduit de tuileau en plein centre ville. Cet alignement est limité par les fondations et les caves des maisons élevées à la fin du Moyen Âge. Construites avec des fragments de *tegulae* soigneusement découpés et assemblés à l'argile crue, ces structures de 2 m environ de haut pour un diamètre de 1,40 m ont la forme de gigantesques amphores. Leur ouverture, composée d'une margelle en pierre circulaire de diamètre intérieur de 0,30 m, est munie d'un bouchon composé d'un disque de pierre.

La situation et les conditions de l'intervention n'ont permis qu'un sondage très ponctuel à cause des diffi-

cultés inhérentes à des quartiers à rues exigües. Un des silos a été entièrement fouillé. Comblé au XIV^e s. pour les trois quarts inférieurs, son remplissage, assez homogène, contient des fragments de mêmes vases de l'Uzège en haut et en bas. Le quart supérieur date de l'époque moderne, rempli lors du tremblement de terre de 1909 ou de la première pose d'adduction d'eau ou encore lors de travaux de rénovation des habitats.

Entre deux silos dont les éléments se touchent dans la partie la plus large, les tessons peu nombreux datent de l'Antiquité tardive (V^e s.). Il est impossible d'affirmer qu'ils sont contemporains de l'édification ou résiduels des niveaux précédents. Toutefois, on a constaté l'absence de débris postérieurs à cette époque dès qu'on atteint les couches non perturbées ultérieurement. L'une des structures était pratiquement vide et le fond n'a pu en être fouillé. En avant des silos, des lambeaux de couches encore en place ont fourni des éléments de sigillée claire B et de grise paléochrétienne ornée de palmettes.

La citerne doublée d'un enduit de tuileau fin, certainement vide en 1909, a été remplie alors par les vestiges de vaisselle de cette époque car le quartier a souffert lors du tremblement de terre. Sa fouille n'a pu être conduite à son terme car elle se trouvait sous l'arc

médiéval, seul passage (étroit par ailleurs) utilisable pendant les travaux.

D'autres éléments de silos, couvercle, *tegulae* découpées, trouvés dans les rues voisines autorisent à penser que d'autres structures de ce type existaient et que nous nous trouvons en présence d'un entrepôt ou de magasins.

Ces trouvailles peuvent donner des arguments aux tenants de la localisation à Pélissanne de la station de *Pisavis* de la table de Peutinger, hypothèse jusqu'ici

abandonnée à cause du manque de vestiges antiques. Une partie du matériel sorti est présentée dans l'exposition « l'histoire de Pélissanne à travers la céramique, du Néolithique à Vincent Barot » (potier-santonnier de Pélissanne des années 1900 dont le musée archéologique vient de recevoir une grande partie des moules). Elle permet de suivre les origines des poteries utilisées aux différentes époques et les liens commerciaux de ce carrefour de voies.

Jean Proust

LES PENNES-MIRABEAU

La Cloche

Âge du Fer

En 1998¹ les travaux ont porté sur la voie et sur la case 4H10 (fig. 32, page suivante).

■ La mise au jour complète de la « voie à rails » longeant le flanc sud de l'oppidum a permis de mesurer, en certains points critiques, des pentes variant de 10° à 15°, ce qui impliquait un sérieux coup de collier de la part des animaux tractionneurs. En outre, nous avons pu constater que la grande fosse creusée dans le rocher dans les années 1880, signalée par I. Gilles et dont les déblais oblitéraient la voie, avait détruit le sol rocheux de cette voie sur près de 5 m. Qui a creusé cette fosse et pourquoi ? L'hypothèse d'une carrière ne semble pas sérieuse, eu égard à la difficulté d'accès.

■ La troisième pièce d'un ensemble probablement lié à un culte héroïque (*héroôn*) a été fouillée. Cette pièce (4H10), dont la porte de communication avec la précédente (3H10) avait été hâtivement murée, posait problème. En fait elle s'ouvrait sur une rue que nous avons fouillée partiellement en 1983/86. À notre grande surprise, cette rue était barrée par un mur, alors qu'une photographie en lumière rasante paraissait la faire descendre en droite ligne jusqu'à la voie nord.

Cette pièce 4H10 a donné le même faciès de pillage, de dispersion et de piétinement des céramiques que dans la pièce voisine (3H10). Les tessons appartenaient surtout à des cruches à pâte beige massaliètes, des petites urnes et cruches indigènes et des amphores, avec quelques bols et assiettes en céramique campanienne. À la suite du pillage, une grande partie du mobilier gisait sur le seuil et dans la rue.

Parmi les objets recueillis au voisinage du seuil se trouvait un astragale perforé de trois conduits, identique à ceux de l'Antre Corycien de Delphes et des tombes d'Amathonte, à usage rituel.

Dans la rue, au droit de la porte, un remblai appuyé sur le mur de barrage avait, semble-t-il, permis l'existence d'une petite placette. Ce remblai contenait de nombreuses épaves céramiques de l'ancien habitat (-200/-125 ?).

En face, en H9, le mur ouest de la rue finissait en angle droit par un mur parallèle au mur de remblai. Il nous paraît surprenant que ce mur soit doublé d'un véritable escalier, avec marches, alors que jusque-là nous n'avions que des rampes d'accès. Nous avons suivi ce mur qui se termine par un angle légèrement ouvert délimitant une rue. Il s'avère que nous sommes en présence d'un bâtiment qui ferme au nord une *insula* dont il serait le cinquième élément. Nous en avons fouillé une case (1G9) mitoyenne avec la voie supérieure en 1983.

Qu'était le bâtiment (1H9), couvrant l'espace de deux cases, où cet escalier permettait d'accéder et autour duquel nous avons trouvé de nombreuses lauzes de faible épaisseur ?

La fin des travaux n'ayant pas permis d'élucider le problème de la perturbation générale du plan d'urbanisme de toute cette zone, nous ne pouvons que déplorer l'arrêt des fouilles qui laisse en suspens de multiples points d'interrogation, notamment en ce qui concerne un bâtiment énigmatique 1H9 situé en vis-à-vis de l'ensemble 1H11-3H10-4H10.

¹ Voir *BSR PACA* 1997, 86-87.

Louis Chabot

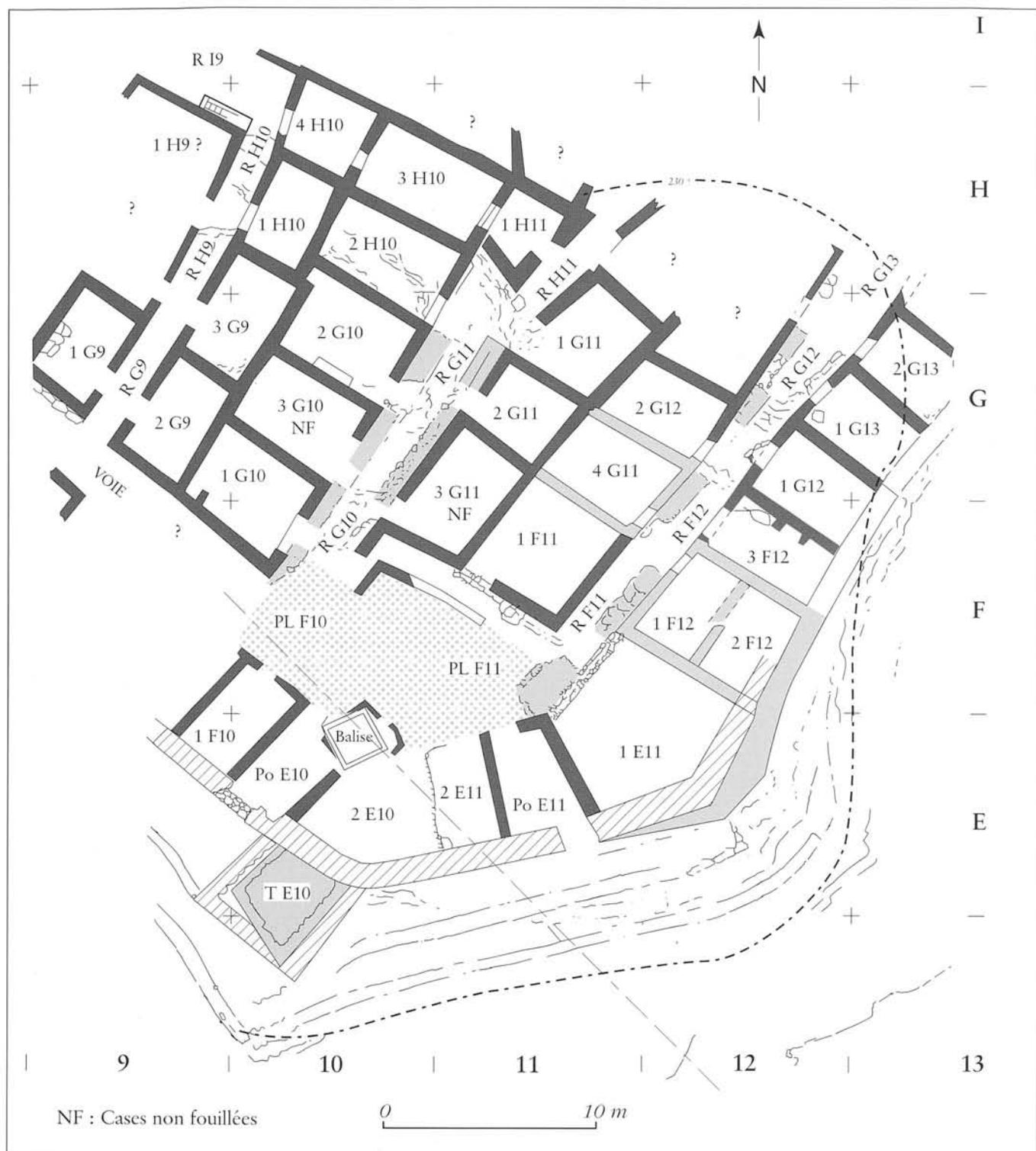


Fig. 32 — LES PENNES-MIRABEAU, La Cloche. Plan de l'oppidum.

Diachronique

PUYLOUBIER Domaine de Richeaume

Une campagne de prospection-inventaire diachronique a été réalisée au cours du mois d'avril sur l'ensemble du domaine de Richeaume (soit 500 ha environ), en complément des travaux archéologiques

menés sur ce secteur depuis 1997 (fouille programmée sur la villa gallo-romaine de Richeaume I et fouille de sauvetage sur le site protohistorique de Richeaume III). Ce domaine, implanté à l'est de la

commune de Puylobier, sur le piémont septentrional du plateau du Cengle, est limité au sud par la D57b, au nord par les contreforts du plateau du Cengle, à l'est par le ruisseau de l'Aigue Vive, le ruisseau de Margaillan et le ravin de la Naïsse et, à l'ouest, par les propriétés de Boasse et de Prébois. Cinq sites étaient alors connus sur ce secteur (Rich. I à V) dont quatre découverts lors des campagnes de prospection archéologiques antérieures¹.

Lors de la campagne de 1998, six nouveaux sites ont été recensés sur ces zones basses du massif (fig. 33) : trois correspondent à des établissements agricoles isolés (Rich. VI à VIII) et trois sont des indices de sites (Rich. IX à XI). Le nombre élevé de gisements sur ce seul secteur témoigne d'une pérennité dans l'occupation du sol liée sans doute aux potentialités économiques de ce piémont. La Préhistoire est, ainsi, représentée par quelques vestiges d'industrie lithique découverts sur les terrasses bordant la rive droite du ruisseau de la Naïsse (Rich. IX et X et sur la rive opposée, Margaillan II). Pour la Protohistoire, seul le site de Richeaume III témoigne, pour l'heure, d'une occupation de l'âge du Fer I, la majorité des vestiges étant à rattacher à l'âge du Fer II (Rich. IV, X et Margaillan I). Pour la période gallo-romaine et l'Antiquité tardive, les vestiges d'une *villa* gallo-romaine (Rich. I) et de bâtiments annexes (Rich. II, VI) ainsi que de petites installations agricoles isolées (Rich. V, VII, VIII) témoignent d'un important centre domanial, réparti sur plusieurs hectares.

À ce jour, cent trois sites et indices de sites sont inventoriés sur la commune de Puylobier.

Florence Mocci

1 Voir *BSR PACA* 1995, 196-200.

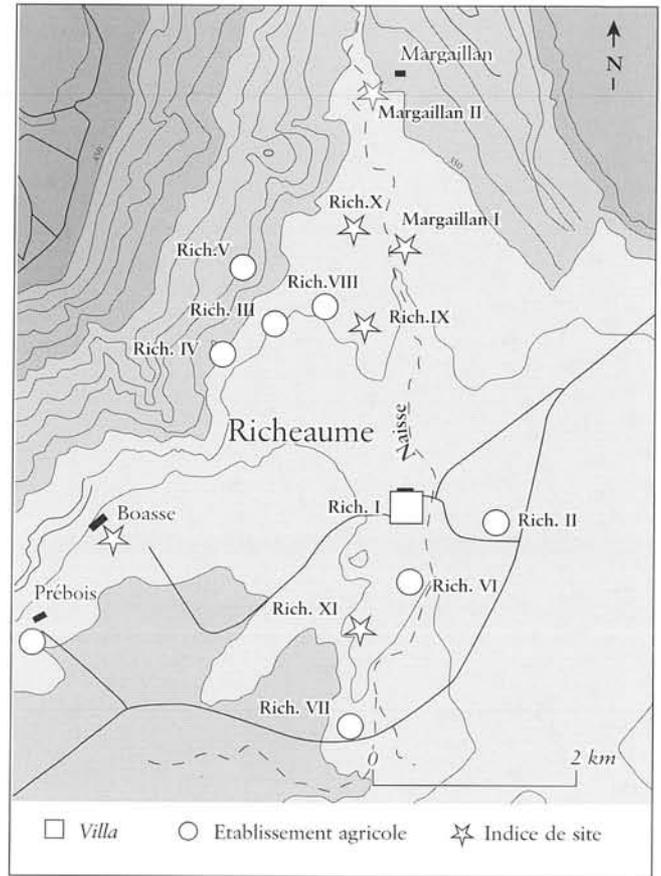


Fig. 33 — PUYLOUBIER, Domaine de Richeaume. Carte de localisation des sites archéologiques découverts. (F. Mocci ; CAO V. Dumas).

Haut-Empire

PUYLOUBIER Richeaume I

Antiquité tardive

En octobre 1998¹, une nouvelle campagne de fouille réalisée sur la *villa* gallo-romaine de Richeaume a concerné essentiellement l'extension du sondage I² en direction du nord et vers l'extrémité orientale du sondage IV, sur une superficie de 400 m² environ. Une surface de 160 m² a été également décapée sur 10 cm d'épaisseur, au sud du sondage IV, dans le prolongement des murs M4, M13, M10, M14, M15 et M16.

1 Cette campagne s'est déroulée dans le cadre d'une opération programmée (un domaine agricole sur le versant méridional du massif Sainte-Victoire : la *villa* gallo-romaine de Richeaume I et ses aménagements agraires, CCJ-CNRS UMR 6573 - DRAC-SRA-PACA, direct. F. Mocci) avec la présence de : S. Aït-Ouméziane, B. Baudoin, E. Cam, V. Dumas, A. Dumont, S. Etienne, C. Gaudillère, N. Gomès, F. Marty, N. Renaud, M. Truel, K. Walsh, C. Zaïtoun, M. Paredes et

■ Les aménagements mis au jour dans le sondage I (fig. 34)

L'extension du sondage I au nord et au sud des espaces 9 et 10 a permis de dégager totalement divers aménagements modernes, médiévaux et antiques : des vestiges d'un ancien chemin (E15) ; une canalisation moderne et médiévale (C1 et C2) ; un espace

R. Pape. Le relevé topographique de l'ensemble des vestiges mis au jour a été réalisé par J.-M. Gassend et J.-L. Paillet (IRAA-CNRS, UPR 5500). L'ensemble des travaux de CAO et de DAO a été effectué par V. Dumas. Les vues aériennes obliques du site ont été prises par C. Hussy (DRAC-SRA-PACA) et M. Heller (DRAC-SRI-PACA).

2 Voir *BSR PACA* 1997, 87-90.

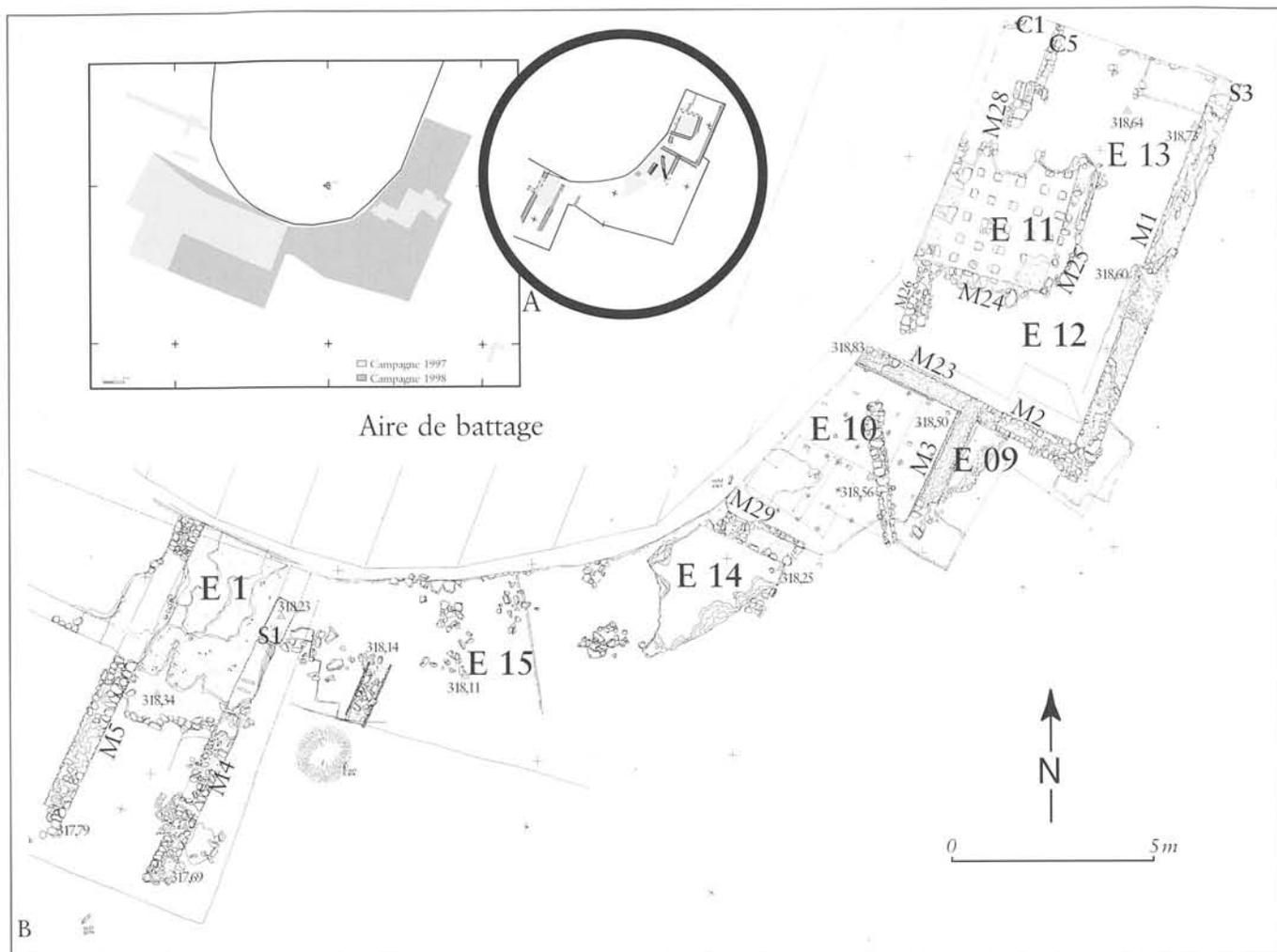


Fig. 34 — PUYLOUBIER, Richeaume I. A : plan de situation des vestiges du sondage I. B : Relevé pierre à pierre des structures fouillées (Relevé J.-M. Gassend et J.-L. Paillet; DAO V. Dumas).

domestique (E13), un ensemble balnéaire composé d'une *area* d'hypocauste (E11), d'une partie du *prae-furnium* (E13, M28) avec une petite canalisation d'évacuation (C5) et enfin, deux espaces ouverts (E12 et E14). Plusieurs structures non contemporaines les unes des autres ont été également découvertes (murs M1, M23, M24, M25, M26, M27 et M29).

Les espaces 10 et 14

Dans l'espace 10 a été dégagé, en grande partie, un sol à *opus signinum* décoré avec un semis de croissettes en plaquettes de marbre au nombre d'une trentaine. Sur ce sol apparaît également une empreinte en positif d'un fond de céramique, postérieure ou contemporaine à l'utilisation de cette pièce. La superficie de cet espace a été estimée à 21 m² environ à partir d'une croissette centrale plus importante que les autres (18 x 18 cm). Le matériel archéologique découvert dans cet espace révèle des traces résiduelles d'occupation médiévale (pégau des XI^e-XIII^e s. et céramique commune grise du XIV^e s.) et du Haut-Empire. Au sud le mur M29, dont il ne subsiste que le radier de fondation à son extrémité ouest, bordait également une autre pièce en *opus signinum* en grande partie détruite (E14). La fouille sous ce radier donne un *terminus post quem* à la fin du Haut-Empire (fin II^e s. - III^e s. de n. è.) pour la construction du mur et des espaces 10 et 14.

Au nord de l'espace 10, le mur M23, lié au mur M3, prolonge le mur M2 sur 3,40 m de long. À l'image du mur M3, il possède sur son parement interne un revêtement mural polychrome (rouge, vert, blanc et brun). Un sondage entrepris à l'intérieur de l'espace 12, sur toute la longueur du parement externe des murs M2 et M23, en dessous du radier de fondation a confirmé des traces résiduelles d'occupation du I^{er} s. de n. è. (CNT des ateliers des Alpilles).

L'espace 12

L'espace 12, partiellement mis au jour sur 55 m², correspond probablement à un espace ouvert délimité, au sud, par les murs M2 et M23, au nord par la berme du sondage 1 et à l'ouest par l'aire de battage. À l'est le mur M1, accolé au mur M2, ceinture cet espace sur une longueur de 10,60 m. Un seuil (S3), dont il ne reste que le négatif à l'extrémité nord du mur M1, permettait d'accéder à cet espace. La présence de céramique commune grise du Haut-Empire et d'une amphore Gauloise 3 découverte en place contre le mur M1 semble attester une occupation contemporaine aux pièces 9, 10 et 14. Un sondage réalisé au niveau du seuil S3 jusqu'au radier de fondation du mur M1 n'a apporté aucun autre élément chronologique. Cet espace a été profondément perturbé par certains aménagements, comme l'atteste la découverte d'un petit

balnéaire mis en place dans cette zone jusque-là dépourvue de construction (E11 et E13).

Les espaces 11 et 13

Découvert à l'extrémité occidentale de l'espace 12, ce balnéaire a été en grande partie détruit par les travaux agricoles. Il est composé d'une pièce chauffée d'environ 10 m² dont il subsiste quelques vestiges de l'*area* (E11) limitée par deux murs en grande partie détruits (M24-25) et de la salle de chauffe (E13). Sur le sol de l'*area* en *opus signinum*, vingt-sept bases de pillettes d'hypocauste (20 x 20 cm) ont été dénombrées. Deux blocs de safre situés contre la berme ouest du sondage incitent à penser qu'une seconde pièce chauffée était attenante à la première. De la chambre de chauffe située au nord (E13), seuls ont été conservés le piédroit droit du *praefurnium* en blocs de safre (M28), un petit canal d'évacuation 22 cm plus bas (C5) et des vestiges résiduels de la sole de chauffe. Le matériel archéologique peu abondant ne permet pas une datation très précise de ces aménagements. Toutefois, ce petit balnéaire ne s'inscrit pas au sein des constructions découvertes dans les sondages I et IV : l'orientation générale de l'espace 11 est en effet nettement divergente par rapport aux autres vestiges mis au jour sur le site.

L'espace 15

Au sud-ouest de l'espace 14 et à l'est du sondage IV et du seuil 1 a été mise au jour une importante zone de destruction et d'abandon d'une superficie de 45 m² sur laquelle ont été découverts plus de 2000 tessons et petits objets, soit 75 % du mobilier archéologique recueilli lors de cette opération.

Parmi les aménagements les plus récents, un petit chemin de direction nord-est/sud-ouest se situe dans le prolongement sud de l'espace 14³. Conservé sur une longueur de 6,40 m (larg. 1,80 m), cet aménagement a été creusé dans les dernières couches d'abandon antiques et est sans doute à l'origine de la destruction des espaces E9-10-14 et de la canalisation C2. Un important niveau de destruction, plus important dans la partie médiane de l'espace 15, contre la berme nord, a été identifié ; il se poursuit bien au-delà de l'emprise du sondage, sous l'aire de battage. Le matériel céramique, que nous pouvons rattacher globalement aux IV^e-V^e s. de n. è., est constitué essentiellement de céramique commune grise tardive (plus de 40 %), de céramiques communes à pâte claire (15 %) de céramiques fines africaines (C et D principalement, soit 3 %), d'amphores gauloises (10 %), africaines (6 %) et

orientales (3 %). Le *terminus post quem* de ce niveau, révélé par la présence de fragments de DS.P., se situe probablement à la fin du V^e s. - début VI^e s. D'autres matériaux très divers ont également été découverts dans ce niveau : vaisselle en verre très fragmentée, petits objets métalliques dont un fragment de houe en fer, nombreux ossements dont un bois de cerf, section de tuyau en plomb, enduits peints polychromes, tesselles de mosaïque... et d'importantes chutes de plomb qui attestent une activité métallurgique sur le site. La fin de la campagne n'a pas permis d'achever la fouille de l'espace 15.

■ Le mobilier archéologique

Le matériel archéologique recueilli sur l'ensemble des secteurs fouillés est abondant (2717 tessons et petits objets). Quelques traces résiduelles d'occupation au cours de l'âge du Fer 2 sont attestées par des fragments de céramique non tournée et de campanienne A. Le matériel du Haut-Empire est représenté par des fragments de céramique sigillée sud-gauloise, de sigillée Claire A tardive du II^e s., de céramique commune provençale dite « brune granuleuse » et de céramique commune grise. La céramique médiévale (pégau, pâte rouge d'Ollières, pâte glaçurée), recueillie principalement dans l'espace 10, révèle une réoccupation du site à partir du XI^e s. de n. è. Mais la majorité du mobilier archéologique est à rattacher à la fin du Haut-Empire et à l'Antiquité tardive (fin III^e - V^e s. de n. è.) avec une nette dominance pour les IV^e-V^e s. Au côté de la production régionale ou locale, largement majoritaire (céramique grise tardive, sigillée luisante, DS.P., commune à pâte claire ou amphore gauloise), figurent des importations espagnoles (amphores de Bétique et de Lusitanie), africaines (céramique sigillée claire A mais surtout C et D, Africaine de cuisine et amphore) ou orientales (amphores *Late Roman*). En moindre quantité, ces productions orientales n'en demeurent pas moins importantes sur le plan de la qualité et de l'origine (type *Late Roman Amphora 7*, forme Egloff 177 et type *Proto Late Roman Amphora 3*).

Toutes périodes confondues, la céramique fine représente 84,70 % et les amphores 15,29 % de la totalité du mobilier céramique. Si nous prenons en compte l'ensemble du matériel archéologique, le petit mobilier en os (charnières) correspond à 1,44 %, les fragments de vaisselle en verre à 5,30 % et les ossements à 4,06 % (98 fragments déterminés proviennent de vertébrés mammifères et d'invertébrés marins). Les enduits peints polychromes (2,43 %) comportent parfois des décors floraux mais relativement dégradés.

³ L'existence de cet axe avait déjà été notée lors de la fouille de sauvetage de 1997 et il pourrait correspondre au linéament fossile identifié sur les clichés aériens de 1944.

À l'est de la commune, le site de Richeaume III est implanté sur un des bas glacis colluviaux et torrentiels développés au pied des contreforts sud-est du plateau du Cengle, à la cote 320 m NGF. À l'est et à l'ouest du site, de petits ruisseaux intermittents incisent le versant.

■ Historique des recherches

Ce site fut découvert en septembre 1993 par F. Mocci, lors des campagnes de prospection archéologique sur la commune de Puyloubier¹ (Jorda, Mocci 1997). Des travaux d'aménagements paysagers sur le piémont du Cengle (édification de terrasses en vue de plantations d'arbres fruitiers) furent à l'origine de la découverte et de la destruction partielle du site. Le matériel archéologique recueilli révélait alors des traces d'occupation du Néolithique final à l'Antiquité, l'occupation majeure du site étant à rattacher à l'âge du Fer I (plus de deux cent cinquante fragments d'urnes et de vases en céramique non tournée). En novembre 1997, de nouveaux ramassages ont confirmé ces données. La surveillance de ce site en accord avec le propriétaire du domaine a permis de constater que cet habitat était fortement menacé par l'érosion et les ruisseaux intermittents qui affectent tout particulièrement ce versant, ces phénomènes s'étant accentués depuis la construction des terrasses de culture.

La fouille

Une fouille de sauvetage et une analyse géoarchéologique du site² entreprises en 1998 ont permis de préciser la durée d'occupation du site daté de la première moitié du VI^e s. av. n.è. Le mobilier céramique recueilli (plus de cinq cents fragments constitués de céramique

non tournée et de céramique à pâte claire massaliète) révèle en effet une seule phase d'occupation relativement brève (600-550-530 av. n. è.).

Ces travaux ont également révélé à la fois la plus ancienne occupation humaine et la première installation de plaine de l'âge du Fer I, le site le plus ancien recensé pour cette période étant alors l'oppidum de Bramefan, sur un escarpement de la montagne. Même si aucune structure d'habitat n'a été mise au jour, la découverte et l'étude de ravines contemporaines et postérieures à l'occupation protohistorique apportent de nombreux éléments sur l'histoire environnementale du site et du secteur. Les potentialités agro-pastorales et la richesse minérale du secteur semblaient justifier une implantation humaine sur ce replat, en position dominante par rapport aux terres cultivables. Une importante érosion qui affecte aujourd'hui encore ce contrefort du Cengle a sans doute provoqué, à la fin de l'âge du Fer I, la destruction totale des aménagements domestiques édifiés en matériaux périssables. Des phénomènes d'érosion ont pu être également à l'origine de l'abandon de ce site par ses occupants qui se sont déplacés quelques centaines de mètres plus à l'ouest, comme en témoignent les vestiges visibles sur le site de Richeaume IV.

Kevin Walsh

Jorda, Mocci 1997

JORDA (M.), MOCCI (F.). — Sites protohistoriques et gallo-romains du massif Sainte-Victoire dans leur contexte morphodynamique. In : *La dynamique des paysages protohistoriques, antiques et médiévaux et modernes*. Actes des XVII^e Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes. Antibes : Éd. APDCA Sophia Antipolis, p. 211-229.

1 ATP « Grands Projets d'Archéologie Méridionale » coordonnée par A. D'Anna sous le titre « Occupation des sols et évolution des paysages dans une montagne méditerranéenne : la Sainte-Victoire ». Voir *BSR PACA* 1995, 196-200.

2 Ces travaux ont été menés sous la direction de K. Walsh, avec la collaboration de M. Jorda, D. Garcia, S. Aït-Ouméziane, L. Bernard, V. Dumas, A. Dumont, C. Gaudillère, F. Marty, F. Mocci et D. Provoist. Le matériel a été étudié par F. Marty.

Le projet de construction d'un lotissement sur le site gallo-romain du quartier Régine, a amené le SRA à prescrire un refus conservatoire et à proposer à l'aménageur la mise en place d'une opération de diagnostic archéologique.

Les parcelles concernées par le projet (149, 150, 152, 153, 154 et 155) avaient été prospectées dès 1982 par

Joël Gauthier et un site antique mis en évidence. Dans l'angle sud-ouest de la parcelle 153, subsiste en élévation un radier en béton d'environ 8 m de long sur 4 m de large, à proximité duquel gisaient des blocs de pierre, parmi lesquels un fragment de contrepoids de pressoir (aujourd'hui disparu). Le matériel découvert en surface est constitué de tuiles, de fragments de *dolium*

et de céramiques, parmi lesquelles des sigillées du sud de la Gaule et des céramiques luisantes, qui suggèrent une occupation entre le I^{er} et le IV^e s. ap. J.-C.

En 1984 et 1986, des prospections aériennes, menées par Louis Monguilan, sont venues compléter notre connaissance du site. De nombreuses anomalies linéaires, parfaitement visibles sur les clichés, révèlent un ensemble de bâtiments sur une superficie d'environ 10 000 m². Les vestiges semblent se développer principalement sur les parcelles 150 et 153. Au nord-est, une abside pourrait appartenir à l'ensemble thermal de la *pars urbana* de cette villa.

Cette opération d'évaluation a permis de mettre en évidence une villa gallo-romaine dont les vestiges couvrent une superficie d'environ 7 000 m² (fig. 35). L'occupation semble assez limitée dans le temps et se situe au maximum entre la seconde moitié du II^e s. et la fin du III^e s. ap. J.-C. Au terme de cette période, l'abandon semble brutal, car de nombreuses traces d'incendie sont visibles sur le site, et aucune occupation postérieure n'a été révélée pendant cette phase de sondages.

La conservation des vestiges est très inégale. Les niveaux d'occupation d'un ensemble de bâtiments à vocation agricole, ainsi que des éléments essentiels tels que des pressoirs sont préservés dans la parcelle 150 et au sud de la parcelle 153. La partie nord du terrain, qui couvre essentiellement les parcelles 152 et 153, recèle par contre des fondations de murs très arasées. Elle offre néanmoins la possibilité de découvertes de structures en creux tels que fosses, bassins, etc. Enfin, à l'emplacement des parcelles 149, 154 et 155, a été mis en évidence un talweg, en activité à l'époque antique, qui limitait l'extension des vestiges du côté oriental.

L'importance de cette villa est évidente, car il n'existe pas au niveau départemental de référence en matière d'établissement agricole de ce type. L'état de conservation d'une partie importante des bâtiments, avec les niveaux d'occupation encore en place, plaide pour une poursuite des recherches, sous la forme de fouilles archéologiques exhaustives. Ce chantier pourrait faci-

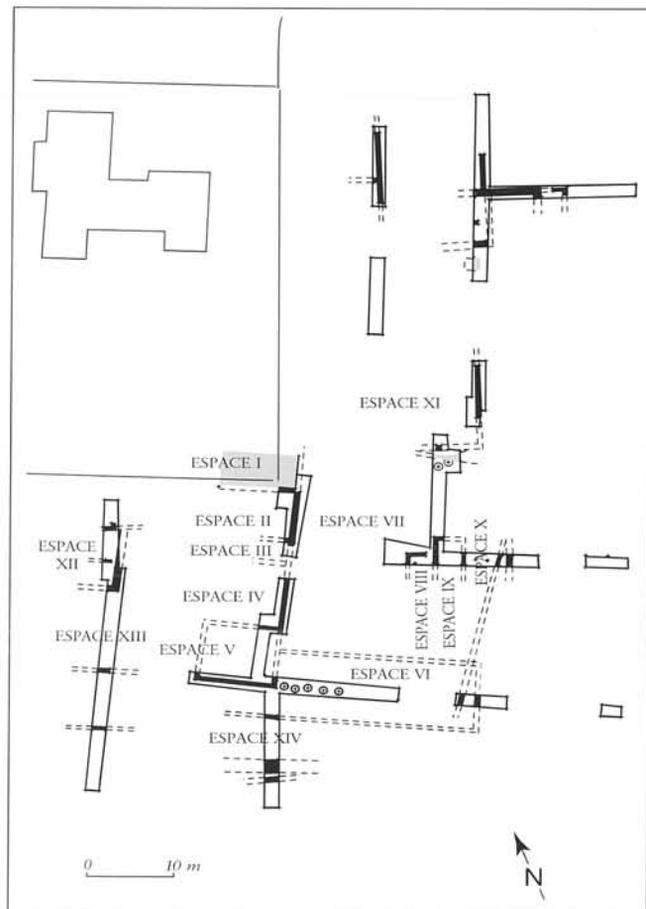


Fig. 35 — LE PUY-SAINTE-RÉPARADE, Quartier Régine. Plan des vestiges découverts.

lement être géré par phases, en fonction de l'état de conservation des différentes zones, et les terrains libérés suivant un échancier précis.

Ces recherches permettraient enfin d'appréhender le plan d'ensemble de la villa et de comprendre la fonction des différents bâtiments entre eux. Il reste en effet à situer la *pars urbana*, dont aucun élément caractéristique n'a pour l'instant été mis en évidence.

Philippe Chapon

ROGNES Quartier Saint-Martin

Diachronique

Voici deux ans qu'a débuté le chantier de dégagement des ruines de l'ancien village de Rognes détruit par le tremblement de terre du 11 juin 1909. La finalité est de mieux connaître le village avant sa destruction, en dégagant et confortant les rues principales qui jadis permettaient l'accès au plateau du Foussa. Cette vaste opération est confiée pour le second été consécutif à une équipe de l'association APARE. Elle a bénéficié d'un suivi et d'un appui archéologique à la demande de l'architecte des bâtiments de France (J.-P. Louvet) et de l'association des Amis du Vieux Rognes. Une autorisation de fouille a été accordée à titre préventif.

L'équipe de l'APARE a scrupuleusement suivi la tâche qui lui a été attribuée. Aucun niveau antérieur à celui des rues du village de 1909 n'a été dégagé et, par conséquent, seul le ramassage du mobilier a été effectué. L'ensemble des découvertes s'est fait dans l'épaisse couche de destruction qui peut atteindre jusqu'à 1,8 m par endroit. Elle ne contient pas que du matériel contemporain du village meurtri par le séisme, puisque du mobilier d'époque antique en a été retiré. Ce phénomène peut s'expliquer par la formation de glissements de terrain ponctuels, entraînant un mélange de plusieurs couches d'époques différentes.

Ces mouvements se sont produits dès le séisme mais également après. La présence d'un niveau antique sous le quartier Saint-Martin serait donc à vérifier.

La totalité du matériel découvert est datée avec certitude d'avant 1909. La majorité du mobilier est constituée de tessons de céramique, de blocs en pierre de taille et d'objets métalliques (monnaies, outils...) attribuables aux XVIII^e, XIX^e et début XX^e s. Les quelques éléments antiques retirés de ce niveau bouleversé se composent de tessons de céramiques gallo-romaines,

de deux monnaies préromaines en bronze, d'une monnaie augustéenne, d'un chaton de bague et d'un élément de lampe à huile en bronze.

Le matériel recensé couvre plusieurs époques. La découverte d'éléments d'époque antique reste infime par rapport à ceux d'époques plus récentes. Cependant elle doit être prise en compte afin de rester vigilant quant aux chantiers futurs.

Gilles Bringer

Moderne

SAINT-CHAMAS

Place des Pénitents (lieu-dit Le Delà)

La destruction d'un lavoir sur la Place des Pénitents a nécessité une fouille d'urgence sur un terrain déjà maintes fois remanié, recelant des vestiges de la chapelle des Pénitents Blancs, d'époque moderne. L'occupation historique de ce site, attestée en archives, a été continuée depuis la fin du XVI^e ou le début du XVII^e s. La chapelle, dont existe une représentation photographique de la fin du siècle dernier, était construite dans le bas du *castrum* médiéval, en bordure d'un des *bari* (remparts) de ce village construit sur la colline du Baou. Elle faisait partie d'un îlot d'habitations édifiées au début du XVII^e s. après l'abandon du village situé en hauteur.

Les structures

L'enlèvement des blocs de béton, tuyaux, plots de soutènement a laissé un sol très perturbé. Des mesures manométriques ont été effectuées à l'aide d'un magnétomètre de type Flux-Gate et six zones de sondages définies :

- la Z1, au sud, correspondant au fond de la chapelle
- la Z2, au centre et à l'ouest, qui paraissait avoir été moins endommagée par les multiples canalisations et travaux successifs du XX^e s.
- la Z3, à l'ouest, le long du mur de soutènement du chemin montant à la colline
- la Z4, à l'entrée de la chapelle au nord, en bordure de la ruelle
- la Z5, à l'est, à l'angle de la place et en bordure du rempart
- la Z6 au centre du terrain.

Aucune fondation n'a été retrouvée, la chapelle ayant été arasée en 1936 et un lavoir construit en 1938. Le mur côté ouest a été conservé et sert de soutènement au chemin qui mène aux baumes.

La zone 2, bien que partiellement abîmée par la pelle mécanique, est la partie la plus intéressante du terrain, avec des couches en place. À 1 m de profondeur, sur une couche de safre stérile recouverte de 0,20 à 0,25 m de terre battue compacte, était posé un carrelage composé de rosaces formées respective-

ment par quatre carreaux de forme hexagonale agencés autour d'un petit carré au centre. Il n'y a que trois bandes de rosaces en carreaux très fragiles, en particulier ceux de couleur rouge qui se délitaient immédiatement en contact avec l'air. Les carreaux ont été enlevés sur environ 1 à 1,5 m, laissant la place à une canalisation en pierres reposant sur le safre, constituée d'une pierre plate dans le fond, de deux pierres sur le chant, le tout recouvert d'une autre pierre plate. C'est « l'aqueduc » creusé à travers le carrelage en 1828-1829, pour évacuer l'eau du canal Boisgelin, qui « ruinait la chapelle ».

De l'autre côté de la canalisation, le carrelage se continue avec une autre série de carreaux, toujours non vernissés, rectangulaires (0,25 x 0,12 m), sur environ huit bandes. Dans un angle contre le mur réapparaissent les carrelages agencés en rosaces. Ce sol carrelé est recouvert de terre stérile sur laquelle sont posés trois rangs de carreaux non vernissés de 0,25 x 0,25 m de côté et de 2 cm d'épaisseur, de couleur jaune ou rouge, très friables. Tout le reste est en terre battue. Ce deuxième carrelage est recouvert d'un amalgame d'une très grande quantité de verre blanc transparent, d'enduits de couleur rose, de plâtre blanc et d'un monceau de fragments de tuiles rondes, de couleur rouge, provenant de la toiture de la chapelle. Des marches en pierre de taille de « barbette » sont en bordure de ce carrelage, à 1 m du mur côté ouest et sur environ 3 m de long. Un sondage a été implanté le long du mur côté est, à la hauteur de la canalisation de pierre trouvée en Z2. La configuration est identique : un « aqueduc » en pierre évacue l'eau à travers le mur du rempart par une canalisation en terre cuite non vernissée de 0,53 m de long et de 0,5 m de diamètre intérieur, puis quelques carrelages disparates.

■ Le mobilier

À part les carrelages et les bouts de verre du vitrage des six baies de la chapelle, le mobilier se résume à quelques tessons de céramique moderne, un tesson de verre coloré et de teinte foncée, lourd, et du fer rouillé. Dans la terre tamisée de Z1, ont été retrouvés

deux monnaies entières et une pièce écornée (double tournois de Louis XIII), un plomb de filet de pêcheur et un bouton caractéristique qui semble appartenir à un vêtement de pénitent.

Cette fouille rapide a permis de mettre au jour carrelages et aqueduc-égout et de mettre en évidence les

problèmes causés à la Chapelle par l'infiltration des eaux du canal d'arrosage Boisgeline, problème existant toujours, à notre époque dans le quartier des Pénitents de Saint-Chamas.

Évelyne Valade, Amis du Vieux Saint-Chamas et Conservation du Musée Municipal Paul Lafran

Néolithique

SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE Glanum

Âge du Fer, Gallo-romain

Les activités de l'année 1998 ont été consacrées au thème de l'eau, et plus précisément à l'alimentation en eau, d'une part, de *Glanon* à l'époque pré-impériale et, d'autre part, du couvent de Saint-Paul-de-Mausole aux époques médiévale et moderne. Ces deux projets étaient intimement liés puisque l'aqueduc de Saint-Paul réemploya, du moins durant sa phase moderne, la chambre de captage et de décantation de l'aqueduc antique qui fut ainsi presque intégralement conservée¹. Notre projet était, cette année, de vérifier par des sondages dans le vallon Saint-Clerg que la portion d'aqueduc trouvée dans la *cavea* du faux théâtre devait bien être mise en relation avec la chambre de captage antique, les deux points étant distants de presque 500 m. Ces sondages devaient également permettre de repérer le tracé, en amont, du grand collecteur, également mis au jour dans le « théâtre » à côté de l'aqueduc. D'autre part, nous souhaitions entreprendre la fouille de la zone située sous une anfractuosité de rocher du vallon de Saint-Clerg et connue sous le nom de La Source, près de la chapelle Saint-Clerg, car c'est de là que provenait l'eau qui alimentait l'aqueduc médiéval et moderne de Saint-Paul-de-Mausole. La Source se trouve à quelques dizaines de mètres en amont de la chambre antique de captage : la présence d'un important matériel céramique préromain et de fragments de dalles de couverture sciées laissait supposer que des installations remontant à la fin de l'âge du Fer pouvaient se trouver là. Le site se prêtait d'autant mieux à une fouille exhaustive qu'il avait déjà été largement entamé par des trous non documentés.

Zone 3 : le site de « La Source », fouille des abords de l'abri sous roche du vallon Saint-Clerg

Cette zone, située à côté du regard¹ de l'aqueduc médiéval/moderne, a subi d'importants remaniements au cours du temps : les indices d'occupation de chaque période sont parfois dispersés sur plusieurs unités stratigraphiques. La fouille a été partagée en deux secteurs :

- directement devant l'abri, la fouille s'est intéressée à une sorte d'entonnoir que nous supposons dû à une circulation souterraine d'eau. Cette fosse semble correspondre au négatif d'un monument entièrement spo-

lié. Nous avons retrouvé des fragments d'architecture de l'édifice, ou d'un autre situé à proximité, dans divers comblements de la zone. Certains blocs montrent des traces évidentes de récupération (traces de resciage). La grande quantité de dalles sciées et la taille dite hellénistique de certains fragments, ainsi que leur décor architectural, évoquent un édifice à caractère monumental du 1^{er} s. av. J.-C. ou, au plus tard, de la période augustéenne (la céramique invite à la même datation : modelée des Ateliers des Alpilles, parois fines, campanienne A et claires récentes). Le monument de la fosse a été spolié durant la deuxième moitié du IV^e s., comme l'indique le matériel trouvé dans son comblement (sigillées luisantes, claires engobées, sableuses réductrices, commune à engobe micacée et deux monnaies en bronze de Valens). Nous avons pu également mettre en évidence une occupation néolithique de l'abri sous roche (céramiques dont les pâtes et les formes rappellent l'épicardial). Plusieurs couches de la fosse paraissent avoir été remaniées : cette perturbation s'est aisément expliquée par la découverte d'une bouteille de vin récente qui a confirmé l'existence d'un creusement moderne (fouille ancienne, ou clandestine, non répertoriée), vraisemblablement effectué en vue d'atteindre les niveaux néolithiques de l'abri.

- au nord de l'abri sous roche, une grande entaille dans le rocher avait attiré notre attention : le dégagement du rocher à cet endroit a mis en évidence les vestiges d'un mur au liant de terre large de 3 m et conservé sur quelques assises seulement. Ce mur se développe dans le prolongement de la falaise surplombant l'abri. Le parement, bien appareillé, est fait majoritairement de blocs de molasse, tandis que le blocage est en calcaire urgonien local. Entre les pierres du blocage, l'espace est colmaté avec des limons et des petits cailloutis. Les fondations sont inexistantes : la première assise repose sur des colluvions, des blocs et des cailloutis contenant un matériel ancien (amphore étrusque). Le mur possède également un parement non appareillé côté versant, constitué de gros blocs bruts. En direction de l'abri, par devant le rocher entaillé, la structure a été entièrement épierrée. Vers le nord, en direction de l'axe de la vallée (et de la chambre de captage), les vestiges semblent fortement abîmés par l'érosion ou par le creusement de la galerie de l'aqueduc médiéval/moderne.

¹ Voir BSR PACA 1997, 91-92.

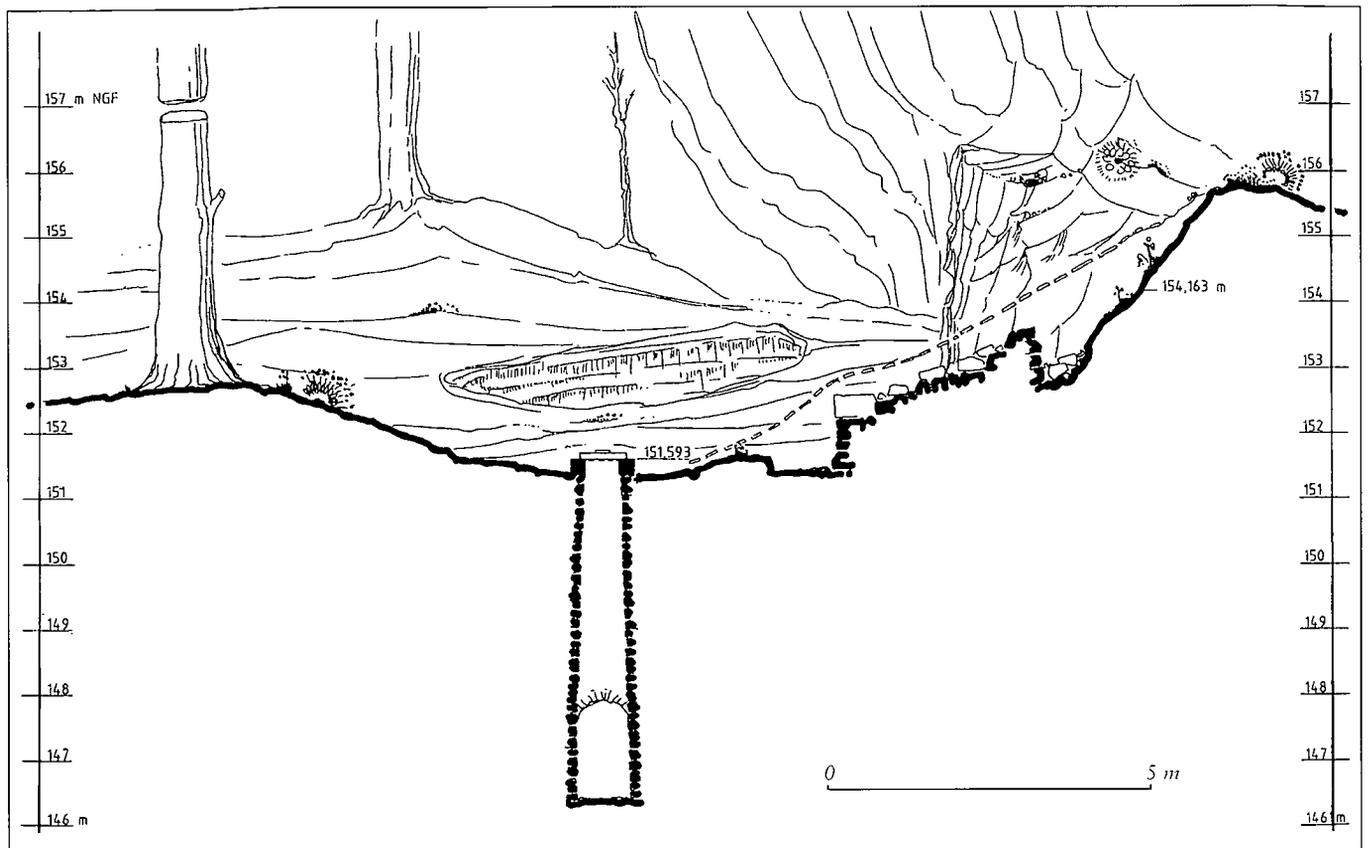


Fig. 36 — SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE, *Glanum*. Vallon Saint-Clerg, coupe nord-sud sur le rempart. (J.-L. Paillet).

L'ensemble est recouvert par une sorte de cône de dépôts de pente constitué essentiellement de limons. Il s'agit certainement d'un segment du rempart proto-historique de *Glanum*, qui s'insère dans le système de falaises du Mont Gaussier et du défilé du vallon Saint-Clerg : nous avons déjà eu l'occasion de mettre en évidence ce rempart en plusieurs points (fig. 36). Il présente ici la même particularité architecturale que dans les autres sections reconnues avec son parement en dalles ou blocs de calcaire coquiller. La datation se fait par le biais des couches qui s'appuient contre son parement et dont le matériel indique une construction au 1^{er} s. av. n. è.

■ Zone 4 : sondage dans le prolongement (est) de la zone 2 de la fouille 1997

La recherche du collecteur égout et de l'aqueduc pré-impériaux de *Glanon* nous avait conduits à opérer une fouille dans le vallon Saint-Clerg en 1997 où nous avons mis au jour les vestiges de pièces d'habitation de l'extrême fin de l'âge du Fer. Le sondage de 1998 se proposait de poursuivre cette grande coupe du vallon, du moins dans les limites où elle pouvait s'étendre (présence du chemin en terre et de l'extrados de l'aqueduc moderne de Saint-Paul).

La découverte la plus importante de ce sondage nous semble être la mise en évidence, en stratigraphie, de niveaux anciens remontant au premier âge du Fer (formes caractéristiques de CNT-PRO, absence de CNT-ALP et de tout matériel d'importation). D'autre part, ces niveaux anciens correspondent à une phase

palustre (avec masse importante de charbons et de fragments d'os) du vallon Saint-Clerg qui semble avoir duré jusqu'à la fin de l'âge du Fer. L'eau ne devait pas stagner en permanence : des périodes d'assèchement succédaient à des périodes plus humides.

À la fin du second âge du Fer, la zone a été aménagée lors de la mise en place d'un « espace de circulation » (blocs de calcaire froid mêlés à de l'argile presque pure), qui fut peut-être rendu nécessaire pour desservir les habitations construites dans le vallon : le quartier d'habitation (1^{er} s. av. J.-C.), découvert en 1997 dans la zone 2, se prolonge en effet dans la zone 5. L'habitat présente au moins deux états : le plus ancien remonte au moins au 1^{er} s. av. J.-C.

Sur le massif de blocs et d'argile formant un hérisson rudimentaire, différentes couches de gravillon blanchâtre correspondent aux recharges d'un aménagement similaire à une voie. Les relations stratigraphiques entre cette voie et l'habitat voisin ont malheureusement été coupées par divers remaniements d'époque moderne, en particulier le creusement d'un grand fossé peut-être destiné à servir de drain de bord de parcelle. Un chemin en terre d'époque moderne, encore utilisé au début du siècle, a également été dégagé : il circulait un peu plus bas et plus à l'ouest que le chemin actuel.

Les deux éléments que nous cherchions, l'égout et l'aqueduc antiques, n'ont pas été trouvés. Ils peuvent cependant se trouver sous les pièces d'habitation ou dans les quelques mètres non fouillés du vallon, à moins qu'ils n'aient été démontés lors de la reconstruction de l'aqueduc de Saint-Paul au XVII^e s.

Zone 5 : grande coupe derrière le « théâtre »

Une tranchée a été creusée entre l'aqueduc visible dans le « théâtre » et la zone 4 précédente dans le but de retrouver la canalisation antique et l'égout en arrière de la zone bouleversée par l'aménagement du faux théâtre. Cette tranchée a recoupé sur 20 m de long le terrain entre l'aqueduc de Saint-Paul et l'axe du vallon Saint-Clerg. Les vestiges de canalisations antiques, même sous forme de tranchée de récupération, n'ont

pas été rencontrés. Les fouilles ont cependant mis au jour le chemin moderne (cf. zone 4), installé directement sur la roche, et quelques vestiges de l'âge du Fer; un mur au liant de terre servait probablement de soubassement à une élévation en adobe. La céramique (modelée, amphore italique, campanienne) indique une datation du II^e ou I^{er} s. av. J.-C.

Sandrine Agusta-Boularot, Michiel Gazenbeek,
Yves Marcadal et Jean-Louis Paillet

Gallo-romain

TARASCON Chapelle Saint-Victor

Moyen Âge

Le prieuré rural roman dédié à saint Victor, au nord de Tarascon, a été classé au titre des Monuments Historiques en 1973. Pour la deuxième année consécutive, l'Association APARE est intervenue, dans le cadre de chantiers bénévoles, avec deux actions conjointes : la restauration et la recherche archéologique.

La restauration s'est attachée à la réfection complète de deux couvertures en dalles de calcaire taillées. Celle de l'abside reprend le dessin du plan à sept pans coupés et celle de la chapelle latérale sud présente une pente unique accolée à la nef. Le programme d'intervention devrait, à terme et pour une mise hors d'eau intégrale, être complété par la réfection de la toiture de la nef, également en dalles taillées. Ce projet, plus ambitieux, se heurte aux conséquences des désordres qui ont affecté l'édifice; désordres qui doivent être analysés et, autant que possible, endigués. La voûte en arc brisé repose sur six piles et leurs arcs doubleaux. Les pressions exercées ont entraîné un déversement des murs latéraux, endommageant les piles, déformant les arcs doubleaux et entraînant des effondrements.

L'archéologie, avec des sondages et des études d'élévation, s'efforce de reconstituer l'histoire de ce prieuré et de proposer une chronologie des diverses phases de restaurations et d'adjonctions. En 1997, deux sondages implantés sur le flanc nord de la chapelle ont permis d'avancer quelques hypothèses¹. Un exhaussement de terrain, de plus de 1,70 m d'épaisseur, se rattache, au moins en partie, à la construction de deux contreforts dont les fondations hautes ont ainsi été masquées. Dans ce remblaiement, le mobilier le plus récent est un important lot de tessons de cruches et marmites glaçurées de l'Uzège de la fin du XIII^e s. ou du XIV^e s., qui fournit une datation à l'édification des contreforts. Ces renforts dans la structure de la nef, à hauteur des arcs doubleaux, sont donc d'une conception tardive et apparaissent comme un remède à la pression exercée par le poids de la voûte. Les désordres ont en effet endommagé une bonne partie de l'édifice et des restaurations, antérieures ou contemporaines des contreforts, sont visibles sur la

moitié est du mur sud, l'ensemble du mur nord et le pignon est. De sorte qu'il ne subsiste de la construction romane que la façade ouest, la moitié nord du mur sud et l'ossature interne de la nef. Une chapelle latérale a été ajoutée au sud, peut-être à la même époque que les contreforts et a servi de contrebutement aux forces exercées de ce côté.

En 1998, les deux sondages nord ont été repris. Le premier a permis la mise au jour du ressaut de fondation de la nef, associé à une aire de travail qui semble reliée à une phase de restauration plutôt qu'à la construction romane. Le second sondage a dévoilé la présence d'un mur de moellons liés à l'argile, parfaitement parallèle au mur nord de la nef. Dans l'état de la découverte, aucune interprétation n'est possible, mais ce mur peut être rattaché à une première période de réfection de la chapelle. Il a été arasé au XIV^e s. pour permettre l'édification des contreforts. Un troisième sondage a été ouvert sur la moitié nord du chevet, avec une emprise de 14 m². Il a révélé la présence d'une pièce, très proche de l'abside, dont trois larges murs ont été découverts, conservés sur une à cinq assises et construits en moellons liés à l'argile avec un blocage interne incluant des fragments de briques et de tuiles. La construction semble antérieure mais a dû être récupérée et, jusqu'à son abandon au plus tard dans le courant du XIV^e s., a vraisemblablement fonctionné avec le prieuré Saint-Victor. Entre l'abside et le bâtiment annexe, des aménagements en dalles et en moellons demeurent énigmatiques. Une prochaine campagne de fouilles devrait permettre de définir la fonction, éventuellement funéraire, de ces installations.

Dans toutes les strates fouillées à ce jour, il faut mentionner la présence systématique de tessons résiduels. Ces céramiques, prélevées en même temps que les sédiments nécessaires au exhaussement de terrain, couvrent une large période du I^{er} s. av. J.-C. au IX^e-X^e s. Elles témoignent de la permanence de l'occupation du vicus établi sur la terrasse supérieure et de la pérennité d'utilisation de la voie antique qui longeait le prieuré Saint-Victor.

1 Voir BSR PACA 1997, 92.

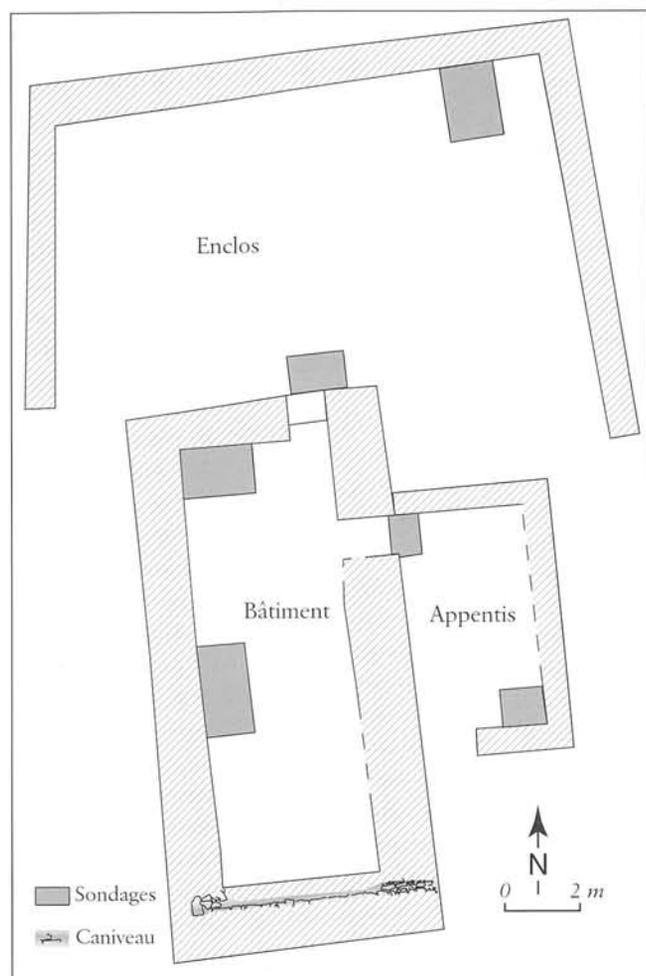


Fig. 37 — VAUVENARGUES, La Sinne. Plan d'ensemble des vestiges.

La découverte dans un vallon d'une ruine et de terrasses de cultures apportait une nouvelle pièce à l'étude de l'occupation du sol du terroir environnant le *castrum* de l'An Mil du Col des Portes. Dans ce cadre, le livre terrier de Saint Jean d'Aix révèle aux XIV^e-XV^e s. une occupation rurale d'une forme assez classique en Provence, partagée entre le pacage des ovins/caprins sur les terres gastes et la mise culture des vallons. Cette occupation ne semble pas avoir connu d'éclipse importante puisque les pièces réunies à la faveur d'un procès au XVI^e s. mentionnent à cet endroit un affar de Jacob Gautier; la même famille y possédait toujours une bergerie au XIX^e s.

Afin de compléter ces sources, il fut entrepris une brève campagne de sondages dans le vallon et dans les ruines situées à sa lisière dans l'espoir de recueillir quelques éléments de datation permettant de relier les faits archéologiques aux textes.

Dans le vallon, la base d'un niveau de labour, relevée sur les coupes des sondages exécutés sur chacune des terrasses, démontre sans ambiguïté une mise en culture dont la datation reste à établir.

Le bâtiment implanté en lisière de ce vallon présente deux états successifs de construction (fig. 37). Le premier consistait en une pièce rectangulaire orientée nord-sud de 14 m de long pour 7 m de large hors œuvre. Les murs, de 1,5 m de large, sont construits en pierre sèche, les chaînages d'angle étant particulièrement soignés. Une porte était ouverte au sud. L'ensemble présentait une toiture à un pan couverte de tuiles; un canal de tuiles aménagé dans l'épaisseur du mur nord permettait de recueillir les eaux de pluie. Le sol de cet état correspond à la surface, très pentue, du rocher.

Dans un deuxième temps, un appendice a été adossé au flanc est de ce bâtiment avec lequel il communiquait par une porte, alors que la porte initialement ouverte au nord était condamnée. Une seconde porte, sans doute assez large, était ouverte dans le mur sud de l'appendice. À l'occasion de cette adjonction, le sol de la pièce principale fut exhaussé par un important remblai rachetant en partie la pente initiale du terrain.

Un enclos en U a été élevé au sud de ces bâtiments. Ses deux branches, de longueurs inégales, se terminent par des piédroits élevés en face des angles nord des bâtiments déterminant ainsi une ouverture de 2 m de large environ.

Aucun matériel recueilli en stratigraphie ne permet de dater la première construction et seuls trois tessons de la première moitié du XVIII^e s. découverts dans la couche d'abandon des bâtiments fixent avec beaucoup d'incertitudes un *terminus ante quem*.

La fonction de ce petit ensemble reste difficile à déterminer avec précision faute d'une fouille exhaustive. Le plan du dernier état suggère une unité d'habitation dans le bâtiment principal et une petite bergerie ou remise dans l'appendice adossé, l'enclos construit au sud étant destiné à recevoir les bêtes.

Bruno Bizot

Longtemps après les fouilles de H. de Gérin-Ricard (1917-1927), le site de Roquepertuse fut considéré comme un sanctuaire isolé dans un terroir où les communautés avoisinantes venaient rendre culte : des statues de guerriers accroupis y étaient exposées sous une paillote entre des piliers agencés à la manière d'un trophée, le tout dans un hémicycle dépourvu de toute défense. Pourtant, dès la deuxième campagne de fouilles menée en 1927 dans le vallon en contrebas, il apparaissait nettement que d'autres structures étaient

présentes au-delà de l'espace sacré. Comme le montre maintenant le nettoyage des sondages anciens, plusieurs murs et niveaux incendiés ont été alors rencontrés à plus de 30 m du lieu de découverte du célèbre Hermès bicéphale. H. de Gérin-Ricard ne retint cependant que sa première interprétation du site et la postérité emboîta le pas.

À l'initiative de la nouvelle conservatrice de la collection lapidaire (B. Lescure), les recherches qui reprirent sur



Fig. 38 — VELAUX, Roquepertuse. Plan des derniers vestiges visibles sous les remblais agricoles, avec emplacement des fouilles 1998.

le terrain à partir de 1992 démontrèrent le caractère villageois de l'ensemble (Lescure *et al.* 1994), caractérisé par de nombreuses constructions domestiques et une enceinte comportant au moins une tour ronde (Boissinot, Lescure 1998). Les sondages entrepris dans l'ensemble du vallon et sur les versants proches permirent d'estimer la superficie de l'agglomération à plus d'un demi hectare. On pouvait alors supposer que le premier noyau de peuplement constitué du plateau et de l'hémicycle avait par la suite grossi le long d'une voie desservant le vallon au-delà de l'enceinte. Compte tenu des observations stratigraphiques faites derrière le rempart et malgré l'absence de tout échantillonnage dans la partie basse du site, nous formulons l'hypothèse d'un développement dans le courant du III^e s. av. J.-C., période à laquelle il faut attribuer les plus récentes séries céramiques et métalliques.

À la suite de la campagne de fouilles entreprise en 1998 sur la terrasse 2 immédiatement située au pied du rempart (fig. 38), il semble que le schéma d'évolution de l'agglomération soit beaucoup plus complexe (Boissinot 1998). Lors de la phase ultime, la construction d'un mur de terrasse recouvrant partiellement les quartiers abandonnés de la partie basse du vallon indique clairement une rétraction du site, qui ne s'étend désormais que quelques mètres au-delà de l'enceinte. L'escalier monumental permettant d'accéder à la porte est alors en partie enfoui sous d'épais remblais. Dans le même secteur (quartier haut), certaines pièces sont réservées aux récipients de stockage dont la taille et la disposition interdisent toute circulation. Plus près de la paroi rocheuse de l'hémicycle, une habitation est aménagée à l'emplacement du rempart, que l'on peut alors supposer partiellement démantelé. Ces observations doivent être associées à celles effectuées sur la terrasse 1, lieu supposé du sanctuaire par H. de Gérin-Ricard. Les quelques lambeaux fouillés au cours des campagnes précédentes montrent eux aussi le rôle essentiel tenu par les activités de stockage : des *dolia* sont installés dans la partie centrale, probablement derrière un enclos rectangulaire, si l'on en croit le premier fouilleur ; des vases en torchis comprenant encore des graines carbonisées sont disposés à l'angle nord-est. Malgré de nombreux « fouilles et grattages » menés dans cet espace, il est

manifeste que la plupart des murs, tels ceux constituant l'enclos, ont aujourd'hui disparu. Un tronçon est conservé près de la porte du rempart ; il appartenait probablement à une construction supportant un toit terrasse garni d'un *dolium*. Quelques lambeaux de murs sont encore présents dans la partie ouest, au devant du portique qui pouvait être alors partiellement ruiné. Plus loin, les fragments de crâne et de piliers découverts dans les derniers effondrements indiquent cependant quelques éléments restés debout.

En résumé, il est évident que ce secteur clé de l'agglomération a partiellement perdu son caractère monumental lors de la phase ultime. Si nous ignorons toujours la dévolution ancienne des lieux, nous avons pu démontrer pour la période la plus récente (III^e s. av. J.-C.) la place prédominante des activités de stockage. Quelle que soit la définition que l'on donne à un lieu de culte, il est clair que les vestiges observés sont plutôt ceux d'une ferme avec grenier. Les rares fragments de statues retrouvés en stratigraphie sont en emploi et très fragmentaires ; en outre, il n'existe aucune trace ou objet en série pouvant être interprété comme une offrande ou associé à un rite. Pour rechercher une éventuelle fonction religieuse du site, il faudra interroger les vestiges plus anciens, notamment ceux qui sont antérieurs à la destruction brutale du site assiégé avant la fin du III^e s., opération qui précède l'incendie de la ferme-grenier installée dans les ruines. Une datation plus haute du sanctuaire s'accorderait particulièrement bien avec celle du style et de l'armement des statues récemment analysés par A. Rapin, qu'il faudrait plutôt placer dans la fourchette V^e-IV^e s. av. J.-C.

Philippe Boissinot

Boissinot 1998

BOISSINOT (P.). — La réinterprétation du sanctuaire de Roquepertuse. *Archéologia*, 351, 1998, p. 42-45.

Boissinot, Lescure 1998

BOISSINOT (P.), LESCURE (B.). — Nouvelles recherches sur le sanctuaire de Roquepertuse. *Documents d'Archéologie Méridionale*, 21, 1998, p. 84-89.

Lescure et al. 1994

LESCURE (B.) *et al.* — Le sanctuaire celto-ligure de Roquepertuse. *Archéologia*, 303, 1994, p. 40-47.

Un groupe de travail de la SERHVA, dirigé par M. Giraud, effectue depuis quelques années l'inventaire des vestiges archéologiques et historiques de la Haute Vallée de l'Arc. Village par village, toutes traces d'occupation humaine récente ou lointaine ont été définies, étudiées et inventoriées.

Ce travail a un double but :

- établir la carte archéologique de la Haute Vallée de l'Arc (dix communes) et sa mise à jour au fur et à mesure de nouvelles découvertes,
- assurer, par nos publications, une meilleure protection de ce patrimoine, du fait de sa connaissance.

Le programme 1995 avait permis de donner les résultats des communes de Trets, dans les Bouches-du-Rhône, de Pourrières, Pourcieux, dans le Var. Celui-ci de 1998 a permis d'y ajouter les communes de Fuveau, Peynier et Châteauneuf-Le-Rouge, dans les Bouches-du-Rhône. Il est développé ci-dessous sous la forme d'un tableau.

	Fuveau	Peynier	Châteauneuf-le-Rouge
Bronze/Hallstatt	-	1	-
Greco-Étrusques	-	-	-
Celto-Ligure/Tène	2	1	-
Gallo-Romain	9	2	3
IV ^e -V ^e s.	3	-	1
V ^e -XII ^e s.	9	5	2
XII ^e -XVI ^e s.	1	-	-
Moderne	4	2	2
Total	28	11	8

Quelques précisions sur ce tableau.

Fuveau

- Gallo-romain : trois sites notés correspondent à des trouvailles isolées (céramique en particulier) et trois autres à des aqueducs ou pont antiques.
- IV^e-V^e s. : deux sites notés sur lesquels a été récolté du matériel de la période paléochrétienne à la suite d'une implantation romaine.

- V^e-XII^e s. : un site correspond à un aqueduc, un autre à un village du Haut Moyen Âge dont les traces, sans précision du lieu exact, ont été mentionnées dans un atlas historique, et sur deux autres ont été trouvés des témoins de cette époque (céramique).

Peynier

- Celto-Ligure/Tène : quelques céramiques sans structure apparente pour un site.
- Gallo-romain : quelques céramiques sans structure apparente pour deux sites.

Châteauneuf-le-Rouge

- Gallo-romain : quelques céramiques sans structure apparente pour un site (la Borne « In Fine » faisant limite entre *Aqua Sextiae* et *Arelate*). Quelques vestiges de la voie Aurélienne pour un site.
- IV^e-V^e s. : quelques céramiques sur un site noté du Moyen Âge donneraient comme créneau de dates : V^e-XII^e s.

Tous ces sites sont consignés dans des dossiers individuels, répertoriés sur un fichier qui a servi à l'élaboration de la carte archéologique au 1/10000^e couvrant toute la Haute Vallée de l'Arc.

Le nombre de quarante-sept sites comptabilisés sur ces trois communes est tout à fait provisoire et fera l'objet d'une mise à jour régulière.

Marcel Giraud

CHAÎNE DE L'ÉTOILE Zone incendiée

Diachronique

En juillet 1997, un incendie alimenté par un fort mistral a pris naissance dans la décharge de Septèmes-les-Vallons et a dévasté plus de 3500 ha. Huit communes (Allauch, Bouc-Bel-Air, Cadolive, Mimet, Plan-de-Cuques, Saint-Savournin, Septèmes-les-Vallons et Simiane-Collongue), toutes situées dans la banlieue nord de Marseille, ont été plus ou moins atteintes par ce sinistre. Les zones touchées n'avaient jamais jusqu'à présent été prospectées de manière systématique, les observations étant rendues difficile par l'importance de la végétation arbustive et des épineux qui constituent le couvert végétal. L'équipe de Max Escalon de Fonton est la dernière à avoir travaillé sur cette zone, pendant les années 1960/1970.

Le bilan de ce travail est un peu décevant et l'absence de site dans ce massif révèle une gestion particulière

du massif de l'Étoile qui, bien que la fréquentation soit attestée dès la Préhistoire, n'a été utilisé que sur ses marges.

Au total vingt fiches ont été réalisées. Ce nombre comporte des vérifications de sites connus (1), la mise en fiches de sites certains (15) et d'indices de sites (4) qui se répartissent chronologiquement de la manière suivante :

- Préhistoire : 7
- Protohistoire : 2
- Gallo-romain et Haut Moyen Âge : 5
- Médiéval : 0
- Moderne et contemporain : 4
- Indéterminé : 1

André Müller, Pascal Marrou, Xavier Margarit

Programme collectif de recherche « Delta du Rhône » Évolution de l'occupation humaine et de l'environnement en Camargue

Le programme collectif de recherche a pris fin cette année ¹. L'ensemble des travaux conduits durant trois ans permet maintenant d'esquisser une évolution de l'occupation de la Camargue par l'homme, occupation très liée au Rhône qui a modelé ce vaste territoire ².

Cette approche est essentiellement fondée sur les recherches menées par une équipe d'archéologues, à la fois à travers des prospections au sol qui ont conduit à la découverte de nombreux gisements archéologiques ainsi que par l'exploration plus poussée de certains sites : Le Carrelet, Mornès, Cabassole, Les Combettes, La Capelière.

Aux travaux de terrain sont venues s'ajouter des recherches en archives pour les périodes médiévales et modernes ainsi qu'une étude du bâti, notamment à Albaron où les vestiges du château médiéval sont encore conservés pour partie.

Parallèlement, une équipe de géographes a mené une recherche sur l'évolution environnementale du delta.

1 Principaux intervenants : Michel Pasqualini (SRA), Corinne Landuré (SRA), Claude Vella (Université de Provence), Gilles Arnaud-Fassetta (Paris VII), Marion Charlet (LAMM, Université de Provence), Frédérique Hirbec (Université de Provence).

2 Voir *BSR PACA* 1997, 93.

3 Outre le personnel du Ministère de la Culture le programme a bénéficié du concours de chercheurs de l'Institut de Géographie/Cerege/Université de Provence, du CNRS (Centre Camille Jullian, Laboratoire d'Archéologie Médiévale Méditerranéenne, Centre de Recherche archéologique de Lattes) de l'Association pour

Ainsi les fouilles et l'étude sédimentologique ont fourni matière à restitution de l'environnement par des études sur les pollens, les charbons de bois, les graines, les restes osseux...

Les découvertes qui portent sur une période allant de la période grecque au début de la période moderne doivent être publiées rapidement.

Dans les années à venir, étant donné la complexité des problématiques abordées, un nouveau programme doit se développer sous la direction de Corinne Landuré. Il concernera une zone géographique limitée au Rhône d'Ulmet et sera axé sur une exploration plus poussée de gisements archéologiques tels que ceux de La Capelière et de la Tour du Valat, en association avec des spécialistes du paléoenvironnement ³.

Michel Pasqualini et Corinne Landuré

les Fouilles Archéologiques Nationales, des Musées d'Arles, du Groupe de Recherche Archéologique Arlésien.

Les recherches et la publication sont cofinancées par le Ministère de la Culture et le Conseil Général des Bouches-du-Rhône.

Il faut signaler enfin que le programme a contribué à la réalisation de deux doctorats en géographie, l'un soutenu par Gilles Arnaud-Fassetta sur le Rhône et l'autre par Claude Vella sur la mobilité du littoral sous la direction de Mireille Provansal; d'un DEA soutenu par Marion Charlet sur la topographie médiévale de la Camargue sous la direction de Michel Fixot; d'une maîtrise consacrée à l'étude du matériel céramique découvert dans les fouilles de La Capelière soutenue par Frédérique Hirbec sous la direction de Xavier Lafon.

Gallo-romain

LA CRAU

Diagnostic archéologique autour de l'étang des Aulnes (Saint-Martin-de-Crau)

Les travaux de recherches menés dans la Crau depuis 1992 ont porté principalement sur l'étude de l'élevage antique, à partir de la fouille et de la prospection des installations ou bâtiments consacrés à l'élevage ovin ¹. À l'occasion de ces recherches, on a pu identifier l'existence d'une voie d'origine antique reliant la région de Martigues à celle d'Arles à travers la plaine, voie devenue « la grande draille des troupeaux » dans les anciens cadastres, et servant de limite entre Arles et

Istres avant la création de la commune de Saint-Martin. Cette voie passait en bordure de l'étang des Aulnes, véritable oasis au cœur de la Crau sèche, et il est apparu important d'essayer de mieux connaître la nature des installations humaines antiques repérées en prospection au point précis où la voie jouxte l'étang. Une opération de diagnostic a donc été engagée sur les terrains appartenant au Conseil Général des Bouches-du-Rhône. La présence de vestiges d'époque romaine en deux points distants de 600 m avait laissé penser à l'existence d'une petite agglomération en bordure de la voie et de l'étang. Les sondages n'ont pas permis de confirmer cette hypothèse : il s'agit de deux sites distincts, de petite taille, proba-

1 Voir *BSR PACA* 1997, 69.

blement des installations sommaires liées à la route (haltes?); un embranchement de la voie antique se dirigeant vers les berges de l'étang a été localisé.

Par ailleurs, les sondages ont permis de découvrir un petit habitat d'époque néolithique, en bordure de l'étang.

■ ***Achèvement des recherches sur le site de La Brune d'Arles (Istres)***

La fouille du site de La Brune a été achevée par quelques sondages complémentaires. L'ensemble du bâtiment est aujourd'hui dégagé et l'identification avec une auberge a été confirmée par la découverte de

nombreuses amphores dans trois pièces au sol surbaissé, qui devaient être les réserves. L'aspect de la couche d'abandon, montrant la destruction volontaire des amphores percées de coups portés avec des objets pointus, la présence de restes humains jetés dans le comblement du puits révèlent un abandon à l'occasion d'un événement brutal. Les datations très homogènes données par le matériel céramique et monétaire conduisent à proposer que cet événement puisse être lié avec la phase, très agitée dans notre région, de la guerre civile de 49 av. J.-C.

Otello Badan, Jean-Pierre Brun, Gaëtan Congès